Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13579 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1988

Deux gouvernements rivaux à Beyrouth

Le Liban, sans chef de l'Etat, est au bord de l'éclatement

Le Liban est au bord de l'éclatement. Après un premier ajournement, jeudi, la séance du Parlement libanais au cours de laquelle aurait dû être élu le successeur du président Gemayel a été reportée, vendredi 23 septembre, « à une date qui sera fixée ultérieurement ». Sans président depuis jeudi soir, le pays est en revanche doté de deux gouvernements, l'un militaire nommé jeudi soir par M. Gemayel, l'autre, civil, dirigé par M. Hoss.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Le Liban vit depuis zéro heure, vendredi 23 septembre, sous le règne d'une partition *de jure* avec deux gouvernements, l'un dirigé à Beyrouth-Ouest, à majorité musulmane, par M. Salim Hoss, l'autre à Beyrouth-Est, dans le pays chrétien – et c'est la dernière surprise du mandat du président Amine Gemayel – par le commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, un maronite. Ce n'est que trois minutes avant la fin officielle du mandat du président Gemayel que la formation de ce gouvernement, composé de six militaires, a été annoncée.

Ce dénouement à l'ultime instant traduit l'échec de tous les pourparlers engagés par le chef de l'Etat sortant pour composer un cabinet de civils représentatifs de toutes les communautés et forces politiques du pays. Dans l'entourage de M. Hoss, on indique en effet que, dans la soirée, M. Gemayel avait proposé au premier ministre démissionnaire de présider un nouveau gouvernement de vingt-quatre membres, ce que M. Hoss a refusé, arguant du fait qu'il était trop tard et qu'il valait mieux procéder à un simple élargissement de son cabinet. M. Hoss proposait notamment la création de deux postes de vice-présidents qui auraient été confiés à des chrétiens, dont un maronite.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 5.)

Le jeu de Damas

Le pire est en train d'arriver au Liban. Non seulement – et pour la première fois de son histoire – le « pays du Cèdre » n'a plus de président, mais, plus grave encore, il se retrouve avec deux gouvernements, l'un à majorité musulmane, l'autre dirigé par le chef de l'armée, un chrétien maronite. Ainsi, le fatal épilogue tant prédit et tant redouté en treize ans de guerre civile, celui d'une partition officielle, est devenu, jeudi 22 septembre, une réalité. Déjà ruiné et asservi, le Liban est au bord de l'éclatement.

Certes, la notion d'Etat était déjà largement fictive dans un pays auquel les interventions étrangères – notamment israélienne et syrienne – n'avaient de longue date abandonné que les oripeaux de la souveraineté. Il n'empêche : la fonction de président de la République, dernier symbole d'unité et d'indépendance, n'en est que plus précieuse aux yeux de la population libanaise, même si la classe politique, captive d'un égoïsme irresponsable et souvent soumise à des intérêts extérieurs, s'y est bien mal pris pour sauver l'institution suprême.

Il y avait jeudi quelque chose de pathétique dans le discours d'adieu du président Amine Gemayel. Sa brève déclaration, lucide constat d'échec, résonnait comme un éloge funèbre de l'Etat libanais, victime d'un « complot » et d'une « guerre étrangère ». En passant à l'ultime instant la main à son armée, le chef de l'Etat sortant a tout de même voulu réduire, dans l'immédiat, les risques de chaos que fait courir au pays la « vacance » présidentielle.

Pouvait-il faire autre chose après que ses entretiens de la dernière chance avec le président syrien se furent soldés par un nouvel échec ? Contesté par une partie des dirigeants chrétiens, et combattu par les musulmans, M. Gemayel n'avait pas les moyens d'amener les deux camps en présence à s'entendre sur le nom de son successeur. Les députés chrétiens refusant de voter sous la menace des baïonnettes syriennes pour un homme choisi par Damas, la séance du Parlement libanais convoquée pour vendredi n'avait pas plus de chances de se tenir que la veille.

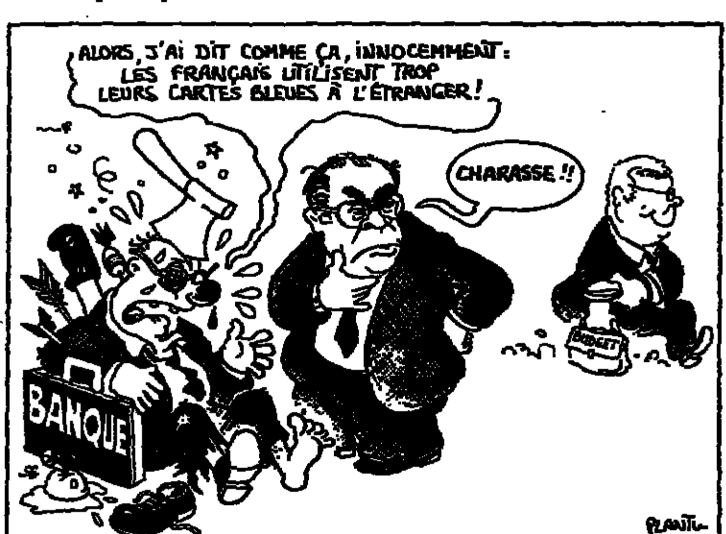
Et maintenant ? Où va le Liban ? La réponse se trouve une fois de plus à Damas. Tout porte à croire, jusqu'à preuve du contraire, que le président Assad n'est pas disposé à accepter l'avènement à Beyrouth d'un homme qui ne serait pas son affidé. Les Libanais ayant toujours été enclins, depuis 1975, à régler par les armes les conflits qu'ils ne résolvaient pas par la négociation, la guerre civile risque de se rallumer rapidement. A cet égard, les affrontements jeudi entre chrétiens et chiites à Beyrouth, la réapparition des milices et l'assassinat de trois dirigeants d'Amal sont de fort mauvais augure.

L'Occident – et notamment la France – assiste dans l'impuissance au naufrage du Liban. Le « rôle historique » de notre pays appartient définitivement... à l'Histoire. Et le message de circonstance adressé jeudi à M. Gemayel par le président français ressemble surtout à un vœu pieux.

Un déficit de 9 milliards de francs en août

La reprise de la consommation pèse sur le commerce extérieur

Le très mauvais résultat du commerce extérieur de la France en août – 9 milliards de francs de déficit, un chiffre jamais atteint depuis 1983 – inquiète le gouvernement. Ce résultat est dû au fait que la France importe trop de biens de consommation alors que le pays achète déjà à l'étranger des biens d'équipement. MM. Rocard et Bérégovoy attendront probablement les résultats de septembre pour prendre d'éventuelles mesures correctives.



Lire nos informations page 27

La campagne présidentielle aux Etats-Unis

Les «valeurs» de George Bush

A la veille du débat télévisé qui doit opposer, dimanche 25 septembre, les deux candidats à l'élection présidentielle américaine, M. Michael Dukakis et M. George Bush multiplient les « coups médiatiques » et tentent de renforcer leur image.

WASHINGTON
de notre correspondant

M. George Bush a réussi, jeudi 22 septembre, un « coup » superbe. Il est allé recevoir à Boston le soutien unanime de l'association des policiers de la capitale du Massachusetts, Etat dont son rival Michael Dukakis est gouverneur. A l'ouverture de tous les journaux télévisés, le public américain a pu voir le vice-président, euphorique, au milieu d'une mer d'uniformes bleus, tandis qu'un policier au torse puissant s'exclamait : *« Une chose est sûre, le gouverneur Dukakis n'est pas l'ami de la police. »*

Le candidat démocrate avait désespérément tenté d'empêcher la catastrophe. La veille, il avait téléphoné au représentant des policiers pour lui expliquer que ce coup, porté en plein cœur de sa ville, serait *« dévastateur »* pour lui. Le policier a laissé dire, puis il a raconté sa conversation avec le gouverneur devant les caméras de la télévision...

Restait à tenter de limiter les dégâts : M. Dukakis s'est arrangé pour organiser à la hâte un meeting où il est apparu à son tour entouré de porteurs d'uniformes bleus (des policiers amis venus spécialement du Texas ou de Floride ...), et pour dénoncer en termes violents les *« crimes contre la vérité »* commis par son rival...

Pour M. Bush, l'opération vient couronner des semaines de campagne au cours desquelles il a inlassablement présenté son concurrent comme un « libéral », coupable d'avoir laissé, dans son Etat, un dangereux criminel sortir de prison pour une « permission » qui s'est terminée par un viol et un assassinat. L'incident (d'ailleurs unique) a été exploité jusqu'à en donner la nausée, mais avec une incontestable efficacité. Le candidat républicain occupe résolument le créneau de « la loi et l'ordre ».

De ville en ville, de discours en discours, M. Bush enfonce le clou, avec d'autant plus de conviction que les foules semblent en redemander.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)



Les Jeux de Séoul

■ Escrime : médaille d'or pour Lamour

Le Français Jean-François Lamour a obtenu la médaille d'or du sabre individuel, comme il y a quatre ans à Los Angeles.

■ Natation : déception pour Plewinski

Après avoir battu le record d'Europe et réussi le meilleur temps des séries du 100 m papillon, Catherine Plewinski a terminé quatrième de la finale remportée par l'Allemande de l'Est Kristin Otto.

■ Athlétisme : la première lauréate

La Portugaise Rosa Mota remporte la première médaille d'or décernée dans cette discipline, celle du marathon.

Lire pages 12 à 14 les articles de nos envoyés spéciaux

Rétrospective au Grand Palais

Les cités de Vieira da Silva

« C'est une peinture qui vous réconcilie avec l'art abstrait », a estimé M. François Mitterrand en inaugurant la rétrospective consacrée à Vieira da Silva, jeudi 22 septembre. Il était accompagné de M. Mario Soares, président de la République portugaise.

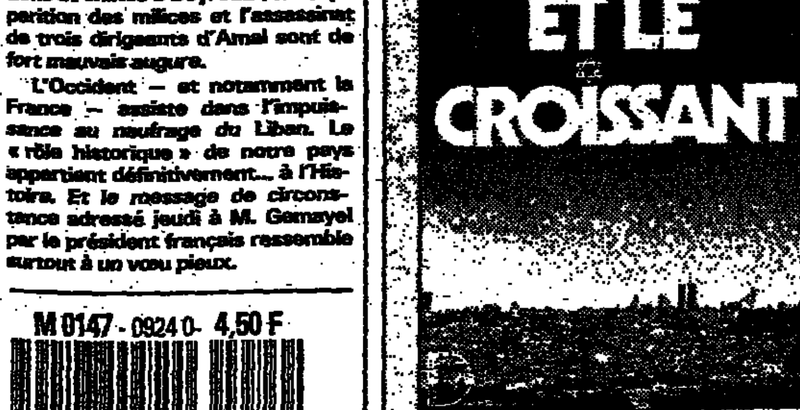
Vieira da Silva est célèbre. Ses deux patries, Portugal et France, fêtent les quatre-vingts ans de la petite dame en noir de la peinture. Des poètes, et non des moindres, ont dit leur estime pour son œuvre. Du mouvement auquel elle est assimilée d'ordinaire, celui de l'abstraction européenne de l'après-guerre – on dit aussi « seconde école de Paris », – elle est non seulement la femme artiste la plus illustre, mais l'un des peintres principaux, l'égale en notoriété d'Hartung et de Soulages en France. Pourquoi alors un sentiment d'étrangeté si fort à la vue d'une centaine de ses toiles réunies en hommage ? C'est que cette peinture ne cesse d'affirmer paisiblement, sans provocation ni scandale, qu'elle n'a à peu près rien à voir ni avec son époque ni avec les préférences esthétiques de celle-ci. Qu'elle a un autre passé, d'autres fins et d'autres procédés. Qu'elle fait de l'abstraction un usage si singulier qu'elle n'est plus abstraite.

D'autres procédés : il faut commencer par là. Une œuvre des années 40 ou 50, qu'elle ait pour auteur Hartung ou Kline, Debré ou Still, est faite pour être perçue comme une unité et privilégie l'effet d'ensemble. Le choc qu'elle produit se fonde sur des oppositions fortes, des gestes vigoureux et des formats à la mesure du corps. Cet art suggère promptitude et énergie, quand celui de Vieira da Silva évoque lenteur et patience. L'un est de dépense, l'autre d'accumulation. L'un parle fort, l'autre à *mi-voix*.

Les toiles de Vieira ne font pas mystère de leur composition, ni de la précision de ce travail de construction. Ignorant la simplicité, les surfaces découpées en force et la frontalité, le peintre édifie des perspectives à un ou plusieurs points de fuite.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 21.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

AUDIOVISUEL

Autorité, compétence, indépendance...

par GÉRARD CARLES et JEAN-MARIE CHARPENTIER (*)

DEUX lois n'ont pas suffi à venir à bout de la construction d'une autorité de régulation de l'audiovisuel. Au-delà de l'opération délicate qui consiste à confier à une instance autonome une fonction de choix et d'arbitrage, et donc pour l'Etat à se dessaisir d'une part de ses attributions, revient, lancinante et lassante, la question des rapports entre audiovisuel et pouvoir politique. Malgré toutes les professions de foi d'indépendance, le soupçon demeure, nourri il est vrai par des dérapages retentissants.

La troisième tentative, qui s'impose après la CNCL, se doit d'être la bonne. Un nouvel échec, outre une perte sans doute définitive de crédibilité, pourrait conduire à une participation privé-public de l'audiovisuel excluant toute régulation, avec à la clé un imbroglio juridique et financier incompatible avec les exigences d'une Europe de la communication. La réussite dépend en fait d'une triple réhabilitation.

Réhabiliter l'autorité. – Certes, *elle vient des pouvoirs dont dispose* l'instance pour assurer sa fonction régulatrice : pouvoir normatif, pouvoir exécutif, pouvoir juridictionnel. Mais la notion d'autorité prendra tout son sens avec *la détermination d'assumer* enfin l'ensemble de ces pouvoirs. Le prestige moral sera alors essentiel dans l'affirmation et l'exercice de l'autorité.

Réhabiliter la compétence. – La communication requiert de la part de ceux qui ont en charge sa régulation des compétences étendues. Diversité, qualité et professionnalisme devraient présider au choix des futurs membres de l'autorité. Leur rôle consistant souvent à gérer des conflits d'intérêts, il n'est pire suspicion que celle d'incompétence, car elle alimente toutes les critiques, fondées ou non, ayant trait à des influences ou à des pressions. Pour autant, le professionnalisme nécessaire ne doit pas s'apparenter au corporatisme ni à la constitution d'un quelconque « ordre » *professionnel, mais au contraire* signifier capacité de traiter les dossiers, ouverture et compréhension du milieu de la communication.

Réhabiliter l'indépendance. – Une telle autorité n'a de raison d'être que fondée sur le principe d'indépendance. Mais on a pu voir combien il était difficile pour le pouvoir politique de résister à la tentation d'orienter sa composition, voire ses décisions. La fameuse « coupure du cordon ombilical » ne deviendra effective que si le gouvernement admet, une fois pour toutes, le transfert de cette fonction régulatrice de l'audiovisuel. Ce qui ne signifie pas que l'Etat n'ait pas de responsabilités en propre dans ce secteur, en particulier pour la dynamisation du service public de la radio-télévision.

Un nouveau mode de désignation

Le reproche de sujétion au pouvoir politique vient en partie du mode de désignation des membres de l'autorité. D'où l'idée par certains, dont le sénateur Jean Cluzel, d'une nomination conjointe nécessitant l'accord du président de la République, du président de l'Assemblée nationale et du président du Sénat. Elle a le mérite de ne pas morceler les nominations et d'éviter le *« qui t'a fait roi ? »*, dont on sait combien il peut être pervers dans l'exercice du mandat de l'autorité.

Quant à sa composition, il n'y aurait que des avantages à l'abandon du système des *nominations* par les grands corps de l'Etat et par l'Académie française, dont on ne peut pas dire qu'il ait donné des résultats probants. En clair : pas de collèges réservés, pas de sièges attribués. Les principes d'autorité, de compétence et d'indépendance doivent permettre d'élargir la composition, plus en qualité d'ailleurs qu'en nombre. Pluraliste, professionnel dans la meilleure acception du terme, hors des baronnies corporatistes, représentatif aussi de la société civile, le futur conseil de l'audiovisuel ne devrait sans doute pas dépasser neuf membres. La garantie constitutionnelle, à terme, peut s'avérer une option intéressante à condition qu'un très large consentement intervienne aussi bien à propos de sa création *que de son fonctionnement.*

S'il n'est pas souhaitable de partager le pouvoir de régulation proprement dit, le conseil – les faits l'ont démontré – ne peut à lui seul tout faire. Bien sûr, il disposera de services techniques ou juridiques qui lui seront rattachés. Mais cela reste insuffisant. D'où la proposition de mettre en place, sous sa responsabilité, un observatoire de la production et de la *création ainsi que des commissions spécialisées.* En France, la production reste un des problèmes-clés de l'audiovisuel. Or il n'existe, à ce jour, aucun organisme permettant de recenser valablement l'ensemble de la production et de la création. Un observatoire pourrait y remédier. A la fois outil de mesure, d'analyse, mais aussi de proposition, il pourrait rassembler des professionnels de *la télévision* et du cinéma (producteurs, diffuseurs), mais aussi des usagers, cela afin d'être un lieu vivant de suivi de la production en France.

Pour assister l'autorité de régulation dans ses *multiples tâches,* faciliter ses travaux et jouer un rôle de médiation utile face à ses innombrables interlocuteurs, des commissions permanentes pourraient être créées afin de procéder à des *auditions,* préparer *et suivre* des dossiers. Ces commissions traiteraient chacune d'un problème particulier (ex : les fréquences, les programmes, les rapports entre presse et audiovisuel...), les décisions ultimes revenant bien entendu au conseil. Y siégeraient, en nombre restreint, sous la responsabilité d'un membre du futur conseil, des professionnels qualifiés ainsi que des *représentants* de la société civile. Cette participation devrait avoir un caractère continu pour assurer le sérieux du travail. Plutôt que de reconstituer à côté du conseil un « parlement de l'audio*visuel* », *nous préférons cette formule* sans doute plus opérationnelle et plus dynamique.

Il faudra du temps pour qu'une instance d'interposition et de régulation de l'audiovisuel s'affirme, et assurément plus de hauteur que dans un passé récent. La CFDT attend du gouvernement qu'il sache traiter ce dossier sans crispations inutiles. Le pluralisme, les nécessaires équilibres entre secteurs public et privé, et la relance de la production et de la création restent en tout état de cause les enjeux fondamentaux d'un système audiovisuel moderne et digne de ce nom.

(*) Secrétaires confédéraux de la CFDT. Membres du secteur information-communication.

SILENCE

Ras le beur !

par MOHAMED MEB TOUL (*)

SI vous vous positionnez en *guetteur de la classe politique,* comme on guette l'arrivée d'un bateau, il n'y a rien à l'horizon de l'immigration. C'est à croire qu'il n'y a plus d'immigrés en France, ces derniers temps.

Ou alors, que ces « choux » d'immigrés ne sont « gras » et comestibles qu'en période électorale, période où l'on assiste à une inflation de discours démagogiques (pour ou contre), à de fausses affirmations sur ces *immigrations successives, sans* compter les avalanches de textes, de rapports, de commissions – une page entière de ce journal ne suffirait pas à les citer tous.

Puis... les élections passées, comme un sous-marin nucléaire qui disparaît dans les eaux profondes, c'est le silence radio. Depuis 1974, date de naissance du premier secrétariat d'Etat aux immigrés, on assiste, à peu de chose près, à ce même scénario. *Alors que c'est justement dans* ces périodes sans passion électorale que la gestion institutionnelle de l'immigration devrait se faire.

∴

L'immigration est un secteur socio-économique et culturel avec ses difficultés et ses potentialités. Tout comme l'agriculture française, si on lui permet de mieux se gérer, elle peut se nourrir, nourrir la France et même ce *que l'on nomme le tiers-monde.* Il suffit de savoir et de choisir si l'on doit servir la nation et l'enjeu national et international que représente l'immigration, ou servir des intérêts subalternes.

∴

Les moyens financiers ne manquent pas. Le FAS se porte bien ! (Fonds d'action sociale financé à 80 % par le surplus des allocations familiales non versées aux familles des travailleurs immigrés, dans les pays d'origine. Cela représente la bagatelle de 8 milliards de francs, soit le budget national de certains pays du tiers-monde).

Les *femmes* et les *hommes* compétents ne manquent pas non plus. Mais, malheureusement, je crois que c'est là que le bât blesse, car depuis 1974, aucune personnalité issue de l'immigration et aux compétences reconnues, et je dis bien aucune, n'a participé à cette gestion institutionnelle.

C'est peut-être là que commence l'exclusion ?

Mais ne vous inquiétez pas, le monstre du Loch Ness qu'est l'immigration réapparaîtra à l'arrivée des touristes-électeurs !

(*) Réalisateur de télévision (ex *Mosaïque*).

POLITIQUE

« In medio stat virtus »

par ANTOINE VEIL (*)

L'ÉLECTION présidentielle constituant depuis trente ans le rendez-vous majeur de la vie politique, l'ouverture d'un septennat est l'heureuse occasion de dresser un bilan et d'esquisser une perspective. *A fortiori* à un moment où chacun ressent l'effritement des certitudes politiques ancrées depuis le début des années 60.

Début 1981, la France, alourdie dans sa démarche économique par le second choc pétrolier, ne croyait pas vraiment à l'alternance. Le pouvoir d'achat avait continué de progresser depuis 1973, situation unique dans le monde occidental, sans que chacun ait conscience que la crise, ailleurs payée comptant par les particuliers et la consommation, l'avait été chez nous par les entreprises, sur le dos de la recherche et de l'investissement, c'est-à-dire au détriment des générations futures. Malgré l'usure de près d'un quart de siècle d'exercice ininterrompu du pouvoir, la droite aurait sans doute encore gagné sans la guerre des chefs.

Cependant, avec le recul du temps, il convient sans doute de considérer que la victoire socialiste de 1981 a été bénéfique. D'abord parce que l'alternance est l'hygiène de la démocratie. Certes, jusqu'au printemps de 1983, on s'est interrogé avec anxiété sur le type de société vers lequel la gauche acheminait le pays. Fort heureusement, après plusieurs années d'errance, la *réalité a vacciné la chimère,* et depuis les choix économiques de Pâques 1983 et l'abandon, en 1984, de la guerre scolaire, il est apparu que l'orientation social-démocrate l'emportait sur le projet d'un socialisme de rupture qui aurait éloigné la France de l'économie de marché et l'aurait lancée dans une aventure angoissante. Plus récemment, la cohabitation a très utilement conforté par la privatisation des entreprises, hélas interrompue, ce que les socialistes avaient esquissé par la rupture de l'échelle mobile et la déréglementation du marché financier. Certes, il conviendrait de privatiser aussi les comportements. Ce n'est pas chose faite.

Dans ce contexte, le nouveau septennat s'ouvre sous un jour nouveau. Pour la première fois depuis la naissance de la Vᵉ République, les conditions sont peut-être réunies pour que le pays puisse échapper à la logique d'un affrontement permanent et coûteux entre deux blocs antagonistes. Le réalisme a renvoyé dos à dos les fantasmes stériles du socialisme et du libéralisme. Le corps social aspire enfin à être gouverné raisonnablement, c'est-à-dire au centre. La classe politique et l'opinion ont pris conscience de l'exiguïté des marges de choix. Si l'ouverture n'est encore qu'un timide essai, suspendu par la dissolution, à tout le moins recommence-t-on à se parler d'un bord à l'autre. La « transformation de l'essai » passe cependant, sans doute, par une réflexion et peut-être une action sur nos mécanismes institutionnels.

Le président de la République, tout d'abord, « clé de voûte » de nos institutions. On comprend fort bien que le général de Gaulle ait souhaité que ses successeurs tirent du suffrage universel l'autorité et la stature *que* l'histoire lui avait conférées. Ce mode d'élection, conjugué avec l'omnipotence progressivement prise, au-delà des textes, par le président, constitue l'élément essentiel de la coupure du pays en deux, et donc de la logique de l'affrontement. Sans doute cette élection au suffrage universel direct est-elle encore irréversible, l'opinion n'étant pas prête à renoncer à cette « conquête de la démocratie ». A tout le moins faut-il montrer les effets pervers d'un système béni par tout le monde, effets amplifiés par l'explosion médiatique et le culte de la personnalité et mal dissimulés par l'ambivalence de la position du président, chez qui le « président de tous les Français » n'occulte jamais complètement le chef de file de l'un des blocs.

La guillotine de l'article 49-3

L'effacement progressif du rôle du Parlement contribue au déséquilibre des pouvoirs. La prééminence et la stabilité nécessaires de l'exécutif n'impliquent pourtant en rien cette mise en tutelle du pouvoir législatif, dont la France offre le seul *exemple parmi les pays démocratiques,* sans pour autant que nous soyons mieux gouvernés que les autres.

Parmi les correctifs souhaitables, force est de songer à un usage plus *retenu de la guillotine de l'article* 49.3, à un recours moins systématique à la procédure d'urgence, à un certain élargissement des droits du Parlement à la fixation de l'ordre du jour de ses travaux, sans que tout cela nous ramène au régime d'assemblée.

Au-delà, c'est le mode d'élection des députés lui-même, avec les effets centrifuges du scrutin uninominal d'arrondissement à deux tours, qui constitue un facteur décisif de manichéisme. Il place en effet les modérés des deux camps, dans un grand nombre de circonscriptions, en situation d'otages des extrémistes, communistes d'un côté, Front national de l'autre. On ne comprendra jamais que les vrais centristes aient prêté la main au retour à ce mode de scrutin, dont l'expérience la plus récente a prouvé au surplus que, contrairement à la légende, il ne facilite pas nécessairement la constitution d'une majorité. Il est vrai qu'aucun mode de scrutin n'est exempt d'inconvénients, et que la proportionnelle intégrale offre aux extrémismes des tribunes inutiles.

Sans oser aller jusqu'à recommander le retour aux « apparentements », qui demeurent à tort affublés de tous les péchés, il n'est pas excessif de penser que les effets mécaniques du mode de scrutin actuel *bloqueraient durablement,* si celui-ci était maintenu, le souhait de l'opinion de voir cesser un affrontement ressenti par elle comme tout à fait désuet. Entre les inconvénients d'un système majoritaire dont le maintien entraînerait le retour à la bipolarisation et ceux d'une représentation proportionnelle intégrale, il convient donc de mettre en œuvre un mode de scrutin mixte équilibré. Il existe à cet égard de nombreux modèles dont on pourrait utilement s'inspirer.

Dans ce débat, la parole et l'initiative appartiennent aux vrais centristes, et jamais depuis trente ans les circonstances ne leur ont été aussi favorables. *Le centre fait recette. Les socialistes* tendent à gouverner au centre. Les projets du gouvernement, notamment en ce qui concerne le revenu minimum d'insertion et l'impôt de solidarité, ne sont pas inacceptables pour le centre, à condition que la taxation de l'épargne se rapproche ici de ce qu'elle est chez nos partenaires européens, et même si l'exonération des œuvres d'art et de l'outil de travail atténue le fondement moral de cette contribution.

Quant à la droite, elle cherche obstinément, à raison ou à tort, à occuper le terrain du centre. Dans ce contexte, le silence ou l'incertitude des vrais centristes seraient mal perçus. Le centre doit aujourd'hui affirmer son expression de manière autonome, non seulement au Parlement, comme il a commencé de le faire, mais aussi au niveau d'une formation politique indépendante, dont le succès dans l'opinion est aujourd'hui assuré. Il doit aussi proposer activement les aménagements des lois électorales, législative et peut-être municipale, qui lui permettraient enfin d'être lui-même au niveau de ses élus.

(*) *Membre fondateur du Centre démocrate et du Centre démocratie et progrès.*



Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL le Monde

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

HAITI : après la vague de terreur

Le pouvoir et l'opposition multiplient les appels au calme

PORT-AU-PRINCE
correspondance

« La conjoncture est trop fragile et les enjeux trop importants pour que nous puissions nous permettre de commettre des erreurs. » M. Paul Evan, responsable du Comité d'unité démocratique (KID), vaste rassemblement d'associations de quartier, résume les raisons qui l'ont conduit à reporter la manifestation qui devait avoir lieu, jeudi, devant l'église Saint-Jean-Bosco, au bas de Port-au-Prince, *« pour appuyer le mouvement des sergents »*. Ce journaliste de trente-deux ans, surnommé « Compère plume », est sorti de la clandestinité avec éclat : c'est le premier responsable politique officiellement reconnu par le général-président Prosper Avril et son acolyte, le sergent Joseph Heubreux, qui dirigent le pays depuis le coup d'Etat militaire du 17 septembre.

Alors que la population est encore sous le coup de la vague de terreur qui avait marqué ces dernières semaines, le nouveau chef de l'Etat s'efforce d'endiguer la contestation qui déferle dans l'armée, les administrations et les entreprises publiques. Aidé par l'ensemble des formations politiques qui multiplient les appels au calme dans l'espoir de voir renaître le processus démocratique, le général Avril a mis fin aux pillages qui se multipliaient dans la foulée des « déchoukages » (lynchages) des partisans de l'ancien régime.

Des risques de dérapage

Un ferme communiqué publié dans la nuit de mercredi à jeudi, enjoignant aux forces armées d'arrêter *« toute personne s'adonnant à des actes de brigandage et de pillage »* et suivi de plusieurs opérations militaires contre des bandes de pillards, a rassuré les beaux quartiers de Pétionville. A la troupe qui continue de limoger des officiers accusés d'avoir exercé de mauvais traitements, d'être *« méchants »*, *« corrompus »*, *« duvaliéristes »* ou *« namphystes »*, le général-président a fait d'importantes concessions. L'état-major a annoncé, jeudi, la mise à la retraite de vingt-neuf officiers supérieurs, qui, pour la plupart, avaient déjà été limogés par les soldats et les sous-officiers.

« C'est un mouvement très sain et très positif qui permet la promotion de jeunes officiers, mieux formés, plus proches de la base et non corrompus », commente un diplomate occidental. A l'ambassade de France, on se félicite de voir le colonel Georges Valtin promu chef de la police. Formé à l'école de gendarmerie de Melun, ce jeune officier (trente-huit ans) aura la lourde responsabilité de réaliser la séparation de la police et de l'armée.

Le retour au calme est favorisé par la prudence des organisations politiques et syndicales. *« Si nous n'avons pas appelé le peuple à manifester dès lundi devant la mairie de Port-au-Prince, c'est pour ne pas jeter de l'huile sur le feu »*, explique Mats Bourjolly, le numéro deux du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH). *« Mais nous avons appelé à la formation de brigades d'appui au mouvement des militaires »*, ajoute ce militant formé en France, tandis que *l'Internationale* grésille en créole à travers deux haut-parleurs installés dans la rue.

Non loin de là, le local de la Confédération autonome des travailleurs haïtiens (CATH) est en effervescence. *« On vient nous voir de partout pour constituer de nouveaux syndicats »*, dit Armand Pierre, le trésorier de la centrale la plus influente dans le pays. *« Toutes les autorités basculent, c'est une occasion à ne pas manquer »*, ajoute-t-il.

Même le pasteur Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien haïtien (PDCH-populiste), qui avait condamné le coup d'Etat, a changé d'avis après avoir été invité au Palais national. Mais les risques de dérapage demeurent. Le « mouvement des sergents » est une première inconnue : visiblement peu préparés, les sous-officiers peuvent être manipulés. Face au fin stratège qu'est Prosper Avril, le sergent Heubreux risque d'être dépassé et même, dit-on, contesté par sa base, que courtise tout ce que le pays compte d'organisations progressistes.

Le sort du Père Jean-Bertrand Aristide pourrait aussi avoir de lourdes conséquences. Très affecté par le massacre du 11 septembre dans l'église Saint-Jean-Bosco, le père salésien est toujours soigneusement enfermé *« sous la protection de l'Eglise »*. Dans une lettre qu'il a reçue au début de la semaine, les autorités provinciales de sa congrégation le somment de partir pour le Canada, sous peine de devoir abandonner l'ordre des salésiens. Un exil qui ne manquerait pas de déclencher la colère des jeunes des bidonvilles chez qui il est très populaire.

JEAN-MICHEL CAROIT.

SALVADOR : dix paysans tués près de la capitale

L'armée reprend ses exécutions collectives

La tension s'accroît au Salvador depuis une quinzaine de jours. La guérilla a détruit, jeudi 22 septembre, un centre de communication de l'armée, près de Corinto (département de Morazan), tuant quatorze soldats et un lieutenant. La semaine dernière, les guérilleros avaient infligé de lourdes pertes à l'armée en attaquant la base d'El-Paraiso (département de Chalatenango), une des plus importantes du pays. L'agitation urbaine a également repris avec les manifestations violentes organisées la semaine dernière dans la capitale par les organisations de gauche. La guérilla avait décrété jusqu'à mercredi un boycottage de trois jours des transports en commun à l'échelle du pays. Tous ces événements surviennent au moment où l'état de santé du président Napoleon Duarte, qui souffre d'un cancer de l'estomac et du foie, se dégrade chaque jour un peu plus.

SAN-SEBASTIAN
de notre correspondant
en Amérique centrale

Après une parenthèse de plusieurs années, l'armée salvadorienne a renoué avec les exécutions collectives en massacrant, mercredi 21 septembre, dix paysans, près du village de San-Sebastian, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de San-Salvador. Les cadavres de sept hommes et trois femmes âgés de vingt à soixante ans sont allongés dans l'herbe près d'une chapelle, à plusieurs kilomètres du village. Tous sont en civil, habillés pauvrement comme des paysans qui se préparaient à partir aux champs.

Encore sous l'effet du choc, Rosa Emilia Rivas, trente-sept ans, raconte comment elle a échappé de justesse à la mort : *« Les militaires sont arrivés en grand nombre un peu avant 6 heures du matin. Ils faisaient partie du bataillon Jiboa, c'était écrit sur leurs casquettes. Ils nous ont emmenés — une quarantaine de personnes en tout, dont dix enfants — jusqu'à l'école pour, disaient-ils, nous faire un petit discours sur la situation dans la région. Ils nous ont accusés de collaborer avec la guérilla. Ils m'ont bandé les yeux et m'ont fait sortir de l'école pour m'interroger. J'ai reconnu qu'il m'arrivait de donner de la nourriture aux muchachos quand ils m'en demandaient. Mais je suis seule avec cinq enfants — mon mari vit aux Etats-Unis — et je ne peux pas refuser. »*

L'armée a finalement épargné Rosa Emilia Rivas, et l'a enfermée de nouveau dans l'école avec les trente rescapés. Les militaires ont emmené les dix autres paysans, et les ont exécutés à moins de 1 kilomètre de l'école. Les dix-sept familles de ce petit hameau situé dans les collines verdoyantes du département de San-Vicente avaient dû abandonner leurs maisons il y a huit ans à cause des combats. Ils étaient revenus trois ans plus tard, et la vie avait repris normalement, chacun cultivant son maïs et ses haricots noirs. La guérilla passait à l'occasion, comme elle le fait sur une grande partie du territoire, mais l'armée était davantage présente.

La peur des militaires

« Avant, on faisait confiance à l'armée, raconte une paysanne dont le mari fait partie des victimes. *Aujourd'hui, on a peur que les militaires reviennent ici pour en finir avec nous. Mais nous allons rester. Nous n'avons pas le choix : il faut sauver les récoltes. »* Stoïque, une femme d'une soixantaine d'années, Angela Sibrian, prépare la sépulture de son mari et de ses deux enfants âgés d'environ trente ans. Ils seront enterrés tels quels dans le champ de maïs.

En guise d'explication, le bureau de relations publiques de l'armée a publié, jeudi, un communiqué qui mérite d'être cité textuellement : *« Le bataillon Jiboa de la 5e brigade d'infanterie de San-Vicente*, dit ce communiqué, *a surpris un groupe d'extrémistes qui se déplaçaient près de San-Sebastian, tuant dix combattants du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN). Les soldats ont récupéré deux fusils M 16, six chargeurs, trois cents cartouches, cinq mines antipersonnel et deux sacs à dos. »*

Il est curieux que l'armée n'ait pu récupérer que deux fusils, si elle a tué dix « extrémistes » au cours d'une embuscade. De crainte sans doute que sa version ne soit pas assez crédible, le bataillon Jiboa avait pris la peine de répartir autour des cadavres des tracts du FMLN et de laisser sur place une grande banderole proclamant : *« Nous jurons de vaincre pour parvenir à une véritable indépendance. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

Vers une médiation dans le conflit sur la pêche

Le gouvernement canadien est disposé à accepter une « médiation à caractère non obligatoire » pour régler son différend avec Paris sur les quotas de pêche à accorder aux pêcheurs français dans la zone dite « 3Ps », située au large de Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon. Les trois ministres intéressés par ce problème ont néanmoins fixé des limites étroites aux pouvoirs qu'ils estiment devoir être accordés au médiateur que choisiraient les deux parties. La France avait récemment mis Ottawa en demeure de régler au plus vite cette dispute. Un accord pour une solution par des négociations bilatérales avait été conclu le 30 avril ; mais son application avait d'abord, en mai, été suspendue par le Canada après l'arraisonnement d'un des chalutiers, puis rompue par la France, le 14 septembre, en raison de la mauvaise volonté alléguée de son vis-à-vis.

Ottawa entend que les prises des pêcheurs français, essentiellement de morues, soient largement réduites dans la zone « 3Ps », où les ressortissants des deux pays ont des « droits ancestraux ». Le gouvernement canadien suggère, dans son communiqué, de tenir séparées les négociations sur *l'autre différend* — en partie seulement corollaire — entre les deux pays : le tracé de leur frontière économique (entre l'archipel et la côte est). *« Si un accord est conclu au sujet des quotas, les bateaux français seront autorisés à les pêcher en attendant le règlement de la dispute sur la frontière maritime (...) au moyen d'un arbitrage international »*, conclut le communiqué d'Ottawa. — *(AFP.)*

Danemark

Les sociaux-démocrates contre le cumul de mandats des élus

M. Svend Auken a été réélu, le jeudi 22 septembre, président du Parti social-démocrate danois. Les sept cents délégués du congrès national ont aussi désigné leurs vingt candidats aux élections européennes de juin 1989. *Ce sont presque tous de jeunes militants*, encore inconnus du grand public, dont le chef de file sera une journaliste de vingt-sept ans, M[me] Kirsten-Jensen. Ce choix marque un désir de renouvellement de l'image du parti cantonné dans l'opposition depuis 1982.

Les sociaux-démocrates ont décidé que, désormais, les militants du parti *« pourraient exiger »* qu'un quota de 40 % de femmes soit appliqué sur les listes de candidats aux scrutins municipaux et départementaux (mais non aux législatives), ainsi que dans les diverses commissions et groupes de travail du mouvement.

La question du cumul des mandats électifs a donné lieu à de vives discussions. Il y a environ vingt ans, un congrès du parti avait voté un règlement qui interdisait à ses membres le cumul des mandats parlementaires avec celui de maire d'une grande ville ou de député à l'Assemblée européenne. Le comité central souhaitait revenir sur ce paragraphe. Mais la majorité des délégués présents s'y est violemment opposée, obligeant le bureau à retirer sa proposition. Bien plus, certains orateurs de la base ont exigé, *« pour que le pouvoir ne soit plus concentré toujours dans les mêmes mains »*, que le cumul d'un mandat municipal et d'un mandat départemental (situation assez courante jusqu'ici) soit dorénavant interdit. Et ils ont été suivis par une forte majorité des délégués. — *(Corresp.)*

Nicaragua

Le président Ortega annule sa visite à l'ONU

Managua a annoncé, le jeudi 22 septembre, que le président Daniel Ortega a annulé la visite qu'il devait faire aux Nations unies en raison du refus de Washington de fournir des visas à la majorité des membres de la délégation nicaraguayenne. Le département d'Etat conteste cette version, assurant que les demandes ont été présentées tardivement. De même source, on indique que trente des soixante visas demandés ont été fournis, dont ceux du chef de l'Etat, de sa famille et des représentants du ministère des affaires étrangères.

Le président (chypriote) de la commission des Nations unies sur les relations avec le pays hôte (américain) a annoncé une réunion, vendredi, de cette instance, suivie d'un éventuel recours à l'assemblée générale. Les demandes litigieuses ont été présentées le 13 septembre, pour une arrivée à New-York, le 23 (l'assemblée commence le 26) ; les autorisations ne seraient prêtes que le 4 octobre, date à laquelle le président Ortega envisageait.. son retour à Managua. — *(AFP, Reuter.)*

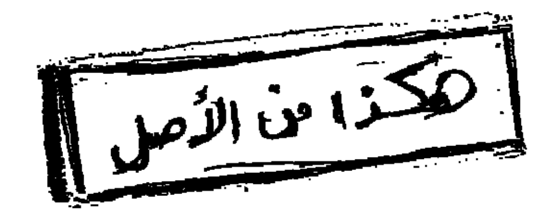
Yougoslavie

Nouvelle mobilisation serbe

Plus de 130 000 personnes ont manifesté le jeudi 22 septembre dans trois villes de Serbie, en dépit de l'interdiction des autorités, afin de soutenir la minorité serbe et monténégrine de la province autonome du Kosovo en lutte contre la majorité albanaise.

L'assassinat de quatre soldats du contingent, mitraillés par un Albanais, avait été à l'origine, l'année dernière, d'une flambée nationaliste serbe, mais le Kosovo est le théâtre de conflits inter-ethniques depuis de nombreuses années. Ces conflits ne semblent pas s'apaiser malgré la présence d'unités spéciales de la milice fédérale yougoslave qui ont été déployées, le 20 septembre dernier, dans vingt-deux villes du Kosovo.

A Pristina, la capitale du Kosovo, deux mille adolescents ont manifesté jeudi dans les rues enscandant *« Le Kosovo appartient à la Serbie »*, après avoir défilé dans les écoles pour réclamer le boycottage des cours. Ils dénoncent *« la peur et l'insécurité »* que font régner, selon eux, *« les nationalistes albanais »* de cette province autonome rattachée à la Serbie et peuplée aujourd'hui de près de 90 % d'Albanais. — *(AFP, AP.)*



Amériques

Les « valeurs » de George Bush

(Suite de la première page.)

Régulièrement, le passage du discours de M. Bush le plus applaudi est celui où il rappelle qu'il est favorable à la peine de mort pour certains crimes particulièrement graves – alors que M. Dukakis s'y oppose. Autre refrain : il veut des juges *« qui s'intéressent plus au sort des victimes qu'à celui des criminels »*.

Et puis il y a, bien sûr, le cheval de bataille du candidat, le « serment d'allégeance » (au drapeau, à la nation américaine, à la liberté, etc.) : M. Dukakis ayant, en tant que gouverneur, opposé son veto à un vote du Sénat du Massachusetts imposant aux enseignants de faire réciter tous les jours ce serment aux enfants des écoles, M. Bush a usé et abusé de l'affaire pour tenter d'incarner, face à son rival, les vertus du patriotisme.

Autre « point fort », avec applaudissements garantis - dans l'Ouest, *mais aussi dans les petites villes de* l'Amérique profonde : la vente des armes à feu. M. Dukakis a eu l'imprudence de faire savoir qu'il était favorable au controle de ces ventes - avant de faire retraite sur des positions plus ambiguës. M. Bush, lui, ne se prive pas de proclamer haut et fort qu'il est opposé au gun control.

Autant d'éléments d'un discours qu'on pourrait décrire comme typiquement « réactionnaire », si les mots *avaient ici le même sens qu'en* France (en fait, c'est M. Bush qui accuse ses adversaires d'être des « réactionnaires » en matière économique), ou du moins, un discours caractéristique d'une droite musclée solidement installée au coeur du Parti républicain.

Les choses, pourtant, ne sont pas tout à fait aussi simples. D'abord parce que ces thèmes, y compris l'opposition farouche au « gun control », sont profondément populaires en Amérique, et pas seulement là où les « bons citoyens » peuvent se sentir menacés. A Finlay, tranquille bourgade de l'Ohio, où M. Bush est venu participer à la « fête du drapeau », une jeune femme aux yeux clairs, venue avec son bébé, explique fièrement qu'elle a *« plein d'armes »* à la maison et s'indigne d'une proposition de loi visant à imposer un délai de sept jours avant l'achat d'une arme. Qu'elle se rassure, la proposition, pourtant appuyée par d'éminentes personnalités et une campagne d'opinion sans précédent, a été entre-temps repoussée à une écrasante majorité par la Chambre, dominée par les démocrates.

Le doux George

Certes, la redoutable puissance de la National Rifle Association, le lobby des armuriers, grand pourvoyeur de fonds électoraux, explique très largement ce résultat. Mais aussi l'instinct politique des congressistes, particulièrement affuté en année d'élections. A la mi-août, alors que M. Dukakis passait encore pour le grand favori, un sénateur républicain affirmait avec la plus sereine conviction qu'il était parfaitement inimaginable qu'un candidat partisan du contrôle des armes à feu puisse être élu président.

En fait, en insistant ainsi sur ce qu'il est convenu d'appeler les « valeurs » traditionnelles – la lutte contre le crime, la patrie, la famille, – M. Bush déborde largement son électorat naturel. Dans telle aciérie de Columbus, une employée noire explique qu'elle votera démocrate – comme la grosse majorité des travailleurs syndiqués de l'entreprise. Mais le petit discours du candidat républicain lui a beaucoup plus, *« en particulier ce qu'il a dit sur le serment d'allégeance »*.

Même réaction, beaucoup moins paradoxale qu'on ne pourrait le croire, chez les hispaniques ou les asiatiques, auxquels M. Bush s'adresse en Californie. Ces gens-là, explique un responsable républicain, sont attachés aux « valeurs », et le candidat du Grand Old Party leur en sert à profusion. Et c'est en insistant sur ces thèmes – en plus de celui de la prospérité retrouvée – que M. Bush compte pour convaincre une fraction essentielle de l'électorat : les démocrates « reaganiens », ceux qui ont voté pour l'actuel président lors des deux dernières élections.

M. Dukakis, qui chasse sur les mêmes terres, se défend en exaltant à *son* tour, à chaque instant, les vertus familiales, en visitant des commissariats de Californie ou en s'assurant qu'il y a toujours un ou plusieurs drapeaux dans le champ des caméras, dès qu'il prend la parole. Mais, en ce domaine, M. Bush a pris un avantage qu'il sera bien difficile de lui ravir.

Tout cela est sans doute de l'excellente politique - les sondages en témoignent, qui continuent à donner au candidat républicain un avantage de quelques points. Mais M. Bush peut-il en rester là, lui qui a commencé son discours d'investiture, à La Nouvelle-Orléans, en annonçant qu'il voulait *« une Amérique plus douce »* ? Au-delà de ce martèlement de valeurs « simples », cet homme qui est toujours passé pour un modéré a-t-il autre chose à dire ? A vrai dire, on connaît la réponse, on sait que M. Bush est un personnage plus complexe que l'image qu'il donne de lui à ce stade de la campagne. A bien l'écouter marteler ses « valeurs » simples, on perçoit parfois d'autres échos, un petit air de flûte derrière des roulements *de tambour*.

Ecoutons-le un soir à San-Francisco, devant un auditoire de républicains nantis, venus participer à un dîner de soutien à 1 000 dollars le couvert : *« Que dira-t-on de nous, les Américains de la fin du vingtième siècle ? Que nous étions gras et heureux ? (...) Quel est le but ultime de la croissance économique ? Seulement d'être riche ? Quelle ambition creuse ! Y a-t-il vraiment une satisfaction quelconque à être le pays le plus gras ? »*

C'est la fin d'une longue journée, l'heure des journaux télévisés est passée depuis longtemps, la presse fatiguée ou absente. Mais c'est ce soir-là que, de l'avis général, M. Bush donne son meilleur discours de la semaine, tant par le contenu que par la conviction, l'émotion avec laquelle il est prononcé. Il en appelle aux *« meilleurs anges de notre nature »* (humaine), il veut un pays qui soit *« idéaliste et heureux »*, un pays où *« on aide les citoyens qui en ont besoin »*. Et d'enchaîner sur un thème dejà esquissé dans son discours de La Nouvelle-Orléans, mais passé à l'époque à peu près inaperçu : les enfants du centre des villes qui vivent *« dans la violence et l'horreur »*. (Il s'agit des quartiers déshérités, essentiellement noirs, qu'on retrouve dans toutes les grandes villes des Etats-Unis, dont les habitants plus aisés fuient vers les faubourgs). *« A mesure que je deviens vieux, je me trouve presque hanté par la vie que vivent ces enfants (...) Qu'adviendra-t-il d'eux ? La réponse nous appartient. »*

En bon républicain, M. Bush poursuit en expliquant que la réponse doit venir essentiellement d'actes de générosité et d'attention individuelles, et que l'Etat ne peut résoudre le problème, comme l'ont prouvé les tentatives du passé. Mais il s'engage tout de même à agir, en tant que président, *« pour persuader gentiment »* les Américains de faire quelque chose. Certes, on peut ranger tout cela au chapitre des bonnes intentions, ou des bonnes oeuvres. Mais il n'empêche que ce discours tranchait furieusement avec ceux qu'on avait entendus tout au long de la journée dans la bouche du même homme.

Des préoccupations sociales

Pour l'instant, ce George Bush-là est encore peu apparu devant le grand public, préférant apparemment aborder ce type de sujet devant des auditoires éclairés (et acquis) plutôt que devant des foules plus populaires. Ainsi, quand il évoque *« une nouvelle vision d'une Amérique meilleure »*, quand il veut étendre les bénéfices de la croissance *« à ceux qui n'en ont pas encore profité »*, il le fait devant l'Executive Club de Chicago – aréopage des responsables économiques de la ville.

Selon son entourage, ce type de propos correspond *« aux convictions profondes de George Bush »*. Mais force est de constater qu'ils n'occupent encore qu'une place très secondaire dans sa campagne. Est-ce parce que, comme l'explique un assistant, il s'agit d'abord, en insistant sur les *« valeurs »* et un discours clairement conservateur, de « consolider ses bases », avant de songer, plus tard, c'est-à-dire en octobre, à atteindre d'autres secteurs de l'opinion ?

En fait, en laissant apparaître ses préoccupations sociales, son désir de mieux faire, de s'intéresser un peu plus aux laissés-pour-compte de huit ans de reaganisme, M. Bush court un certain risque politique. Une partie de sa « clientèle » traditionnelle pourrait s'inquiéter pour son portefeuille (*même si M. Bush jure à chaque instant* qu'il n'augmentera pas les impôts).

D'un autre côté, ses gentilles attentions de patricien au coeur sensible ont toutes chances de lui attirer des sarcasmes. Une assistante de M. Dukakis a donné l'exemple en assurant que, dans l'esprit du candidat républicain, un homme de condition modeste est *« un homme qui a du mal à s'acheter un yacht de dimensions modestes »*. Il reste six semaines de campagne, et M. Bush, faux dur dans son apparence actuelle, a encore le temps de changer de visage ou de masque. A moins que, semblable en cela à son adversaire, il n'estime préférable d'offrir de lui-même une image brouillée.

JAN KRAUZE.



Afrique

Le voyage de M. Perez de Cuellar en Afrique du Sud

Pretoria a demandé à l'ONU des garanties de neutralité dans le processus engagé en Namibie

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Comme l'a souligné M. « Pik » Botha, *ministre des affaires étrangères*, au cours d'un toast en l'honneur de M. Javier Perez de Cuellar, les Nations unies n'ont jamais bénéficié d'une image favorable en Afrique du Sud. L'Organisation a très souvent été traînée dans la boue. Pretoria ne tenait aucun compte des résolutions et autres condamnations du Conseil de sécurité. La visite de son secrétaire général, à l'invitation du président Botha, a, comme par enchantement, renversé la vapeur.

Certes, le pouvoir se méfie encore de *« ce machin »*, comme l'avait qualifié le général de Gaulle, mais M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a rendu un hommage très appuyé à ce courtier de la paix qui, cinq ans après son premier déplacement infructueux en août 1983, tente à nouveau de sortir le dossier namibien de l'ornière.

La première journée du secrétaire général de l'ONU en Afrique du Sud s'est placée sous le signe de l'optimisme. *« Nous n'avons jamais été aussi près d'une solution »*, a répondu M. Perez de Cuellar aux propos *eux-mêmes* encourageants de M. Botha. Restait à attendre le résultat des entretiens avec le président, vendredi, pour savoir si cette visite allait permettre d'aboutir à des résultats concrets et à son principal objectif : la mise en application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie prévue pour le 1er novembre, selon le protocole signé à Genève au début du mois d'août.

Des progrès ont, au dire de MM. Botha et Perez de Cuellar, été accomplis, mais il reste des points pratiques à régler, quant aux détails techniques sur la façon dont sera mise en œuvre cette résolution adoptée il y a presque dix ans, le 29 septembre 1978. Comme l'a indiqué M. Botha, *« il faut la sortir de l'étagère et la dépoussiérer »*. M. Perez de Cuellar pense, pour sa part, que *« c'est encore une enfant et qu'elle est toujours jeune et valide »*.

L'Afrique du Sud est en tout cas favorable à la mise en application de ce texte, qui prévoit les différentes étapes du processus d'indépendance de la Namibie, administrée par elle depuis 1915 et qui a souvent été qualifiée de *« cinquième province »*. Les autorités de Pretoria parlent encore plus souvent de *« Sud-Ouest africain »* que de Namibie. Depuis 1966, elles se sont constamment opposées aux injonctions des Nations *unies* et de la communauté internationale visant à faire accéder à l'indépendance ce territoire, la dernière colonie d'Afrique.

Aujourd'hui Pretoria semble prêt à se séparer de ce pays grand comme la France et l'Italie réunies *si le contingent cubain* stationné en Angola se retire et ne représente plus aux yeux du gouvernement une menace sur le déroulement d'élections *« libres et équitables »* qui, en principe, devraient se dérouler à partir du 1er juin de l'an prochain, en application du protocole de Genève.

L'ONU n'a pas de mandat pour négocier le départ du corps expéditionnaire cubain, qui a toujours été le principal obstacle. Cette question fait l'objet de pourparlers qui reprendront, le lundi 26 septembre, à Brazzaville, capitale du Congo. Les entretiens de M. Perez de Cuellar portent essentiellement sur les modalités de mise en œuvre de la résolution 435 et visent à rassurer Pretoria quant à l'impartialité du *rôle de l'ONU. Cette neutralité* est contestée par Pretoria depuis que le mouvement de libération, la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) s'était vu attribuer, en 1973, la qualification de *« représentante authentique du peuple namibien »*.

Le secrétaire général a donné des garanties en ce sens à ses interlocuteurs, assurant que toutes les formations politiques seraient traitées sur le même pied, sans aucun favoritisme même s'il est à craindre pour les Sud-Africains que l'organisation de Sam Nujoma ne sorte victorieuse du scrutin. Ce qui n'est pas du goût des militaires. Le général *Magnus Malan, ministre de la* défense, déclarait encore à la fin du mois d'août dernier que *« le drapeau rouge ne flotterait jamais sur Windhoek »*.

Questions financières

Autres préoccupations de Pretoria : le financement de la mise en œuvre de la résolution 435, estimé au bas mot à 700 millions de dollars, et enfin la viabilité après l'indépendance du pays, dont le budget est alimenté pratiquement pour moitié par l'Afrique du Sud. Ce dernier aspect a été au centre des discussions entre le secrétaire général et les membres du gouvernement intérimaire namibien mis en place par Pretoria en juin 1985, d'une part, et les dirigeants des différentes formations politiques du territoire, d'autre part, qui se sont rendus à Pretoria jeudi.

M. Perez de Cuellar a indiqué que ceux-ci étaient favorables à la résolution 435 et *« pleins d'espérance et d'optimisme »*. Le président actuel du gouvernement intérim maire, M. Dirk Mudge, a précisé néanmoins qu'il était en faveur d'une conférence préalable de tous les partis politiques, y compris la SWAPO.

Il semble donc qu'il y ait un consensus et une compréhension mutuelle, même si tous les problèmes ne sont pas encore réglés. *« Une réunion utile »*, a souligné le secrétaire général de l'ONU, qui s'est déclaré *« satisfait »* de la volonté du gouvernement d' *« accélérer le processus de paix dans la région »*.

M. Perez de Cuellar espérait quitter l'Afrique du Sud vendredi après-midi pour Luanda, la capitale angolaise, avec *« des résultats concrets »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Luanda affirme avoir repris plusieurs localités stratégiques à l'UNITA.** – Le ministre angolais de la défense, le général Pedro Maria Tonha, a indiqué le mercredi 21 septembre que les FAPLA avaient repris récemment les localités de Sautar, Cangumbe, Luendo, Munhango et Cangonga. Cette reconquête *« était devenu urgente »* dans la mesure où il y avait eu une infiltration de l'UNITA vers le centre et l'est du pays lors des *« grands combats »* livrés autour de Cuito-Cuanavale (Sud-Est), a affirmé le *ministre*. La *reprise de Munhango* (village où est né le leader de l'UNITA, M. Jonas Savimbi) a été *« un coup terrible »* pour l'UNITA, selon le ministre, qui a souligné également l'importance stratégique de cette localité située près du chemin de fer de Benguela. – *(AFP.)*

La Libye a remis des prisonniers tchadiens à des représentants de l'OUA

La Libye a procédé, jeudi 22 septembre à Tripoli, au cours d'une cérémonie officielle, à la remise aux représentants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'un groupe de dix prisonniers de guerre tchadiens devant les journalistes, *dont l'envoyé spécial* de l'AFP.

Deux cent quatre autres prisonniers de guerre tchadiens, qui devaient être remis ultérieurement jeudi aux *représentants* de l'organisation panafricaine assistaient à la cérémonie, dans un collège technico-militaire de Tripoli. Plusieurs diplomates en poste à Tripoli étaient présents, mais, a-t-on noté, aucun représentant de la France. Soixante-cinq prisonniers absents de la salle devaient être libérés le même jour.

Le chef de la délégation de l'OUA, M. Mamadou Bah, directeur du département politique de l'organisation, a souligné devant les journalistes *que le nombre des prisonniers* de guerre libérés *« est supposé être trois cent cinquante-cinq, conformément à la liste communiquée au secrétaire général de l'OUA lors de sa dernière visite officielle à Tripoli »*. Le colonel Kadhafi avait annoncé au sommet de l'OUA, en mai dernier, sa décision de reconnaître le gouvernement de M. Hissène Habré et d'établir des relations *« de bon voisinage »* avec le régime de N'Djamena.

L'ambassadeur du Tchad à Paris, M. Allam-Mi, a déclaré jeudi : *« C'est un geste que l'OUA attendait depuis son dernier sommet* [fin mai 1988]. *Nous nous réjouissons évidemment pour nos compatriotes libérés, mais n'en exagérons pas la portée, car, sur la liste des prisonniers qui nous a été remise, nous n'avons identifié qu'une trentaine de Tchadiens.* (...) *En outre, nous estimons que ce fameux geste, qualifié de cadeau à l'Afrique par Kadhafi, ne saurait constituer une monnaie d'échange avec les prisonniers de guerre libyens dont le sort, nous semble-t-il, devrait s'inscrire dans le cadre du règlement global du différend Tchad-Libye. »*

MAURITANIE

Plusieurs opposants seraient décédés dans la «prison-mouroir» de Walata

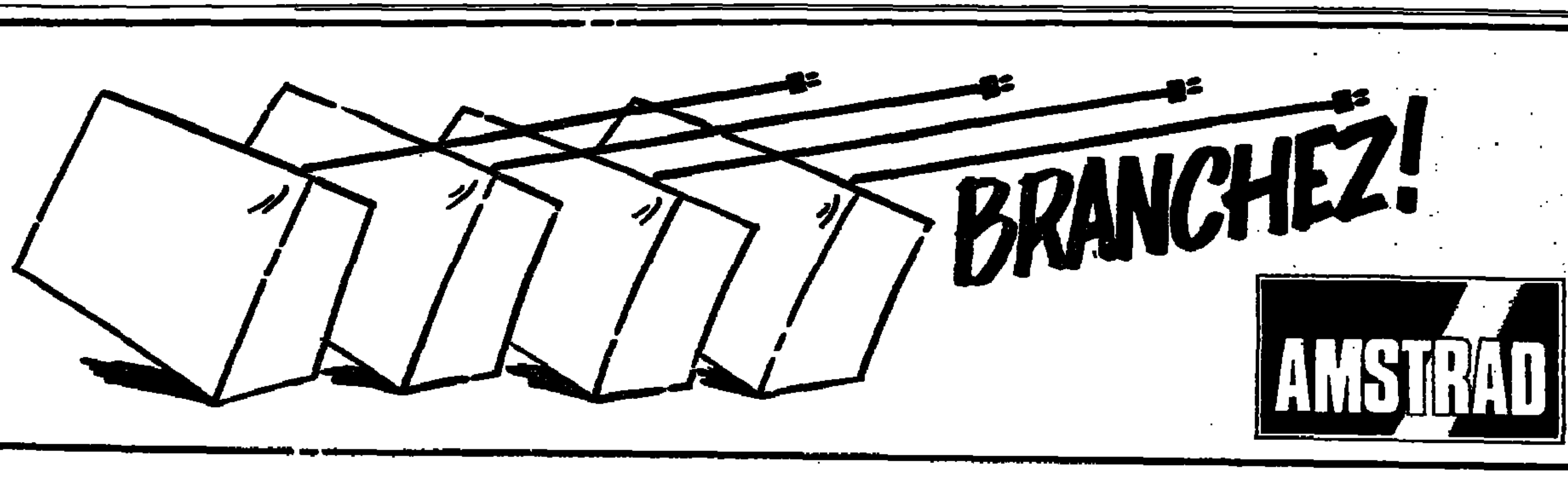
Dakar. – Plusieurs détenus négro-mauritaniens – condamnés au mois d'octobre dernier à des peines de plusieurs années d'emprisonnement pour participation à un complot contre le gouvernement – seraient décédés ces jours derniers, apprend-on de diverses sources concordantes à Dakar.

Située au sud-est du pays, la prison de Walata, véritable mouroir, selon certains, surpeuplée de l'avis général, utilise les infrastructures – *jamais rénovées – d'un ancien* fortin militaire français datant du début du siècle. Les conditions de détention y seraient impitoyables.

Les prisonniers seraient à peine nourris, soumis à des conditions climatiques extrêmes, notamment en cette période de pluies abondantes, et seraient aux fers l'essentiel du temps pour pallier l'insuffisance en nombre des gardiens.

Les Forces de libération africaines de Mauritanie (FLAM, principal animateur clandestin de la lutte des Négro-Mauritaniens contre ceux qu'ils qualifient d' *« oppresseurs blancs »*, les Beydane arabisants actuellement au pouvoir) avaient, pour leur part, annoncé le 1er septembre le décès de six de ces détenus. Plusieurs sources avaient fait état la semaine dernière à Nouakchott du départ d'une mission gouvernementale, dirigée par un officier supérieur de la garde nationale pour Walata, afin d'y enquêter sur les conditions d'incarcération des détenus.

La dénonciation des conditions de détention en Mauritanie n'est pas toujours le fait d'opposants politiques, mais parfois de Mauritaniens animés d'un sentiment humanitaire. Ainsi ce serait un nouvel arrivé dans le corps des officiers de la prison de Walata qui aurait constaté le très mauvais état de santé de l'écrivain Tene Youssouph Guèye quelques jours avant sa mort et qui aurait pris sur lui – en l'absence de *toute* liaison téléphonique ou radio avec la capitale – de le faire transférer à l'hôpital de Néma, à une centaine de kilomètres au sud de Walata, où l'écrivain, arrivé trop tard pour être soigné, serait décédé. – *(AFP.)*



Proche-Orient

Deux gouvernements rivaux à Beyrouth

Le Liban, sans président, est au bord de l'éclatement

(Suite de la première page.)

Tous les musulmans consultés jeudi ont refusé de participer à un gouvernement transitoire, que les chefs religieux des communautés sunnite, druze et chiite avaient encore dénoncé dans un communiqué commun, jeudi soir, comme *« illégal, ne tenant pas compte des droits des musulmans et de leurs aspirations, et consacrant la partition du Liban »*. Ces dignitaires religieux avaient appelé *« les Libanais, et les musulmans en particulier, à refuser toute participation à un gouvernement transitoire »*.

A peine annoncée, la composition de ce cabinet, formé de trois officiers chrétiens (un maronite, un grec-catholique, un grec-orthodoxe) et de trois officiers musulmans (un sunnite, un druze et un chiite), ces trois derniers proclamaient leur refus d'y participer, affirmant en outre qu'ils n'avaient pas été consultés avant leur désignation.

La nomination du général Aoun apparaît, dans ce contexte, comme une ultime solution, dont on peut penser qu'elle a été plus ou moins imposée au chef de l'Etat, qui, dit-on, se serait beaucoup inquiété de la réunion de mercredi, alors qu'il était à Damas entre le chef de l'armée et celui de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea.

Avertissements répétés

Les avertissements répétés du général Aoun sur le fait que l'armée ne laisserait pas s'instaurer le vide constitutionnel pouvaient certes laisser entrevoir une telle issue, qui est devenue possible après l'alliance scellée avec les FL. Dès dimanche dernier, les chefs des brigades chrétiennes, réunis autour du général Aoun à la suite de l'annonce de l'accord syro-américain sur la candidature de M. Mikhael Daher, accord refusé par l'armée, avaient fait savoir, d'une part, au patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, et, d'autre part, à M. Samir Geagea qu'ils ne toléreraient pas une solution imposée de l'extérieur, et qu'en cas de gouvernement transitoire ils souhaitaient la nomination à sa tête du général Aoun. M. Geagea s'était solidarisé avec cette démarche, et un premier contact téléphonique avait eu lieu entre le général Aoun et le chef de la milice chrétienne, brouillés depuis l'assassinat par les FL du général Kanaan (dans la banlieue chrétienne de Beyrouth en septembre 1986).

Quand on connaît l'inimitié profonde et réciproque qui règne entre le président Gemayel et le commandant en chef de l'armée, il est clair que la décision n'a pas dû être facile à prendre pour le chef de l'Etat. Il suffisait d'ailleurs de voir le sourire crispé de M. Gemayel prenant congé du général Aoun au palais présidentiel de Baabda pour constater que l'ambiance n'était pas à la fête.

Dans une brève déclaration, le général Aoun a tenu à préciser : *« Nous ne sommes pas venus pour gouverner militairement le Liban mais pour assurer la passation du pouvoir de manière saine. Nous appelons à l'élection, le plus vite possible, d'un président de la République. »* Le général a affirmé qu'appelé en consultation par le président Gemayel, après que celui-ci eut épuisé toute autre solution, il lui avait *« proposé de charger l'armée, élevée dans l'amour de la patrie et de la souveraineté nationale, de cette « responsabilité »*.

La formation de ce cabinet, réduit à trois membres après la démission des officiers musulmans, a été saluée par M. Geagea, qui a affirmé que le Liban *« avait un besoin urgent d'un gouvernement fort et capable de résister afin d'organiser l'élection du nouveau président. C'est un gouvernement d'indépendance »*. M. Dany Chamoun, chef du Parti national libéral, a qualifié ce cabinet de *« choix excellent »*, espérant que *« toutes les parties coopéreront avec le commandant en chef de l'armée pour sortir le pays de la crise »*.

Un « gouvernement mort-né »

On peut toutefois douter de cette coopération, le gouvernement du général Aoun ayant été immédiatement récusé par le camp musulman et les formations prosyriennes unanimes.

Le premier ministre par intérim, M. Salim Hoss, aujourd'hui considéré par la Syrie et ses alliés libanais comme le seul chef légal du gouvernement libanais, a pour sa part déclaré qu'il s'agissait d'un *« gouvernement mort-né »*. Le président du Parlement, M. Hussein Husseini, a affirmé que ce cabinet *« n'était pas légal et qu'il avait mis en garde contre une telle démarche, contraire aux traditions du pays »*. MM. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal, et Marwane Hamade, proche conseiller du chef druze Walid Joumblatt, ont tous les deux parlé de *« coup d'Etat militaire »*.

La formation d'un tel gouvernement prouve en tout cas, et malgré les propos optimistes tenus par le porte-parole de la présidence syrienne, qui avait jugé *« réussie et constructive »* la visite de M. Gemayel à Damas, l'échec du douzième sommet entre les présidents syrien et libanais.

C'est à 20 h 30, et dans une brève déclaration télévisée d'à peine cinq minutes, que le président Gemayel avait fait ses adieux aux Libanais.

« Je vais faire mes adieux en laissant la Constitution aux mains d'un gouvernement qui a dorénavant la responsabilité d'élire rapidement un nouveau président pour permettre le bon fonctionnement des institutions et le respect des règles démocratiques. » Une ambiguïté de langage sur la forme de ce cabinet qui témoigne qu'encore, à cette heure-là, le destion du Liban n'était pas joué. *« Voilà que je quitte le pouvoir, et le complot a empêché de surmonter les crises et les guerres. J'avais parié avec vous sur une paix libanaise qui nous libérerait de la peur de la disparition et des guerres étrangères qui ont violé notre terre. C'est la guerre qui a gagné et a été plus forte que la paix. Libanais, Libanaises, mon testament est que votre attachement à l'Etat soit aussi fort que votre attachement à la liberté et au droit, car vous n'avez pas d'alternative à l'Etat légal et à ses institutions »*, a conclu M. Amine Gemayel.

Sans président, mais doté de deux gouvernements qui vont dorénavant chercher la reconnaissance internationale, le Liban apparaissait vendredi plus déchiré que jamais. La légalité préservée pendant treize ans de guerre a, en un seul jour, volé en éclats.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le général Michel Aoun

Le général Michel Aoun, cinquante-trois ans, qui a été nommé premier ministre d'un gouvernement composé de militaires par décret présidentiel, est le deuxième commandant en chef de l'armée libanaise à accéder à cette fonction après le général Fouad Chehab en 1952.

Né à Haret-Hreik, dans la banlieue sud, désormais à population chiite, de Beyrouth, le général Aoun, chrétien maronite, a été à quarante-neuf ans, en juin 1984, le plus jeune officier à être nommé à la tête de l'armée au Liban. Arrivé à ce poste à une période critique pour l'armée, il se prononce fermement contre toutes les milices et affirme sa volonté de ne pas impliquer la « grande muette » dans des « manœuvres politiques stériles ». Il prône une armée forte et rejette la thèse d'un « Liban neutre qui tire sa force de sa faiblesse ».

Entré à l'Académie militaire à vingt ans, le général Aoun a servi au cours de sa carrière dans la plupart des régions libanaises et, pendant huit mois en 1983, sur le front de Souk-el-Gharb, au sud-est de Beyrouth, où de violents combats opposaient l'armée à la milice du chef druze Walid Joumblatt. Spécialiste de l'artillerie, il suit de nombreuses sessions à l'étranger, notamment en France — Ecole d'application de Châlons-sur-Marne et Ecole militaire supérieure de Paris, — et aux Etats-Unis, à Fort-Seale.

Trois dirigeants du mouvement chiite Amal tués dans un attentat

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La direction du mouvement chiite Amal au Liban sud a été quasiment décapitée jeudi 22 septembre par l'attentat qui a tué à Ouzai, sur la route côtière contrôlée par l'armée syrienne, à l'entrée sud de Beyrouth, Daoud Daoud, Mahmoud Faqih et Hassan Shayte. Pris en chasse par plusieurs voitures qui ont tiré deux roquettes anti-char et des rafales d'armes automatiques sur le véhicule qui les transportait, les trois hommes sont morts sur le coup ainsi qu'un passant. Un garde du corps a été grièvement blessé.

Cet attentat, le plus grave dont soit victime le mouvement Amal depuis l'explosion de Maarake au Liban sud en 1985, qui avait tué quatorze cadres, risque d'avoir de graves conséquences au Liban sud dont Daoud Daoud avait, au prix d'une main de fer, fait le fief presque incontesté du mouvement chiite, qui y revendiquait seul la responsabilité de la sécurité.

Homme très controversé, Daoud Daoud, que ses adversaires appelaient couramment « David David », l'accusant de collaboration avec l'Etat hébreu, avait, après le retrait de l'armée israélienne en 1985, lancé une chasse impitoyable contre tous les adversaires potentiels d'un pouvoir qu'il voulait exclusif.

Coup dur pour Nabih Berri

S'attaquant d'abord aux mouvements et aux partis de gauche, qui avaient été le fer de lance de la résistance anti-israélienne, puis aux camps palestiniens de Tyr, auxquels il livrera un siège sans merci, procédant en outre à de très nombreuses arrestations parmi les Palestiniens vivant au Liban sud, il déclencha, en avril dernier, une bataille contre les intégristes du Hezbollah, dont l'influence grandissante menaçait sa politique et son pouvoir. Ces combats internes ont toutefois abouti à l'affaiblissement de la lutte contre l'occupant israélien, dont Daoud Daoud exigeait d'être le seul maître.

Son retour, grâce à une médiation syrienne, dans le commandement d'Amal à Beyrouth — il était chef du comité exécutif du mouvement Amal — avait conforté M. Nabih Berri, alors en butte à de multiples dissidences. Il ne fait pas de doute que sa mort affectera particulièrement le chef d'Amal, qui devra rapidement combler le vide dans la seule région qu'il contrôle véritablement et qui constitue sa principale base politique et militaire.

La mort de Daoud Daoud va sans doute aussi ranimer le conflit latent entre Amal et le Hezbollah au Liban sud, ce dernier exigeant de retrouver sa place dans cette région à majorité chiite et frontalière d'Israël, à partir de laquelle la résistance islamique menait nombre de ses opérations.

Bien évidemment, c'est vers le Hezbollah que se tournent aujourd'hui tous les regards à Beyrouth. Rien, toutefois, ne permet d'accuser les intégristes pro-iraniens qui ont dénoncé, dans un communiqué *« ces pratiques criminelles et lâches en dépit de nos divergences politiques »*.

Les deux autres responsables tués avec Daoud Daoud étaient, eux aussi, des cadres importants du mouvement. La mort de Daoud Daoud a, en tout cas, provoqué un mouvement de panique au Liban sud, et la milice chiite a déployé ses hommes sur le terrain pour parer à toutes les éventualités.

M. Nabih Berri, qui a reçu les condoléances du président syrien Hafez El Hassad, a appelé à une journée de *« deuil national »* vendredi au Liban. Il a indiqué que son mouvement *« ne chercherait pas à venger »* la mort des trois hommes.

F. C.

Seules les ruines étaient au rendez-vous

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Des rues depuis longtemps abandonnées aux herbes folles, des carcasses d'immeubles éventrés, les orgueilleuses façades des banques noyées dans la poussière, un décor de ruines figées sous le soleil. Il y a quand même quelque vice à faire voter au siège du Parlement dans l'ancien centre-ville de Beyrouth, désert depuis 1976, les soixante et onze députés vivants, encore présents au Liban. Le bâtiment a certes de l'allure, et son hémicycle refait à neuf — fauteuils de cuir fauve, pupitres astiqués comme pour la rentrée des classes, moquettes neuves — a tout pour accueillir dans le confort les parlementaires.

Ceux-ci devaient pourtant, jeudi matin, pénétrer par une porte latérale dans le bâtiment, l'imposante entrée principale étant sous le feu des francs-tireurs. Les soldats de garde en plaisantaient, conseillant aux curieux de ne pas s'attarder derrière les vitres pour apercevoir la place de l'Etoile, dont une première restauration avait été entamée en 1983 mais vite abandonnée après la reprise des combats de 1984.

Jeudi, alors que quatre députés seulement, dont le président de la Chambre, étaient présents au Parlement — à l'annonce de l'ajournement de la séance, — plus d'un millier de gendarmes des forces de sécurité intérieure étaient venus prêter main forte aux centaines de soldats de la 6e brigade, à majorité chiite, de l'armée libanaise qui avaient pris position sur les toits des immeubles et veillaient sur leurs chars, dans les ruelles désertes.

La route menant au Parlement à partir du passage du musée, qui relie les deux secteurs de la capitale, avait été fermée dès mercredi soir à la circulation et réservée aux éventuels députés qui seraient venus de l'Est. Seul en fait M. Kamel Al Assaad, ancien président du Parlement, et qui jouit à ce titre d'une imposante escorte de l'armée, a traversé d'est en ouest, pour venir au Parlement. Mais, à son retour, il a été empêché de regagner le secteur est par des miliciens qui s'étaient déployés pour tenir fermé le passage entre les deux parties de la capitale. M. Kamel Al Assaad est resté à Beyrouth-Ouest, bien que l'offre lui ait été faite d'assurer son passage.

F. C.

Diplomatie

Les difficultés économiques au centre de la tournée européenne du président Moubarak

Le président égyptien Hosni Moubarak est arrivé jeudi 22 septembre à Belgrade, première étape d'une tournée européenne qui doit le mener successivement à Londres, Paris (du 26 au 28), ainsi qu'à Bonn, et qui aura l'économie pour thème majeur.

LE CAIRE
de notre correspondant

La pilule du Fonds monétaire international est non seulement amère, mais elle risque d'être fatale si elle n'est pas administrée avec prudence. Telle est la conviction que les responsables égyptiens, président Moubarak en tête, s'efforceront de faire partager à leurs interlocuteurs français, britanniques et ouest-allemands.

Dans un accès de colère contre le FMI, le raïs est même allé, dans un récent discours, jusqu'à comparer l'institution internationale à *« un médicastre de campagne »* capable de tuer son patient à force de vouloir le guérir trop rapidement à coup de doses massives. Le gouvernement égyptien et les responsables du FMI divergent sur les délais dans lesquels le processus de réforme de l'économie doit être réalisé. La réduction des dépenses de l'Etat, l'augmentation du taux d'intérêt et la dévaluation de la livre devaient être réalisés dans les dix-huit mois à compter de mai 1987, date de la signature de l'accord avec Le Caire. *« Trop court »*, estiment les Egyptiens, qui n'ont pas oublié les conséquences de la brusque application de la panacée du FMI en janvier 1977 : des émeutes qui ont fait près de sept cents morts.

Pour illustrer la bonne volonté de son gouvernement auprès des capitales européennes, dont il cherche le soutien, le chef de l'Etat citera sans doute les mesures déjà adoptées en seize mois. La livre a été dévaluée de 56 %, le prix de l'électricité a augmenté de 40 % pour les tranches supérieures, celui de l'essence de presque autant. Même le pain, cet aliment de base dont l'Egyptien consomme 130 kilos par an, vient indirectement d'augmenter. Dix pour cent du pain distribué par les fours d'Etat au Caire est passé de 2 à 5 piastres pour une qualité améliorée. Ces augmentations ont fait boule de neige et se sont répercutées sur le prix de la viande, des légumes et des fruits, qui ont presque doublé. Une situation qui fortement affecté le pouvoir d'achat de plusieurs millions de salariés. Le gouvernement, contrairement au années précédentes, s'est même abstenu de distribuer le traditionnel bonus à l'occasion de la rentrée scolaire, afin d'économiser 500 millions de livres (1). Cette économie budgétaire a déjà provoqué une grève dans les usines textiles de Mehalla, dans le Delta.

Parallèlement à l'accroissement de l'aide européenne, le président Moubarak cherchera à convaincre des interlocuteurs de la nécessité d'un nouveau rééchelonnement des échéances de la dette extérieure égyptienne, qui a dépassé les 45 milliards de dollars. Ce rééchelonnement porterait sur quatre milliards de dollars arrivant à échéance entre juillet 1988 et juin 1989. L'Egypte était déjà parvenue à rééchelonner sur cinq ans, avec cinq années de grâce, six milliards de dollars arrivés à échéance entre janvier 1987 et juin 1988. Le soutien de l'Europe est d'autant plus important pour l'Egypte qu'elle devra trouver 1,1 milliard de livres pour financer les importations de blé et de maïs, dont les prix ont augmenté à la suite de la sécheresse aux Etats-Unis.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) La livre égyptienne vaut 8,93 F.

● **Visite de l'émir du Koweït à Paris.** — L'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, a été reçu à déjeuner jeudi 22 septembre par le président Mitterrand, avec lequel il a évoqué les conflits irano-irakien et israélo-arabe ainsi que la coopération bilatérale, en particulier en matière militaire. Les conversations, auxquelles participaient les ministres des affaires étrangères et de la défense, se sont déroulées *« dans un excellent climat »*, indiquait-on à l'Elysée, où l'on mettait l'accent sur le *« très bon contact personnel »* entre le chef de l'Etat et l'émir.

Le siège du Parlement européen

Bruxelles marque un point contre Strasbourg

La Cour européenne de justice de Luxembourg, saisie par la France qui conteste la construction à Bruxelles d'un hémicycle pouvant accueillir les parlementaires européens, a rejeté jeudi 22 septembre comme *« non fondée »* la démarche française.

En 1985, une majorité de parlementaires européens (cent trente-deux contre cent treize), las de courir au gré des travaux entre Strasbourg (seul lieu où se tiennent les réunions plénières), Bruxelles et Luxembourg, avaient voté une résolution demandant que les sessions spéciales aient désormais lieu à Bruxelles, dans un nouveau bâtiment. Les travaux pour la construction d'un nouvel hémicycle de six cents places ont commencé peu après.

La France, redoutant de voir Strasbourg perdre son statut de capitale européenne, avait saisi la Cour de Luxembourg. Elle contestait cette décision de construire à Bruxelles en faisant valoir que seuls les gouvernements des Douze, non les parlementaires eux-mêmes, pouvaient décider de leurs lieux de travail.

« En fait, estime la Cour dans l'arrêté du 22 septembre, *les décisions des gouvernements des Etats membres n'excluent pas que le Parlement, dans l'exercice de sa compétence de régler son organisation interne, décide de tenir une session plénière en dehors de Strasbourg lorsqu'une telle décision garde le caractère d'une exception, respectant ainsi la position de ladite ville en tant que lieu de réunion normale. »* Strasbourg n'est donc pas détrônée, mais on autorise certaines sessions spéciales ailleurs. Le revers n'en est pas moins sévère.

La rencontre Shultz-Chevardnadze

Des « bâtisseurs de ponts »

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Chevardnadze peut s'estimer satisfait de la première journée de sa visite à Washington. Quels que soient les résultats de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat George Shultz, il a, par un geste spontané et inattendu en direction d'un protestataire arménien (voir page 6) marqué un point, en confirmant les Américains dans l'idée que, décidément, les Soviétiques ont bien changé.

Pour le reste, les retrouvailles entre M. Chevardnadze et M. Shultz — qui, à vrai dire, ne sont jamais restés bien longtemps sans se voir ces dernières années — se sont apparemment bien passées, et quelques paroles de circonstance ont été prononcées pour évoquer leur longue série de rencontres (c'est la 28e).

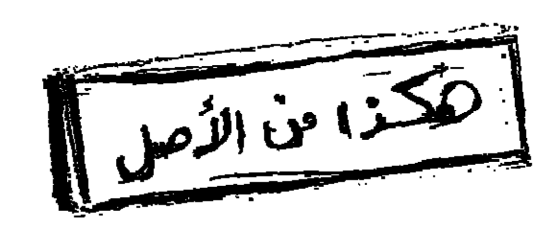
Le ministre soviétique, lyrique comme toujours, a déclaré que lui-même et le secrétaire d'Etat s'étaient comportés en *« bâtisseurs de ponts »*.

Il a aussi expliqué à la presse qu'il n'était pas venu sans bagages, mais au contraire avec une série de propositions en matière de désarmement, et une lettre de M. Gorbatchev à l'intention du président Reagan. La première matinée d'entretiens a été consacrée aux droits de l'homme. M. Chevardnadze est arrivé avec deux heures de retard : il avait besoin de récupérer après les fatigues du voyage.

M. Chevardnadze devait rencontrer vendredi matin le vice-président George Bush, candidat républicain à la Maison Blanche, puis reprendre ses discussions avec le secrétaire d'Etat, sur les questions régionales et bilatérales.

Le ministre soviétique devait se rendre dans l'après-midi à la Maison Blanche.

J.K.



هكذا من الأصل

Europe

URSS : malgré le déploiement de l'armée

Les rassemblements se poursuivent à Erevan

Près de huit cent mille personnes se sont à nouveau réunies, jeudi 22 septembre, dans le centre d'Erevan, capitale de la République d'Arménie, pour réclamer une session spéciale du Soviet suprême de la République au sujet du Haut-Karabakh. Malgré le déploiement de l'armée devant les principaux édifices publics, ce rassemblement, le plus important depuis le début de la semaine, s'est dissous dans la soirée sans incident, après que plusieurs membres du Parlement eurent pris la parole.

Dans un premier temps, des manifestants avaient menacé de rester sur place tant que le Soviet suprême ne serait pas réuni. Les dirigeants du comité Karabakh, qui dirige le mouvement, ont manifestement préféré éviter une aggravation de la tension. Ils ont renoncé à une déclaration qualifiée d'« *importante* » annoncée depuis la veille.

Les autorités locales avaient multiplié dans la journée les appels au calme. Pour la première fois, la télévision a présenté jeudi soir des images du rassemblement et des forces de l'ordre déployées devant les bâtiments officiels. Selon un journaliste de l'organe local du parti, *Kommunist*, la mission des forces de l'ordre est de prévenir toute manifestation à proximité notamment des sièges du comité central, du gouvernement et du Soviet suprême de la République. Un dispositif similaire avait déjà été déployé au printemps et au début de juillet.

M. Chevardnadze a reçu M. Airikian

L'agence Tass a justifié le renforcement du dispositif de maintien de l'ordre par les « *exigences anticonstitutionnelles* » adressées par « *certains éléments irresponsables* » au Soviet suprême et au gouvernement, leurs appels à des grèves, des meetings, des grèves de la faim. Confirmant la poursuite des grèves, l'agence indique que des entreprises ont cessé le travail à Everan et dans plusieurs autres villes et que les transports étaient également affectés.

Apparemment dans un geste de bonne volonté, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, en visite officielle aux Etats-Unis *(lire page 5)*, a reçu mercredi soir à son ambassade à Washington le militant nationaliste arménien Parouir Airikian. Déchu de sa nationalité et expulsé en juillet dernier, Airikian exige de rentrer en URSS. Selon un porte-parole du Comité national arménien, l'entretien a duré une demi-heure.

Dans la région autonome du Haut-Karabakh, où le couvre-feu est en vigueur de 21 heures à l'aube, depuis le 22 septembre, la situation est confuse. Contrairement à l'agence Tass, qui a fait part d'un « *assainissement* » de la situation à Stepanakert et quelques localités environnantes, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev, a déclaré, jeudi, à Moscou, que, « *malgré les mesures des autorités locales et des forces de sécurité et leurs appels à la retenue et à la raison, la situation ne s'améliore pas* ».

L'agence Tass a indiqué que des gens avaient été arrêtés pour avoir violé le couvre-feu et que des armes à feu et des armes blanches avaient été saisies. Elle a également souligné que « *les entreprises industrielles, les organisations du bâtiment, les transports et les établissements d'enseignement* » ne fonctionnaient pas jeudi. Selon M. Perfiliev, l'instauration d'un « *statut spécial* » dans cette zone interdit désormais les arrêts de travail dans les services de santé, les transports et le secteur énergétique. Les rassemblements sont prohibés, ainsi que la possession d'armes à feu, a-t-il dit. Il a précisé qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un « *état de siège* », et a démenti que les militaires aient pris le contrôle de la région.

Faisant le bilan des victimes, M. Perfiliev a indiqué qu'un Arménien avait été tué et que quarante-neuf personnes, dont trente-trois Arméniens et seize Azeris, avaient été blessées depuis dimanche. Une trentaine de bâtiments ont été incendiés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ITALIE

La détention de M. Cerica suscite des protestations en France

La Ligue des droits de l'homme a dénoncé, jeudi 22 septembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, la détention, en Italie, de M. Claudio Cerica, ancien militant du groupe Autonomie ouvrière et naturalisé français.

Après avoir passé huit mois en prison en Italie, où il a fait l'objet de trois inculpations pour « *participation à association subversive* », « *participation morale à la séquestration et au meurtre* » et « *constitution de bande armée* », M. Cerica trouve refuge en France en 1983. Un an plus tard, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, réfutant l'ensemble des accusations de la magistrature italienne, émet un avis défavorable à son extradition, demandée par l'Italie. En 1986, M. Cerica acquiert la nationalité française.

En juillet 1988, alors qu'il travaille pour l'hebdomadaire *Politis* et qu'il a épousé une Française dont il a un fils, il a, comme le dit son avocat, Mᵉ Antoine Comte, « *la malencontreuse idée de vouloir voyager* ». Le 21 juillet, à son arrivée à l'aéroport de Djerba, en Tunisie, son passeport lui est retiré par la police tunisienne, qui le livre, dix jours plus tard, aux autorités italiennes : il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Incarcéré depuis à la prison de Padoue, M. Cerica menace d'entamer une grève de la faim. Il a déposé plainte contre les autorités italiennes qui n'avaient pas retiré de la circulation le mandat d'arrêt utilisé par la Tunisie, « *un mandat d'arrêt caduc* » selon Mᵉ Comte.

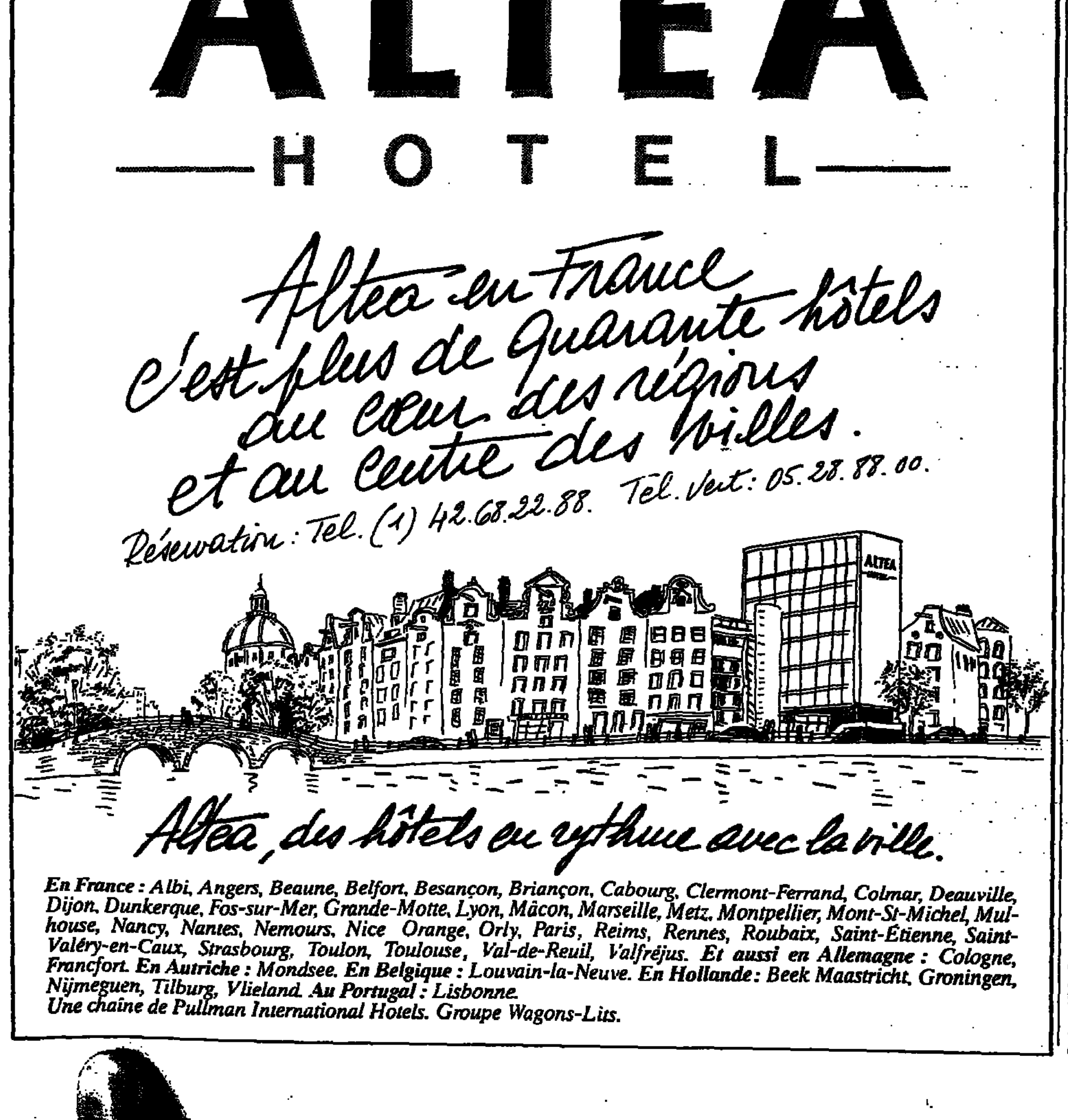
Déplorant le peu de zèle déployé par le Quai d'Orsay dans cette affaire, l'avocat souligne que les autorités françaises ne sont pas intervenues pour protéger leur ressortissant, d'autant que la Tunisie « *n'a pas respecté la procédure normale d'extradition* ».

L'appel lancé par la Ligue des droits de l'homme en faveur de M. Cerica a été relayé par plusieurs associations et personnalités – Mgr Gaillot, Gilles Perrault, Claude Bourdet..., – ainsi que par son employeur, M. Bernard Langlois, directeur du journal *Politis*.

Le juge Falcone retire sa demande de mutation

Le juge d'instruction du pool anti-mafia à Palerme, Giovanni Falcone, qui avait demandé le 31 juillet dernier, avec huit de ses collègues, son transfert parce qu'il estimait ne pas être en mesure d'accomplir convenablement sa mission *(le Monde* du 2 août), a annoncé mercredi 22 septembre qu'il retirait sa requête.

Le juge Falcone a notifié sa décision au président du tribunal de Palerme en indiquant qu'elle était motivée par la publication, le 13 septembre, par le Conseil supérieur de la magistrature, d'un document mettant un point final à la polémique qui a opposé le mois dernier une partie du pool des juges anti-mafia au chef des juges d'instruction de Palerme, Antonino Meli. Le juge Falcone a refusé de donner à la presse le moindre détail concernant sa décision ou le contenu de ce document. – *(AFP.)*



Asie

BIRMANIE

Le nouveau régime vivement critiqué à l'étranger

Le nouveau régime militaire birman, qui a entrepris de réduire le mécontentement populaire, a indiqué, le jeudi 22 septembre, qu'il maintenait son projet d'élections législatives multipartites, malgré le refus de l'opposition d'y prendre part. Après plusieurs jours de répression sanglante, l'ordre semble revenu à Rangoun.

Cette nouvelle situation suscite des protestations internationales. La France a adressé, jeudi, un appel aux autorités birmanes « *pour qu'elles mettent un terme à la politique de répression et s'y engagent dans la voie du dialogue démocratique et de l'apaisement* ». La France, selon le porte-parole du Quai d'Orsay, « *suit avec une grande préoccupation* » la situation dans le pays et « *réprouve la reprise d'une politique de violence ouvertement contraire aux aspirations du peuple birman* ». Les ambassadeurs de la CEE accrédités à Rangoun, dont celui de France, avaient remis, jeudi, une « *protestation ferme* » contre « *les violations des droits de l'homme* » et les « *nouveaux massacres de manifestants sans armes* ».

La Grande-Bretagne a protesté « *dans les termes les plus vigoureux* », les Etats-Unis ont décidé de suspendre leur aide, à l'exception des programmes humanitaires, et la Chine, tout en s'engageant à ne pas intervenir dans les affaires intérieures birmanes, s'est déclarée « *très inquiète des récents développements. (...) Nous espérons que la Birmanie résoudra ses problèmes intérieurs correctement et évitera des incidents sanglants* ». Enfin, selon le quotidien conservateur suédois *Svenska Dagbladet*, environ mille deux cents lance-roquettes de 84 mm de type « Carl Gustaf » et des munitions ont été exportées illégalement vers la Birmanie par les manufactures nationales FFV, grâce à des « *accords secrets* » conclus avec la firme singapourienne Chartered Industries. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

JAPON

Les attaques de journaux britanniques contre Hirohito suscitent une protestation de Tokyo

L'état de santé de l'empereur Hirohito demeure critique mais stable. L'empereur, qui ne peut plus s'alimenter depuis la nuit de lundi à mardi, a subi une nouvelle transfusion de sang et sa température est remontée jeudi 22 septembre. Mais il est conscient et a pu échanger quelques paroles avec son fils, le prince héritier Akihito.

Ce dernier exerce depuis jeudi les fonctions impériales en vertu d'une délégation temporaire de pouvoirs prévue par l'article 4 de la Constitution. Ces dispositions avaient déjà été utilisée lors des voyages de l'empereur aux Etats-Unis et en Europe ainsi qu'en septembre 1987, lorsqu'il avait subi une intervention chirurgicale. La seule différence, nous câble notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, est que l'empereur n'a pu signer, comme il l'avait fait précédemment, le document par lequel il délègue temporairement ses pouvoirs au prince héritier. A la suite de la précédente délégation et en raison de l'état de santé du monarque, son fils avait conservé cinq des douze fonctions dévolues à son père. Il les assume toutes aujourd'hui, apposant à côté du sceau impérial sa signature sur les documents officiels.

Il ne s'agit donc pas d'une régence telle que le prévoit l'article 5 de la Constitution. « *La question de l'établissement d'une régence n'a pas effleuré notre esprit* », a-t-on affirmé de source gouvernementale. La situation actuelle, poursuit notre correspondant, est donc différente de celle qui prévalait à la mort de l'empereur Taisho en 1926. Etant donné l'état de santé de ce dernier, et notamment d'une déficience mentale qui l'empêchait d'assumer ses fonctions, le prince héritier de l'époque, Hirohito, avait été nommé régent dès 1921.

D'autre part, l'ambassadeur japonais à Londres s'est rendu jeudi au Foreign Office pour exprimer officiellement l'émotion de son gouvernement à la suite de la publication par deux quotidiens londoniens d'éditoriaux dénonçant violemment l'attitude de Hirohito pendant la guerre. « *Nous sommes conscients de la liberté de la presse en Grande-Bretagne* », a déclaré à Tokyo le porte-parole du gouvernement japonais, qui a exprimé son « *déplaisir de la manière la plus ferme* ».

Le *Sun* avait titré « *L'enfer attend ce véritable empereur du diable* », ajoutant : « *Il y a deux raisons d'être triste alors que Hirohito est sur son lit de mort. La première parce qu'il a vécu si longtemps ; la seconde parce qu'il est mort impuni pour les crimes parmi les pires commis dans ce siècle de violence. Quand les chefs militaires japonais complotaient leurs attaques criminelles et traîtresses contre l'Occident en 1941, Hirohito aurait pu les arrêter d'un revers de main. A cette époque il était un dieu aux yeux de son peuple. Au lieu de cela, il n'a rien fait, sauf de produire quelques vers creux.* » Pour sa part, le *Star* avait qualifié Hirohito de « *boucher pire que Hitler* ». – *(AFP, Reuter, UPI.)*

INDE : devant les protestations de la presse

M. Gandhi retire son projet de loi sur la diffamation

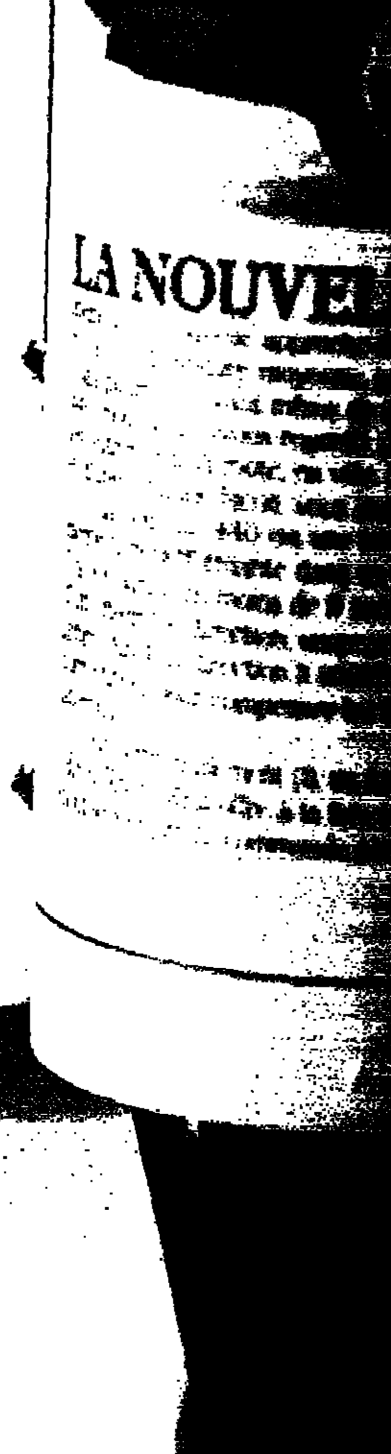
NEW-DELHI
de notre correspondant

Echec et mat ? Il y a bien des manières de saluer la décision prise, jeudi 22 septembre, par le premier ministre indien de retirer purement et simplement le projet de loi tant contesté sur la diffamation (*le Monde* daté 4-5 et du 7 septembre). « *Echec* », lorsque, après une adoption à la hussarde de ce texte par la Chambre basse le 30 août, M. Rajiv Gandhi, pris de court par l'ampleur des réactions hostiles de la presse et de l'opposition, avait été conduit à ajourner la discussion parlementaire.

« *Mat* », enfin, lorsque, après une mobilisation de trois semaines de grèves et de manifestations multiples, un boycottage par les journalistes des conférences de presse ministérielles, M. Gandhi qui, il y a quelques jours, était « *totalement convaincu* » du bien-fondé du projet, se déclare sensible aux « *malentendus* » et aux « *inquiétudes* » et accepte de se déjuger. Bons princes, les éditorialistes de la presse indienne louent la « *sagesse* » d'une décision « *bienvenue* » et mettent en exergue le « *triomphe de la démocratie* ». Le premier ministre, lui, invoque la nécessité d'un débat « *plus complet et plus large* » et « *dans le but de faciliter un tel débat et en accord avec notre héritage et nos traditions* », va directement... à Canossa.

Ce faisant, il réaffirme un engagement dont on finissait par douter : « *Une presse libre fait partie intégrante de la force et du dynamisme de notre démocratie.* » Difficile d'être plus vertueux... M. Gandhi s'est surtout rendu compte qu'un entêtement risquait de se transformer en désastre politique pour son parti, le Congrès-I, à seize mois des élections. C'était, en outre, offrir à l'opposition une occasion unique de démontrer, bien que de façon factice, son unité et d'apparaître comme une alternative crédible.

LAURENT ZECCHINI.



NOUS VOUS AVONS REGARDE VIVRE, AIMER, PARTIR



ET NOUS AVONS CREE LA VOLVO 440.



LA NOUVELLE 440. La 440 est l'aboutissement d'une nouvelle approche de l'automobile. Pour Volvo, il n'y a pas de voiture moyenne, pas d'automobiliste moyen. Voilà pourquoi, avant même de concevoir la nouvelle Volvo 440, nous vous avons regardé vivre. Avec vos enfants. Avec les autres. Sur la route, en ville. Nous avons beaucoup appris et d'une certaine façon, vous avez créé une nouvelle voiture.

La nouvelle 440 est une traction avant. Performante et même très performante dans sa version turbo-compressé, de 0 à 100 km/h en moins de 9 secondes, elle est dotée en série d'un ensemble direction, suspension, freinage unique en son genre. Ainsi, la direction à assistance progressive est auto-correctrice, pour compenser les brusques coups de vent latéraux.

En série également (1), un tout nouveau système ABS Alfred Teves MKII offre à la fois une fiabilité hors du commun (double logique de commande par deux microprocesseurs) et une sécurité accrue par un temps de réaction remarquablement court. On sait que pouvoir accélérer est aussi important que pouvoir freiner. Là encore, la Volvo 440 innove : chaque moteur est conçu pour avoir le meilleur rendement et une réponse instantanée à n'importe quel régime. 9 secondes pour passer de 80 à 120 km/h en 4e, c'est un dépassement sûr. Et quelque part un plaisir... Fiabilité Volvo. Une qualité qui en rappelle une autre : l'exceptionnel programme Volvo de protection contre la corrosion, assorti d'une garantie de 8 ans. Longévité Volvo.

Mais le plus étonnant dans la nouvelle Volvo 440 c'est un confort, une distribution de l'espace, un équipement rarement réunis sur une seule voiture. Avec ses 4,31 m elle semble plus grande à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dessin des sièges, du tableau de bord, de la console centrale orientée vers le conducteur, des commandes multiples, toute l'ergonomie a été repensée pour retrouver le plaisir de conduire. Ou d'être passager.

La 440 est une vraie 5 places, avec 5 ceintures de sécurité. Sécurité Volvo. Direction assistée, correcteur d'assiette, vitres teintées, électriques à l'avant, rétroviseurs électriques dégivrants, éclairage de la serrure conducteur, banquette arrière à division asymétrique, 5e porte, etc., la Volvo 440 a tout. La version Turbo est dotée en plus d'une centrale électronique d'information. Tout pour vivre pleinement. Plutôt que moyennement. La nouvelle Volvo 440 redonne un sens à la notion de voiture particulière. Très particulière.

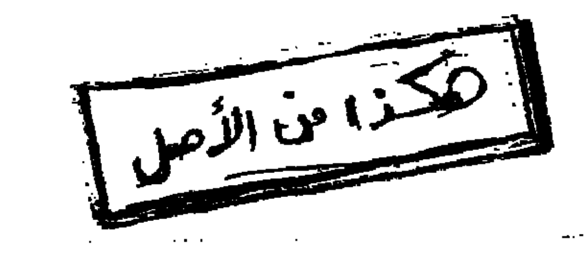
(1) Modèles Turbo et GLT.
Garantie anti-corrosion 8 ans.
Modèle présenté : 440 Turbo. Peinture métallisée en option.

270 concessionnaires et agents

VOLVO

Volvo France S.A. - 49 avenue d'Iéna - 75116 Paris
Tél. 47.23.72.62

PEYRAT & ASSOCIES



Politique

La campagne pour les élections cantonales

Ile-de-France : le RPR et le PS cherchent à remonter leur handicap sur l'UDF et le PC

Des élections cantonales pour quoi faire ? En Ile-de-France, plus qu'*ailleurs*, la question se pose. Si les cantons conservent une réalité dans la frange encore rurale de cette région, (Yvelines, *Val-d'Oise*, *Essonne*, Seine-et-Marne), ils ne correspondent à rien là où leur frontière zigzague au milieu des tours HLM, des pavillons ou des petits immeubles. Les « franciliens » ne connaissent que leur maire et, éventuellement, leur député. Certainement pas leur conseiller général.

De quelle autorité le conseiller général d'Ile-de-France dispose-t-il s'il *ne détient pas, en même temps*, un autre mandat aux pouvoirs gestionnaires effectifs ou à réelle résonance politique, comme celui de maire ou de député ? Quel peut être son rôle quand il ne représente qu'une partie du territoire communal ou au contraire plusieurs quartiers de diverses communes dont les maires disposent de services *suffisamment imposants pour ne pas* avoir besoin d'un « conseiller » bien en cour auprès des administrations du département ou de l'Etat ? La différence avec la province, c'est qu'ici ces conseillers généraux urbains, par la force des choses, dominent les assemblées départementales, à l'évidence dans la *petite couronne* (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine), mais aussi dans la grande.

Véritables fédérations de communes, les conseils généraux d'Ile-de-France sont quand *même de formidables* instruments de puissance pour leurs présidents. Le poids démographique de ces départements, leur richesse financière permettant à leurs « patrons » de disposer d'instruments d'intervention et de pouvoirs importants qui font bien des envieux. D'autant qu'ils ont su résister à la tentation qu'éprouvent les conseils régionaux d'être les fédérateurs des régions.

Les ambitions des uns et des autres devront pourtant, cette fois, être limitées. La solidité des positions acquises ne devraient pas, *a priori*, permettre de profonds bouleversements. Les socialistes largement sous-représentés dans les conseils généraux, par rapport aux résultats des élections présidentielle et législatives, espèrent simplement améliorer légèrement leurs positions sans rêver – contrairement au renouvellement d'il y a six ans – arracher une présidence, alors qu'ils n'en détiennent aucune en Ile-de-France. Le RPR lui aussi a entrepris, depuis longtemps, un travail de rééquilibrage dans une région *longtemps dominée*, au moins localement, par des modérés souvent devenus UDF. Les bases d'appui chiraquiennes sont déjà solides dans *les Hauts-de-Seine* et dans l'Essonne, même si, dans ce département, l'UDF espère profiter de querelles au sein du RPR.

Le Val-d'Oise n'est pas à sa portée, tant le sénateur centriste, M. Pierre Salvi, tient « ses » élus même si le PR juge son poids trop important. En Seine-et-Marne, il ne paraît pas en mesure de contester l'autorité d'un autre sénateur centriste, M. Paul Séramy, qui peut compter sur les « non-inscrits » alors que le RPR a plus de conseillers que l'UDF. En *revanche*, la bataille a déjà commencé dans les Yvelines entre les deux partis de droite. Elle y est sévère. Le grand enjeu politique de ces élections – en Ile-de-France – est pour les communistes. Ils y détiennent leurs deux seules présidences de conseils généraux (la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne). Ni l'un ni l'autre ne paraissent *menacées. Mais sur le* papier ils pourraient perdre la majorité absolue dont ils disposent dans le premier (vingt et un sièges sur quarante). Ni leurs alliés socialistes, ni leurs adversaires de droite ne *le croient possible*, tant leur assise reste forte. Les élections législatives l'avaient montré. Pour eux, il s'agit de le confirmer.

Th. B.

Essonne : deux RPR et un UDF pour une présidence

La majorité du conseil général de l'Essonne ne paraît pas menacée. Ce scrutin cantonal n'est pourtant pas sans enjeu puisque est ouverte la succession du président de l'assemblée départementale, le sénateur RPR Jean Simonin, qui a décidé de se retirer après six années à la tête du département.

La gauche ne nourrit pas d'illusions. Elle ne peut espérer reconquérir la majorité perdue en 1982. Celle-ci est, en effet, solidement tenue *par* le RPR (15 élus) et ses alliés UDF (6 élus) et non inscrits (7 élus) contre 9 représentants communistes et 5 socialistes. Il faudrait une improbable débâcle des candidats de la droite pour que la tendance s'inverse. L'opposition départementale, pour autant, devrait progresser. Le PS, sous-représenté depuis les cantonales de 1985, ambitionne de doubler l'effectif de son groupe. Mais ce gain ne pourrait être obtenu, pour partie, qu'au détriment de sortants du PCF, ce qui en limiterait la portée.

Pour réduire les risques, la majorité départementale s'est vite soudée afin de reconduire ses douze sortants *(sur quatorze) désireux de se représenter*. L'accord profite principalement au RPR qui, de tous les partis, est celui qui joue le plus gros car les deux tiers de ses cantons (dix sur quinze) sont renouvelables. La perte – envisageable – de deux ou trois d'entre eux au profit des socialistes fragiliserait la position des chiraquiens.

Entraînera-t-elle un rééquilibrage au sein de la droite, dont pourrait profiter un UDF comme le député Michel Pelchat pour s'emparer de la présidence ? Si celui-ci l'espère, ce n'est guère prévisible. Le RPR devrait, en effet, rester le groupe le plus nombreux de l'Assemblée et *donc briguer la présidence pour l'un* des siens.

L'homme qui depuis six ans – à des titres divers – surveille le fonctionnement de la machine départementale, M. Xavier Dugoin, député de la deuxième circonscription, souhaite bien être celui-ci. Faut-il encore qu'il soit élu dans le canton de Mennecy où il est candidat pour la première fois, et qu'il ait le soutien de tous les conseillers de son parti car un autre membre du RPR vise aussi le fauteuil présidentiel. Président de la commission des finances, vice-président chargé des transports et de l'urbanisme, M. Christian Jeu n'est pas le poulain de l'appareil départemental du parti de M. Chirac, mais il a l'avantage d'être apprécié d'une bonne partie de ses collègues pour son travail.

En annonçant sa candidature, M. Jeu a relancé le débat sur la démocratie au conseil général. *Il* préconise l'ouverture du bureau à des représentants de la minorité et l'attribution à la proportionnelle des places dans les commissions. Il pourrait recueillir les voix des élus qui craignent de voir l'exécutif départemental s'enfermer dans un superbe isolement.

PATRICK DESAVIE.

Yvelines : le RPR à l'assaut d'une droite « vichyssante »

M. Paul-Louis Tenaillon se démène comme un beau diable. Par tous les moyens, il veut imposer sa candidature au renouvellement de son mandat de président du conseil général des Yvelines qu'il détient depuis 1977. Pour ce notable versaillais – centriste par tradition mais aussi par antigaullisme – il y va du maintien d'un des derniers îlots de résistance de l'UDF devant le rouleau compresseur du RPR dans le département. Un communiqué de presse dactylographié à la hâte (ni daté ni signé) a confirmé que le président sortant sera candidat à sa succession et assuré que dans l'immédiat, toute polémique sur l'organisation du futur bureau de l'assemblée départementale était inopportune. Le président de l'UDF départementale entendait ainsi mettre un terme aux rumeurs persistantes prêtant au RPR l'intention de faire valoir sa légitimité sur le département, légitimité consacrée par les résultats du premier tour de l'élection présidentielle comme des législatives de 1986 et de 1988. La volonté de M. Michel Péricard, député RPR et maire de Saint-Germain-en-Laye, d'empêcher les candidatures de quelques élus proches de M. Tenaillon, dont il est pourtant le premier vice-président, avait de quoi confirmer ces rumeurs. L'association qu'il a créée – et qu'il préside – (l'Union pour les Yvelines), pour regrouper tous les membres de la majorité départementale, a tenté en août dernier – en vain – d'imposer une limite d'âge (soixante-dix ans) avec en arrière-pensée cet objectif. Faute d'y être parvenu, l'UPY a pourtant refusé de donner son investiture à trois conseillers sortants, MM. François Schmitz (Versailles-Ouest), Jean Chastaing (Saint-Germain-Nord) et Pierre Duprés (Maisons-Laffitte), ainsi qu'à la candidature de M. Gérard Rebreyend (Meulan). Tous quatre sont UDF. A tous, M. Péricard a imposé une primaire, même si, pour les deux premiers, il a été cherché le challenger parmi leurs « amis » de la confédération.

Le maire de Saint-Germain-en-Laye voudrait-il la présidence du conseil général pour lui-même ? Il n'en est rien, si on l'en croit. Le rapport de forces UDF-RPR, tel qu'il apparaît, avant le renouvellement, au sein de l'hémicycle départemental (16 UDF, 12 RPR, 5 non-inscrits) – indépendamment des sympathies qu'engendre naturellement tout vote à bulletin secret – pourrait bien être chamboulé au soir du 2 octobre si les candidats soutenus par M. Péricard l'emportaient sur les amis de M. Tenaillon.

Malgré le renoncement – de pure forme – du député RPR, il est plus qu'évident que les chiraquiens seront présents au rendez-vous du troisième tour. *« Il se peut effectivement que d'autres que moi soient candidats à la présidence »*, confiait M. Péricard. On songe alors à M. Robert Brame, conseiller général de Bailly, ou à M. Franck Borotra, député et ancien numéro deux de l'état-major national du RPR. Il est vrai qu'il ajoutait que la légitimité et l'opportunité commandaient d'en finir une bonne fois pour toutes avec l'image *« vieillissante et vichyssante »* du conseil général des Yvelines.

THIERRY LE LOUET.

Hauts-de-Seine : le retour de « Charles »

Postulera ? Postulera pas ? Le sénateur Charles Pasqua a-t-il l'intention, au « troisième tour » des élections cantonales, de s'emparer de la présidence du conseil général des *Hauts-de-Seine* que détient depuis 1982 un autre sénateur RPR, M. Paul Graziani ?

C'est la seule question susceptible de donner un peu de relief à la prochaine consultation dans ce département désormais solidement acquis à la droite, et singulièrement au RPR, qui s'y taille la part du lion au détriment de l'UDF. Même si les communistes ont réussi en 1982 et 1985 à maintenir tant bien que mal leurs positions, l'absence surprenante et quasi totale du PS (qui n'a que deux *représentants sur* 45 à l'assemblée départementale, alors qu'il réalise des scores de 30 % aux élections générales) ne laisse aucune chance à la gauche de s'imposer.

Verrouiller

Tout au plus suivra-t-on les résultats de quatre primaires à droite. *A Garches, où la succession* du député RPR et maire de Rueil, M. Jacques Baumel, touché par la loi sur le cumul, sera disputée entre M. Yves Bodin, maire UDF de Garches, et M. Jean-Jacques Gautier (RPR), un fidèle de M. Baumel. Primaire également à Boulogne, où la succession de M. Gorse est ouverte pour les mêmes raisons (voir ci-contre).

Primaire encore à Issy-les-Moulineaux, où le RPR oppose la candidature de M. Michel Veneau, déjà candidat en *1982* et assistant parlementaire de M. Claude Labbé, à celle de M. Hervé Marseille (UDF-PSD), soutenu par le député et maire d'Issy, M. André Santini. Situation surprenante, lorsqu'on connaît les bonnes relations que ce dernier entretient avec l'ancien ministre de l'intérieur : *« La candidature de M. Veneau,* estime M. Santini, *ne peut s'expliquer que par des problèmes internes au RPR »*. Comprenez : par les rivalités de coulisses entre M. Pasqua et M. Labbé. Primaire enfin à Nanterre, où M. Florent Montillot, apparenté UDF, homme de terrain, tenace et turbulent, est confronté, pour un simple tour d'honneur dans ce canton acquis au PC, au énième parachuté RPR à Nanterre, M. Roger Karoutchi.

Ces affrontements suscitent moins de questions que les ambitions de M. Pasqua, *candidat unique de la* droite à Neuilly. Elu en 1970 à Levallois, puis président du conseil général de 1973 à 1976, l'ancien ministre n'a-t-il pas l'intention de faire son retour à la tête du département ? Il a su, en tout cas, depuis lors, de son poste de secrétaire départemental du RPR *« verrouiller »* scientifiquement les Hauts-de-Seine. C'est à lui que la génération montante du RPR doit son envol (MM. Balkany, Devedjian, Aubert et bien d'autres), et on peut supposer que son plus jeune protégé, M. Nicolas Sarkozy, qui cumulait déjà les mandats de député, maire de Neuilly, conseiller général et régional, ne s'est pas fait prier pour « renvoyer l'ascenseur » et céder sa place.

Tandis que M. Pasqua se refuse à toute interview dans cette campagne, on affirme au RPR que le *« patron »* entend se contenter du poste de conseiller général, qu'il a plutôt en tête des *préoccupations* nationales, et qu'il éprouve seulement *« le besoin de renouer avec le suffrage universel ». « Le test n'est pas très bon à Neuilly, où la gauche dépasse rarement les 15 % »*, objectent les sceptiques. A quoi le RPR répond que M. Pasqua est sur son terrain naturel, puisqu'il habite Neuilly et en est conseiller municipal.

Même l'actuel président se veut rassurant : *« Je suis serein. M. Pasqua m'a affirmé lui-même qu'il ne lorgnait pas ma place »*, affirme M. Graziani, qui va jusqu'à se féliciter de *« l'arrivée d'un homme de cette envergure, au moment où la loi sur le cumul provoque une hémorragie de personnalités dans les conseils généraux »*. M. Jean-Jacques Guillet, un des lieutenants de M. Pasqua, est formel : *« Charles n'a aucune intention, après son élection, de briguer la présidence. »* Question directe : *« S'il se porte candidat, il aura donc menti aux électeurs ? »* Réponse prudente : *« S'il se portait candidat, ce serait une grande surprise, y compris pour lui-même »*.

FRANÇOIS ROLLIN.

Trois adjoints de M. Gorse dans un seul canton

Une certaine effervescence règne dans le canton de Boulogne-Billancourt-Nord-Est depuis que la succession au poste de conseiller général de M. Georges Gorse est ouverte. Ancien ministre du général de Gaulle, déjà député et maire de Boulogne, il a dû, pour cause de cumul, abandonner le fauteuil qu'il occupait sans discontinuer depuis 1967.

Trois adjoints du maire se sont lancés dans la compétition. M. Hugues Sirven-Viennot, chef de file de l'UDF au conseil municipal, *le premier engagé, déplore* que les sept mandats et titres locaux importants (maire, premier adjoint, député, suppléant, et trois conseillers généraux) appartiennent au RPR.

Mais le RPR a investi son propre candidat, M. Gérard de Vassal (CNI). A enfin surgi le troisième, M. Jacques Dubois, ancien CDS, exclu de l'UDF il y a deux ans, pour avoir trop ouvertement soutenu le RPR.

Dans l'éditorial de son journal municipal, *M. Gorse déplore « ce pullulement de candidatures »*. En réalité, il est permis de penser qu'il a facilement admis, voire encouragé, la candidature de l'ex-centriste, qui ne peut que mordre sur l'électorat modéré de M. Sirven-Viennot. Battu, ce dernier serait en effet moins encombrant lorsqu'il faudra préparer les municipales de mars prochain... et la succession à la mairie cette fois, du *« patron »* gaulliste, aujourd'hui âgé de soixante-treize ans.

F. R.

Les cantonales sur « le Monde télématique »

« Le Monde télématique » donnera les résultats des élections cantonales partielles qui se dérouleront en France les 25 septembre et 2 octobre prochains. Dès 20 heures, les premiers chiffres seront disponibles.

En collaboration avec IPSOS, un service, spécialement mis en place dans le cadre de ces élections cantonales, étudiera le cas de cent cantons tests.

TAPEZ 36-15 code LM.

M. Michel-Edouard Leclerc invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel-Edouard Leclerc, directeur général des Centres Leclerc, sera l'invité du « Grand Jury RTL- *le Monde* », le dimanche 25 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

***Le fils de l'épicier de Landernau,* Edouard Leclerc, fondateur de la chaîne de magasins qui portent son label répondra aux questions d'André Passeron et de Didier Pourquery du *Monde*, de Catherine Mangin et de Janine Perrimond de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.**

Les socialistes s'interrogent sur la portée du scrutin

Les dirigeants socialistes s'interrogent sur la portée des élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre, qui semblent peu « politisées » par rapport aux précédents scrutins de même nature. Alors que la gauche, en 1976 et en 1979, puis la droite, en 1982 et en 1985, *s'étaient efforcées*, avec *succès*, de donner aux élections cantonales une valeur de test national, les enjeux locaux paraissent aujourd'hui prévaloir, a observé M. Gérard Le Gall lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le mercredi 21 septembre.

M. Laurent Fabius a constaté que, les électeurs ne donnant guère de signes d'intérêt pour le scrutin, il est difficile d'anticiper sur les résultats et sur leur signification. *M. Pierre Mauroy estime* que le règlement du problème calédonien, tant dans son résultat que dans la méthode qui y a présidé, a eu pour effet d'apaiser le climat politique et de réduire les tensions, ce qui conduit, selon le premier secrétaire, à une certaine passivité de l'électorat. M. Le Gall a souligné cependant, à la lumière des élections législatives partielles de l'Oise, la persistance d'un bloc électoral de droite, intégrant les sympathisants du Front national, en dépit des stratégies contradictoires qui divisent les partis conservateurs.

Le bureau exécutif a pris connaissance, d'autre part, de la position que M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national, chargé des relations internationales, se proposait d'exprimer sur le dossier Rafale *(le Monde* du 23 septembre). Proche de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, M. Guidoni entendait affirmer le soutien du PS à ce projet controversé. M. Gérard Fuchs, membre du *secrétariat national*, chargé des affaires européennes et de la sécurité, rocardien, a déclaré partager cette position, confirmée par M. Mauroy.

P. J.

M. Barre à Matignon le 29 septembre

M. Raymond Barre sera reçu jeudi 29 septembre à 10 heures par le premier ministre Michel Rocard.

Le chef du gouvernement et son prédécesseur devraient procéder à un tour d'horizon des problèmes du moment et évoquer les perspectives de la session budgétaire.

● **PRÉCISION.** – M. Claude Wolff, maire de Chamalières (UDF-PR), nous prie de préciser qu'il se représente dans le canton de *Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme)* de sa propre volonté et non pas sur injonction de M. Valéry Giscard d'Estaing (nos éditions du 21 septembre). *« Entre la facilité et la fidélité, j'ai choisi la fidélité »*, nous a-t-il déclaré, étant entendu que la *« facilité »*, selon lui, aurait consisté à être candidat dans le canton de Chamalières, où M. Giscard d'Estaing ne se représente pas.

A Montreuil-Nord : le « calembour » qui tue

La droite classique sera absente dans une vingtaine de cantons (un sur cent), où elle abandonnera le terrain à un candidat d'extrême droite. Mais il n'est pas possible de distinguer entre d'éventuelles défections à droite et des accords en bonne et due forme avec le Front national.

A Montreuil-Nord (Seine-Saint-Denis), l'accord passé entre le FN et la droite, au profit du premier, a été remis en cause après le « calembour » de M. Le *Pen. Pour « un calembour qui n'avait pas une importance capitale »*, selon son expression, M. Jean-Michel Dubois (FN) a vu s'envoler son fragile espoir. La décision du RPR de ne passer aucun pacte local ou national avec l'extrême droite, à la suite du jeu de mots *« Durafour-crématoire »* commis par M. Jean-Marie Le Pen, a rendu caducs, avec effet rétroactif, les accords que M. Dubois avait signés avec ses partenaires de droite.

Transfuge du RPR qu'il a quitté en 1985, élu en troisième position sur la liste FN aux élections régionales de 1986, ce chef d'entreprise avait habilement monnayé son soutien à M. Marc Gaulin (RPR) au second tour des législatives de juin dernier contre une promesse d'exclusivité à Montreuil-Nord pour les cantonales. D'un autre côté, il s'était engagé à laisser le champ libre à M. Max Guyon (UDF) à Montreuil-Est si sa *formation ne venait pas chasser sur* son terrain réservé. Las, le bel édifice s'est effondré. Le « contrat », que d'aucuns auraient voulu discret, a été jeté en pâture à la presse, photocopies à l'appui.

M. Dubois se voit opposer M. René Daguenet, conseiller municipal RPR de Montreuil, dans un canton dont le conseil général sortant communiste ne se représente pas. Et, comble de malheur, M. Daguenet bénéficie du soutien de l'UDF et du CNI. Une déclaration de guerre en quelque sorte, qui a entraîné une mesure de rétorsion : un candidat *d'extrême droite contre* M. Guyon à Montreuil-Est. Les protagonistes ont bien failli aller se crêper le chignon devant le tribunal de Bobigny.

M. Dubois, en effet, a reçu une assignation en référé : ses anciens « amis » voulaient lui interdire de se revendiquer de trois étiquettes (RPR, UDF, FN), comme il le fait sur ses tracts. Il y est allé, mais l'audience n'a pas eu lieu faute de combattants en face. La crainte de la publicité et du ridicule, peut-être ?

« Je ne souhaite pas mettre d'huile sur le feu », assure M. Dubois, qui veut espérer de *« futures bonnes relations »* avec la droite en faisant de sibyllines allusions aux prochaines élections municipales.

O. B.




هكذا من الأصل

Politique

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

La prise de position de M. Pons suscite « stupeur » « tristesse » et ironie sur le territoire

NOUMÉA
de notre correspondant

L'entretien accordé par M. Bernard Pons à l'hebdomadaire royaliste *Aspects de la France*, dans lequel l'ancien ministre des DOM-TOM se désolidarise du RPCR et appelle à la « non-participation » au référendum du 6 novembre (*le Monde* du 23 septembre), a naturellement suscité beaucoup de réactions en Nouvelle-Calédonie.

Comme M. Jacques Lafleur, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, a exprimé sa « *stupeur* » en y ajoutant un sentiment de « *tristesse* » : « *Je ne crois pas qu'une telle attitude puisse favoriser la recherche d'une solution aux problèmes douloureux de la Nouvelle-Calédonie,* a-t-il déclaré. *Plus que tout, nous attendons de la part de nos amis plus de solidarité, plus de compréhension à notre égard. En un mot, plus de confiance.* »

Le président RPCR de la région est du territoire, M. Henri Wetta, a demandé aux « *responsables politiques d'hier* » et à « *tous ceux qui veulent préparer un avenir politique décent* » pour la Nouvelle-Calédonie, d'« *intégrer ce que nous,* a-t-il dit, *nous décidons pour notre pays* ».

M. Gabriel Kaspereit, député de Paris, qui conduit la délégation envoyée sur place par le comité central du RPR, a déclaré, en arrivant vendredi à Nouméa : « *Jacques Lafleur a sans aucun doute choisi (...) la voie de la sagesse (...). Je comprends qu'il cherche une solution vers la paix et qui, en même temps, fasse que la Nouvelle-Calédonie reste dans la France, car les deux choses sont conciliables.* »

Au même moment, M. Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat, qui conduit la mission du Parti républicain, se félicitait de ses contacts avec MM. Lafleur et Tjibaou. « *Le fait que ces discussions aient pu avoir lieu dans un cadre détendu est déjà en soi le signe qu'un climat nouveau règne depuis quelques semaines sur le territoire,* a-t-il indiqué. *L'accord qui a été signé entre M. Tjibaou et M. Lafleur est un geste qui a permis le déblocage d'une situation bloquée depuis longtemps. C'est un geste qui a soulagé l'ensemble de ceux qui vivent en Nouvelle-Calédonie et cela est en train d'introduire une dynamique.* » M. Malhuret n'a pas voulu préjuger, toutefois, de la position qu'adoptera, en définitive, son parti pour le référendum du 6 novmebre.

« Nous pardonnons au RPCR »

A gauche les réactions sont analogues. L'animateur du LKS (Libération kanak socialiste), M. Nidoish Naïsseline, a estimé que les propos de M. Pons signifiaient que celui-ci « *n'avait pas l'étoffe d'être un ministre* ». Mandataire de M. François Mitterrand au cours de la campagne présidentielle, M. Max Chivot a notamment affirmé : « *M. Pons a effectivement raison de dire que le RPCR suivait auparavant une stratégie très dure de refus du dialogue avec les Canaques mais ils ont changé et maintenant nous leur pardonnons parce que Lafleur a demandé que nous pardonnions. Nous approuvons ce changement de cap avec d'autant plus de satisfaction que les dirigeants du RPCR suivent la direction que nous proposions depuis longtemps.* »

Pour M. Lionel Cherrier, ancien sénateur centriste, la réaction de M. Pons aux accords de Matignon et de la rue Oudinot montre « *combien pour MM. Pons et Chirac les choses ont dû être très amères* ». « *Tout cela confirme que le RPCR n'est pas un parti politique à proprement parler,* a-t-il ajouté, *mais davantage une association de gros intérêts dont l'idéal est de faire fortune. Avec le gouvernement de M. Chirac l'intérêt du RPCR était effectivement de suivre une ligne dure, afin d'essayer d'avoir une mainmise totale sur la Nouvelle-Calédonie, ce qui se serait passé avec la mise en place du statut Pons. Aujourd'hui, M. Chirac a été battu, le président Mitterrand réélu, le RPCR a dû s'adapter...* »

Selon M. Louis Kotra Uregeï, représentant de l'Union syndicale des travailleurs kanaks exploités (USTKE), « *il est très intéressant de voir M. Pons révéler au grand jour que c'était bien sous la pression du RPCR qu'il a fait ce qu'il a fait. Je pense que M. Pons, d'une certaine manière, a eu un certain remords et qu'il a voulu libérer sa conscience après avoir porté à lui tout seul le poids des événements* ».

Par ailleurs, le comité consultatif du territoire, créé par la loi du 12 juillet dernier, a donné, jeudi, un avis favorable au projet de loi référendaire. – (*Intérim*).

De la diversité à la confusion...

La diversité peut-elle conduire à la confusion ? M. Pierre Juquin a donné, en partie, une réponse à la question,le mardi 20 septembre à Paris, en annonçant que la coordination nationale de ses ex-comités de soutien et d'initiative à l'élection présidentielle, réunie les 17 et 18 septembre, n'avait pas adopté de « *position officielle nationale* » pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie du 6 novembre.

Précisant, à titre personnel, qu'il votera « *oui* », M. Juquin a indiqué qu'une minorité de cette instance s'était prononcée pour le boycottage, à l'instar des trotskistes de la LCR, une autre partie pour le « *oui* », comme les rénovateurs communistes et le PSU, tandis que le plus grand nombre de suffrages s'était porté sur le vote nul (bulletin en faveur de « *l'indépendance de la Kanaky* »).

Ce comportement donne un aperçu des difficultés que cette constellation risque d'affronter pour définir la nature et le contenu du projet politique qu'elle souhaite présenter lors d'assises en novembre. A cet effet le mouvement, qui revendique quatre cents comités regroupant quatre mille « membres », axe sa réflexion sur quelques priorités : parité des femmes, luttes contre les violences sexuelles, revenu minimum garanti, droit de vote des immigrés « *à toutes les élections* », lutte contre le projet de loi de programmation militaire. M. Juquin a qualifié de « *renversant* » le soutien du PCF à l'avion Rafale.

Enfin, le mouvement présente une trentaine de candidats aux cantonales et son « *exécutif est mandaté pour rencontrer toutes les formations d'extrême gauche, de gauche (PC, PS), les écologistes et les associations* » en vue de la préparation des municipales au cours de laquelle des contacts seront également pris avec les autonomistes et les régionalistes.

O. B.

En commission à l'Assemblée nationale

La droite et le PC s'abstiennent sur le revenu minimum d'insertion

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, présidée par M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier), a adopté, jeudi 22 septembre, le projet de loi créant un revenu minimum d'insertion (RMI). Seuls les commissaires socialistes ont voté pour, les autres formations de l'opposition préférant, pour l'instant, s'abstenir.

Au cours des débats en commission, M. Belorgey, qui est également le rapporteur du projet, a rappelé que le revenu minimum d'insertion avait un double vocation : assurer à « *ceux qui n'ont rien* » un minimum de ressources leur permettant de vivre dans la dignité et de satisfaire leurs besoins élémentaires ; se préoccuper de leur insertion professionnelle ou tout le moins sociale. « *Les deux objectifs sont concomitants,* a estimé le rapporteur. *Dans la plupart des cas, le revenu minimum s'accompagnera d'un effort d'insertion, mais il se peut aussi que, le besoin de revenu étant reconnu, les intéressés ne rencontrent pour autant aucune difficulté d'insertion sociale, ou bien que, leurs caractéristiques (âge élevé notamment) interdisant une insertion professionnelle, il s'agisse avant tout de leur garantir un revenu.* » Les commissaires de l'opposition l'ont admis.

En revanche, les députés UDC, UDF et RPR ont récusé l'idée selon laquelle le revenu minimum pourrait être un droit non strictement lié à une volonté d'insertion. Sur ce point, la droite est plus proche de la position du ministre de la solidarité, M. Claude Evin, que de celle des commissaires socialistes et du rapporteur. Sans méconnaître l'importance de l'insertion, les commissaires socialistes et le rapporteur estiment que le RMI doit être un droit, conformément à *la Lettre à tous les Français* de M. François Mitterrand.

Pour l'UDC, M. Adrien Zeller a fait valoir que la notion de « *contrat* » liant revenu minimum et insertion était essentielle pour éviter une « *déresponsabilisation* ».

M. Georges Hage (PCF, Nord) a, quant à lui, motivé l'abstention de son groupe par un triple regret : la prise en compte des allocations familiales dans le calcul des ressources ; la non-extension du bénéfice du RMI dès l'âge de dix-huit ans (il s'applique dans le projet à partir de vingt-cinq ans, sauf pour les personnes âgées de moins de vingt-cinq ans ayant des personnes à charge) ; le refus de l'Etat de prendre en charge la totalité du RMI.

Les commissaires ont adopté à l'unanimité, trois amendements permettant à un plus grand nombre d'étrangers en situation régulière de bénéficier du RMI.

Le rapporteur a fait adopter un amendement destiné à éviter à la fois un « télescopage » du SMIC par le RMI (qui pourrait provoquer un phénomène de contre-incitation au travail) et un RMI se réduisant comme une peau de chagrin après intégration des allocations familiales et d'un forfait pour l'allocation logement dans le calcul des ressources. La part du RMI restant disponible après paiement des charges de logement non couvertes par les aides au logement ne peut en aucun cas être inférieure à un plancher égal à une fraction du SMIC net majoré des allocations familiales et diminué des mêmes charges de logement. Cette fraction du SMIC est fixée à 55 % pour une personne seule, 75 % pour un couple, 85 % pour trois et quatre personnes et 70 % pour cinq personnes et plus. Un amendement précise que les commissions locales d'insertion seront composées de membres nommés pour moitié par le préfet et le président du conseil général. Les conseils départementaux seront coprésidés par le préfet et le président du conseil général. Des représentants de l'éducation nationale et des entreprises publiques et privées seront présents au sein du conseil départemental d'insertion.

Le projet de loi sur le RMI sera le premier texte à être discuté en séance publique par les députés à partir du 4 octobre.

P. S.

PROPOS ET DÉBATS

M. Barre

Le Parti radical... de la IIIe

« *Le président n'a pas à négocier avec les partis* », rappelle M. Raymond Barre dans un entretien publié par *la Tribune de l'Expansion* du vendredi 23 septembre. « *Comme il dispose seul et discrétionnairement du droit de dissolution – celui-ci, sous la IVe République, était entre les mains du président du conseil des ministres, – il peut assurer le respect de l'accord des formations de la majorité, ou, en cas de défaillance de la majorité, en appeler au suffrage universel.*

C'est également le rôle du président de la République, clef de voûte de nos institutions, qui est une garantie contre le retour au jeu des partis charnières. Ce n'est pas ce que j'ai dans l'esprit quand je souhaite la constitution d'une « force » capable d'atténuer ce qu'il y a de conservatisme dans le parti de l'ordre et ce qu'il peut y avoir d'excès dans le parti du mouvement. Il faut un peu plus de flexibilité dans notre système politique. Je pense, à titre d'exemple, au rôle qu'a joué le Parti radical sous la IIIe République : rappelez-vous la période 1936-1938 (...) Je ne cherche pas à avoir « mes députés », un groupe parlementaire ou un parti. Je tiens à mon indépendance. Ce qui m'intéresse, ce sont des hommes libres, courageux et convaincus. De plus, je n'aurais pas la naïveté de croire qu'un contrat de gouvernement peut être négocié entre un Parti socialiste fort de 276 députés et quelques dizaines de députés soumis aux pressions de leurs alliés électoraux et à la contrainte de leur électorat. Mais je pense qu'il existe une bonne centaine de députés appartenant aux diverses formations de l'actuelle opposition qui partagent les mêmes conceptions, qui ne souhaitent pas l'affrontement systématique gauche-droite et qui sont susceptibles de constituer une force politique homogène, d'exercer une action autonome et responsable et, si l'opportunité se présente, de conclure un contrat de majorité pour soutenir un gouvernement. »

M. Barre dément les « *supputations* » selon lesquelles il pourrait être le prochain premier ministre de M. Mitterrand.

[Après la victoire électorale du Front populaire en 1936, la France fut gouvernée par des gouvernements composés de radicaux et de socialistes, les deux principales forces politiques, jusqu'à la formation du troisième ministère Daladier (le 12 avril 1938), qui marqua la fin de cette période.]

M. Mauroy

Mobilisation

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, craignant un fort taux d'abstention aux élections cantonales, a appelé le jeudi 29 septembre les Français à se « *mobiliser pour le scrutin des 25 septembre et 2 octobre* ».

« *Les cantonales de 1988 constituent en fait une première, car il s'agit d'élire un conseil général transformé par la décentralisation et le transfert de compétences achevé en 1986* », a estimé M. Mauroy. « *Ce sont les conseils généraux qui auront pour partie la charge d'animer le dispositif d'insertion lié à l'institution du revenu minimum* », a fait valoir l'ancien premier ministre, qui a d'autre part jugé « *inadapté* » l'actuel régime électoral des cantonales. M. Mauroy a estimé qu'il faudrait « *à terme réformer* » le mode de scrutin des cantonales, qui, à ses yeux, « *défavorise sociologiquement la gauche* ». Il s'est déclaré partisan d'un scrutin proportionnel qui serait organisé le même jour que les municipales. Il souhaiterait aussi que le renouvellement des conseils généraux se fasse en une seule fois tous les six ans.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré à M. Mitterrand intitulé « Le bonheur du sphinx » (nos éditions du 22 septembre), une erreur de transmission nous a fait commettre un contresens. Il était écrit, à propos de l'ouverture du gouvernement à des personnalités non socialistes : « *Aller au-delà, sans ralliement d'un groupe constitué, aurait présenté le risque d'irriter pour longtemps le groupe PS.* » En fait, c'est le groupe constitué en question, c'est-à-dire les centristes, qui aurait été « *irrité* ».

La gestion plus rapide que la sagesse et la justice

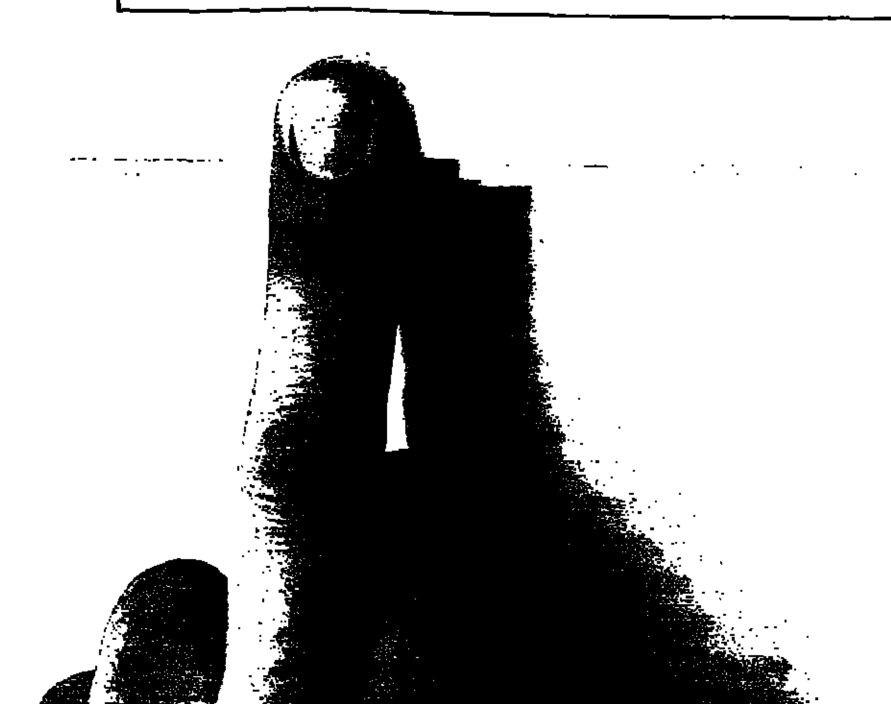
Les députés socialistes y verront peut-être un douloureux symbole. Au moment où leur est soumis, en commission, un projet de budget jugé, *mezza voce,* un peu timide au plan social, le Palais-Bourbon retrouve, après un an et demi d'absence, trois des majestueuses figures qui habillent l'entrée d'honneur : Maximilien de Béthune, duc de Sully ; Michel de L'Hospital et Jean-Baptiste Colbert. Tous trois marquèrent leur siècle, le seizième ou le dix-septième, d'une même ambition : l'assainissement et la gestion rigoureuse des... finances publiques.

Le duc de Sully rétablit l'équilibre financier sous le règne d'Henri IV ; Michel de L'Hospital, nommé premier président de la Chambre des comptes en 1555 puis chancelier de France par Catherine de Médicis, se consacra à la *lutte contre la dilapidation* des fonds publics. Quant à Colbert, intendant des finances de Louis XIV, puis contrôleur général, il avait même entrepris une réforme fiscale.

Tombée de son piédestal sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, pour cause d'extrême vétusté, la triologie gestionnaire revient donc, pimpante et juvénile, sous le gouvernement de M. Michel Rocard. Mais la pierre noble, dont on fit, entre 1806 et 1810, naître ces augustes silhouettes, a été abandonnée, au profit d'un vulgaire *moulage* de résine. Un simple habillage, qui sonne désespérément creux.

Quant à Athena-Pallas, déesse de la sagesse et Thémis, incarnation de la justice, qui, elles aussi, avaient besoin d'une sérieuse restauration, on a jugé leur retour moins urgent. Elles ne retrouveront leur socle, de part et d'autre, du grand escalier qu'à la fin de la première session parlementaire.

P. R.-D.



Politique

Une confirmation de M. Chevènement

Le projet de missile S-4 au plateau d'Albion n'est plus prioritaire

Présentant à la presse son projet de budget pour 1989 (*le Monde* du 17 septembre), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a confirmé, le jeudi 22 septembre, le sort réservé à trois programmes majeurs d'armement : la mise en sommeil du missile S4 qui n'a plus la priorité, la continuation du porte-avions *Charles-de-Gaulle* qui semblait menacé, et le maintien du programme d'avion Rafale devenu l'enjeu d'une polémique en raison de son coût.

Ce projet de budget de la défense pour 1989 s'élève à 182,360 milliards de francs, en hausse de 4,6 % par rapport à celui de l'année en cours. Les crédits d'équipement atteignent 98 milliards de francs (dont le tiers pour l'armement nucléaire préstratégique et stratégique), en augmentation de 7,9 %, tandis que les dépenses de fonctionnement devraient être de 84,360 milliards de francs, en accroissement de 1,12 %.

M. Chevènement a qualifié de *« rigueur raisonnable »* le fait que les dépenses de fonctionnement (les soldes, l'entretien et les activités des unités) aient été comprimées, grâce, notamment, au départ prévu de 3 413 personnels civils (dont 2 205 à la délégation générale pour l'armement), de 1 954 militaires engagés et de 2 183 appelés du contingent. Diverses améliorations financières (primes et indemnités) permettront de relever la condition des personnels en 1989.

Pour ce qui concerne l'armement nucléaire, le ministre de la défense a expliqué que le programme de missile S-4, censé remplacer les missiles S-3 actuellement enfouis dans le plateau d'Albion, n'apparaît plus aussi prioritaire, compte tenu des performances réalisées ou prévisibles des sous-marins, qui demeurent l'essentiel de la dissuasion. M. Chevènement n'a pas précisé quel sort définitif il réservait au S-4, se contentant d'indiquer qu'il se donnait le temps de la réflexion d'ici au printemps prochain, lorsque le gouvernement devra réviser la loi de programmation 1987-1991.

Le sort du colonel Mafart

A propos du programme *Charles-de-Gaulle*, ce porte-avions nucléaire en chantier à Brest, le ministre de la défense a indiqué qu'il lui consacrerait l'an prochain 1 072 millions de francs de crédits de paiement et 1 790 millions de francs d'autorisations de programme (qui sont des anticipations de dépenses gagées ensuite par des crédits de paiement).

Concernant, enfin, l'avion de combat tactique (ACT) et l'avion de combat « marine » (ACM), dérivés du Rafale, M. Chevènement a déclaré : *« Je n'ai pas vacillé d'un millimètre sur cette affaire, dont je connais les difficultés. J'adhère au choix fait. »* Evoquant la polémique créée par des propos du premier ministre, plus réservé que lui sur ce sujet, le ministre de la défense a ajouté : *« Ayant à conduire certaines négociations internationales, je me serais bien passé de toute cette agitation. »* Il a annoncé que la commande du deuxième prototype, destiné à l'aéronavale attendue normalement pour octobre prochain, était en préparation.

Sur les perspectives ouvertes par des négociations Est-Ouest en matière de désarmement classique en Europe, M. Chevènement a affirmé : *« Il ne faut pas se payer d'illusions. Etant donnés la longueur prévisible des négociations, le déséquilibre des forces en présence et, surtout, la posture de stricte suffisance qui fonde notre défense, ces négociations ne sauraient avoir de répercussions rapides sur la structure de nos forces. »* D'autant que, pour le ministre français, *« l'effort de défense soviétique ne s'est pas relâché : les productions d'avions, de chars ou de moyens d'artillerie continuent sur les rythmes acquis précédemment »*.

Interrogé sur le sort réservé au lieutenant-colonel Alain Mafart, ramené en France depuis l'atoll de Hao où il avait été placé à la suite d'un accord avec le gouvernement néo-zélandais, M. Chevènement considère que *« le gouvernement précédent a manqué à un engagement pris »*. Il a émis le vœu d'une solution diplomatique *« qui demande beaucoup de délicatesse d'âme »*, et en a appelé au *« sens de l'amitié »* entre la France et la Nouvelle-Zélande pour régler cette affaire.

[A Wellington, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, évoquant les relations de son pays avec la France, lors d'une conférence de presse, jeudi 22 septembre, a expliqué que, malgré la volonté de M. Michel Rocard de résoudre l'affaire Mafart, il ne voyait aucune perspective de solution se dégager, qui donnerait satisfaction à son gouvernement. *« Nous sommes allés, de notre côté,* a-t-il ajouté, *aux limites de notre capacité à négocier un accord bilatéral. »* M. Lange a conclu que le différend serait à nouveau porté devant l'arbitrage du secrétaire général de l'ONU.]

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Fade

Y a-t-il, aujourd'hui, une vie politique en France ? *Ou bien, plus platement, un* principe de gestion, assorti de sujets *de controverses, où le sordide, parfois,* résume toute la querelle ? Y a-t-il, *aujourd'hui, pour les Français, l'élaboration* d'un grand dessein ; ou bien, sur un mode *plus quotidien,* la recherche du *plus* petit dénominateur commun, celui par lequel, cahin-caha, il devient de bon ton de faire des grâces à *son* contraire et la grimace à ses pareils ?

Quelques jours d'absence, que la distance a multipliés par dix, font, au retour, découvrir *un pays fade, dont les divisions demeurent,* mais qui n'est plus en humeur de les exprimer.

⁂

D'abord, parce que le pouvoir en place — *le plus gros de la gauche* et *un* échantillon de la droite — n'a plus d'adversaire. *Le Parti communiste, assigné à* ce rôle, est dans l'état que l'on sait. La droite, *bien que plus riche de troupes,* ne se porte guère mieux. Sa double victoire aux élections législatives de l'Oise n'est qu'un trompe-l'œil.

L'état-major communiste lance des flèches de moins en moins acérées et, de toute façon, le gouvernement n'en a cure. On ne saurait lui donner tort. Electoralement parlant, le PC ne représente plus grand-chose et sa direction, moins que cela. MM. Marchais et Lajoinie sont régulièrement présentés comme des débiles sans que qui que ce soit ne s'en émeuve.

A droite, la défaite a profité à M. Giscard d'Estaing, mais ce n'est pas sans mal qu'il cherche à se redresser en piétinant la tête de ses anciens premiers ministres. Que ses partenaires obligés soient hommes faits, comme MM. Barre et Chirac, ou du futur (?), comme M. Léotard, *aucun d'eux n'est disposé à lui* faire, comme en d'autres circonstances, la *révérence en sept temps due aux souverains* régnants.

Jusqu'à présent, le seul exploit de M. Giscard *d'Estaing, outre le hochet de la prési*dence de la commission des affaires étrangères *de l'Assemblée nationale, c'est d'avoir* pris la place de M. Lecanuet à la tête de l'UDF. Ça ne mérite pas un *Te Deum*. Quel que soit le génie politique et manœuvrier de M. Giscard d'Estaing, la suite est plus problématique.

A droite encore, M. Barre, après avoir exaspéré le pays pendant des années par son ton professoral (mais en énonçant aussi des vérités, ainsi qu'il convient à un professeur), s'est converti dans l'humour, si ce n'est la provocation. C'était déjà son péché mignon.

Tenant pour assuré *que*, sauf accident, *M. Mitterrand ira au terme de son mandat et* que qui rêve de sa retraite se met le doigt *dans l'œil jusqu'au* fémur, *M. Barre sait bien* qu'il n'a que de faibles chances d'être candi*dat en 1995. Avant... Pour faire quoi ? Aussi* jouit-il de sa liberté pour dire plus que jamais *ce qu'il pense, à plus forte raison si ses* propos sont de nature à nuire à un camp qu'il *poursuit, non sans motif, de sa rancune.*

A droite toujours, M. Chirac cherche M. Chirac. *Son parti avance sur son* erre plus qu'il n'est animé par un *chef, un projet ou une ambition. Ayant rem*placé les grincements de M. Toubon par les *siens, M. Juppé patrouille dans les provinces* pour recoller les morceaux de son mouve*ment, telle une ravaudeuse.*

Plus loin que la droite, M. Le Pen offre le rare spectacle d'un suicide par les mots.

Bref, ces *temps-ci*, la droite existe parce qu'il en faut une si l'on veut qu'il y ait une gauche.

Provisoirement (par *définition*) *débarrassé* d'adversaires sur sa droite, M. Rocard ne *tolère pas de murmures dans les rangs dont* il est devenu le porte-fanion. On apprendrait *que MM. Poperen et Laignel ont souscrit un* abonnement groupé à *la Veillée des chaumières, qu'on n'en serait pas autrement* étonné. Même si l'on peut imaginer que chacun *ménage ses forces pour plus tard,* c'est à se demander s'il exista jamais des courants au *Parti socialiste*.

Certes, un gouvernement ne saurait connaître les affrontements d'un parti. Mais, *comme l'observe* un *parlementaire socialiste,* même parmi les députés, il est plus sage de *ne pas ouvrir le bec si l'on ne veut pas être* immédiatement cafté pour mauvais esprit.

Comme, par ailleurs, dit-il encore, discussion et négociation des projets de loi se font en amont du Parlement afin que le débat y soit réduit au *minimum*, l'ennui, légitimement, gagne.

La droite hébétée et la gauche muselée, toutes les confusions en deviennent possibles. Une *idéologie* « toutes mains » est ainsi naissante, que l'on baptisera « professionnalisme », et qui permet, sans grands éclats, de passer du sillage de M. Barre à l'obédience mitterrandienne... et de la direction de la rédaction du *Nouvel Observateur* à celle du *Figaro. Recentrons, recentrons !*

Comme si un nouveau clivage devait se créer qui opposerait ceux qui croient encore à la politique et ceux qui n'y croient plus, entre ceux qui en ont tiré tout ce qu'elle pouvait apporter et ceux qui n'y avaient pas songé sous cet angle ; les premiers, naturellement, n'ayant opéré un tel changement que parce qu'une nouvelle conception de la vie publique le commandait, somme toute au nom de l'intérêt général. Faudra-t-il *bientôt* être politiquement neutre pour adhérer à un parti ?

De cette évolution, la polémique autour du traitement de Mme Christine Ockrent, qui a pourtant fait des concessions depuis TF1, *est l'image du jour.* Comme s'il ne suffisait pas de gagner beaucoup d'argent, mais que *c'était un supplément de jouissance* de faire bisquer de moins favorisés. Voilà le débat de la *rentrée,* sur fond d'âpreté pécuniaire. Pouvait-on imaginer plus minable ?

⁂

NON point minable mais révoltante, la *réincarcération* de M. Serge Livrozet, l'ancien animateur du Comité *d'action des prisonniers, écrivain reconnu,* depuis maintenant quinze ans — ne serait-ce que par la triste et belle *Lettre d'amour à l'enfant que je n'aurai pas,* parue en 1979.

Parce qu'il a été embarqué dans une extravagante affaire de fausse monnaie, il a été placé en détention provisoire d'août 1986 à mars 1987. Alors qu'il avait été libéré le 13 de ce mois-là par le juge d'instruction, le parquet, *conformément* à sa bonne habitude, a fait appel. Conformément à une aussi bonne habitude, *la chambre d'accusation* a donné raison au parquet en avril 1987.

Il faut croire que la cour d'appel n'était pas pressée de voir exécuter son arrêt puisque ce n'est que le 23 août 1988 que M. Livrozet a été renvoyé à la prison de la Santé. Un an et demi plus tard, à quelles fins ? Force est restée à la loi. Triste force. Pauvre loi.

⁂

Post-scriptum. — Le syndrome du scrabble va encore frapper. Après la quête du *won* (*monnaie coréenne*), la *quête du wu* (*mesure* chinoise), cette fois-ci pour trois semaines. Si *les transmissions marchent*, à *la semaine* prochaine ; sinon, à plus tard.

⁂

Rectificatif. — Ainsi que l'écrit M. Chapelot, d'Epinay-sur-Orge, les socialistes, en 1972, lors du référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, ont recommandé le vote blanc et non pas l'abstention, comme il était écrit dans *l'Amateur* du 11 septembre (« Scrutins »). Mais l'idée n'était pas plus brillante.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, *M. Jean-Pierre Chevènement*, le conseil des ministres du mercredi 21 septembre a approuvé les nominations et promotions suivantes :

● **Marine.** — *Sont promus :* vice-amiral, les contre-amiraux Michel Tripier et André Nougué (nommé inspecteur du matériel naval) ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau Camille Robaglia, Marc Gazzano et Joël Kerros (nommé major général du port de Cherbourg et adjoint au préfet maritime de la 1re région maritime).

Est nommé attaché de défense, chef de poste et attaché naval près l'ambassade de France à Londres, le contre-amiral Michel Mollat du Jourdin.

● **Air.** — *Sont nommés :* directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de division aérienne Jean-Claude Lebrun ; commandant du transport aérien militaire, le général de brigade aérienne Claude Lemieux.

● **Armement.** — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Yves Bertrandias ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Pierre Deletang, François Buffet et Xavier Duclaux.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de 2e classe François Simon ; directeur adjoint du service hydrographique et océanographique de la marine, l'ingénieur général de 2e classe Bernard Schrumph ; chargé de mission auprès de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de 2e classe René Julier ; directeur de l'établissement des constructions et armes navales de Paris, l'ingénieur général de 2e classe Alfred Dumez ; chef du bureau des affaires internationales à la direction des armements terrestres, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Guély.

Est placé en service détaché auprès du Commissariat à l'énergie atomique, l'ingénieur général de 2e classe Yves Dupont de Dinechin.

HISTOIRE

Campagne d'information sur la guerre 1914-1918

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la dernière année de la guerre 1914-1918, le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, M. André Méric, souhaite *« sensibiliser le public à ce que représente le monde combattant dans notre pays »*. M. Méric a mis en place, pour ce faire, une campagne qui vise essentiellement à *« développer l'information historique »* afin de *« susciter la réflexion de nos contemporains »* à un niveau européen, car *« la première guerre mondiale apparaît comme la mémoire commune de trois Européens sur quatre »* ; mais dans cette campagne s'inscrit aussi, en filigrane, la volonté de faire connaître l'action du secrétariat, qui traite encore plus de quatre millions de dossiers.

Près de trente cérémonies de commémoration présidées par un membre du gouvernement auront eu lieu au cours de l'année 1988 (dont une dizaine en association avec un autre pays d'Europe), des millions de timbres, pochettes d'allumettes, médailles, auront été édités, et de nombreux colloques, expositions et éditions spéciales de revues d'histoire auront vu le jour.

[*Mission permanente aux commémorations et à l'information historique*, Secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, 37, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 45-50-32-55.]

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 27 avril 1988, la cour d'appel de Paris (quatrième chambre A) a confirmé le jugement rendu le 7 janvier 1987 en ce qu'il a :

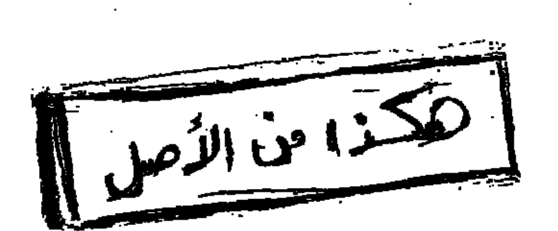
— Prononcé la nullité des marques ANTIOPE déposées les 28 mars et 19 juin 1986 par M. TREMBLAY sous les numéros 788987, 802058 et 802059 en fraude des droits antérieurs de TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE sur cette dénomination ;

— *Dit que M. TREMBLAY, en dépo*sant ces marques, et la société CENTRE NATIONAL D'ACOUSTIQUE MÉDICALE en utilisant la dénomination ANTIOPE-SURDITÉ à titre d'enseigne et de nom commercial, ont commis des actes de contrefaçon ;

— Leur a interdit de continuer à utiliser la dénomination ANTIOPE sous peine d'une astreinte de 1 000 F par infraction constatée ;

— Et les a condamnés *in solidum* à payer à TÉLÉDIFFUSION DE FRANCE la somme de 30 000 F à titre de dommages et intérêts.

Me D. OLIVIER, avoué.
Me F. GREFFE, avocat.



هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



La France chocolat

M. François Mitterrand avait, à la veille de l'ouverture des Jeux, formulé *« le souhait que les athlètes français nous montrent ce qu'ils valent »*. C'était de l'humour. Car il vaut mieux en appeler à Alphonse Allais qu'à la colère des dieux de l'Olympe pour parler, malgré les performances de Catherine Plewinski et de Stephan Caron, des déconvenues de la délégation nationale, alors que s'achève la première semaine des compétitions séoulites.

Bien en a pris, en tout cas, au président de la *République* d'avoir choisi, dès le début des Jeux, de congratuler aussi les médaillés d'argent et de bronze : d'ordinaire, les chefs d'*Etat* n'adressent des télégrammes de félicitations qu'aux sportifs vainqueurs d'une grande épreuve, et l'on suppose que, pour la Maison Blanche, le Kremlin ou Berlin-Est, tout ce qui brille doit être forcément de l'or. Si M. Mitterrand n'avait pas eu ce patriotique réflexe, la sélection française n'aurait pas reçu souvent le satisfecit élyséen.

Les cocoriconacs se sont, en effet, multipliés en six jours. Ne parlons même pas d'Henri Leconte et de sa pitrerie olympique : bon, il voit de la lumière à la télévision, lors de la cérémonie d'ouverture, ça lui donne l'envie d'y aller, il s'aperçoit alors qu'il est en Corée du Sud et il laisse gagner un natif du coin. Bon cœur, Riton, avec sa raquette-hochet, ses balles-billes et sa mèche-entonnoir.

Mais les autres ? Très sérieusement préparés et « motivés », selon tous les entraîneurs. Du reste, quel *coach* aurait dit : *« Mon poulain n'est pas très en forme, mais en revanche, il a très envie de visiter Séoul » ?* Très soigneusement choisis aussi, selon tous les responsables de la sélection. C'est bien simple, avaient claironné ceux-ci, on a trié sur le volet et ne vont aux Jeux que les athlètes qui sont susceptibles d'atteindre les demi-finales.

Ils sont donc partis à 288 pour ça, la plus forte délégation depuis les Jeux de... Paris en 1924. A cette époque-là, au moins, ils n'avaient pas 10 000 km à faire pour rentrer à la maison.

Certes, les dirigeants avaient bien dit *« susceptibles d'atteindre... »* et quand il évoquait *« trente-six possibilités de médailles »*, M. Nelson Paillou, président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), n'en voyait que vingt à vingt-cinq d'à peu près sûres... Seulement, aujourd'hui, ce sont les téléspectateurs français qui risquent de devenir susceptibles, car ils commencent à avoir l'impression que là-bas, tout là-bas, on se moque un peu d'eux.

Car, s'il est exact que sont partis en Corée du Sud des champions du monde, comme le pentathlète Joël Bouzou (huitième de la finale olympique), *le lutteur* Patrice Mourier (blessé à Séoul) ou le tireur Jean-Luc Tricoire (éliminé vendredi midi), il n'en est pas moins vrai que beaucoup ont, *comme on dit, prématurément* disparu de la compétition.

Comme le cycliste Fabrice Colas, médaille de bronze à Los-Angeles, ou Chantal Beaugeant, *troisième meilleure* performance mondiale, qui a piteusement échoué, vendredi, à la première haie de la première épreuve de l'heptathlon et qui, n'ayant plus le moral *(sic)*, a abandonné.

Et que dire des rameurs, qui n'ont pas réussi à placer un seul bateau en finale, et surtout des fleurettistes, incapables, eux aussi, de se classer (individuellement) dans les huit premiers. Le fleuret, fleuron naguère de l'escrime française...

En voile, en judo, dans d'autres épreuves d'escrime ou en athlétisme, des Français se distingueront peut-être. Mais, ce qui est manqué est manqué, et qu'on ne ressorte pas les clichés du sport à l'école : c'est une cascade de défaillances individuelles qui « coule » pour l'instant les espoirs français à Séoul.

MICHEL CASTAING.

ATHLÉTISME : premières courses

Les stars au petit trot

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Ils s'étaient levés très tôt, trop tôt, pour leur entrée en lice . Quatre *heures avant de retirer* leurs survêtements bigarrés pour quelques secondes de vertige sur le stade. Les stars de l'athlétisme international, avaient les yeux rougis de sommeil, les muscles durs malgré les massages et les échauffements. Difficile réveil pour ces horlogeries de précision que sont les coureurs de vitesse pure.

Les Coréens assurent pourtant que le matin porte chance. Que le jour levant promet mille réussites. Chantal Beaugeant, seule Française engagée dans l'heptathlon, a toutes les raisons de ne pas les croire. Elle est tombée. Tombée à la seconde haie du 100 mètres, sa première épreuve. Tombée,sans comprendre, juste à l'aube de son concours. Elle aurait aussi bien fait de s'excuser, de rester couchée. Incroyable déveine. Elle regarda, hagarde, la haie de son malheur, le stade qui se remplissait, puis avec courage, reprit son élan pour passer l'obstacle et achever, loin derrière les autres, la plus funeste des courses. Chantal Beaugeant ne s'entendra jamais avec les croyances coréennes.

Aux derniers championnats du monde, à Rome, elle s'était déjà blessée sur une autre haie du 100 mètres. Déveine. Elle choisit, deux épreuves plus tard, d'en rester là, vendredi. Qui lui aurait donné tort ? Elle admit, sans se l'expliquer, qu'elle risquait à s'obstiner.

Ce fut le seul drame de cette journée d'ouverture de l'athlétisme, si l'on excepte les souffrances solitaires des marathoniennes sur le bitume de Séoul. Un bien petit drame très national, passé inaperçu, tant le stade mène sa revue de détail *à la vitesse d'un sprint permanent.* Un événement anodin comparé à la visite, polie mais sans plus, que les stars du sprint rendirent, dans la matinée, à leur cher public.

Escargots véloces

Carl Lewis, Edwin Moses, les gazelles américaines du 400 mètres, Valerie Brisco ou Diane Dixon, levés trop tôt, consentirent, parfois avec mauvaise grâce, à s'aligner avec le petit peuple de l'athlétisme olympique. Puisque l'important, paraît-il, est de participer, ils furent des dizaines, coureurs d'une série seulement, à s'engouffrer dans les huit couloirs de la *piste*, à emprunter cette interminable ligne droite que les huit meilleurs se réservent pour plus tard. Le vrai rendez vous aurait lieu samedi. D'ici là, on sacrifiait à l'idéal.

On fit donc participer les escargots. Des escargots à 10 s 70 les 100 mètres mais trop lents, tout de même, pour espérer suivre les lièvres. Toutes les nations vraiment, parce que la course libre est un don universel. Congolais, Liechtensteinien, Ghanéen, des Bermudes ou Français, ils s'élancèrent derrière Lewis ou Calvin Smith. Loin derrière, à la peine, trop inégaux, condamnés d'avance, mais les stars furent bonne poire.

Elles ne forcèrent pas. La distance prise, la différence faite dès les premières dizaines de mètres, elles se mirent à attendre les traî*nards, pour éviter* tout ridicule à l'olympisme. Parce qu'il était trop tôt, décidément, pour courir trop vite, il leur arriva même, à Ben Johnson le Canadien - meilleur temps mondial avec 9 s 83 - ou à *Lewis, de ralentir* l'allure. Un coup d'œil à gauche ou à droite et les célèbres promeneurs du stade se remettaient au trot.

Deux ou trois tiers-mondistes s'accrochèrent, courant pour de bon, donnant, bien obligés, le meilleur d'eux- mêmes dans ces séries pour classes moyennes. L'Anglais Lindford Christie fit impression, mais c'est un Anglais né dans des îles noires. L'Indonésien Mardi Mardi se qualifia pour les demi-finales, mais il était fou,un vrai *diable décidé* à risquer la survie de ses artères pour ces secondes d'ivresse.

Les autres, tous les autres disparurent peu à peu, au gré de ce jeu cynique du plus faible perd. Les stars restaient entre elles, sur 100, 400 ou 400 mètres haies. Autant dire, une nouvelle fois, entre Noirs. Le blanc fondait au soleil, couleur vouée, au sprint pur, à de la simple figuration. Distinction connue, les Américains sur distance courte, les Européens et quelques Africains pour ce qu'il reste de gloire.

Et comme Américain, au stade, se dit Noir, ces promeneurs du premier jour arboraient un nouveau maillot national. Un « body » rouge les épaules cerclées de blanc. Rouge, non pour faire la nique aux Soviétiques, mais parce que le rouge sied au teint des gazelles, Dixon ou Brisco, à la heptathlonienne messianique, Jackie Joyner-Kersee, et de leurs grands frères de couleur.

Il y eut bien, dans ce cercle très fermé, une brève inquiétude. L'incident parut même réveiller Jackie, qui somnolait en tête de son concours avec une grâce de biche *boudeuse et indolente*. Ben Johnson ne termina que troisième de sa série, rattrapé sur le fil par Lindford Christie, justement, et l'Américain Dennis Mitchell. Noir, encore.

Troisième, avec 10 s 17 ! On crut *à une erreur d'électronique*. On crut avoir mal vu. Les ralentis, sur tous les écrans du stade assénaient pourtant l'incroyable image. Johnson en difficulté dans ce qui n'était encore qu'une formalité de débutants. Puis, aussi vite, on se rassura. Cette série-là avait été très relevée. Les autres se traînèrent. On respira mieux. Au temps, le Canadien serait malgré tout qualifié. Il allait rester dans la famille.

Enfin, on s'interrogea et cette question allait, c'était sûr, tenir Séoul en haleine jusqu'au lendemain. Ben pouvait-il encore conserver sa lancée sur 100 mètres pleins ? Il était, on le savait, on *l'avait noté ce matin encore*, le plus rapide au départ, inégalable dans le jaillissement du corps, les premières foulées. La mise en route. Avait-il le tonus, les jambes, le coeur à courir à ce rythme les cinquante mètres passés ?

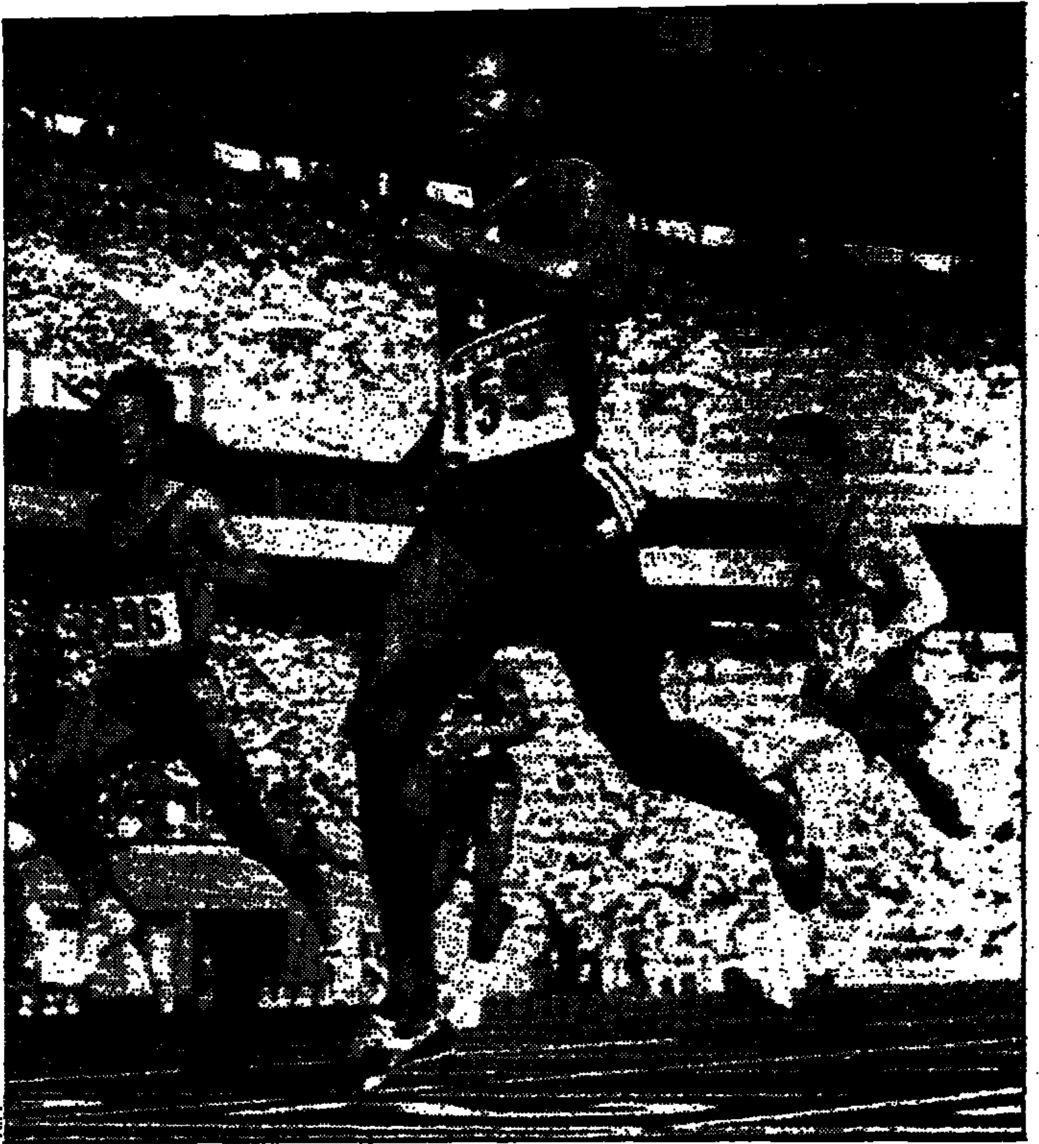
Déjà, le stade en doutait. Vendredi, Ben avait été véloce, sans plus. Calvin Smith parut pourtant plus rapide, plus ambitieux. Sans parler du King, Carl Lewis qui offrit à la foule, seul cadeau du sprint pour cette matinée sans enjeu, un temps de 9 s 99 lors de sa seconde prestation. Déjà moins de dix secondes ! De *quoi faire patienter*, éveiller le rêve du temps de tous les temps.

Dieu, que Lewis parut inaccessible ! Coureur d'une autre planète dont on ne voyait plus très bien comment le Canadien pouvait y accéder. Trichait-il ? Masquait-il encore sa forme réelle ? Son entraîneur le répétait à tous les journalistes rencontrés. Lui-même le confiait, l'autre jour : il se sentait comme jamais. Plus que prêt. En avance. Ses déboires des derniers meetings, notamment à Zurich étaient oubliés. Sa blessure à la jambe, un vieux souvenir. Il l'affirmait, le 100 mètres se gagne dans les trente premiers mètres. Après, on laisse aller. A croire qu'on gère...

Lewis, lui, prétend le contraire. Que le meilleur, c'est celui qui sait finir. Garder du souffle et de la puissance pour l'horizon. Lui-même commençait mal, il le savait. Il avait encore piétiné, vendredi,en foulées maladroites son premier quart de course. Mais, à l'abattage des enjambées, personne ne l'avait égalé. Il paraissait grandir, muscles démultipliés,tout au long des cinquante derniers mètres.

Sa course, celle de cette matinée, qui comptait pour du beurre, comme les autres, était exactement contradictoire de celle du Canadien. Tout un stade attendait quelle originalité allait dominer l'autre. Les starting-blocks ou le finish. Lewis, sans forcer,avait désormais, la préférence des parieurs.

PHILIPPE BOGGIO.



A.P.

Ben Johnson n'a pas survolé les éliminatoires du 100 mètres, mais a néanmoins assuré sa qualification pour les demi-finales.

Rosa Mota, reine du marathon

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La Portugaise Rosa Mota a *remporté, le vendredi 23 septembre*, le marathon féminin en 2h 25min 40s devant l'Australienne Lisa Martin (2h 25min 53s) et l'Allemande de l'Est Kathrin Doerre (2h *26min 21s). La première Fran*çaise, Françoise Bonnet, s'est classée quatorzième (2h 32min 35s). Elle précède Maria Lelut (18e) et Jocelyne Villeton, la médaillée de bronze aux championnats du monde de Rome en 1987 (19e).

Ce petit bout de femme qui court en levant le poing, un sourire en coup de canif sur son visage ascétique, c'est Rosa. Rosa du Portugal. « La » Mota. Une star de poche que tout un pays considère avec une dévotion fervente. Ne fut-elle pas en 1984 la première Portugaise à remporter une médaille olympique ? C'était du bronze. Ce métal manquant de noblesse à ses yeux, la jeune femme a retrouvé à Séoul sa vraie place, tout en haut du podium. Quelle intense satisfaction, quand on ne mesure que 1,57 mètre, d'avoir à se baisser *pour cueillir l'or olympique* !

Rosa Mota est la plus grande. Elle s'en doute depuis qu'elle est toute petite. Victorieuse de sa première course scolaire à quatorze ans, championne du Portugal de cross-country pour sa première participation à une compétition officielle à seize ans, elle a gagné en 1982 le premier marathon auquel elle participait, celui des championnats d'Europe d'Athènes. Depuis, elle est abonnée au succès : championne d'Europe à Stuttgart en 1986, championne du monde à Rome en 1987, elle domine tellement la spécialité qu'Ingrid Kristiansen, la recordwoman du monde, a renoncé à l'affronter ces dernières *années, préférant s'aligner dans* le 10 000 mètres à Séoul.

Insatiable dévoreuse de kilomètres, la championne portugaise avoue qu'à trente ans, la course à pied est sa *« raison de vivre »*. On ne la voit pourtant pas souvent dans les nombreuses courses sur route où victoire et performance kilométrique sont tarifées en dollars. Rosa Mota ne fait pas la course aux records ou à l'argent. Sur les conseils de son entraîneur, Jose Pedrosa, elle se prépare dans la discrétion pour les grands rendez- vous officiels. Ceux qui se terminent au son de l'hymne national, avec de l'or autour du cou et une boule d'émotion au fond de la gorge. Rosa est heureuse, elle a connu tout ça vendredi au terme d'une course sans histoires.

Grâce au ministre des sports

Fidèle à son habitude, elle avait *été la première à sortir du stade* olympique. A ses basques, le peloton des soixante-douze concurrentes s'effilochait déjà. Moins de deux heures et demie plus tard, elle y revenait en triomphatrice, le cheveu collé par la sueur mais la foulée encore vaillante. De bout en bout, dans les larges avenues de Séoul, elle a imposé son train, simplement agacée aux alentours du trentième kilomètre de sentir dans son dos l'Australienne Martin et *l'Allemande de l'Est Doerre* guetter une éventuelle défaillance. Elles peuvent toujours courir, ces deux-là ; Mota faiblit rarement, sinon elle n'aurait pas gagné dix marathons sur les treize auxquels elle a participé.

Après avoir raflé quelques gobelets au dernier ravitaillement pour s'asperger furtivement le visage, Rosa a décidé d'en finir. Imperceptiblement, la cadence s'est accélérée. D'abord Kathlin Doerre, puis Lisa Martin, ont lâché prise. La Portugaise pouvait faire son entrée en solo dans le stade et, dans un dernier effort, aller se suspendre au cou de son entraîneur hilare. Ce titre qui fait de Rosa l'égale de Carlos Lopes, *le mythique recordman du monde* portugais du marathon, est un peu le sien. C'est lui qui dose l'entraînement et qui choisit la programmation des courses. Cette année, il avait tout misé sur le marathon olympique, négligeant *même d'aligner son athlète* au championnat du monde des 15 km sur route à Monaco.

Cette défection n'avait pas plu aux instances fédérales portugaises qui, par mesure de rétorsion, n'avaient pas sélectionné Rosa Mota pour Séoul. Le ministre des sports dut s'en mêler. Une intervention qui vaut son pesant d'or.

J.-J. BOZONNET.

Manifestation d'étudiants à Séoul

Quelque 1 500 étudiants sud-coréens se sont rassemblés, jeudi 22 septembre, à l'université Yonsei de Séoul pour protester contre les Jeux olympiques et dénoncer un exercice naval américano-japonais prévu pour la fin septembre au large des côtes orientales de la Corée du Sud.

Plusieurs dizaines d'étudiants ont, en outre, lancé des cocktails Molotov sur la « tour olympique » érigée à l'entrée du campus de l'université nationale de Séoul, où a lieu le tournoi de tennis de table des Jeux. La tour a été endommagée par le feu. Plusieurs mouvements étudiants sud-coréens étaient favorables à la co-organisation des Jeux olympiques par les deux Corées.

Par ailleurs, pour la première fois *depuis l'ouverture des Jeux olympiques*, la police a fait usage de gaz lacrymogènes, vendredi 23 septembre, pour disperser une manifestation d'étudiants, dans l'est de la capitale sud-coréenne, à moins de 3 kilomètres du stade de Tongaemun, où doivent avoir lieu des compétitions de football. Quelques centaines d'étudiants protestaient contre l'arrestation d'un de leurs dirigeants, M. Oh Yong-Shik, recherché par la police. — (AFP, UPI.)

Au programme du week-end

En raison des incertitudes dues aux grèves de personnels sur Antenne 2 et FR 3, *nous publions*, en heures françaises, un programme des épreuves susceptibles de faire l'objet de retransmissions que TF 1, en plus de son émission quotidienne de 6 heures à 7 h 30, pourrait prendre en charge en cas de prolongation de la grève sur Antenne 2.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Athlétisme. — 1 h 30 : début des épreuves; 4 heures : demi-finales du 100 mètres messieurs; 4 h 30 : finale du triple saut messieurs; 5 h 30 : finale du 100 mètres messieurs; 8 h 30 : finale de l'heptathlon dames.

Cyclisme. — 9 heures : Finale vitesse messieurs et dames, poursuite par équipes et courses individuelle aux points.

Escrime. — 12 heures : finale de l'épée individuelle messieurs.

Gymnastique. — 4 heures : finales individuelles messieurs par appareil.

Natation. — 2 heures : séries du 200 mètres quatre nages, relais 4 x 100 mètres quatre nages dames; 200 mètres papillon, 100 mètres dos, 50 mètres libre, 1 500 *mètres libre*; 12 heures : finales des épreuves ci-dessus (excepté le 1 500 mètres libre messieurs remplacé par le 800 mètres libre dames).

Volley-ball. — 1 h 45 : France-Etats-Unis.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

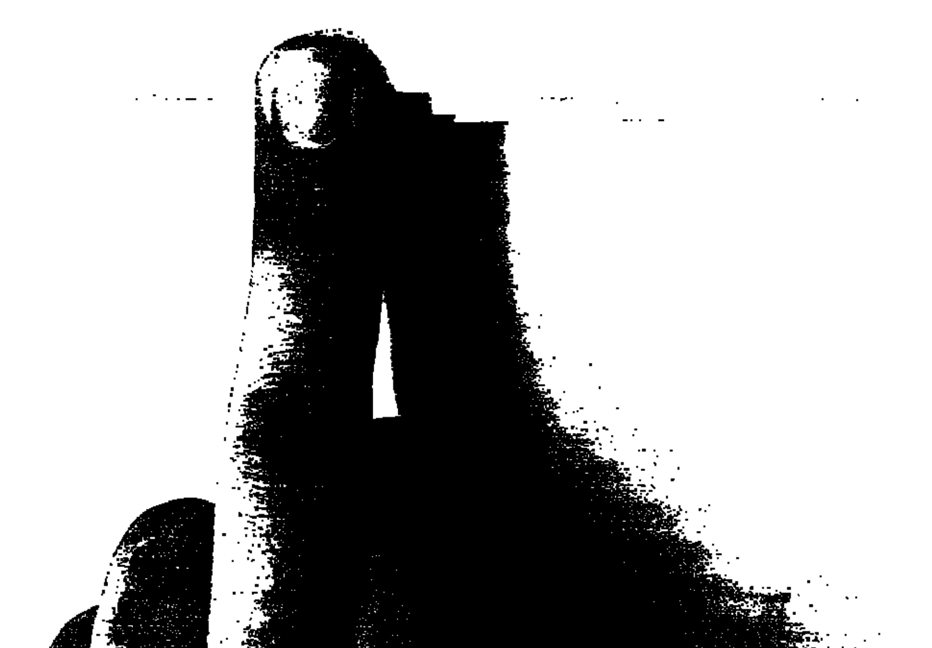
Athlétisme. — 1 heure : début des épreuves : 3 heures : finale du javelot messieurs; 3 h 10 : finale de la hauteur messieurs; 4 h 35 : finale du 400 mètres haies messieurs; 4 h 50 : finale du 100 mètres dames; 6 h 20 : finale du 3 000 mètres dames.

Gymnastique. — 3 heures : finales individuelles dames par appareil.

Judo. — 8 heures : finale des moins de 60 kilos.

Natation. — 2 heures : séries du 50 mètres libre, 200 mètres dos, du 200 mètres papillon dames, du 200 mètres quatre nages et du relais 4 x 100 mètres quatre nages messieurs; 11 heures : finales des épreuves ci-dessus et du 1 500 mètres libre.

Plongeon. — 2 heures : finale du tremplin dames.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

NATATION : quatrième médaille d'or pour Kristin Otto (RDA)

Janet « Bugs Bunny » Evans

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Cette gamine est une insulte à la natation. Ailleurs, elle aurait déjà été interdite de bassin. Ejectée pour éviter toute contagion du n'importe quoi dans les piscines. Car elle ne nage pas, Janet Evans, elle se débat, danse le rock, paraît s'être trompée de sport, sourde à toute règle technique. Elle frappe l'eau au petit bonheur la chance, tortille des fesses, le dos vrillé, la nuque tendue.

Sa victoire, superbe, jeudi soir, dans le 400 m nage libre, son record du monde décroché comme une formalité, ont fait douter tous les entraîneurs présents, tous ceux qui ont fait voeu d'enseigner les tables de la loi de la glisse, le geste juste, l'épaule cassée au ras de l'eau, le bras caressant la surface. Bref, le b-a-ba dont les Allemands de l'Est se sont faits les champions. La natation moderne devenue science exacte, à grands renforts de médecine, de vidéo et de tests aérodynamiques.

Voir nager Janet Evans, être obligé d'applaudir ce crawl de chiot, c'est comme renoncer à sa foi. Ce 400 mètres, après sa première médaille d'or obtenue au 400 m 4 nages, mériterait remboursement. Surtout qu'un médecin américain prétend détenir la preuve que cette gosse de dix-sept ans, haute comme une moitié d'Allemande de l'Est (1,65 m pour 45 kg), consomme une quantité ridicule d'oxygène pour une poussée maximale.

Choquant, tout bonnement choquant pour qui sait qu'à l'évidence la natation exige des poumons, une carrure de lutteur et une taille de basketteur. Demandez donc à Kristin Otto, médaille d'or, ce même soir, du 100 m dos, ou à Heike Friedrich, médaille d'argent, et à Anke Moehring, médaille de bronze de ce 400 m d'irrespect ! Toutes trois Allemandes de l'Est, toutes trois interminables, longues et rondes à souhait. Se retrouver en finale, dans la ligne d'eau voisine de celle de l'Américaine, c'est à vous dégoûter de ces Jeux.

En plus, Janet Evans dégouline de bonheur californien, comme les *ice-creams* dont elle s'abreuve. Le sort a voulu que l'effrontée naisse dans une famille heureuse de Placentia, papa kiné, maman aux petits soins, et qu'elle rencontre un entraîneur suffisamment fou pour parier sur sa petite taille et croire en la santé par le *pop-corn*. Pendant que les Allemandes de l'Est suivent un régime de parachutiste, Janet engloutit des gâteaux. Sans prendre un gramme ni perdre un record du monde.

La douleur de ses rivales

Janet Evans n'est même pas consciente des pieds de nez qu'elle adresse à la natation de compétition. Elle concourt par plaisir, comme d'autres gosses de son âge, en Californie, préfèrent le flirt sans risque ou les désoeuvrements de plage. Papa, maman et le drapeau étoilé.

De la victoire, elle ne tire aucune gloire perceptible. Elle rigole avant de répondre à des questions à usage des grandes personnes. Elle n'avait pas encore pensé à tout cela, la vie, l'amour, la mort. *« En dehors de la piscine, vous savez, je suis juste Janet »*, confiait-elle il y a quelques semaines à un confrère américain. Juste Janet, une ado qui nage comme des enfants chantent, sans savoir pourquoi, parce qu'ils ont la voix juste ou le coeur gai.

Aussi, entre Janet et Kristin Otto, entre la fine silhouette et ces deux colonnes blondes que sont Friedrich et Moehring, n'y a-t-il, au fond, qu'une différence d'*ice-cream* ? Pas vraiment de chance : les Allemandes de l'Est ont eu raison de naître grandes et lourdes, là où elles vivent. Elles nagent aussi, plus souplement même, plus esthétiquement que l'Américaine. Elles remportent des médailles, ces passeports assurés pour de vieux jours qui viendront vite.

Non, ce qui distingue la première des trois autres, c'est plutôt l'adhésion à soi, à son propre corps. Janet paraît trop bien dans sa peau, et c'est sans doute insupportable dans l'univers de la natation conventionnelle. Sur le podium de ce 400 m de record du monde, la frêle Californienne affichait une telle densité vitale que cela en devenait douloureux pour ses rivales.

Ph. Bg.

L'échec de Catherine Plewinski

L'une des premières chances de médaille d'or française s'est dissoute, *vendredi 23 septembre*, dans le bassin olympique de la piscine de Séoul, avec l'échec de Catherine Plewinski, *donnée pourtant* comme l'une des favorites du 100 mètres papillon. La nageuse de Cluses a dû *se contenter* de la quatrième place, devancée par deux Allemandes de l'Est et une Chinoise. En réalisant un temps de *59 sec. 58*, elle n'est pas parvenue à rééditer son exploit du matin lors des qualifications, où elle avait dominé toutes ses rivales.

Pour Catherine Plewinski, la course avait pourtant bien débuté. La jeune fille s'était élancée en tête. Fouettant l'eau des deux bras avec détermination, elle parvenait à distancer légèrement ses rivales, en particulier les deux Allemandes de l'Est qui l'encadraient. Mais Kristin Otto et Birte Weigang ne se contentèrent pas de lui servir de demoiselles *d'honneur*.

Après le virage des cinquante mètres, ces deux bagarreuses accentuaient leur pression sur la nageuse française, la prenant peu à peu en étau. Face à ces « gros gabarits », plus habituées qu'elle aux compétitions internationales, la résistance était difficile. Dix mètres encore, et les épaules de Kristin Otto dépassaient les siennes. Elle s'écroulait dans les derniers 10 mètres, ne luttant plus, laissant même passer devant elle la Chinoise Hong Qian.

La médaille tant attendue s'échappait. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, venu pour les félicitations, pouvait s'éclipser discrètement. Tout l'espoir qu'elle avait fait naître, ces derniers jours, avec sa médaille de bronze au 100 mètres nage libre, et surtout depuis les séries du matin, au cours desquelles elle avait établi un nouveau record d'Europe (*59 sec. 34*), *s'envolait*. Retour à l'anonymat international des classements pour la lycéenne de *Saint-Gervais-Le Fayet*. Bronze pour Stephan Caron, bronze pour Catherine Plewinski, voilà de quoi devra se contenter la natation française, décidément aussi peu fortunée qu'aux Jeux de Los Angeles.

Mais les spectateurs de la piscine olympique eurent tout de même leur lot de sensations fortes. A défaut d'applaudir une petite Française, ils eurent tout loisir de goûter à répétition les accents martiaux de l'hymne national de l'Allemagne de l'Est. En l'honneur de Kristin Otto, d'abord, médaille d'or (59 sec.) de ce 100 mètres à oublier d'urgence.

Musique officielle aussi pour Uve Dassler, nouveau détenteur du record du monde du 400 mètres nage libre. Ce lieutenant de Potsdam a dominé l'épreuve de bout en bout, ne laissant aucune chance sérieuse à ses compagnons des autres lignes d'eau, tenant surtout à distance jusqu'au bout l'Australien Duncan Armstrong, tombeur inattendu de l'Américain Matt Biondi dans le 200 mètres. Dassler, après sa victoire, expliqua que cette course avait été *« une guerre des nerfs »* et que dans ce genre d'épreuve il avait été, lui le militaire, fort à son aise.

SERGE BOLLOCH.

Un entretien avec l'entraîneur des Américains

David Bercoff un sous-marin dans la piscine

En athlétisme, le saut en hauteur a eu Fosbury – inventeur en 1968 à Mexico du « Fosbury *flop* ». En natation, le *100* mètres dos aura Bercoff. Etudiant à Harvard, vingt et un ans, il est devenu le maître de la spécialité en faisant passer le record du monde sous les *55* secondes en août dernier. Particularité : David Bercoff nage en apnée les trente-cinq premiers mètres. Le flou de la réglementation lui permet de jouer ainsi les sous-marins. Et d'autres commencent à en profiter. Richard Quick, *entraîneur* en chef de l'équipe de natation américaine, explique les avantages de cette technique.

SÉOUL
correspondance

« David Bercoff est-il révolutionnaire ?

– Non, cela fait plusieurs années que les nageurs travaillaient dans cette direction. Bercoff lui-même a reconnu avoir été inspiré par Jesse Vassalo. Celui-ci a détenu le record du monde du 400 mètres quatre nages. Il nageait toujours sous l'eau quatre ou cinq mètres, au début de son parcours de dos.

– On ne peut donc pas parler de « style Bercoff » ?

– Aux Etats-Unis, nous disons tout *simplement underwater dolphin kick*, le « battement de dauphin sous l'eau ». C'est la description exacte de cette méthode : une ondulation de tout le corps sous la surface, le bras en avant, les jambes battant comme pour le papillon. Le tout sur le dos, bien sûr. Le mérite de Bercoff est autre. Il a été le premier à travailler systématiquement cette technique pendant trois ans. Il l'a perfectionnée, il l'a adaptée à sa *personnalité*. Il a été le premier à la maîtriser parfaitement. Aujourd'hui, il possède un battement exceptionnel.

– Quel est l'avantage de cette technique ?

– Quand on est sous l'eau, on *rencontre moins de résistance* qu'à la surface. En plus, nager de cette manière implique tout le corps. Au lieu d'avoir les bras qui fouettent l'eau et les jambes qui battent alternativement, on a une seule ligne, toute fluide, qui ondule. On utilise tous les muscles, les abdominaux et les cuisses en particulier, à pleine puissance.

– Faut-il une morphologie particulière pour optimiser la nage en apnée ?

– *Il* faut être très souple au niveau des hanches et des chevilles. A ce compte-là, certains sont plus doués que d'autres. Il faut également s'entraîner de manière spécifique. On renforce les muscles de l'estomac et la capacité respiratoire. La nage sur le dos va sans doute se *modifier à terme*. Le type de nageur idéal sera fort, lisse et souple, pas forcément grand. Comme Bercoff. Lui aurait pu être *un* très bon nageur de papillon.

***– S'il n'avait pas expérimenté* cette méthode, Bercoff n'aurait jamais été un favori des Jeux olympiques...**

– Sans doute. Mais attention : David est d'abord un très bon nageur. Il est sous l'eau trente-cinq mètres, mais après il ressort, et il *nage les 65 mètres restants* de manière classique. S'il s'écroulait, il ne serait pas là où il en est maintenant. Mais il est vrai que, sans cette technique d'apnée, je ne pense pas qu'il aurait battu le record du monde.

– Son succès a-t-il condamné les dossistes classiques ?

– Ce n'est pas le problème. On sait seulement que le départ en apnée donne un avantage. Tout le monde le pratique ou va le pratiquer, mais en fonction de sa personnalité. *Bercoff nage 35 mètres* sous l'eau, d'autres moins. A l'avenir, sauf si le règlement est modifié, le départ en apnée sera un passage obligé. Mais ce ne sera pas forcément trente-cinq mètres ou quarante... Il n'y aura pas de règle. Chacun adaptera cette technique à sa morphologie et à ses capacités.

– Bercoff n'a donc pas figé sa méthode ?

– Pas du tout. Un jour, on s'entraînera encore plus, et on verra un nageur faire cinquante mètres sous l'eau, toute une longueur. Ensuite, un autre viendra, qui fera sa longueur sous l'eau, respirera en tournant, et repartira sous l'eau pour la deuxième longueur. Tout le 100 mètres ou presque se fera en apnée.

– A quand l'apnée également sur 200 mètres ?

– Là, je m'avancerai moins. *Il* y a tout de même un risque d'essoufflement. Non, je crois que le 200 mètres serait trop long. L'apnée restera au 100 mètres, je pense.

– Ou disparaîtra si le règlement est modifié. Vous avez évoqué cette éventualité...

– Je ne crois pas à une modification du règlement dans l'immédiat. Mais j'ai entendu dire *que les gens* de la Fédération internationale y songeaient. Pour l'instant, le règlement ne dit rien de précis. Il demande juste que les nageurs soient sur le dos. Nous verrons bien après les Jeux. »

Propos recueillis par
CLAUDE ASKOLOVITCH.

Les résultats

ATHLÉTISME
Messieurs
20 kilomètres marche

1. J. Pribilinec (Tch), 1 h 19 min 57 s.
2. R. Weigel (RDA), 1 h 20 min.
3. M. Damilano (Ita), 1 h 20 min 14 s.
4. J. Marin (Esp), 1 h 20 min 34 s ; 5. R. Mrazek (Tch) ; 6. M. Chtchennikov (URSS), 1 h 20 min 47 s ; 7. C. Mercenario (Mex), 1 h 20 min 53 s ; 8. A. Noack (RDA), 1 h 21 min 14 s ; (...) 16. M. Fesselier (Fra), 1 h 22 min 43 s ; (...) 18. T. Toutain (Fra), 1 h 22 min 55 s ; (...) 20. J. Corre (Fra), 1 h 23 min 9 s.

Dames
Marathon

1. R. Mota (Por.), 2 h 25 min 40 s.
2. L. Martin (Aus.), 2 h 25 min 53 s.
3. K. Dorre (RDA), 2 h 26 min 21 s.
4. T. Polovinskaïa (URSS), 2 h 27 min 5 s ; 5. Y. Zhao (Chn), 2 h 27 min 6 s ; 6. L. Fogli (Ita), 2 h 27 min 49 s ; 7. D. Kaber (Lux.), 2 h 29 min 23 s ; 8. M. Curatolo (Ita), 2 h 30 min 14 s ; (...) 14. F. Bonnet (Fra.), 2 h 32 min 36 s ; (...) 18. M. Lelut (Fra.), 2 h 33 min 47 s ; 19. J. Villeton (Fra.), 2 h 34 min 2 s.

Messieurs
Poids

1. U. Timmermann (RDA) 22,47 mètres.
2. R. Barnes (E-U), 22,39.
3. W. Guenthoer (Sui.), 21,99.
4. Udo Beyer (RDA), 21,40 ; 5. R. Machura (Tch.), 20,57 ; 6. G. Weil (Chi.), 20,38 ; 7. A. Andrei (It.), 20,36 ; 8. S. Smirnov (URSS), 20,36.

CYCLISME
Messieurs
Poursuite individuelle

1. G. Umaras (URSS).
2. D. Woods (Aus.).
3. B. Dittert (RDA).

ESCRIME
Dames
Fleuret individuel

1. A. Fichtel (RFA).
2. S. Bau (RFA).
3. Z. Funkenhauser (RFA).

GYMNASTIQUE
Dames
Concours général individuel

1. E. Chouchounova (URSS), 79,662 pts.
2. D. Silivas (Rou.), 79,637.
3. S. Boginskaïa (URSS), 79,400.
(...) 25. K. Boucher (Fra.), 77,374.

HALTÉROPHILIE
Catégorie des 67,5 kilos

1. A. Guenchev (Bulgarie), 362,5 kg.
2. J. Kunz (RDA), 340 kg.
3. I. Militosian (URSS), 337,5 kg.

● *Le Bulgare Angel Guenchev a amélioré le record du monde du total avec 362,5 kg contre 355 kg à l'ancien record du Bulgare Mikhaïl Petrov.*

Catégorie des 75 kilos

1. B. Guidikov (Bulgarie), 375 kg.
2. I. Steinhoefel (RDA), 360 kg.
3. A. Varbanov (Bulgarie), 357,5 kg.

● *La médaille d'or du Bulgare Mikro Grablev lui ayant été retirée à la suite d'un contrôle anti-dopage positif, le Soviétique Oxen Mirzoïan devient champion olympique des 56 kg devant les Chinois He Yangqiang et Liu Choubin.*

LUTTE GRÉCO-ROMAINE
Catégorie des 57 kilos

1. A. Sike (Hongrie).
2. S. Balov (Bulgarie).
3. Holidis (Grèce).

Catégorie des 68 kilos

1. L. Djoulfalakian (URSS).
2. K. Sung-Moon (Corée du Sud).
3. T. Sipila (Finlande).

Catégorie des 82 kilos

1. M. Mamiachvili (URSS).
2. T. Komaromi (Hon.).
3. Sang-Kyu (CDS).

Catégorie des 130 kilos

1. A. Kareline (URSS).
2. R. Guerovski (Bul.).
3. T. Johansson (Suè.).

NATATION
Dames
100 mètres dos

1. K. Otto (RDA), 1 min 0 s 89.
2. K. Egerszegi (Hon.), 1 min 1 s 56.
3. C. Sirch (RDA), 1 min 1 s 57.
4. B. Mitchell (E.-U.), 1 min 2 s 71 ; 5. B. Barr (E-U), 1 min 2 s 78 ; 6. S. Poll (CRC), 1 min 03 s 34 ; 7. N. Livingstone (Aus), 1 min 4 s 15 ; 8. M. Aizpors (RFA), 1 min 4 s 19.

La Française Laurence Guillou a été éliminée en séries en 1 min 5 s 07.

Relais 4 × 100 mètres nage libre

1. RDA (K. Otto, K. Meissner, D. Hunger, M. Stellmach), 3 min 40 s 63.
2. Pays-Bas, 3 min 43 s 39.
3. Etats-Unis, 3 min 44 s 25.
4. Chine, 3 min 44 s 69 ; 5. URSS, 3 min 44 s 99 ; 6. Canada, 3 min 46 s 75 ; 7. RFA, 3 min 46 s 90 ; 8. Danemark, 3 min 49 s 25.

100 m papillon

1. K. Otto (RDA), 59 s.
2. B. Weigang (RDA), 59 s 45.
3. Q. Hong (Ch.), 59 s 52.
4. C. Plewinski (Fr.), 59 s 58 ; 5. J. Jorgensen (E-U), 1 min 0 s 48 ; 6. C. Van Bentum (P-B), 1 min 0 s 62 ; 7. M.-T. Meagher (E-U), 1 min 0 s 97 ; 8. W. Xiaohong (Ch.), 1 min 0 s 15.

La Française Catherine Plewinski a porté son record de France à 59 s 34 en séries (ancien record : 59 s 89 en 1987 à Strasbourg). Jacqueline Delord a été éliminée en séries en 1 min 2 s 24.

Messieurs
400 m nage libre

1. U. Dassler (RDA), 3 min 46 s 95, (rec. du monde, anc. rec. par le Polonais Artur Wojdat en 3 min 47 s 38 en mars 1988 en Floride).
2. D. Armstrong (Aus.), 3 min 47 s 15.
3. A. Wojdat (Pol.), 3 min 47 s 34.
4. M. Cetlinski (E-U), 3 min 49 s 08 ; 5. M. Podkoscielny (Pol.), 3 min 48 s 59 ; 6. S. Pfeiffer (RFA), 3 min 49 s 96 ; 7. K. Boyd (G-B), 3 min 50 s 16 ; 8. A. Holmertz (Suè.), 3 min 51 s 04.

Le Français Franck Iacono a été éliminé en séries en 4 min 04 s 04.

200 m dos

1. I. Polianski (URSS), 1 min 59 s 37.
2. F. Baltrusch (RDA), 1 min 59 s 60.
3. P. Kingman (N.-Z.), 2 min 0 s 48.
4. S. Zabolotnov (URSS), 2 min 0 s 52 ; 5. D. Richter (RDA), 2 min 1 s 67 ; 6. J.-P. Berndt (RFA), 2 min 1 s 84 ; 7. D. Veatch (E.-U.), 2 min 2 s 26 ; 8. R. Romero (Brés.), 2 min 2 s 28.

Le Français David Holderbach a été éliminé en séries en 2 min 4 s 83.

Relais 4 × 100 m nage libre

En séries, l'équipe de France, composée de Stephan Caron, Christophe Kalfayan, Laurent Neuville et Bruno Gutzeit, a amélioré le record de France en 3 min 21 s 77 (ancien record par les mêmes en 3 min 22 s 90 en 1987 à Strasbourg).

TIR
Messieurs
Pistolet de tir rapide

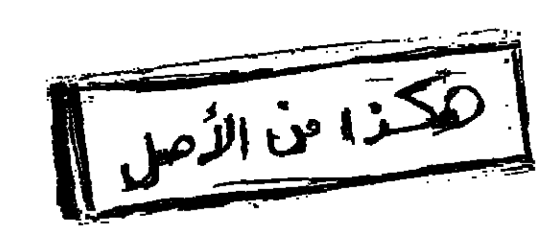
1. A. Kouzmine (URSS), 698 pts.
2. R. Schumann (RDA), 696.
3. Z. Kovacs (Hon.), 693.

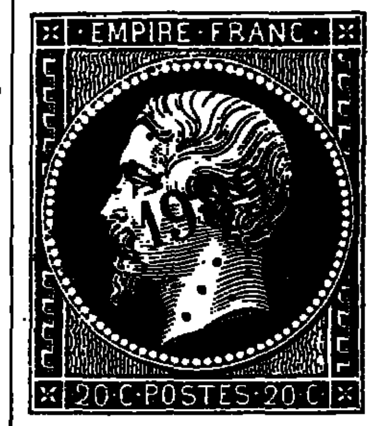
Tir au sanglier courant

1. T. Heiestad (Nor.), 689 pts.
2. S. Huang (Chi.), 687.
3. G. Avramenko (URSS), 686.

Le Français Jean-Luc Tricoire ne s'est pas qualifié pour la finale.

WATER-POLO
Groupe A
URSS b. France 18-4.





Jeux olympiques

ESCRIME : Les sabreurs français à l'école hongroise

L'or de Lamour

Le sabreur français Jean-François Lamour a conservé le titre olympique conquis à Los Angeles. Après avoir éliminé son compatriote Philippe Delrieu en demi-finale (10 *touches* à 7), il a battu en finale le Polonais Janusz Olech (10 touches à 4). Jean-François Lamour est le troisième sabreur français champion olympique. Pour la troisième place, Philippe Delrieu a échoué contre l'Italien Giovanni Scalzo (10 touches à 2).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

L'escrime ne déchaîne pas les passions populaires en Corée du Sud. C'est le moins qu'on puisse dire. Excepté les hôtesses en costumes traditionnels, les policiers en tenue et une classe de bambins en rupture de maternelle, il n'y avait guère que les compétiteurs, leurs entraîneurs, les arbitres, les dirigeants des Fédérations internationale et nationales et quelques invités pour assister, vendredi en début d'après-midi, aux qualifications pour la finale du sabre individuel. Tout juste cinq cents personnes dans un *stade* magnifique qui peut en contenir dix fois plus.

Des spectateurs privilégiés en quelque sorte. Car si l'événement ne remue pas les foules il a néanmoins une particularité appréciable : c'est la dernière fois qu'une compétition au sabre de niveau mondial se déroule sous la forme traditionnelle. Dès l'année prochaine, comme en fleuret depuis des lustres, les touches seront comptabilisées grâce à un système électrique. En fait, dans tous les grands tournois internationaux, le sabre est électrifié depuis deux ans. Mais la Fédération internationale a jugé plus sage d'attendre la fin de l'olympiade pour généraliser ce progrès.

En l'état, la compétition de sabre garde donc à Séoul son côté archaïque. Cinq juges doivent officier autour des tireurs pour déterminer qui a touché qui, et comment. Arme de convention, le sabre n'admet, en effet, que les coups portés au-dessus de la taille et les ripostes indirectes. En cas de touche double à répétition, l'arbitre tire à pile ou face le combattant qui aura la priorité, c'est-à-dire marquera le point à la touche double suivante.

Arme de taille, le sabre est ainsi devenu par le biais de la compétition *une arme d'esbroufe. Toucher* — dans le système traditionnel d'arbitrage — c'est avant tout convaincre les juges que le coup à bien été porté. Et pour cela les sabreurs se livrent volontiers à la comédie de la colère et de l'indignation pour influencer les décisions en leur faveur.

Jean-François Lamour est-il donc un mauvais comédien ? Vendredi, il semblait parfaitement connaître son texte pour sa première apparition de la journée sur la scène métallique. Il, donnait une réplique ferme au Soviétique Pogossov. Très ferme : il a mené 9-4. Double touche. Le Français pensait en avoir fini. Mais le gaucher de Kiev argumentait tant et si bien qu'il finissait par avoir le point. *Et en alignait même* cinq autres qui lui donnaient la victoire.

Bien sûr, ce n'était pas terminé pour le champion du monde 1987 : il *avait encore les repêchages* pour atteindre le tableau final à huit. Puisque la grande porte ne lui était pas ouverte, il a pris l'entrée de service. Le résultat était le même : il se retrouvait en position de pouvoir défendre le titre conquis il y a quatre ans à Los Angeles. Pourtant cet incident illustrait bien les aléas qui interfèrent souvent dans la conduite d'un assaut.

Et, il n'y a pas si longtemps, il n'est pas certain que pareille mésaventure n'aurait pas fait perdre tous ses moyens à Lamour. Mais depuis qu'en 1982, le Hongrois Laszlo Szepesi a pris en main les destinées de cette arme en France, les mousquetaires nationaux sont devenus parmi les plus performants du monde. *« Laszlo nous a fait progresser en sérieux, en densité de travail et en tactique. Depuis qu'il est avec nous,les gars ne laissent plus filer un combat. L'évolution a été énorme. Le seul problème avec lui c'est qu'il à son petit caractère. Il n'est pas toujours facile de travailler avec lui »*, note Bernard Dumond, capitaine d'équipe à Séoul. En d'autre termes, les deux derniers directeurs techniques nationaux ont cherché à évincer cet entraîneur national trop perfectionniste, qui ne supporte pas le système « D ».

Mais Szepesi était bien là vendredi sur le bord de la piste. Et il pouvait juger de la pertinence de son action.

ALAIN GIRAUDO.



Communiquer par les stages

La pratique des stages en entreprises pendant les études supérieures s'est considérablement développée ces dernières années. Longtemps réservée aux grandes écoles, elle s'est étendue aux universités, y compris pour les juristes ou les littéraires.

Une étude fort intéressante de Martine de La Brosse, directeur adjoint du CELSA, montre que l'attitude des entreprises à l'égard des stages a sensiblement évolué. A l'origine, ils répondaient surtout à deux préoccupations contradictoires. L'une directement intéressée — tester les candidats pour un éventuel recrutement, — l'autre plus altruiste : rendre service aux jeunes en les mettant au contact avec le monde du travail. Or, un troisième objectif prend de plus en plus d'importance : faire des stages un élément d'une politique globale de communication à l'égard du public jeune. Le souci de mieux se faire connaître des nouvelles générations répond à plusieurs objectifs : gagner un marché d'avenir ; donner de sa firme une image moderne ; attirer des éléments dynamiques et « branchés » ; sensibiliser les jeunes à la culture des entreprises pour faciliter leur intégration... Pour cela les entreprises développent une stratégie comprenant la participation à l'enseignement, la présence dans les forums, les visites d'entreprises, les messages publicitaires et dans laquelle les stages occupent la première place.

Il peut arriver toutefois que la mise au point de cette politique se fasse dans un certain flottement, en particulier lorsque l'image de l'entreprise diffusée par la publicité institutionnelle ne correspond pas exactement avec les attentes des jeunes ou avec la réalité, telle que peuvent l'appréhender les stagiaires... Mais ce sont là péchés de jeunesse, que les experts en stratégie communicative ne devraient pas manquer de corriger...

F. G.

« Pratique des stages et politique de communication des entreprises », par Martine de la Brosse. *Humanisme et entreprise*, n° 169. Juin 1988. CELSA, 77, rue de Villiers, 92523 Neuilly. Tél. : 46-45-17-90.

● Communication audiovisuelle

L'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud propose une formation à la communication audiovisuelle. Ce cycle d'étude s'adresse aux étudiants, éducateurs et à tout personnel d'entreprise ou de services publics.

(ENS de Fontenay-Saint-Cloud, secteur audiovisuel, 6, Grande-rue, 92310 Sèvres. Tél. : 45-07-02-52.)

● Finances

L'UER de gestion de l'université Paris-I propose un nouveau magistère : « Finance d'entreprise et gestion bancaire », pour préparer les étudiants, en trois ans après le DEUG, aux métiers de la finance.

(Université Panthéon-Sorbonne, bureau 211, 17, rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 40-46-27-79.)

● La paix inachevée

La Ligue française de l'enseignement organise les 7, 8 et 9 octobre à Paris un symposium sur le thème : « La paix inachevée : utopies, ambiguïtés et certitudes. »

(Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75007 Paris. Tél. : 43-58-97-52.)

Informations « services »

PHILATÉLIE

Le temps des catalogues

Tous les ans, à la rentrée, les philatélistes attendent avec impatience la parution des catalogues de cotation des timbres. La vie associative reprend, en effet, et, avec elle, les achats, les ventes, les échanges et la fabrication des fameux « carnets de circulation » : les collectionneurs n'ont pas trouvé de meilleur système pour proposer à leurs collègues leurs « doubles ». Les carnets de circulation passent de philatélistes en philatélistes tout au long de l'année. Les timbres sont proposés en général à moitié cote du catalogue. Chacun attend donc la hausse qui augmentera le bénéfice réalisé par la vente des timbres de ses carnets.

Les éditions 1988-1989 France des catalogues *Yvert et Tellier*, *Cérès* et de *la Bourse du timbre* sont donc parus et reflètent une tendance à la hausse du marché.

Chez *Yvert*, le premier timbre de France, le 20 c noir au type Cérès, sur lettre, passe de 450 F à 500 F. Le 1 F vermillon de 300 000 F à 320 000 F. Le bicentenaire de la Révolution française n'est sans doute pas étranger à la hausse des timbres qui concernent ce thème, avec, à l'origine, les demandes des clubs intéressés par la fabrication de nombreux souvenirs philatéliques. La série artistique bénéficie d'une hausse générale soutenue, avec le passage spectaculaire, par exemple, de 25 F à 45 F du tableau de Van Gogh *l'Eglise d'Auvers-sur-Oise*. Le carnet des personnages célèbres 1985, vendu, à l'époque, 14,10 F aux guichets postaux, voit sa cote passer à 650 F.

La quarante-septième édition du *Cérès* est marquée par la progression de sept cents cotes de timbres. *Le carnet des personnages célèbres* 1985 cote ici 780 F et *l'Eglise d'Auvers-sur-Oise* 60 F. Ce catalogue présente la rubrique « timbres de distributeurs » français la plus complète sur une dizaine de pages et la couleur pour les descriptions de carnets est vraiment la bienvenue.

Le « Répertoire des timbres de France » de *la Bourse du timbre* garantit les prix d'achat qu'il fournit pour chaque timbre, si l'état est parfait. Il est vendu en kiosque et ne coûte que 30 F (illustrations en noir et blanc seulement).

★ *Yvert et Tellier*, France : 65 F ; également Europe de l'Ouest (tome III) : 130 F ; outre-mer (A à E) : 170 F (Maison Champion, 13, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 42-46-70.38).

Cérès : 23, rue du Louvre, 75041 Paris Cedex 01. Tél. : 42-33-31-91.

La Bourse du timbre, 7, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 47-70-87-60.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Olympiades 1988.** — La Fédération des groupements sociaux du personnel des PTT du Rhône propose un document philatélique consacré aux Jeux olympiques de Calgary (Canada) et de Séoul (Corée du Sud). Ce document, tiré à 4 100 exemplaires, comporte des timbres canadiens et sud-coréens oblitérés sur place (renseignements, commandes : FGS PTT Social philathélie, 18 ,quai Gailleton, 69267 Lyon Cedex 02. Tél. : (16) 78-38-11-21).

● ***Bureau de poste temporaire.*** — Le dimanche 25 septembre, à Strasbourg (Bas-Rhin), pour l'ouverture du nouveau Cen*tre de secours ouest de Stras*bourg (renseignements, souvenirs philatéliques : Amicale des sapeurs-pompiers de Strasbourg, Centre de secours ouest, route d'Oberhausbergen, 67 200 Strasbourg. Tél. : (16) 88-27-60-00).

● **Soixantième anniversaire du Club philatélique français.** — Le Club philatélique français fête son soixantième anniversaire avec une exposition de timbre au Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard-15e), du 7 au 22 octobre : quarante collections, plus de 2 400 pages d'album et plus de 10 millions de valeur exposés. Au *programme* : la première émission de Ceylan, les essais de timbres de Russie de 1905 à 1935, la poste maritime du Havre ; les oblitérations sur timbre du Second Empire et... les maintenant incontournables cartes téléphone... (entrée gra*tuite*).

● **New-Zealand 1990.** — La Nouvelle-Zélande accueillera une exposition philatélique mon*diale à Auckland du 24 août au* 2 septembre 1990, « New-Zealand 1990 ». Les collectionneurs intéressés peuvent devenir *membres* du club de « *privilégiés* » moyennant une somme modique donnant droit à un bloc-feuillet spécimen, des informations en avant-première, etc. (renseignements : « New-Zealand 1990 », PO Box 4069, Auckland, Nouvelle-Zélande).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 24 septembre

Chartres, 14 heures : poupées et automates ; **Corbeil**, 14 heures : Extrême-Orient : **Nogent-le-Rotrou**, 14 heures : poupées et automates ; **Chatou**, 14 heures : tableaux, mobilier ; **Compiègne**, 14 heures : tableaux, mobilier, argenterie ; **Fontainebleau**, 14 heures : objets d'art, bijoux, meubles ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Joigny**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : atelier de Roland Hamon ; **Vernon**, 14 heures : peintres ; 16 heures : mobilier d'art ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, argenterie ; **Versailles (Rameau)**, 14 heures : tableaux modernes ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 h 15 : tableaux, dessins et mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 24 septembre

Arles, 14 heures : archéologie ; **Chéry-les-Pouilly**, 14 h 15 : tableaux, gravures, meubles ; **Les Milles**, 9 h 30 : bibelots ; 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vichy**, 14 h 30 : livres.

Dimanche 25 septembre

Nancy, 14 heures : mobilier, bijoux, objets d'art ; **Parthenay**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : bibelots, mobilier ; **Reims**, 14 heures : archéologie, arts primitifs, Extrême-Orient ; **Troyes**, 14 heures : objets d'art, faïences, argenterie, mobilier.

FOIRES ET SALONS

Paris-Grand Palais, Paris-Austerlitz (Salon du vieux papier). **Arles, Rennes, Reims, Xaroval et Pont-à-Mousson.**

Dimanche : l'heure d'hiver

Dimanche 25 septembre, la quasi-totalité des Européens *pourront dormir* une heure de plus. A 3 heures du matin, en effet, les horloges, montres, pendules, cartels, carillons et coucous devront être reculés d'une heure. L'Europe occidentale — sauf la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Portugal — se retrouvera alors à son heure d'hiver, c'est-à-dire à TU (temps universel), appelé souvent à tort temps moyen de Greenwich + 1.

L'heure d'été a été instituée en France en juin *1916* : pour économiser l'énergie, on avançait les pendules d'une heure (TU + 1) par rapport à l'heure d'hiver (TU), qui était l'heure du fuseau horaire « normal ». De 1946 à 1976, il n'y a plus eu, tout au long de l'année, qu'une seule heure fixée à TU + 1.

Depuis 1976, toujours pour des économies d'énergie, les autorités françaises ont décidé que l'heure d'hiver serait à *TU + 1 et l'heure d'été à TU + 2.*

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures UTC.

L'anticyclone des Açores va reprendre de la vigueur. Il s'étendra progressivement au sud du pays et ramènera un temps sec et plus ensoleillé. Quant aux régions du Nord, elles continueront à être balayées par des perturbations atlantiques. Elles conserveront donc un temps doux et par moments pluvieux. Le vent faiblira dimanche.

Samedi : pluvieux au Nord, éclaircies sur le Sud.

Au nord d'une ligne Nantes-Besançon, grisaille, pluies et vent soutenu d'ouest seront les dominantes de la journée. Quelques éclaircies temporaires apparaîtront toutefois sur le Nord-Est en matinée, sur le sud de la Bretagne et les Pays de Loire en cours d'après-midi. Il fera doux : 10 à 12 degrés au lever du jour mais pas plus de 17 à 20 degrés en milieu d'après-midi.

Au sud de la ligne précitée, après une matinée nuageuse et quelques ondées sur le Midi-Pyrénées, le Massif Central et Rhône-Alpes, l'après-midi sera agréable avec de nombreuses éclaircies.

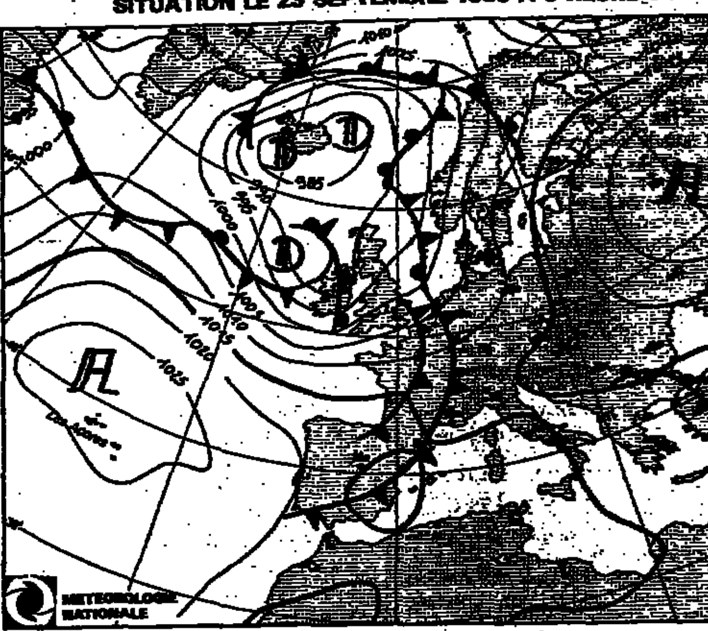
Sur les régions méditerranéennes, le soleil prédominera grâce à un mistral et une tramontane modérés.

Dimanche : peu de changement.

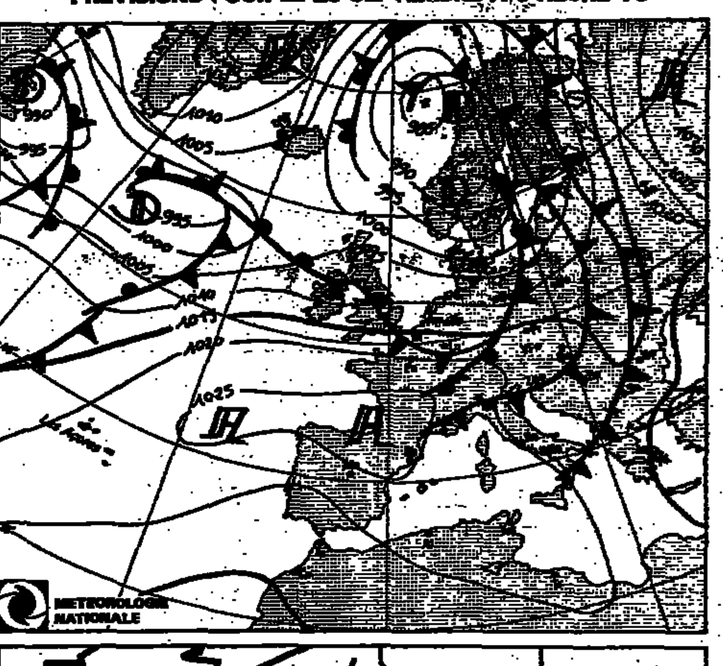
Sur la moitié nord, il pleuvra encore assez fréquemment en matinée. L'après-midi, des éclaircies apparaîtront sur le sud de la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, la Bretagne et la Franche-Comté. *Plus au nord*, les nuages resteront abondants, il pleuvra encore par endroits. Le vent faiblira en cours d'après-midi.

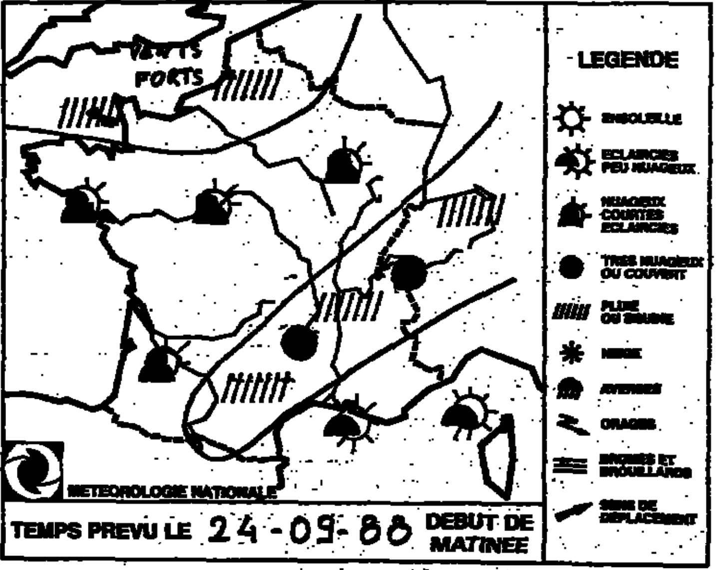
Sur la moitié Sud, brumes, grisaille et bruines éparses seront présentes le matin. Le soleil percera l'après-midi. Seules les Alpes du Sud et les régions méditerranéennes bénéficieront d'un ciel dégagé dès le lever du jour. Le mistral s'atténuera.

SITUATION LE 23 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-9-1988 à 6 heures TU et le 23-9-1988 à 6 heures TU — le 23-9-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	14	N
BIARRITZ	20	14	C
BORDEAUX	22	12	A
BOURGES	20	10	N
BREST	17	12	P
CAEN	17	10	P
CHERBOURG	16	12	P
CLERMONT-FERR.	20	13	D
DIJON	21	11	P
GRENOBLE St-M-H	26	14	P
LILLE	17	10	P
LIMOGES	17	10	C
LYON	24	14	N
MARSEILLE-MAR.	25	17	O
NANCY	19	12	P
NANTES	18	10	C
NICE	23	17	N
PARIS-MONTS.	19	11	C
PAU	20	11	C
PERPIGNAN	24	18	C
RENNES	17	10	P
ST-ETIENNE	24	13	N
STRASBOURG	22	12	N
TOURS	20	11	N
TOULOUSE	21	15	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	29	15	D
AMSTERDAM	20	12	P
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	26	19	O
BELGRADE	17	15	B
BERLIN	17	8	N
BRUXELLES	19	11	P
LE CAIRE	36	22	D
COPENHAGUE	16	12	D
DAKAR	30	27	D
DELHI	28	24	P
DJERBA	26	17	D
GENÈVE	23	13	—
HONGKONG	28	24	P
ISTANBUL	26	19	A
JÉRUSALEM	31	18	D
LISBONNE	21	16	D
LONDRES	20	10	P
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	15	10	P
MADRID	28	8	D
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	24	16	C
MONTRÉAL	18	9	C
MOSCOU	9	0	D
NAIROBI	23	19	C
NEW-YORK	24	16	C
OSLO	14	13	P
PALMA-DE-MAL.	25	14	C
PÉKIN	29	17	N
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	24	13	D
SINGAPOUR	28	25	C
STOCKHOLM	15	12	C
SYDNEY	26	13	C
TOKYO	23	19	P
TUNIS	28	14	N
VARSOVIE	14	7	N
VENISE	23	11	D
VIENNE	18	9	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde
SANS VISA



Parmi 19 millions de Chinois, vivent à Taïwan 300 000 aborigènes. Une culture et des traditions en survie précaire.

Aborigènes le jour Taïwanais le soir

par Emmanuel de Roux

« LES *aborigènes de Taïwan ?*, affirme ce vieux connaisseur de la Chine, *vous les rencontrez surtout à Taïpeh*, la capitale, – *dans les bordels du marché aux serpents. Les ballets ? Ils dansent devant les touristes, avec des plumes sur la tête* ». Un jugement péremptoire qui n'est pas sans inquiéter le plus optimiste des voyageurs partant à la découverte de « civilisations oubliées ». Avant d'atterrir sur l'île, l'avion, venant de Hongkong longe une plaine côtière cultivée jusqu'au dernier centimètre carré, ponctuée d'innombrables maisonnettes et d'étangs artificiels. Çà et là, des cheminées d'usines crachent une épaisse fumée. La nature vierge que l'on attendait plus ou moins confusément n'est pas au rendez-vous. Pas plus que le fameux aborigène de la salle Pleyel. On se souvient pourtant d'avoir entendu, quelques mois plus tôt, à la Maison des cultures du monde, de superbes polyphonies Bounoun, une ethnie venue directement de Taïwan.

Officiellement, l'île compte pourtant 334 000 aborigènes dont les intérêts sont même représentés au sein du gouvernement, par un ministre. Et de temps en temps, une certaine agitation est signalée parmi des étudiants issus de ces minorités. Ils réclament que leur ministre soit choisi au sein de leurs ethnies. Jusqu'à présent, ils n'ont guère été entendus. Il est vrai que leurs voix ont du mal à couvrir le chœur puissant des dix-neuf millions de Chinois qui peuplent l'île. D'ailleurs, un gros tiers de ces aborigènes habitent désormais dans les grandes villes où ils se fondent rapidement.

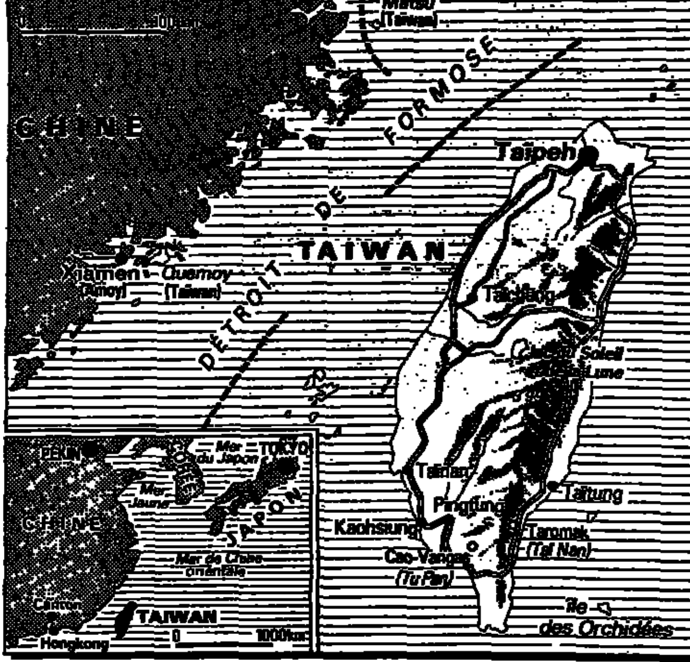


Les autres vivent dans des réserves, vastes portions de territoires montagneux qui leur sont exclusivement dévolus. *Ils* peuvent, bien sûr, aller et venir en dehors de ces zones en toute liberté. Les autres citoyens de Taïwan, en revanche (et les étrangers *a fortiori*), doivent se munir de laissez-passer chichement dispensés avant d'aborder ces réserves, qui comptent parmi les plus beaux paysages de l'île. Il s'agit, nous dit-on, de protéger des populations « fragiles » et d'éviter la spéculation immobilière ou l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché. Des raisons un peu boîteuses, puisque si les femmes continuent de cultiver autour des villages les terres ancestrales, les hommes vont travailler à l'usine la plus proche. Certains parlent de zones militaires, ce qui est bien difficile à contrôler. D'autres évoquent l'antagonisme traditionnel des Han et des « barbares ». Avec ces derniers, écrit Marcel Granet, *« aucune parenté n'est possible. On diffère d'eux par la nourriture, le vêtement. On n'échange ni grains ni étoffes. On ne communie point avec eux comme avec des commensaux. On les laisse vivre avec les renards et les loups »*. Des comportements toujours vivaces ? Une chose est certaine, sur l'île des Orchidées, territoire Yami, des déchets nucléaires ont été enfouis. Mais assure-t-on, sans aucun danger pour les habitants...

Le touriste pressé aura toutefois la possibilité de découvrir d'un seul coup l'ensemble du folklore aborigène. Un entrepreneur astucieux a en effet ouvert un parc de 60 hectares, à flanc de montagne, près du lac du Soleil et de la Lune. Là, neuf « villages » sont soigneusement reconstitutés.

Transplantés à 1 500 mètres d'altitude

Au milieu d'un décor qui aurait ravi Bernardin de Saint-Pierre, les Bounoun chantent, les Atayal dansent, les Païwan travaillent le bois. Mais les Yami, insulaires qui *vivent aux ras des flots et enterrent* leurs maisons par crainte des cyclones, se trouvent transplantés à plus de 1 500 mètres d'altitude ; *jaloux* du vêtement de *leurs* nouveaux voisins Atayal, ils leur ont fait dans ce domaine quelques emprunts. Qu'importe si les coiffures des Roukaï sont ornées de peaux d'orange en plastique, ou si les danseuses de cette ethnie, après leur *« numéro »*, *enfilent* leurs bas et leurs chaussures à talons avant de regagner, en car, leur « vrai » village. Les Japonais et les habitants de Taïpeh viennent ici s'offrir une tranche d'exotisme à peu de frais. Un exotisme qui n'est d'ailleurs pas à sens unique. A coté des maisonnettes de paille et de torchis, le promoteur a planté, au milieu d'un parc à la française, arrosé d'une fontaine inspirée de celle de la place de la Concorde, un bâtiment néo-classique *« européen » qui renferme* un jet d'eau à hauteur variable. La visite se termine par un spectacle de rayons laser.



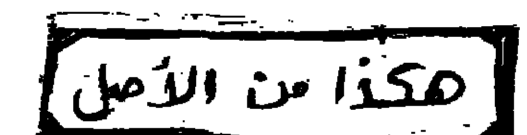
La réalité aborigène est bien différente. Le village païwan de Caovangas (Tu Pan en chinois) est bien situé au fond d'une vallée idyllique ; les bâtiments sont de briques, les toitures recouvertes de tôles ou de tuiles mécaniques. Certains jardinets sont ornés de faux troncs et de champignons géants en ciment coloré. Le premier villageois rencontré chevauche *une moto japonaise. En guise* de salut, il esquisse un signe de croix. Caovangas a été christianisé il y a une trentaine d'année par des missionnaires suisses. Mme Ke Huyi, vêtue de blanc, fait les honneurs de l'église. Derrière l'autel, un gigantesque Christ de bois, la tête couronnée de serpents, deux autres reptiles à ses pieds. En dépit d'une large blessure au flanc droit, il a l'air serein.

« C'est un Christ triomphant, explique Mme Ke Huyi. *C'est comme ça que nous le voyons ici. »* C'est elle qui l'a dessiné. En revanche, dans cette ethnie réputée pour la qualité de ses arts plastiques, elle n'a trouvé personne pour l'exécuter. C'est un artisan chinois de Pingtung, la ville voisine, qui s'est chargé du travail. *Sur les murs de l'église, on* retrouve d'autres serpents, l'emblème des Païwan. L'histoire veut, en effet, qu'à l'aube des origines, le soleil ait pondu deux œufs. Ils furent placés dans un pot de terre et couvés par des serpents. *De ces œufs* naquirent les premiers Païwan. Des serpents encore couronnent les têtes des douze apôtres qui s'alignent en frise devant l'autel. Douze têtes coupées, semble-t-il. Une ressemblance qui n'est peut-être pas fortuite.

A la fin du siècle dernier, les Païwan exhibaient ainsi les têtes que les jeunes gens de la tribu *offraient* à *leurs* promises pour prouver leur virilité. Un prêtre passe tous les trois mois pour retremper un dogme mal assuré, célébrer la messe et baptiser les nouveau-nés. Le reste du temps, c'est Mme Ke Huyi qui officie et catéchise en païwan, une langue malayo-polynésienne. Consciencieusement, elle consacre une partie de son temps à compléter une grammaire de cet idiome *et* à recueillir l'histoire de son peuple qui s'efface lentement de la mémoire des habitants du village.

Elle n'est pas la seule à conserver les traditions de son peuple. Le chef du village, une alerte vieille dame de plus de quatre-vingts ans, fait office de chaman. Elle est vêtue d'un survêtement et chaussée de baskets. Sa maison, la plus riche du village, abrite un énorme poste de télévision à côté d'un grand portrait de Tchang Kaï-chek, mais aussi d'une photo où on la voit petite fille aux côtés de ses grands-parents.

(Lire la suite page 16.)



ESCALES

Petite musique au château

Quand la musique se fait intime, elle se donne dans des lieux plus confidentiels qu'une salle de concert : salon de musique d'un prieuré, salle des Princes-Evêques au château d'Isenbourg, grand salon Régence du château d'Artigny, par exemple. Ce faisant, elle fait retour à son cadre d'origine. Ce qui n'est sans doute pas étranger au succès des soirées musicales données dans six fleurons de la chaîne des Relais et châteaux.

D'octobre à mai, le mélomane pourra entendre Olivier Gardon au château de Divonne (tél. : 50-20-00-32) le 8 octobre ; un trio violon, clarinette, piano au château d'Isenbourg (tél. : 89-49-63-53), le 28 octobre ; un concert de musique de luths du XVI[e] au XVIII[e] siècle dans la chapelle romane du Vieux-Castillon (tél. : 66-37-00-77) dans le Gard, le 29 octobre ; un duo violon et clavecin au Prieuré (tél. : 41-67-90-14) près de Saumur, le 19 novembre : Frédéric Lodéon et Daria Hovora lors d'une soirée violoncelle et piano au château d'Artigny (tél. : 47-26-24-24), en Indre-et-Loir, le 26 novembre ou encore Alexandre Lagoya, le 28 janvier, et France Clidat le 4 mars ; Gabriel Tachino au château d'Esclimont (tél. : 37-31-15-15) le 10 décembre. Programme complet auprès des Grandes étapes françaises (140, rue de Belleville, 75020 Paris, tél. : 43-66-06-06). Pour le concert : 90 à 125 F ; concert et dîner : 385 F environ ; forfait week-end : 760 F par personne environ.


DR

Un hydravion au-dessus de l'Afrique

Vingt-cinq jours de voyage, du Caire jusqu'aux chutes Victoria, avec un bon vieil hydravion Catalina qui déposera ses seize passagers successivement à Assouan, près des ruines Meroe au Soudan, sur le lac Turkana au Kenya au milieu de myriades d'oiseaux, non loin du cratère du Ngorongoro, et puis, entre autres, l'île de Zanzibar, le lac Malawi et le paradis terrestre du delta de l'Okavango au Botswana.

Pierre et Antoinette Jaunet, qui ont arpenté l'Afrique du Tassili du Hoggar au désert du Kalahari, avaient envie de quitter les circuits touristiques rabâchés. La Land-Rover et le bivouac, ils connaissent à fond. Alors, ils ont rêvé sur la route aérienne historique d'Impérial Airways qui reliait, en 1937, les colonies de la Couronne, du Caire au Cap. Ils ont fantasmé sur les vieux hydravions Short de l'époque et sur l'estacade qui les attendait sur le Zambèze, en amont des chutes Victoria. Ils ont déniché, au Canada, l'aéronef idoine qu'ils ont aménagé pour des survols à basse altitude. L'ancienne tourelle de mitrailleur de leur Catalina a été aménagée en salon pour y admirer les paysages, *en attendant de* gagner, pour la nuit, hôtels de luxe ou campement tout confort.

Ce circuit coûtera beaucoup plus cher que les 295 livres et 4 shillings demandés par Imperial Airways aux coloniaux d'antan. Survoler les merveilles naturelles et culturelles du continent nègre coûtera, à partir *du 1[er] novembre, 99 900 F*. Ceux dont les moyens ne s'élèvent pas à la hauteur du Kilimandjaro pourront se contenter de la moitié du rêve, soit Le Caire-Nairobi (61 900 F), soit Nairobi-Johannesburg (69 500 F).

Kuoni, qui commercialise ce voyage, a compris dans ce tarif les vols Paris-le Caire et Johannesbourg-Paris, l'hébergement en chambre double et la pension complète. *Dans toutes les* agences de voyages.

Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24) participe à l'aventure avec un voyage de 16 jours (56 000 F). Départ le 5 août 1989.

Chez les enfants de l'Arbat

« Glasnost » et « perestroïka », les nouveaux mots d'ordre du marketing soviétique, ont fait du voyage en URSS un must. Pourquoi ne pas forcer le trait et choisir la période des fêtes de la révolution – le 7 novembre – pour prendre contact avec ce pays et ses deux capitales, celle des tsars et celle des soviets. France-URSS (61, rue Boissière, 75116 Paris, tél. : 45-01-59-00) propose une semaine Moscou-Leningrad, du 5 au 12 novembre, pour 4.590 F tout compris (hôtel en pension complète, transport par Air France ou Aeroflot, visites) et une quinzaine dans les mêmes villes, du 6 au 19 novembre (5.690 F *tout compris*).

Le Kremlin, le mausolée de Lénine, le métro de Moscou et une excursion à Kolomenskoïe ou à Novodievitchi sont au programme. A Leningrad, la forteresse Pierre-et-Paul, le musée de l'Ermitage, etc. Sans oublier le défilé de la place Rouge, prétexte du voyage, (les Soviétiques ont, à cette occasion, deux jours de congé).

A *lire*, avant ou après, le best-seller soviétique – qui vient d'être traduit en français (*Le Monde* du 16 septembre) – d'Anatoli Rybakov, *les Enfants de l'Arbat* (Albin Michel).

APN



DOMINIQUE NABOKOV

New-York New-York

Si vous avez manqué l'exposition Degas à Paris, vous pourrez la voir au Metropolitan Museum of Art, le « Met » de New-York... à partir du 11 octobre. Ou bien lors du séjour organisé par l'association Arts et vie (251, rue de Vaugirard. 75015 Paris. Tél. : 40-43-20-21) du 26 octobre au 2 novembre. Le prix (8.900 F par personne, supplément 1.900 F pour chambre individuelle) comprend le voyage au départ de Paris, le séjour en demi-pension (avec petit déjeuner américain) dans un hôtel du centre de Manhattan, les visites et la participation à un spectacle en soirée.

Programme indicatif : découverte de Manhattan et tour de l'île en bateau ; visite de la statue de la Liberté, des musées, des *Cloisters* (vestiges d'art roman importés d' Europe et remontés dans un parc), du siège des Nations unies. Une matinée dans Harlem est également prévue.

Le train de Blaise

Après le Café de la Danse et le Centre Georges-Pompidou, L'Office national suisse du tourisme (11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45) prête ses locaux à une mise en scène de *la Prose du Transsibérien*, de Blaise Cendrars. La compagnie théâtrale Ici Londres retrace en un tableau sonore, vivant et coloré l'itinéraire du Transsibérien de Paris vers la Russie et Pékin, grâce à une mise en condition du spectateur, concrètement invité au voyage : remise des billets, projection vidéo d'un train en marche, ambiance du wagon-restaurant avec samovar pour le thé. Chaque soir (sauf dimanche et lundi) à 20 h 17, jusqu'au 19 octobre. L'heure de voyage : 60 F.

Aborigènes le jour, Taïwanais le soir

(Suite de la page 15.)

Le cliché a été pris par un photographe japonais. L'île, il ne faut pas l'oublier, a été détachée de l'empire chinois en 1895. Elle est restée possession nippone jusqu'en 1945. Ce sont les occupants japonais qui, les premiers, ont commencé à regrouper les villages aborigènes, épars dans la montagne. Pour mieux les surveiller et leur apporter les « bienfaits » de la civilisation : les aborigènes furent enrôlés en masse pendant la dernière guerre mondiale aux côtés des forces de l'empire du Soleil Levant. La langue japonaise reste parlée par les plus âgés. C'est le cas de la chef du village dont le premier mari fut, précisément, un Japonais.

Le christianisme pratiqué par les villageois ne les empêche nullement d'aller consulter le chaman en cas de problèmes physiques ou affectifs. Celle-ci officie dans un petit bâtiment sombre où, au milieu de ses « instruments de travail » – pots contenant des onguents, végétaux séchés, fioles diverses, particules animales – trône un poteau splendidement orné d'une figure au relief très accusé : le buste d'un homme, les bras repliés, paumes ouvertes, la tête surmontée de deux serpents. Une œuvre vigoureusement travaillée, sans faiblesses ni hésitations. Le chaman l'asperge d'alcool et dépose devant lui des offrandes, spécialement pour la grande fête annuelle, qui a lieu au moment des moissons. Il en existait autrefois un – et un seul – par village. Lorsque ceux-ci furent progressivement regroupés, à partir de la fin des années 20, les figures tutélaires en surnombre furent abandonnées sur place, comme *le furent aussi les* panneaux peints qui ornaient les maisons, les linteaux chargés de frises ou les grands poteaux anthropomorphiques.

A Taromak (Taïnan en chinois), un autre village – roukaï celui-là – situé sur la côte est de l'île, à proximité de la mer, le chaman est mort, le chef de village est trop jeune pour exercer ses fonctions, aussi l'emblème du village gît-il dans le coin d'une demeure inhabitée où sont entassés un vieux frigidaire, des piles de chaises et les ustensiles habituels du chaman. Cette belle sculpture – un homme nu, en pied – terminera peut-être tristement ses jours dans la vitrine d'un musée occidental. A moins qu'elle ne soit achetée par M. Hsu Ying-chou, riche industriel de Taïwan, qui depuis trente-cinq ans, entasse chez lui tous les vestiges possibles de ces civilisations moribondes.

En vrac, la mémoire de dix peuples

Ses collections sont innombrables. Il les accumule dans sa maison, au centre du vieux Taïpeh, où il vit avec ses six filles : deux d'entre elles sont devenues anthropologues. Passé le vestibule où est suspendue une photo du maître des lieux en compagnie de l'écrivain japonais Yasunari Kawabata, on pénètre dans une vaste salle pleine de recoins où ses trésors sont littéralement juchés les uns sur les autres : poteaux ornés, piliers de cases, poutres sculptées, linteaux travaillés de frises, panneaux décorés, armes, vêtements, instruments agricoles, poteries et vanneries. La mémoire d'une dizaine de peuples gît là, en vrac. Certaines pièces, des stèles de pierre, gravées de figures humaines, ont plus de mille ans. D'autres sont beaucoup plus récentes, comme ces boiseries polychromes où défilent les soldats de l'armée du Mikado. Cet *art est totalement inconnu* du monde occidental et méconnu en Orient.

La passion de M. Hsu n'est guère partagée par ses compatriotes. *« Taïwan est mon île natale*, explique-t-il. *Je m'intéresse donc à son passé. Pas seulement à celui qui est lié à l'installation des Chinois, il y a trois cents ans environ. Mais aussi à celui des premiers hommes qui, depuis des millénaires, ont vécu sur cette terre. Ces premières populations, que l'on retrouve aussi aux Philippines, sont en voie de disparition. Leur environnement a été profondément modifié. Il le sera plus encore dans les années à venir. Depuis trente-cinq ans, je leur rachète les objets dont ils ne se servent plus. Souvent j'ai dû aller les chercher dans la montagne. J'ai pu éviter ainsi qu'ils ne soient dispersés hors de l'île. »*

Quelques-uns d'entre-eux se trouvent cependant au Japon. M. Hsu est toujours particulièrement vigileant car s'il payait, il y a vingt ans, ses plus belles pièces au prix de 30 000 F, celles-ci valent aujourd'hui dix fois plus. Il compte sur les liens qu'il a tissés avec les différentes ethnies aborigènes pour récupérer les dernières œuvres qui seront un jour ou l'autre fatalement vendues. Mais M. Hsu ne se contente pas d'entasser pièces sur pièces, et ainsi compléter l'une des plus belles collections d'art primitif qui soit. Il met au point, patiemment, des monographies sur chacune des cultures aborigènes qu'il analyse, village après village. En outre, il a créé une fondation. D'ici deux ou trois ans, un musée accueillera l'ensemble de ses trésors. En attendant, dès l'année prochaine, une sélection de sculptures païwan sera exposée en France grâce à la Maison des cultures du monde. Les touristes sur place peuvent maintenant en acheter des reproductions, *made in Taïwan*. Les derniers aborigènes sont devenus de vrais professionnels.

EMMANUEL DE ROUX.

Repères

Pour visiter Taïwan, on peut prendre contact avec ses représentants à Paris : l'ASPECT, 9, av. Matignon, 75008 Paris. Tél. : 42-56-23-89. Ou avec CHIFRASIE, une association pour la promotion de la France et de l'Asie. Tél. : 43-43-21-23 et 43-42-49-09.

هكذا من الأصل

LA TABLE

Restaurants et bonne conduite

LES changements, mutations, bouleversements incessants de la restauration, à Paris mais aussi en province, ont certes leur cause dans les actuelles difficultés du commerce. Mais on peut y ajouter l'intrusion, dans un métier qui ne devrait être qu'artisanal, de l'anonymat des gros actionnaires (la restauration en succursales multiples jusqu'ici réservée à la néfaste-food et s'étendant à toute la gamme). Aussi dans le fait que n'importe qui, croyant ce métier facile et sans risque, peut s'improviser restaurateur.

Comment les véritables professionnels n'exigent-ils pas, ainsi que dans de nombreux autres métiers souvent moins délicats, un CAP de la restauration ? Ce serait une bonne initiative de leurs syndicats. Passons...

Car en somme cette médiocratisation d'un métier plus difficile qu'on ne le pense est, en définitive, tout aussi néfaste, sinon plus, au consommateur, au client !

En premier lieu sur le plan santé.

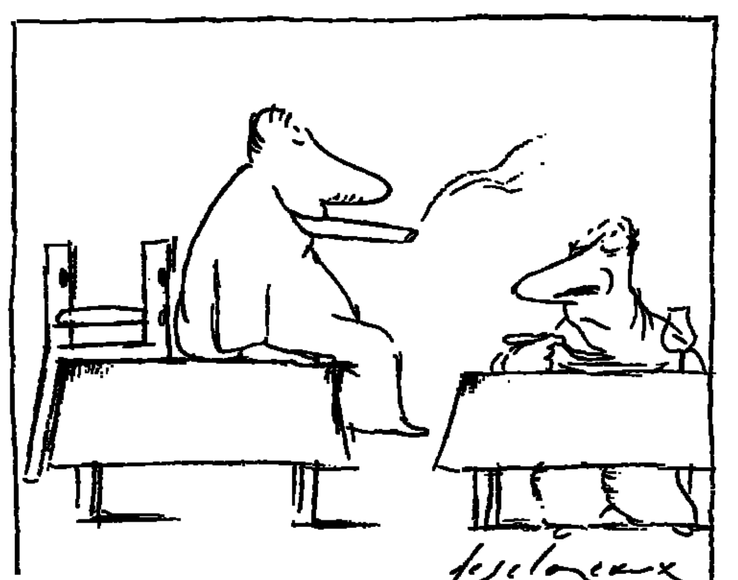
Et, là, ce serait au législateur d'intervenir, exigeant que les cartes, toutes les cartes, du snack *au palace, indiquent l'origine* exacte des produits utilisés.

On vient de voir comment les Japonais mouillent largement d'eau des coquilles Saint-Jacques avant de les surgeler, augmentant ainsi le poids et vendant ainsi leur eau au prix du coquillage. Vous me direz que c'est le restaurateur acheteur qui est volé ? Que non point, car il augmentera d'autant le prix du plat ! Mais, mieux *encore, c'est peut-être la santé du* client qui peut en pâtir et, à tout le moins, le côté « gustatif ».

Alors, pourquoi pas l'obligation d'indiquer sur les cartes « Saint-Jacques françaises fraîches », « Saint-Jacques sous vide », « Saint-Jacques surgelées » ?

Autre exemple. Le Musée des techniques fromagères de Saint-Pierre-sur-Dives vient de publier un petit opuscule dans le but, on peut le penser, de défendre les fromages français. La première image montre un quidam poussant une vache dans un autobus publicitaire pour un lait pasteurisé. Mais le gourmet, qui sait, lui, que le camembert au lait cru est bien supérieur, ne peut-il exiger, sur les cartes affichées à l'extérieur (obligation légale) du restaurant où il hésite à entrer, l'indication précisée que le fromage qui lui sera proposé est au lait cru ou au lait pasteurisé ?

Lorsque l'on voit une recette publiée dans la presse, comme par exemple celle d'une tatin aux figues fraîches où le chef use de pâte feuilletée surgelée, on peut s'étonner que ce cuisinier, en l'occurrence Alain Passard, deux étoiles au Michelin, 17/20 chez Gault-Millau, puisse conserver ces distinctions. Mais plus grave encore est l'appellation, car la tarte des demoiselles Tatin est parfaitement codifiée : pommes ou poires, et pâte brisée et non feuilletée. Ce problème des fausses appellations est, lui aussi, une sorte d'escroquerie envers le client. Un moment nos précieuses – et prétentieuses – toques n'avaient-elles pas envisagé de créer une sorte de « brevet » pour leurs distinguées élucubrations (trois kiwis et une larme de caviar sur une tranche de bœuf mode, *quelle conquête pour la nouvelle* cuisine !). Ils auraient mieux fait de défendre les appellations classiques, s'insurger contre les crêpes Suzette flambées, les sarladaises truffées, les navarins sans navets, etc.



Oui, il faut que les pouvoirs publics exigent, pour tous les restaurants, l'indication sur les cartes de la provenance des produits, de leur origine et de leur qualité. Ce serait déjà un grand point pour le client.

Car un repas, s'il doit être à l'occasion une fête, est, aussi, pour le quotidien, au restaurant, une obligation quelquefois. Et le rôle du restaurateur est, outre la qualité culinaire, de rendre cette obligation plaisante à la clientèle. Trop souvent, peut-être est-ce parce que la mode intervient, ces *restaurateurs s'imaginent que l'on* retient le chaland par une copie du luxe. Et qu'ils personnalisent leur maison en servant, avec l'apéritif, un croûton rassis au foie gras de conserve ; avec le café, une truffe au sucre chocolaté. Mieux vaudrait que le café soit buvable ! Un lecteur du Beauvaisis me le fait rappeler, qui estime, à juste titre, que pour un amateur ce café est l'apothéose d'un repas et, si souvent médiocre, plutôt une déception. Il note l'excellent café des Hortensias (à la Trinité-sur-Mer) et je signalerai, moi, entre autres, la carte des cafés des Trois Marches (à Versailles), ainsi que la bonne idée de Claude Lebay, dans ses guides, qui signale par une, deux ou trois « tasses » la qualité du breuvage procopien.

Et cela me conduit à reparler des « nuisances ». *J'ai souvent* évoqué ici le problème du voisin fumeur et signalé la salle non-fumeurs du Hilton de Genève (en sa « Grignotière »). On peut, à Paris, saluer l'initiative de J.-P. Cario, qui, dans sa nouvelle « Corbeille » (154, rue Montmartre), a inauguré lui aussi une salle non-fumeurs.

Un lecteur voudrait une interdiction plus généralisée. On songe à Cyrano : « Çà, monsieur, lorsque vous pétunez... » lorsqu'il conclut : « Je préfère manger une nourriture sans tabac qu'un Bocuse au cigare. » Soit. Mais plus que de nourritures quelconques il s'agit parfois de nourritures nocives. Et le cigare, après un bon repas, fait partie de celui-ci pour l'amateur tout autant que *pour d'autres le dessert*, le café ou un verre d'eau-de-vie !

En vérité, ce qui est inadmissible, c'est le fumeur qui vous envoie en pleine face, alors que vous attaquez votre repas, la fumée de sa cigarette. Seulement, si vous êtes, comme moi, de ceux pour qui l'heure des repas reste midi-7 heures ou, en tout cas, 8 heures du soir, je prétends avoir, à 10 heures, le droit de fumer mon cigare devant mon café, même si le voisin vient seulement de s'installer à table !

Un autre lecteur me demande de mettre l'accent sur le bruit. Lui demande aux guides d'inventer un symbole indiquant la musique tonitruante. Il a raison. Même si un confrère, dans sa rubrique qu'il croit gastronomique, considère que le jazz au menu est un « plus » dont il faut féliciter le restaurateur !

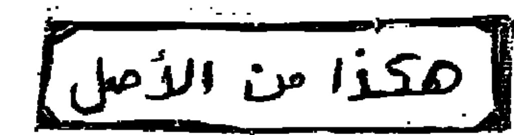
La musique ? D'accord, mais, ainsi que le disait joliment Curnonsky, qu'elle ne soit qu'un « bourdon derrière une vitre » ! Mais les éructations, les hurlements baptisés chansons ? Ce monde périra de sonisme, aimait à dire Paraz.

Ces lettres de lecteurs me donnent une idée : énumérer l'ordre des nuisances au restaurant. Il y a donc la fumée. Il y a le bruit (la musique, mais aussi, souvent, la bruyante tablée voisine – les Anglo-Saxons en goguette sont très forts pour ça !). Il y a les enfants mal élevés. Il y a les dames trop parfumées. Il y a enfin les chiens (quelquefois, aussi, mal élevés, mais plus rarement). Pourquoi les lecteurs ne nous diraient-ils pas dans quel ordre ils classent ces nuisances ? J'avais, il y a des lustres, posé à quelques amis une question de ce genre : « *Que préférez-vous, à table, un voisin qui fume ou une voisine au parfum entêtant ?* ». Michel Simon m'avait répondu : « *Je préfère la femme, si elle est parfumée à l'ail !* » Dans l'ensemble, les réponses étaient du 50/50.

Nul doute que les résultats de ce questionnaire devraient inciter les restaurateurs de qualité à en tenir compte. *Dans la mesure du* possible, car tout le monde ne peut pas avoir deux salles à sa disposition, ni même la place d'un fumoir où, après le repas, à la manière anglaise civilisée, on se retrouve pour goûter les plaisirs certains d'un havane (de chez Gérard père et fils comme au Hilton genevois, par exemple !) et d'une vieille eau-de-vie.

En tout cas, je vous demande *votre classement* et *vous donne* tout de suite le mien. Dans l'ordre des nuisances au restaurant, je classe : 1) les enfants mal élevés ; 2) le bruit ; 3) les fumeurs ; 4) les voisines trop parfumées ; 5) les chiens.

LA REYNIÈRE.



JEUX

échecs

Nº 1298

ANATOLE, LE MAGNIFIQUE

(55e championnat de l'Union soviétique, Moscou, août 1988.)

Blancs : KARPOV.
Noirs : A. YOUSSOUPOV.
Gambit-D. Variante d'échange.



1. d4	f5 (a)	19. Cg5	Dg8
2. g3	Cf6	20. Dd2	Cé6
3. Fg2	g6 (b)	21. Cxé6	Fxé6
4. ç4	Fg7	22. Td-é1 (m)	Fd7
5. Cf3	d6	23. Té7 ! (n)	Fxé7
6. 0-0	0-0	24. Txé7	Tf6
7. Cç3 (ç)	Dé8 (d)	25. d5 (o)	Df8
8. b3 (é)	Ca6	26. Té3	Rg8
9. Fa3 ! (f)	ç6	27. Fb2	Tf5
10. Dd3 ! (g)	Fd7 (h)	28. Dd4	Té5 (p)
11. Tf-é1	Td8	29. Txé5	dxé5
12. Ta-d1 (i)	Rh8	30. Dxé5	Rf7 (q)
13. é4 !	fxé4 (j)	31. d6	Ff5
14. Cxé4	Ff5 (k)	32. ç5	h5
15. Cxf6	Fxf6	33. g4 !	hxg4
16. Dé3	Df7 (l)	34. hxg4	Fd3 (r)
17. h3	Cç7	35. Fd5+ ! (abandon) (s)	
18. Té2	Fç8		

NOTES

a) Il faudra bientôt célébrer le bicentenaire de la « défense hollandaise », analysée pour la première fois par le joueur hollandais Stein dans son ouvrage « Nouvel essai sur le jeu des Echecs », paru en 1789.

b) La « variante de Leningrad », mixte de « Hollandaise » et d'« Est-indienne », trouvaille des maîtres de Leningrad, parmi lesquels V. Korchnoi.

ç) Une autre possibilité consiste en 7. d5, ôtant au C-D noir la case ç6.

d) Une réponse peu usuelle, qui semble inférieure aux suites connues : 7..., Cç6 ou 7..., ç6 ou 7..., é6.

é) Une méthode de développement solide.

f) Plus fort que 9. Fb2, joué dans de nombreuses parties. Après le coup du texte, les Noirs vont commencer à éprouver de grandes difficultés pour mener à bien la poussée thématique é7-é5.

g) Alors que maintenant les Blancs dominent la case é4.

h) Sur 10..., é5, la réplique 11. é4 pose aux Noirs des problèmes difficiles.

i) Chaque camp a achevé son développement mais il est clair que les Blancs ont déjà un net *avantage positionnel.*

j) En raison de la menace 14. é5, les Noirs doivent échanger sur é4, ce qui leur permet d'ouvrir à leur profit la colonne f ; cependant, l'ouverture de la colonne é est stratégiquement plus *importante, la Té1 jouant un rôle capital,* maintenant le pion é7 à sa case de départ et clouant la D dont la sortie en é8 au septième coup est ainsi réfutée.

k) Un clouage inopérant.

l) 16..., Fg4 valait peut-être mieux bien que la suite 17. h3, Fxf3 ; 18. Fxf3 aurait laissé aux Blancs la paire de F.

m) Après avoir renforcé méthodiquement sa position, Karpov passe à la phase d'exécution.

n) Un sacrifice de qualité assez simple, fondé sur la faiblesse de la grande diagonale a1-h8.

o) Menace 26. Fb2.

p) Si 28..., Txf2 ? ; 29. Dh8+, Rf7 ; 30. Dxh7+.

q) Il n'y a plus de défense.

r) Si 34..., Fxg4 ? ; 35. Df6+, Ré8 (g8) ; 36. Dxg6+ et 37. Dxg4.

s) Si 33..., çxd5 ; 34. Dxd5+, Ré8 ; 35. Dé6+ suivi du mat. Il est intéressant de voir comment Karpov a préparé minutieusement la position (jusqu'au vingt-deuxième coup) et comment il a déclenché une attaque imparable aboutissant à un gain rapide (dix coups) à partir d'un *sacrifice de qualité* purement positionnel.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1298

N. LILJA, « Magyar Sakkelet » 1969.

(Blancs : Rh8, Fh4, Pb5, ç4, é5, h7. Noirs : Rç5, Ta1, Fb7.)

1. Rg7, Ta8 ; 2. Fé7+, Rxç4 ; 3. Ff8, Ta1 ! ; 4. h8=D, Th1 ! ; 5. Dg8+, Fd5 ; 6. é6 !, Tg1+ ; 7. Rf6, Txg8 ; 8. é7 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1299

A. GURVICH (1928)



BLANCS (4) : Rh3, Fa3, Cb6, Pg6.
NOIRS (2) : Rh6, Fb8.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1297

RENVOI AU DEPO

Le chelem avait été déclaré dans cette donne à la suite d'un malentendu sur l'intervention adverse à un Blackwood. De tels malentendus *sont en effet fréquents car les* conventions prévues pour cette situation sont trop nombreuses (DEPO, DOPI, DOPE, PODI...) et les confusions inévitables quand on n'est pas bien d'accord sur la réponse à utiliser.

Heureusement, malgré l'absence de *deux* As, le chelem avait pu être réussi dans ce match entre une équipe hollandaise et une équipe autrichienne.

♠ R V 7 4
♡ R V 5
♢ A R V 10 6 4
♣ ---

♠ D
♡ A 10 9 6 3 2
♢ ---
♣ A V 8 6 5 2

N / O E / S

♠ 8 5 2
♡ D 7
♢ D 8 5 2
♣ 10 9 4 3

♠ A 10 9 6 3
♡ 8 4
♢ 9 7 3
♣ R D 7

Ann : S. donn Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
V. der Haar	Fucik	Kreyns	Kubak
Passe	2 ♣	contre	3 ♣
3 ♠	4 ♡	4 SA	5 ♣
5 ♢	passe	6 ♠	passe...

(2 Trèfles : ouverture naturelle avec une longue à Trèfle.)

Ouest ayant entamé l'As de Cœur et rejoué Cœur, *comment Van der Haar, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Si Ouest avait attaqué l'As de Trèfle, comment Sud aurait-il pu encore faire douze levées ?

Réponse :

Estimant que Ouest n'aurait pas entamé l'As de *Cœur* avec As Dame, le déclarant mit le Roi sur lequel la Dame d'Est tomba.

Il restait à trouver la Dame de Pique et Haar a tiré l'As de Pique sur lequel la situation s'est clarifiée... Il a donc ensuite donné deux autres coups d'atout et, après avoir *défaussé un Carreau sur le Valet de Cœur,* il a tiré As Roi de Carreau et a *joué* le Valet de Carreau couvert et coupé pour affranchir les Carreaux. Une coupe à Trèfle avec le dernier atout de Nord permit de reprendre la main au mort et de faire les Carreaux affranchis.

L'Autrichien Fucik crut qu'il avait livré le chelem en attaquant l'As de Cœur, mais, même avec l'entame de l'As de Trèfle, le contrat peut être encore réussi. *Comment ?*

Il suffit d'utiliser la manœuvre de Milton Work : après avoir coupé *l'entame et donné deux coups* d'atout (As et 9) *on joue le 4 de Cœur.* Si Ouest met l'As, Sud pourra défausser un Carreau sur le Valet de Cœur (après avoir tiré le Roi) et, si Ouest fournit un petit Cœur sur le 4 de Cœur, le déclarant *prend* avec le Roi, *revient* dans sa main par le 10 de Pique pour réaliser Roi Dame de Trèfle sur lesquels il défausse les deux derniers Cœurs du mort. Il donne ainsi un Carreau seulement...

Champions olympiques

Au mois d'octobre auront lieu les Olympiades de Venise. Les Américains qui ont été plusieurs fois champions du monde n'ont jamais été champions olympiques, mais ils seront cette fois favoris même si les précédents vainqueurs, les Polonais, essaieront de conserver le titre qu'ils avaient gagné à Seattle en 1984.

La réussite du chelem suivant est une bonne illustration de leur talent.

♠ A V 10 7 6
♡ A R 7
♢ A V 3
♣ A D

♠ R
♡ D 10 9 5
♢ R D 10 9 8 7 2
♣ 6

N / O E / S

♠ D 9 8 5 4
♡ 6 3
♢ 6 5 4
♣ R 10 9

♠ 3 2
♡ V 8 4 2
♢ ---
♣ V 8 7 5 4 3 2

Ann : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
M. Branco	Martens	P. Branco	Przybora
1 ♢	contre	1 ♠	passe
2 ♢	contre	passe	4 ♣
passe	6 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, Sud a coupé et il a essayé immédiatement l'impasse au Roi de Trèfle. Est a pris et il a contre-*attaqué le 6 de Cœur pour le 2 et le 9. Comment Przybora, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Si Ouest décide d'ouvrir, il est normal de dire « 1 Carreau », car la *main est trop forte, surtout* avec quatre Cœurs, pour faire un barrage à « 3 Carreaux ». Le contre d'appel de Nord est évident ainsi que la surenchère de « 1 Pique » sur laquelle Przybora a prudemment passé. Au tour suivant, cependant, il a fait un saut à « 4 Trèfles » pour montrer une distribution exceptionnelle.

Courrier des lecteurs

Ado Eichel (nº 1286).

« Ce n'est pas quatre, mais *trois* coups d'atout que Eichel a donné pour son squeeze final », écrit R. Collé.

C'est exact, puisqu'il avait coupé deux fois Trèfle et qu'il avait besoin d'un atout pour la fin. Bravo pour cette remarque et pour la minutie avec laquelle ce lecteur examine nos solutions.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 337

DAME ENCHASSÉE

Championnat inter-clubs des Pays-Bas, 1987

Blancs : NIKHILANANDA
Noirs : WILSENS
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	29. 44-39	15-20
2. 33-29 (a)	23x32	30. 40-34	9-13
3. 37x28	20-25 (b)	31. 31-27	4-10
4. 38-33 (c)	17-22 (d)	32. 45-40	10-15 (l)
5. 28-17	11x22	33. 34-29 ! (m)	13-18
6. 29x24	19-30	34. 40-35 ! (n)	2-8
7. 35x24	14-20	35. 37-31 ! (o)	21-26 (p)
8. 43-38	20x29	36. 47-42 ! (q)	26x48
9. 33x24 ! (e)	10-14	37. 39-34 ! (r)	48x30
10. 41-37	5-10	38. 27-22	18x27 (s)
11. 37-32	12-17	39. 32x21	16x27
12. 48-43 (f)	8-12	40. 38-32	27x38
13. 46-41	3-8	41. 33x42 (t)	24x22
14. 41-37	6-11	42. 35x2 ! (u)	12-17
15. 34-29	1-6	43. 2x16	14-19
16. 38-33	17-21	44. 23x14	20x9
17. 31-27	22x31	45. 16-32 (v)	9-13
18. 37-17	11x22	46. 32-49 (w)	13-19
19. 42-37	6-11	47. 49-35	19-23
20. 33-28	22x33	48. 35-13	23-29
21. 39x28 ! (g)	11-17	49. 13x27	25-30
22. 44-39	17-21	50. 27-49 (x)	30-35
23. 39-33 (h)	14-20 (i)	51. 50-45	29-34* (y)
24. 43-38	13-19	52. 49-43	35-40 (z)
25. 24x13	8x19 (j)	53. 43x25	40-44
26. 29-23 ! (k)	10-14	54. 45-44	44x35
27. 36-31	7-11	55. 25-39 ! (aa) abandon (bb)	
28. 49-44	20-24		

NOTES

a) Tout début ouvert, comme dans la variante Chefneux, qui aère le jeu et diffère les contacts rugueux. Les débuts fermés empruntent des multitudes de sentiers comme 2. 38-32 (12-18) ; 3. 31-27 (17-21), a1 ; 4. 37-31 (7-12)! interdisant l'attaque. 5. 31-26, N + 1 en cinq temps : 5. ... (20-24)! ; 6. 26x17 (11x31) ; 7. 36x27 (16-21) ; 8. 27x16 (23-29) ; 9. 34x23 (18x27) + 1 classique.

a1) 3. ... (7-12) ; 4. 37-31 (17-21) ; 5. 42-38 interdisant l'attaque 5. ... (21-26), les Blancs poursuivant par le coup Van Eck : 6. 33-29! (26x37) ; 7. 27-22 (18x27) ; 8. 29x7 (1x12) ; 9. 32x21 (16x27) ; 10. 41x21, B+1 car si 10. ... (11-16) ; 11. 38-33 (16x27) ; 12. 28-23 (19x28) ; 13. 33x31, etc.

b) Moins recherché est 3. ... (19-24) ; 4. 39-33 (16-21) ; 5. 41-37 (21-26) ; 6. 37-32 (26x37) ; 7. 32x41 (14-19) ; 8. 44-39 (20-25) ; 9. 29x20 (25x14), etc. [KLAYTON-JOSÉ MARIA, GOIANIA, octobre 1986].

c) On l'attaque 4. 29-24 (19x30) ; 5. 35x24 (13-18) 6. 41-37 (9-13) ; 7. 39-33 (16-21) ; 8. 34-29 (14-20) ; 9. 31-26 (21-27) ; 10. 46-41 (11-16), etc [Jacobsen-Poot, Rotterdam, mars 1987]. Actuellement, la suite la plus pratiquée est toutefois 4. 41-37 (17-21) ; 5. 29-24 (19x30) ; 6. 35x24 (21-26) c1 ; 7. 39-33 (11-17) ; 8. 44-39 (6-11) ; 9. 37-32 (26x37) ; 10. 42x31 (13-18), *etc.* [*Mitsjanski-Leandro,* championnat du monde, 1986].

c1) 6. ... (14-20) ; 7. 39-33 (20x29) ; 8. 33x24 (10-14) ; 9. 38-33 (12-18) : 10. 43-38 (7-12), etc. [Jansen-Gantwarg, championnat du monde, 1986].

d) Dans la partie opposant Kassia à Biagianti lors des quarts de finale de la Coupe de France, 1978 (*Le Monde* du 2 septembre 1978), c'est une stratégie de recherche du contrôle du centre qui a prévalu : 4. ... (12-18) ; 5. 43-38 (7-12) ; 6. 41-37 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 46-41 (1-7) ; 9. 38-32 (10-14) ; 10. 32-28 (23x32) ; 11. 37x28, etc.

e) A l'agressivité des Noirs, qui prolonge le début ouvert, les Blancs répliquent par une psychologie analogue et placent un bon pion taquin à 24.

f) Est-ce plus fort que 12. 49-43 ?

g) Les formations de type linéaire (pions à 24 et 29 et ligne 28, 32 et 37) apportent aux Blancs suprématie au centre et maintien du pion taquin à 24.

h) Un bâtisseur.

i) Sachant qu'ils ne peuvent, sinon par un échange, déloger le pion taquin, les Noirs s'engagent dans un milieu de partie d'enchaînement de l'aile droite des *Blancs.*

j) Une stratégie sinueuse sinon hésitante.

k) Les Blancs, eux, s'en tiennent à leur idée de totale suprématie au centre au moment précis où les Noirs n'ont, actuellement, aucun contre-jeu valable à opposer.

l) Acte défensif qui ne résoud toujours rien.

m) En voici la preuve. Les Blancs sont dès lors indélogeables du centre, d'autant que les Noirs, sans fantassin à la case 9, ne possèdent même plus l'arme défensive de (24-30) puis, éventuellement, (20-24), etc.

n) L'avantage positionnel se double d'un somptueux tenté de faute ébauché par cette mise en position de rafle.

o) L'ultime préparation.

p) Quoi de plus naturel pour ne pas s'exposer au terrible clouage de l'aile droite par 31-26.

q) La combinaison en 7 temps ou phase tactique de ce vaste mouvement des Blancs depuis le tente-quatrième temps. *Les* Blancs commencent donc par un envoi à dame.

r) Les Blancs enchâssent la dame noire.

s) La première brèche est ouverte pour damer à la case... 2!

t) Dans un style élégant, les Blancs font sauter le dernier verrou pour damer.

u) Un mécanisme original, inédit dans la rubrique.

v) La partie est encore jouable : les Blancs doivent déceler les coups justes pour contrer toute tentative de débordement.

w) L'amorce d'une attaque à distance.

x) Le rayonnement de la dame.

y) Forcé en raison du danger 45-40, etc.

z) Ou... ?

aa) Le professeur.

bb) La dame contrôlerait ensuite la diagonale 1-45 et le pion à 42 neutraliserait le pion 17 qui viendrait à 21, etc.

● SOLUTION : 49-40 (34x45) 6-1 (45-50) 1-6, +. *Les Blancs jouent et gagnent.* Extrêmement simple, *pour très jeunes débutants très chercheurs.*

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
BLONDE 1708

1 2 3 4 / 5 / 6 / 15 / 16 / 25 / 26 / 35 / 36 / 45 / 46 / 47 48 49 50

mots croisés

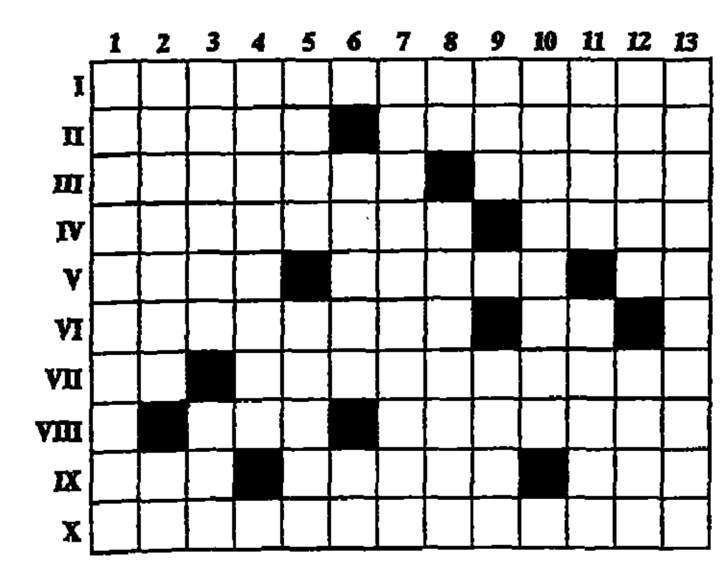
Nº 527

Horizontalement

I. Vantards. – II. Pour ceux qui n'ont pas d'autres moyens. Fut très proche. – III. Elle est pleine de bons sentiments. Bourré. – IV. Accueillirent avec faste. Demeuras en admiration. – V. Firent fureur. On s'y défoule à Séoul. Note. – VI. *Elu par les élus. Note.* – VII. *Bonne* manière. En suspens. – VIII. Fis maladroitement. Servit chez Marivaux. – IX. Au royaume du son. Elle n'aura aucune difficulté pour partir. Doublé, c'est doux. – X. Mirent ailleurs.

Verticalement

1. Un spécialiste du mouvement. – 2. S'arrête au coude. Conjonction. – 3. Se dit. Défend les porteurs de *défenses.* – 4. Esclave du caractère dominant. – 5. Se voit à Munich. Fis des choix heureux. – 6. Faire des choix fâcheux. On le taille à son goût. – 7. Peut arriver. – 8. Conjonction inversée. C'est un nocturne. – 9. Eut confiance, en un *sens. Pertinente, mais impertinente.* – 10. Quand on pense que ce fut un nom propre ! – 11. Un des agréments de la vie. Pas le même. – 12. Peut servir en deux mots. Bien fréquenté chez les voisins. – 13. Ne se font pas répéter.



SOLUTION DU Nº 526

Horizontalement

I. Vendangeuses. – II. Emouvait. Axe. – III. Net. Ignition. – IV. Draine. Rogne. – V. Egide. Peines. – VI. Merisier. Arc. – VII. Iséo. Traînée. – VIII. Stras. St. – IX. Insec. Asa. St. – X. *Rue.* Enneigée. – XI. Essartements.

Verticalement

1. Vendémiaire. – 2. Emergés. Nus. – 3. Notairesses. – 4. Dû. Idiote. – 5. Avinés. Réer. – 6. Nage. Ita. Nt. – 7. Gin. Persane. – 8. Etirera. Sem. – 9. Toi. Isaïe. – 10. Saignant. Gn. – 11. Exonéré. Set. – 12. Sénescentes.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 528

Horizontalement

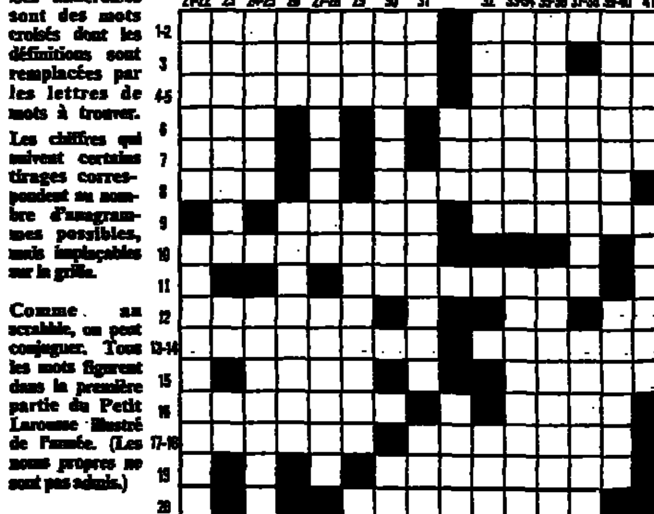
1. AAEEGOPR. – 2. ADEMORS (+ 3). – 3. CDIMORSU. – 4. EEMNPRTU (+ 1). – 5. ABCEMR (+ 1). – 6. BEIIRTUZ (+ 1). – 7. AEIINNS. – 8. DEEHIMOT. – 9. AAENSST (+ 2). – 10. EEEHSSTT. – 11. AEIOSTTZ. – 12. ADEILT (+ 5). – 13. ABCEIMNR. – 14. AACCORU. – 15. IMNORS (+ 1). – 16. EEINRST (+ 9). – 17. EENRSV (+ 1). – 18. EMNSSTU. – 19. AAAARTTT. – 20. ABEILSSU.

Verticalement

21. AEEMPR (+ 1). – 22. CEEEILSTV (+ 1). – 23. AEORSTTU (+ 2). – 24. AAERRT (+ 4). – 25. *BBEEIMR.* – 26. ABCDHNRU. – 27. BCEEHIMP. – 28. AEERST (+ 3). – 29. AEEISSTT (+ 4). – 30. EEGINRTUZ. – 31. EINNOST (+ 3). – 32. ACEIMRS (+ 4). – 33. AINOOTV. – 34. EIORSTTU (+ 1). – 35. DEIMNTU. – 36. ACEEIRTU. – 37. ABDIIRS. – 38. AMNOST (+ 2). – 39. AEEIMRS (+ 3). – 40. ACEOTU (+ 1). – 41. AAFNRS. – 42. EGLOPSS.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 527

1. SOUTACHE. – 2. VROMBIT. – 3. OULLIERE (ROUILLEE). – 4. OLFACTIF. – 5. CESTODE, ver plat (decotes). – 6. VERSEUSE (REVEUSES SERVEUSE VEREUSES). – 7. *SURFINE (INFUSER).* – 8. NAITREZ (RATINEZ TRAINEZ TZARINE). – 9. MIAULER (ULMAIRE). – 10. INERTIEL. – 11. AIREDALE (DELAIERA). – 12. MOUFTES. – 13. LUZERNE. – 14. RISSOLER. – 15. RELATAI (ALERTAI ALITERA RATELAI ALTERAI). – 16. SOMNOLAS. – 17. AGENESIE. – 18. ESPIEGLE. – 19. SLOVENE (ELEVONS ENVOLES SENEVOL). – 20. FATRASIE [illegible] blage de pièces satiriques méd[illegible]. – 21. OULEMAS (LOUAM[illegible]). – 22. *LIAISONS (INSOLAIS* [illegible]OLI-SAIS). – 23. FRUITIER. – [illegible]TENTEES (ENTETES). – 25. [illegible]OLE, « monopole » à deux. – 26. C[illegible]EUR. – 27. *TILLERA (TRAILLE*[illegible]ILLA TAILLER). – 28. M[illegible]URES (NUMERISE, etc.). – 29. [illegible]RIAL. – 30. MELANGE. – 31. M[illegible]TIER. – 32. ORSEILLE (OR[illegible]S). – 33. FETIDES (DEFITES). – [illegible] OBEIRAIT (BOITERAI). – 35. [illegible]ALAIS (APLANIES PENA[illegible]). – 36. THEURGIE. – 37. SIN[illegible]

MICHEL CHARLE[illegible]GNE et MICHEL DU[illegible]T.

هكذا من الأصل

Chasse

Bonne chance, monsieur le ministre !

DEPUIS Robert Poujade, qui fut le premier ministre de l'environnement de par la volonté de Georges Pompidou, chef de l'Etat, et de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, les chasseurs ont connu une dizaine d'hommes politiques chargés de leurs affaires. Ils eurent droit en vingt ans à un bâtisseur, à des hommes de bonne volonté, à une femme, Mme Bouchardeau, dont le milieu cynégétique pensait qu'elle ne comprendrait rien — elle prouva le contraire — et à quelques fantaisistes. Voilà aujourd'hui les chasseurs avec un authentique Vert à la tête du ministère dont leur avenir dépend, une couleur qui faisait, il n'y a pas si longtemps encore, voir rouge à certains porteurs de fusil, question d'amalgame sans doute.

Pourtant, Brice Lalonde a toutes les chances de rassurer cette population attachée aux traditions et jugée parfois rétrograde. Rien dans l'entretien qu'il nous a accordé qui puisse, à vrai dire, les choquer ou les inquiéter. Et rien qui n'apparaisse non plus dans les mots comme des signes de complaisance vis-à-vis d'un milieu dont, au fond, le nouveau ministre chargé entre autres de la nature, de la chasse et de la pêche, n'est pas familier.

« Les chasseurs ? Je ne connais pas, dira-t-il en toute clarté. *Mais mon expérience me permet de dire que nous ne sommes pas de trop pour défendre la nature. Les chasseurs ne sont pas autre chose que des protecteurs de la nature. A leur façon. On sait ce qu'on leur doit. Et d'ailleurs, les positions écologiques ne s'affrontent pas fondamentalement à celles des chasseurs. L'opposition à la chasse a, dans la réalité, une source urbaine et le terrain commun sur lequel la démarche écologique et les chasseurs se manifestent — la nature — ne peut en réalité que les rapprocher. Il n'y a pas d'exemple que, réunis autour d'une table, les uns et les autres n'aboutissent à des résultats concrets et utiles.*

» Je crois que les chasseurs auraient beaucoup à gagner si leur presse spécialisée ouvrait largement ses colonnes à ceux qui n'en sont pas les chroniqueurs habituels. Cette remarque vaut d'ailleurs aussi pour les publications des non-chasseurs qui parlent de chasse. La première condition pour que les arguments sérieux des uns et des autres soient pris en compte, c'est qu'ils soient exposés et débattus en dehors d'assemblées vite passionnées.

— A propos de passion, parlons donc de la chasse à courre ? Qu'en pensez-vous ?

— Sur le plan écologique, la chasse à courre ne pose aucun problème. C'est une chasse de sélection. Elle ne met donc pas l'espèce en péril. Mais, sur le plan des réactions personnelles, je comprends qu'elle puisse heurter les âmes sensibles.

— Les chasseurs s'inquiètent de leur avenir et des échéances européennes. Sont-ils fondés à craindre une remise en cause de leurs habitudes ?

— Il y aura une harmonisation des réglementations mais aucune décision arbitraire ne tombera comme un couperet. Les choses vont « naturellement ». Rien ne peut aller contre la réalité des situations locales. Mais ce qui doit se gérer en commun, c'est l'air, l'eau et ceux qui y évoluent, les migrateurs notammment. Nous défendrons les chasses traditionnelles qui relèvent de la pratique locale, dans la mesure où elles ne mettent pas en péril l'espèce et qu'elles sont relativement sélectives.

— Belle occasion de parler une fois encore de la tourterelle au printemps dans le Médoc ?

— La chasse de la tourterelle au printemps n'est pas une chasse traditionnelle. Elle est contraire à la nature. L'ensemble des chasseurs responsables la condamnent. C'est aux juges et aux préfets de faire appliquer la réglementation, pas au ministre de l'environnement. De toute façon, cette pratique de chasse disparaîtra ne serait-ce que pour une raison : les enfants de ceux qui la pratiquent la condamnent ! »

Voilà un langage qui devrait rassurer quelque peu les inquiets. Et devrait encourager ceux, l'énorme majorité, du million sept cent mille chasseurs français pour qui la chasse mise en cause aujourd'hui, probablement par méconnaissance, est le véritable apprentissage de la nature.

Les résultats obtenus en quelques années grâce à une gestion rigoureuse de la faune, l'abandon progressif du gibier artificiel au profit de réimplantation de naturels, sont autant de signes que les chasseurs ont compris. La pérennité de leur sport passe par les portes étroites de la clairvoyance et de la raison... écologique.

Mais que de chemin à parcourir encore.

Bonne chance, monsieur le ministre !

CLAUDE LAMOTTE.

Les Français disent ce qu'ils pensent de la chasse

UN sondage récent Louis Harris- *le Chasseur Français* (1) donne un aperçu de ce que penseraient nos concitoyens de la chasse. Il apparaît au fil des réponses que les Français connaissent mal pour le moins ce qu'est cette activité dont le poids (1 700 000 chasseurs, 12 milliards de francs de flux financier annuel) donne à réfléchir.

Ainsi, 68 % des Français ignorent que le droit de chasser pour tous a été acquis lors de la nuit du 4 août 1789 en même temps que tombaient les privilèges... Tout autant, 40 % des personnes interrogées estiment que le nombre des espèces chassables est supérieur à celui des espèces protégées ce qui n'apparaît pas exact (rapport 1 à 3). S'agissant du tir des pigeons dans les Pyrénées, les Français pensent que 30 % des populations sont décimées (en réalité, 2 pour 1 000). 73 % des Français, on pouvait le supposer, ne s'inquiètent pas des souffrances... des poissons pris à la ligne. En revanche, 85 % d'entre eux sont heurtés par le tir du chevreuil tandis que 51 % le sont par le tir du sanglier. Pour nos concitoyens (51 %), l'Etat et les sociétés protectrices de la nature assurent l'essentiel de la protection des espèces sauvages. En fait et quelles que soient les réflexions qu'on en tire, les chasseurs ont dépensé en 1987 : 264 millions de francs pour la police de la chasse, 73 millions de francs pour l'indemnisation des dégâts, 70 millions de francs pour la gestion des réserves, 120 millions de francs pour l'amélioration de la chasse et la gestion administrative.

Deux autres chiffres sont à remarquer : 48 % des Français ne sont pas opposés à voir leurs enfants chasser (contre 44 %) et 75 % d'entre eux... n'ont jamais chassé ni accompagné un chasseur.

(1) Réalisé les 9 et 10 juin auprès de 1 004 personnes, paru dans *le Chasseur Français* de septembre.

Une formation pratique pour les candidats au permis dès 1989 ?

Dans une interview que publie *Plaisirs de la chasse* d'octobre, M. Brice Lalonde, répondant aux questions d'Antoine Cohen-Potin, aborde le sujet si souvent débattu d'une épreuve pratique à l'examen du permis de chasser. Il déclare :

● *« Je suis très favorable à une épreuve pratique pour l'examen du permis de chasser, et si l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs l'est aussi, je compte mettre en place un nouveau permis de chasser en 1989. Sans parler de véritable révolution qui puisse rappeler la nuit du 4 août* [1789] *et l'abolition des privilèges, je crois le moment venu d'introduire enfin une formation pratique dans l'épreuve du permis de chasser. Ce projet est étudié depuis plusieurs années, et les chasseurs eux-mêmes, l'Office national de la chasse et ce ministère y ont réfléchi longuement. Il est temps de le concrétiser. Cet aboutissement semblait d'ailleurs naturel. Dans le passé, la chasse était un phénomène rural, et on portait le carnier du père jusqu'à l'âge de seize ans. On regardait et on apprenait alors « sur le tas ». Mais la société évolue, et ce sont maintenant les citadins qui apprennent à chasser. Qui va leur apprendre le maniement de l'arme et les règles de sécurité et d'entretien ? Le simple port d'une arme et la chasse apparaissent comme des actes dangereux à certains de nos concitoyens, confortés dans leur idée par les quelques accidents qui se produisent chaque année. Et n'y aurait-il pas deux poids deux mesures entre la formation très complète que nécessite la conduite d'une voiture et la formation seulement théorique imposée pour le permis de chasser ? Donc, tant pour l'intérêt des nouveaux chasseurs que pour la communauté cynégétique et pour l'opinion publique, cette formation pratique sera appréciée. Enfin, la France est le pays d'Europe qui compte de loin le plus grand nombre de chasseurs. Une épreuve pratique du permis de chasser existe déjà dans d'autres Etats. Ne devions-nous pas montrer l'exemple ?*

» Mais j'ai dit « formation », car, dans mon esprit, il s'agira simplement, pour 1989, de mettre en place une formation pratique complémentaire, et non un examen éliminatoire dans l'épreuve du permis de chasser. Je pense que les fédérations ne seront pas hostiles à contribuer à cet enseignement. »

M. Brice Lalonde, dans le même entretien, évoque la possibilité de réintroduire l'ours dans certaines zones pyrénéennes.

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

Festival d'automne à Paris

« Le Criminel » de Claude Régy d'après Leslie Kaplan

Une bonne maison de fous

Charme secret d'un spectacle « minimal » où seule une voix de femme, très faible s'élève, où le dialogue est absent, mais d'où surgissent des images, beaucoup d'images.



RUBINEL/ENGUERAND

Constance Micalev et Nichan M. Moumdjian

Dans le livre de Reine-Marie Paris, *Camille Claudel*, paru chez Gallimard en 1984, deux médecins de l'hôpital de la Salpêtrière, le professeur François Lhermitte et le docteur Jean-François Allilaire, nous donnent une étude approfondie, *Camille Claudel malade mentale*, où ils écrivent, évoquant le séjour de Camille à l'asile psychiatrique de Montdevergues dans le Vaucluse (de 1914 à 1943) : *« Dans la solitude de sa vie d'internée, sa vocation artistique n'a rencontré aucun obstacle qui pût empêcher celle-ci de renaître, d'émerger de-ci de-là dans l'esprit de Camille, de la conduire à y rêver, et, pourquoi pas, de sculpter à nouveau ? On ne l'y incita pas assez, peut-être, mais on ne contrecarra rien, bien au contraire. »*

Propos tout de même effarants, de la part de deux grands cliniciens ! Ignorent-ils vraiment, ou font-ils semblant d'ignorer, que la « solitude », le silence, la sérénité, et tout simplement l'inspiration-expiration normale, libre, de l'air dans les poumons, sont irréalisables en milieu psychiatrique ? Pour ête « conduite à rêver » de sculpter, il eut fallu que *Camille Claudel fût libérée et* conduite, d'abord, à Villeneuve, dans la maison de famille, comme elle le demandait. Mais cela exigeait, de Paul Claudel, de sa mère, de son autre sœur, trop d'efforts, trop de « sacrifices ». Quoi qu'il en soit, affirmer que l'internement d'un sculpteur dans un asile psychiatrique *« ne contrecarre en rien »* la création, alors là les bras vous en tombent.

Tant de sereine désinvolture a, il est vrai, un précédent — celui d'André Breton dans son célèbre livre *Nadja*. *« On est venu, il y a quelques mois, m'apprendre que Nadja était folle. A la suite d'excentricités auxquelles elle s'était, paraît-il, livrée dans les couloirs de son hôtel, elle avait dû être internée à l'asile de Vaucluse. »* (Soit dit en passant, Nadja aurait-elle été internée, elle aussi, à Montdevergues ? Et André Breton continue : *« L'essentiel est que pour Nadja, je ne pense pas qu'il puisse y avoir une extrême différence entre l'intérieur d'un asile et l'extérieur. (...) Le mépris qu'en général je porte à la psychiatrie, à ses pompes et à ses œuvres, est cause que je n'ai pas encore osé m'enquérir de ce qu'il était advenu de Nadja. »*

Les internés psychiatriques n'ont jamais été l'exception. Trois chroniques dramatiques récentes m'ont fait rencontrer coup sur coup trois femmes hospitalisées : l'épouse de Pirandello, la fille de James Joyce, la sœur de Claudel. C'est à elles que je songeais, et à la « tension » pénible de ces maisons, aux coups dans les murs, aux cris des malades qui se réveillent de l'électrochoc, à la douleur et à la tristesse qui planent partout malgré les distributions de calmants, oui c'est à elles que je songeais en assistant au spectacle de Claude Régy d'après le livre de Leslie Kaplan, *le Criminel*.

En effet, pour autant que le permette l'écriture exceptionnellement apprêtée, poseuse, de l'auteur, il s'agit là d'une clinique psychiâtrique. Oh ! certes pas d'une taule comme Montdevergues du temps de Camille Claudel et de Nadja ! Plutôt d'une maison moderne, style Félix Guattari.

Le tact et l'intelligence d'une telle maison ôtent toute une part du sinistre de la chose, ce qui permet peut-être, jusqu'à un certain point, de la part de l'« artiste », écrivain ou peintre, une liberté, un allant, dans l'approche du « sujet ». L'horreur des asiles anciens (ils n'ont pas disparu) appelait des textes directs, nus, comme ceux des *Lettres de Rodez*, d'Antonin Artaud, ou de cette stupéfiante description de Leonora Carrington qu'est *En bas*. Si l'on tient à faire sa pâture d'une pension de cette nature, moins tragique, un peu de détente va de soi, de nos jours. Mais de là à écrire quelque chose de si maniéré, de si précieux, que *le Criminel*...

Rarement un auteur a donné cette impression de « faire du style », et de s'écouter. Et d'être heureux de s'écouter. Recherche du mot, non pas grand, ni rare, mais « décalé », branché-débranché, très chic. Comme du « tachisme » verbal, gris perle presque transparent. Pas une seconde de délassement, dans cette écriture. La pose dans tous ses états. Peut-être y a-t-il là-dedans une part d'adaptation pure et simple au propos, puisque les psychiatres nomment « maniérisme » l'une des *caractéristiques de l'état schizophrénique*. Mais le style de l'auteur est avant tout « littérature », il n'est pas tout à fait étranger au style d'un René Char par exemple, qui lui aussi crâne pas mal, prend le lecteur de haut lors de ses agrégats savants de termes concrets et abstraits.

Peu de verbes, pas d'action, dans le texte de Leslie Kaplan. Des substantifs posés sur du blanc, avec du vide autour. Un inventaire de la clinique, un inventaire qui avance doucement, sur la pointe des pieds, par touches distinctes, distinguées. On dirait aussi les « légumes », dans la « nouvelle cuisine ». Jamais une assiette de haricots verts, de purée, mais une quinzaiene de minces bâtonnets abstraits de haricot vert, de carotte, disposés sur le vide de l'assiette. Le style « minimal ».

C'est ce style que Claude Régy a choisi pour créer son nouveau spectacle, « minimal » lui aussi, dit-il. Une femme, assise au premier rang de l'orchestre, murmure très bas, à l'oreille d'un micro, le texte de Leslie Kaplan. D'une voix entièrement privée d'esprit, de sensibilité. Voix de morte, voix d'idiote. Une sonorisation savante permet au public (mais la salle est petite , il est vrai) de percevoir cette voix très faible.

Tension spirituelle

Sur la scène, les acteurs, qui jouent les pensionnaires de la maison (un parricide, une femme qui a perdu la tête après un cambriolage de son logement, etc.), n'ouvrent pas la bouche. Ils apparaissent, ils vont et viennent, exécutent des gestes abstraits ou concrets, tout cela dans un silence absolu : nous ne les entendons pas bouger. Ils sont très graves, Claude Régy obtient d'eux une tension spirituelle totale.

Régy nous dit : *« Il ne faut pas que les images ferment le sens. Pour être ouvertes, elles sont le plus souvent minimales. Inspirées par le texte, elles ne le réprésentent pas. Elles sont d'un ordre virtuel. De la nature des images que nous voyons quand nous lisons. »*

Dans ces derniers mots surtout se tient le « charme secret » de ce spectacle : Régy a voulu faire passer sur la scène le spectacle non visible de l'imagination de la lecture. Or j'avais lu *le Criminel* avant de voir le spectacle. Pas une seule page, pas une seule ligne, de ce livre, n'avaient suscité en moi les images que Claude Régy, pour sa part, dans son for intérieur, a vues, et a réinventées sur la scène, avec ses acteurs.

De même que les livres illustrés, ou les films et pièces de théâtre réalisés d'après des romans, ce spectacle de Claude Régy, si fascinant soit-il par la beauté nette des images et par le silence sur la scène, prouve une chose : c'est que jamais nous ne recevons dans les yeux ni même dans des yeux de l'esprit, les images que l'écrivain dit dans le livre, sur le papier. Jamais. Il y a une idée, même précise, des gens, de leurs actes, des objets, mais pas une image.

Régy passe par une crise de refus du théâtre dialogué. Ce qu'il fait là ne ressemble pas à Bob Wilson. C'est moins respiré, plus ingrat. C'est en tout cas intéressant. La voix d'idiote, c'est Dominique Valadié. Les images minimales muettes, c'est Valérie Dréville, Dominique Frot, Jean-Quentin Châtelain (beaucoup de présence), Axel Bogousslavsky, Marc François, Muni, plusieurs autres.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Bastille, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14.

Au Septembre musical de Turin

Xénakis insensible ou épique ?

Le héros du festival d'automne de Turin est incontestablement, le compositeur Iannis Xénakis.

Cela commence comme un gag, lundi à l'aéroport de Turin. Iannis Xénakis descend par l'arrière du Boeing d'Air France ; il y a là de nombreux caméramen et reporters de la radio ; il regarde autour de lui pour apercevoir quelque Lollobrigida ou Sophia Loren d'aujourd'hui. Mais c'est lui qu'on attendait, et il est prié de remonter pour faire, par l'avant de l'avion, une descente de star... Xénakis est, en effet, cette année, le héros du festival d'automne organisé par Enzo Restagno pour la municipalité de Turin.

Dès le soir, le public, mis en condition par les grands journaux italiens, est venu nombreux au festival donné par l'orchestre de la radio de Turin que conduit Charles Bruck, toujours éloquent et méticuleux, l'un des pionniers de cette musique.

Quatre œuvres massives à ce programme : *Métastasis* (1953), jouée avec une continuité et une majesté qui indiquent déjà son âge vénérable, contraste, comme une vieille montagne, avec trois volcans jaillis tout récemment, encore en pleine effervescence, crachant leurs coulées de laves. Le plus récent, *Tracés* (1987), est plus court ; la musique tombe dru comme une pluie tropicale, sous les rafales d'une percussion abondante. Après une brève accalmie, elle ressort de terre avec une sorte de grandeur sacrale.

Keqrops (1986) est ce troisième concerto pour piano, que le pianiste australien Roger Woodward promène et illustre à travers le monde. Le titre se réfère à un roi de l'époque mycénienne (quinzième siècle avant Jésus-Christ) qui avait une double nature d'homme et de dragon... On le croit volontiers en entendant l'épouvantable corps-à-corps du soliste avec ce béton orchestral au début, comme un combat de boxeurs poids lourds. Et pourtant, si le contexte reste d'une extrême violence, la musique, ensuite, s'éclaire, les partenaires font assaut de virtuosité, et l'on est emporté par ce flot effrayant et bienfaisant à la fois.

Horos, écrit la même année pour une institution japonaise, a un caractère plus compact encore, mais une allure *moins crispée, plus majestueuse*, une sorte de grand dynamisme heureux fondé sur une puissante architecture. Mais les mots sont bien impuissants à caractériser une musique dont l'architecture est si mystérieuse, qui vous prend et vous fascine, sans prétendre vous toucher...

Mais est-ce bien sûr ? C'était mardi l'une des questions qui dominait la rencontre avec Xénakis, suivi par un public nombreux, autour du livre que Restagno et ses collaborateurs lui ont consacré à cette occasion, toujours grâce à la ville de Turin (1). Dans un très beau texte, Milan Kundera l'a, en effet, sacré *« prophète de l'insensibilité »* : excédé par l'hypersentimentalisme des Russes et de la musique romantique, il remercie le compositeur de lui avoir ouvert *« un monde riche, vaste, complexe, dépourvu de sentiment, un espace d'une consolante objectivité dans lequel l'agressivité d'une âme ne trouve pas de place »*.

Les choses ne sont sans doute pas si simples ; dans sa très intéressante interview recueillie dans ce livre, le musicien dit fort bien : *« Je crois que ma musique est comme les choses de la nature, elle est violente, mais je ne crois pas pourtant écrire une musique seulement violente, parce que la vie est faite aussi de douceur... »*

Maurice Fleuret, en tout cas, dans une magistrale étude sur le théâtre de Xénakis, met nettement en évidence la puissance épique et dramatique de cette musique, comme Harry Halbreich dans sa brillante étude des œuvres composées depuis 1973, qui vient heureusement compléter le livre de Nouritza Matossian paru chez Fayard en 1981. Une belle contribution de François-Bernard Mâche sur l'hellénisme et les partitions de jeunesse de notre auteur, ainsi que deux articles scientifiques de *Rudolf Frisius* et d'Ernesto Napolitano, un catalogue des œuvres détaillé et une réflexion de Xénakis sur le temps complètent ce livre que nous envions à nos amis italiens. Si la municipalité de Paris avait l'idée d'imiter celle de Turin !...

Le second des cinq concerts, en tout cas, battait sérieusement en brèche l'affirmation de Kundera. Le lyrisme forcené de *N'Shima* (1975), où deux voix luttent sur des syllabes hébraïques contre deux cors et deux trombones, atteint à la majesté sauvage d'un vocero funèbre. A côté, *Eonta* (1963) a pris une sorte de patine presque appolinienne dans l'interprétation très pure et très calme d'un jeune ensemble de Milan.

En revanche, quelle fantastique puissance visionnaire dans *le Monologue de Cassandre*, écrit l'an passé pour le festival de Gibellina, une des pages les plus terrifiantes de l'histoire de la musique : Spiros Sakkas, le prodigieux baryton, enchaîne presque sans souffler pendant dix-sept minutes les prophéties effroyables de Cassandre (en voix de fausset) et les commentaires du chœur et des vieillards, roulés dans les vagues d'une percussion en furie où Silvio Guaeda multiplie les prodiges, alliant les roulements terrifiants aux rythmes les plus complexes. Alors, insensible ou épique Xénakis ?

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Editions Musica, 316 pages, 27 000 lires (Via Alfieri 19, 10121 Turin). Dans la même collection que les excellents ouvrages collectifs sur Ligeti, Henze, Nono, Petrassi.

Anémone joue « Baby Boom »

A la recherche de la famille

Anémone, loufoque et fragile, émouvante, adopte un bébé de chiffon à l'Atelier : Baby Boom.

D'abord il y a une nouvelle de Jean Vautrin, étouffante jusqu'au morbide, où l'on voit une belle Nordique athlétique faire une fixation sur la maternité et adopter une poupée... Au théâtre, dans l'adaptation de Louis Julien, mise en scène de Christian Rauth, qui se donne à l'Atelier, il s'agit de la brune Anémone, connue pour son don loufoque et sa fragilité inquiète, émouvante. La pièce est délibérément une comédie. Anémone ne tire pas son personnage vers le drame :

« Elle a un grain, mais elle est capricieuse, emmerdeuse plutôt que névrosée. Les névrosés passent leur temps à projeter un monde intérieur malade. Le personnage comique est un imbécile. Pas borné, non, mais à côté de la plaque. A la rigueur la savant Cosinus est un imbécile, il n'appréhende pas les situations comme on peut s'attendre qu'il le fasse, il surprend, et c'est ce qui fait rire. D'ailleurs j'aime les imbéciles. »

Comique donc, Anémone, avec son bébé de chiffon dont elle se débarrasse en imaginant qu'il a une appendicite. Comique et affolée sur un plateau où les comédiens arrivent d'horizons différents. Elle se souvient du Splendid, du confort familial de la troupe où elle se sentait au chaud, rassurée. Il n'y avait pas d'argent pour les spectacles mais le public n'attendait pas Cecil B. De Mille. Il était charmé par la spontanéité, la pêche des comédiens. *« Le café-théâtre, c'est l'adolescence, et puis on devient adulte. »*

Adulte peut-être, en tout cas vedette. *« J'évite de penser que je suis connue, mais ça me rattrape. Je dois faire attention à ce que je déclare, parce que d'un coup on y fait attention. Les gens qui souhaitent que je ferme ma gueule ne me le disent qu'une fois sur dix. L'avantage est de travailler, mais je ne peux pas vraiment choisir. La situation est meilleure qu'au temps du chômage, c'est sûr, mais j'imaginais qu'une fois célèbre j'aurais sur mon bureau une pile de textes, et je les écarterais jusqu'à ce que je tombe sur le truc magnifique, unique. La célébrité, par rapport aux envies que l'on éprouve, c'est tout juste le chômage en moins. »*

Anémone, comédienne farouche, pointilleuse sur le chapitre de sa liberté, craint l'isolement, regrette que dans le domaine du spectacle *« carrefour des arts »* les artistes demeurent cantonnés dans leur spécialité ; *« Comme si les matheux ne parlaient jamais aux littéraires »*. Elle a du mal à trouver son équilibre dans les méthodes de travail généralement pratiquées : *« Au cinéma, c'est frustrant, on vous demande d'être un génie. C'est-à-dire de se montrer génial dès qu'on a dit « moteur », comme ça sans préparation, sans rien. Tout sur l'instinct... C'est terrible ce métier dont tout le monde nie que ce soit un métier et qu'il s'apprend. Je l'ai très peu appris et je le regrette, j'aurais tellement voulu en savoir davantage.*

Mais en même temps, à force de viser le professionnalisme, on s'enferme, on perd sa liberté.

» Ainsi, au théâtre, c'est le contraire de ce qui se passe au cinéma. On s'enlise dans des habitudes de ronron. J'aime le travail qui consiste à débroussailler un texte. Et vite on devrait avoir le décor et les costumes, le metteur en scène devrait vous donner les places, le rythme, les indications techniques. Le plus vite possible on se mettrait à jouer ensemble. Moi, les gens qui me prennent la tête, je ne supporte pas. J'arrive, je m'exprime plus ou moins brusquement. Je provoque une sorte de bordel qui ne doit pas aider le metteur en scène, mais bon, ça permet le contact. »

Vedette comique, pressée mais insatisfaite, Anémone a rompu avec le côté show-biz de la profession à un moment où elle se sentait assez solide pour le faire. *« Le théâtre et le cinéma offrent une place aux premières loges pour regarder le spectacle du monde. C'est épatant parce que je suis curieuse comme une chèvre. J'ai vu que le monde n'était pas ragoûtant. D'abord j'ai joué le jeu, je faisais la carpette, je ne parlais plus qu'aux producteurs, aux distributeurs, aux journalistes. Je me demandais ce que je faisais là. J'étais angoissée par le box-office puisque c'est le seul critère. Alors je me suis dit que j'avais payé ma rançon et je me suis tirée. Je sais que je pourrai toujours vivre de mon métier, quitte à faire des pubs, ou n'importe quoi. J'ai été ultra-protégée par une jeunesse bohème, je n'avais pas peur du lendemain parce que je n'y pensais pas. J'ai connu la grâce de ces années-là. Maintenant j'essaie de devenir grande et naturellement j'aimerais réussir ma vie professionnelle. Mais de toute façon exercer son métier est déjà le paradis. »*

Propos recueillis par **COLETTE GODARD.**

● **Une pièce de Nabokov mise en scène à Leningrad.** — Vladimir Nabokov, longtemps mis à l'index par les autorités soviétiques, retrouve peu à peu droit de cité en URSS. Une pièce de jeunesse, écrite alors qu'il habitait encore à Saint-Pétersbourg, *Evénement*, vient d'être mise en scène à Leningrad par Lev Rakhline pour marquer l'ouverture du nouveau théâtre de la Maison du peuple, un parmi les douze théâtres qui ont été créés cette année en Union soviétique.



Culture

EXPOSITIONS

Les cités de Vieira da Silva

(Suite de la première page.)

Vieira da Silva développe ces structures linéaires suivant un ordre de l'éloignement, une échelle, des proportions qui vont diminuant, jusqu'à un vide central ou extérieur. La profondeur est quelquefois si vertigineuse que l'on croirait une peinture en plongée, vue d'avion, vue suspendue très au-dessus des choses. De ce simple fait, le refus radical de la bidimensionnalité et l'emploi des méthodes perspectives dites traditionnelles, l'œuvre de Vieira s'écarte des habitudes des années 50.

Elle s'en éloigne d'autant plus qu'elle ne refuse pas d'obéir à la règle du clair-obscur. Alors que ses contemporains se délectent souvent de couleurs stridentes et pures, Vieira a élu le *bistre*, le gris, le blanc, les terres, les ocres. Ses rouges ont des nuances brunes, ses jaunes s'assombrissent. Et si les bleus conservent leur acidité, ils apparaissent à peine, réservés à quelques rares tableaux marins. Il passe dans la plupart des toiles une lumière mouvante, entre blancheur et doré. Elle glisse le long des dessins noirs et suscite ombres et clartés en s'enfonçant à l'intérieur de l'espace. Dans les peintures les *plus récentes*, elle devient de plus en plus pâle, argentée, glaciale ou lunaire, et dissout les contours des formes qu'elle noie.

Les leçons de Rembrandt

Tout ceci suppose une exécution méditée et progressive et une science picturale imperturbable. Comme les formats demeurent assez réduits, surtout par comparaison avec les formats immenses des Américains, chaque tableau exige une visite, et non une vision, un parcours, et non un coup d'œil. Il faut aller et venir et comme voleter dans ces nasses flottantes où le regard circule sans rencontrer jamais un plan droit et fixe qui le rassure. « *Un arrangement en train de se désagréger* », écrit Claudel, de *la Ronde de nuit*. La formule s'appliquerait à bien des paysages incertains de Vieira da Silva, que l'on imagine attentive aux leçons de Rembrandt.

Paysages : il n'y a pas d'autre terme, puisque l'artiste ne cherche pas à congédier la représentation du visible. Qu'elle la transforme selon sa méthode, soit. Mais c'est sans que la métamorphose aille jusqu'à l'indéchiffrable, et sans que le titre ne puisse annoncer *le Pont sur la ville* et *le Métro aérien*. Il y a une thématique de Vieira da Silva, que ses exégètes ont analyse de longue date : édifices, ponts, rues, tours, corridors, ports et façades. Sa peinture rassemble les images filtrées et à demi-effacées d'une réalité banale, celle de Paris, du boulevard Saint-Jacques et des gares. Elle ne décrit pas, elle inscrit, très clairement, les signes de l'architecture et du métallique. Autrement dit, du moderne urbain.

Si exploration intérieure elle tente, elle ne procède pas d'un expressionnisme mais de la volonté de mettre à jour l'image de synthèse que conserve la mémoire, image sans détails, image indécise et cependant plus complète et efficace ainsi que si elle n'était qu'exacte. Celle qui a peint tant de bibliothèques sait de ses souvenirs tirer le matériau d'un réalisme transposé.

Dans cette entreprise inactuelle, Vieira se montre fidèle à l'esprit du seul mouvement qui l'a influencée, le cubisme. Non parce que le cubisme conduirait nécessairement à l'abstraction, mais parce que, pour qui l'étudie sans idée reçue, il apparaît comme le dernier mouvement pictural qui se soit appliqué à renouveler les procédés de la figuration. La biographie de Vieira livre quelques indices de cet attachement : on ne peut avoir suivi l'enseignement de Dufresne et de Friesz en 1928, avoir étudié à l'académie de Fernand Léger, écouté les cours de Bissière en 1929, admiré Torres-Garcia dès 1932 et n'avoir eu qu'indifférence à l'égard du cubisme. L'œuvre de jeunesse est plus explicite encore, qui doit à Paul Klee, autre admirateur du cubisme, et qui emprunte géométrie, chromatisme et motifs à l'art des années 1910. *Les Joueurs d'échecs* de 1943, toile fort adroite, ne doivent-ils rien à ceux que figurait Duchamp en 1911 ? *Le Jeu de cartes* de 1937 ne rend-il pas hommage aux collages aux as de pique de Picasso et Braque ? Les compositions à demi-*surréalistes* à *demi métaphysiques* de 1934-1936 se réfèrent sans doute aussi à Chirico et Carra, mais pour ne citer que ce qu'ils ont eu de plus rigoureux et de plus post-cubiste vers 1920.

Après guerre, les figures perdent de leur netteté, l'image se fait moins descriptive. Vieira ne se renie pas cependant. *La Bataille des couteaux* est une nature morte orchestrée et développée selon les lois de la géométrie épurée qu'avaient mise à la mode les leçons de classicisme cézannien et picassien de Bissière et de Lhote. On ne connaît guère d'autre précédent à cet art de l'évocation linéaire et aérienne que les paysages du Picasso de 1911-1912. Nulle rupture donc entre la formation et l'œuvre de Vieira : elle a su continuer le cubisme, l'appliquer au paysage citadin et lui donner de la sorte une postérité inattendue. A la différence des héritiers respectueux et rigides de la discipline cubiste, Gromaire par exemple, qui a échoué dans son essai de réalisme monumental, Vieira de Silva a assoupli et adapté méthode et moyens à son inspiration. Elle y a si bien réussi que l'on ne peut douter qu'une place lui revienne dans l'histoire de la peinture moderne.

PHILIPPE DAGEN.

★ Grand-Palais, jusqu'au 21 novembre. Le catalogue contient essentiellement une anthologie d'œuvres et de textes écrits en hommage à l'artiste par des écrivains et des poètes actuels (195 F.).

CINÉMA

« La petite amie », de Luc Béraud

Vaudeville enneigé

Un promoteur immobilier, quinquagénaire, marié, veut emmener – il aime vraiment se compliquer la vie – sa jeune maîtresse dans une station de sports d'hiver où il prend des vacances avec son épouse. Il demande à un architecte timide et minable de faire passer la demoiselle pour sa femme. En échange, il laisse entendre qu'il étudiera le projet que l'autre cherche à lui caser. Le faux couple, mal assorti, étonne, évidemment, toute la station.

Luc Béraud n'avait pas eu de chance avec le cinéma d'auteur (*la Tortue sur le dos*, 1978 ; *Plein sud*, 1980). Alors, il a écrit pour d'autres réalisateurs, il a travaillé à la télévision. Il revient, maintenant, comme s'il recommençait tout, avec un vaudeville qui ne serait pas déplacé sur une scène de boulevard : situations invraisemblables, quiproquos aux énormes ficelles, avalanche de clichés dans une neige qui n'a pas toujours l'air vraie. C'est filmé au premier degré et c'est peut-être bien une parodie. Le jeu des acteurs – ils s'amusent beaucoup, chahutent en bande dans le champ de la caméra – le laisse penser.

Jean Poiret se délecte d'un rôle de faux-jeton jamais pris au dépourvu, Jacques Villeret fait du super-Villeret en trimballant une maquette dans un carton à chaussures. Eva Darlan, Catherine Hiegel, Jacques Seyres, Catherine Arditi semblent avoir été invités à la bonne franquette. Agnès Blanchot, la « petite amie », regarde ces adultes comme des bêtes curieuses. Il y a de quoi !

J. S.

Communication

Les contradictions du budget de l'audiovisuel

L'actualité bouscule le rite. Là où, chaque année, le budget de l'audiovisuel contraint le gouvernement à présenter sa politique sous le jour le plus favorable à la « création », la crise de l'audiovisuel public a fait resurgir deux grands dossiers oubliés : l'emploi et les salaires. Deux dossiers qui ont manifestement pris à contre-pied les autorités de l'Etat malgré les déclarations apaisantes du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang : « *Le gouvernement, qui a infligé des coupes budgétaires très sévères, a donné une bouffée d'oxygène au service public.* » Avec 11,15 milliards de francs, les recettes de ce dernier progresseront l'an prochain de 6,3 %, contre 4,5 % seulement pour le budget général de l'Etat.

« *Une bouffée d'oxygène* ». Le propos est à nuancer. Car faute d'avoir obtenu de leur collègue du budget, le remboursement des exonérations de redevance décidées par l'Etat et la « rebudgétisation » de RFI (« la voix de la France à l'étranger »), les deux ministres en charge de l'audiovisuel, M. Lang et Mme Catherine Tasca, se sont retrouvés devant une contradiction. La palette des recettes sur laquelle ils pouvaient jouer était des plus restreintes, alors même que, côté dépenses, l'héritage laissé par M. François Léotard était, selon eux, particulièrement difficile à assumer.

L'essentiel des ressources, en effet, provient de la redevance et de la publicité. Augmenter la première est toujours impopulaire. C'est pourtant ce qui a été fait... *moderato cantabile*. Les 533 francs (+ 5,3 %) pour un poste couleur et les 343 francs (+ 3 %) pour un récepteur noir et blanc que devront acquitter les téléspectateurs l'an prochain ne devraient finalement rapporter que 6,79 milliards de francs de recettes nettes, soit 209 millions seulement de plus que cette année.

Quant à la publicité, les pouvoirs publics ont délibérément choisi d'en limiter la progression sur les chaînes publiques. Les 2,317 milliards de francs de ressources prévues pour l'an prochain (+ 2,5 %) correspondent à la stricte hausse du coût de la vie et à une stagnation en francs constants. Stagnation que ne viennent pas corriger les 100 millions de recettes de parrainage officiellement prévues pour l'an prochain (60 pour A 2, 30 pour FR 3 et 10 pour Radio-France). Il ne s'agit en effet, selon l'expression même du ministre de la culture et de la communication, que d'une « *opération-vérité* » destinée à éviter « *la démultiplication de recettes occultes* ».

Du provisoire au permanent

Ainsi cadré, le budget ne pouvait plus être *fondamentalement* modifié. Ni les « ressources propres » (1,7 milliard de francs), ni les dotations budgétaires (147 millions), ni le reliquat des produits de la privatisation de TF 1 (36 millions de francs pour A 2, 50 pour FR 3) ne changeront réellement les règles du jeu. Pas plus que la dotation budgétaire de 100 millions – vraie innovation pourtant – qui sera affectée l'an prochain au compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels. Réservée aux chaînes publiques, cette dotation les aidera à financer des programmes pour la jeunesse ainsi que des émissions de création originale pour les heures de grande écoute.

Côté dépenses, la gageure était, selon M. Lang et Mme Tasca, de sortir des « *expédients* » et des « *méthodes détestables* » de leur prédécesseur, accusé d'avoir « *financé des dépenses permanentes par des recettes provisoires* ». L'essentiel de la politique de création des chaînes publiques ne repose-t-il pas sur des dotations en capital – mesure par nature unique et non renouvelable – prélevées sur les produits de la vente de TF 1 ? Impossible politiquement, pourtant, de ne pas continuer à soutenir le développement de la production.

Aussi les ministres ont-ils jugé indispensable de transformer le provisoire en permanent avant de dégager, en sus, des « mesures nouvelles » correspondant à leurs propres priorités politiques, comme les 11,7 millions de francs accordés à RFO pour développer ses installations de Mayotte et surtout de Nouméa, en Nouvelle-Calédonie (1). Faute d'un budget plus important, les pouvoirs publics n'avaient alors plus d'autres choix que de compresser au minimum les dépenses de fonctionnement et de personnel, en supprimant notamment quatre-vingts emplois. Une politique qui prolongeait celle de leurs prédécesseurs et qui est directement à l'origine du conflit qui secoue l'audiovisuel public aujourd'hui. Faute d'une rallonge exceptionnelle décidée au plus haut niveau, toute concession salariale deviendra ainsi un obstacle à la politique de création.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Antenne 2 doit ainsi bénéficier de 179,3 millions de francs de crédits supplémentaires pour ses programmes, FR 3 de 76,2 millions, et la SEPT de 90 millions. Radio-France bénéficiera de 29,3 millions pour préparer la couverture des Jeux olympiques d'Albertville ainsi que la diffusion de programmes par satellite, RFI de 30 millions de francs d'équipement. L'INA, enfin, bénéficiera de 24 millions pour la commercialisation de ses archives et de 15,5 millions pour achever son programme de restructuration immobilière.

Les budgets des organismes

(en millions de francs)	TDF	INA	A2*	FR3*	RFO	Radio-France	RFI	SEPT
Budget 1989	3 124,2 (1)	392,1	2 870,3	2 964	735,6	1 935,1	392,5	437,4
dont								
– Redevance	14,7	120,6	960,5	2 435,8	654,6	1 800,3	368	415,5
– Publicité (de marque et collective)	–	–	1 806,7	415,3	46,7	45	3,5	–
– Recettes commerciales	1 294,9	145	43,1	82,9	13,7	79,8	21	21,9
– Versements des sociétés publiques	1 731	126,5	–	–	–	–	–	–
Personnel permanent	4 003	901	1 298	3 214	766	3 044	432	55
(variations 1989-1988)	(– 36)	(– 8)	(– 8)	(– 30)	(+ 8)	(– 15)	(+ 9)	–

(1) Ne comprend pas les charges et les ressources liées aux satellites *TDF 1 - TDF2*.
(*) Antenne 2 et FR 3 bénéficieront en outre de :
– 86 millions de francs de reliquat des produits de privatisation de TDF 1 (36 millions pour A 2 et 50 millions pour FR 3).
– 100 millions de dotations de l'Etat au compte de soutien pour financer des créations nouvelles.

La réforme de la CNCL

M. Rocard a consulté MM. Juppé, Léotard et Marchais

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a poursuivi, jeudi 22 septembre, en présence du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, et du ministre délégué chargé de la communication, Mme Catherine Tasca, ses consultations sur le projet de loi concernant l'audiovisuel. Après MM. Pierre Mauroy (PS), mardi, et Pierre Méhaignerie (CDS), mercredi, ce sont MM. Alain Juppé (RPR), François Léotard (PR) et Georges Marchais (PC) qui ont successivement été reçus dans la journée de jeudi à l'hôtel Matignon, et ont succinctement exprimé, à leur sortie, leurs positions.

● **M. Alain Juppé** : « *Une réforme de la loi ne s'impose pas (...). La loi de 1986 est récente, elle fonctionne bien. Il faut lui laisser trouver son équilibre* », a notamment indiqué le secrétaire général du RPR. « *Le premier ministre m'a expliqué quelles étaient les grandes lignes de sa réflexion, je lui ai fait part d'un certain nombre de points durs en ce qui nous concerne. Nous sommes très hostiles à tout ce qui irait dans le sens d'un étatisme retrouvé.* »

● **M. François Léotard** : Opposé à « *une attitude de refus systématique de ce qui est proposé* », le secrétaire général du PR a remis une série de propositions au premier ministre. « *J'ai fait part de mon souci de voir les grands équilibres de la loi de 1986 non remis en cause*, a-t-il déclaré. *Mais il peut y avoir des progrès.* »

Soulignant qu'il fallait éviter le risque d'une conception « étatique » de l'audiovisuel, l'ancien ministre de la culture et de la communication a notamment proposé une réduction à neuf membres de la commission qui en compte actuellement treize, un accroissement des compétences du nouveau conseil, de ses pouvoirs et de son autonomie. Il a également souhaité que « *des progrès* » soient faits dans la batterie de sanctions dont dispose la commission. Si c'est le cas, a-t-il affirmé, « *j'approuverai la nouvelle loi.* ».

● **M. Georges Marchais** : plus qu'un nouveau conseil, c'est la création d'une « *commission parlementaire qui pourrait associer des représentants des téléspectateurs et des professionnels de la télévision* » et « *qui ne devrait à personne en particulier le privilège de sa désignation* » que souhaitent, selon le secrétaire général du PC, les communistes. « *Si on nous propose de remplacer la CNCL par une commission qui serait désignée comme l'était la haute autorité, nous voterons contre* », a-t-il averti en demandant la « *suppression immédiate de la loi Léotard, le retour de TF 1, de TDF et de la SFP dans le secteur public, et la suppression des coupures publicitaires* ».

Laurent Joffrin directeur de la rédaction du « Nouvel Observateur »

Laurent Joffrin, éditorialiste au quotidien *Libération* et responsable de sa page « Rebonds », a été nommé directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, aux côtés de Serge Lafaurie. Il succède à Franz-Olivier Giesbert qui vient d'être nommé à la tête de la rédaction du *Figaro*.

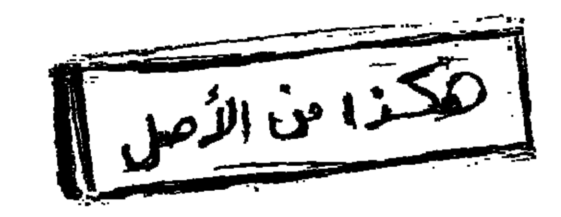
M. Claude Perdriel, PD-G du *Nouvel Observateur*, a annoncé cette nomination le jeudi 22 septembre après en avoir informé la société des rédacteurs de l'hebdomadaire qui, selon lui, a entériné ce choix « *avec enthousiasme* ».

[Né le 30 juin 1952, Laurent Joffrin est diplômé de l'Institut d'études politiques et du Centre de formation des journalistes de Paris. Journaliste à l'AFP en 1976, il entre ensuite au quotidien économique *Forum international* en 1980. En mai 1981, il intègre le service économique de *Libération* avant de prendre successivement la tête des services société et économie. Editorialiste depuis septembre 1987, Laurent Joffrin est l'auteur de *la Gauche en voie de disparition*, paru en 1984, et d' *Un coup de jeune*, publié en 1987.]

● **Fin de la grève au « Journal du Centre ».** – Le quotidien nivernais *le Journal du Centre* est paru le vendredi 23 septembre, après quatre jours de grève. Le licenciement d'un employé, qui était à l'origine de la grève de la rédaction (*le Monde* du 23 septembre), a été annulé.

● **Alain Denvers nommé directeur de Sygma Télévision.** – Alain Denvers vient d'être nommé directeur de Sygma Télévision par M. Hubert Henrotte, PDG de l'agence. Il sera secondé par Maurice Albert, ancien directeur général de la Une, au poste de rédacteur en chef. Alain Denvers conserve par ailleurs ses fonctions de conseiller pour les activités audiovisuelles auprès du groupe Maxwell, où il est notamment chargé d'étudier les nouveaux projets.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET DE LA PETITE JEHANNE DE FRANCE. Office national suisse du tourisme (47-42-45-45) 20 h 15 (13).

JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h.

LUNA. Arlequin (45-89-43-22), 20 h 15.

L'ANGE GARDIEN. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79), 20 h 30.

TOILE DE FOND. Petit Odéon (43-25-70-32).

SILENCE ÉCRIT. Studio le Regard-du-Cygne (43-58-55-93), 20 h 45.

LA MOUETTE (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.

THÉODORE. Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34), 20 h 30 (20).

LE RETOUR AU DÉSERT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), 20 h 30.

LE COUT DU PÈRE FRANÇOIS. Deux Anes (46-06-10-26), 21 h (20).

POUR UN OUI, POUR UN NON. Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34), 21 h 30.

SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS. Petit Marigny (42-25-20-74), 21 h.

CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE. Théâtre de la Plaine (42-50-15-65), 20 h 30.

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.

L'HOMME PRUDENT. Fontaine (48-74-74-40), 21 h.

BABY BOOM. Théâtre de l'Atelier (46-06-19-89) 21 h.

LES 7 MIRACLES DE JÉSUS. Madeleine (42-65-07-09), 18 h.

LE LAVOIR. Roseau-Théâtre (42-71-30-20), 20 h 30.

PYJAMA POUR SIX. Michel (42-65-35-02), 21 h 15.

HORS-PARIS

AUBERVILLIERS. *Les méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30.

BOBIGNY. *Le Cid.* Maison de la culture 93 (48-31-11-45), 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE. *La dernière nuit d'Otto Weininger.* La Coupole (64-88-69-11), 20 h 30.

NOISY-LE-GRAND. *Des souris et des hommes.* Salle Gérard-Philipe (45-92-75-32), 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Le Monologue de Molly Bloom : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◊ Fando et Lis : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◊ Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ La Trilogie du mythe : 18 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : 20 h 30. ◊ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◊ En attendant la fin : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). ◊ Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

JARDIN DES ABBESSES (LE CHAT NOIR) (42-62-40-93). ◊ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 18 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ The Fantastic Horror Show : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). *Considérations sur le voyageur : 20 h 30.*

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◊ Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

Vendredi 23 septembre

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Ve arrondissement : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◊ Exercices de style : 20 h 45.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

STUDIO 5 AU CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). ◊ Samuel Beckett Des voix et des images Lectures-Rencontres : 18 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). ◊ Cruel Love : 17 h. ◊ L'Ile des esclaves : 19 h.

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Les majorettes se cachent pour mourir : *21 h 30.* Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

cinéma

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Prenez garde à la peinture (1932), d'Henri Chomette, 16 h ; Contes cruels de la jeunesse (1960, v.o.s.t.f.), de Nagisa *Oshima, 19 h* ; l'Échiquier de la passion (1978, v.o.s.t.f.), de Wolfgang Petersen, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : En effeuillant la marguerite (1956), de Marc Allégret, 14 h 30 ; les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 17 h 30 ; Austerlitz (1960-1980), d'Abel Gance, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

VENDREDI

Paris : un arrondissement par jour : 13e arrondissement : Glacière : la Première Journée de Nicolas (1984) de Manuel Poirier, Dernier Domicile connu (1969) de *José Giovanni, 14 h 30* ; *Italie* : le 13e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), le Goûter de Josette (1981) de Gérard Frot-Coutaz, Il n'y a plus de terrains vagues (1979) de Robert Bober, 16 h 30 ; Italie : le Romancier Fajardie (1981) de Jean Laborit, l'Intrus (1984) d'Irène Jouannet, 18 h 30 ; Chinatown : Bande annonce : Dernier Domicile connu (1969) de José Giovanni, Rhapsodie en jaune (1985) de Gérard Marx, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *v.f. : Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, *14e (43-20-30-19) ; v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENCORE (*) (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juil*let Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex *(Le Grand Rex)*, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82)* ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ŒUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, *13e* (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC *Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FRONTIÈRE INTERDITE. (*) Film américain de Renny Harlin, *v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).*

LA GUERRE D'HANNA. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME QUE J'AI TUÉ. Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PIÈGE DE CRISTAL. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE. Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS. Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).*

UNE AFFAIRE DE FEMMES. Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

« La Cour des comptes », 10 heures, 13, rue Cambon (Isabelle Hauller).

« Dessins des grands maîtres » 11 heures, Louvre, pavillon de Flore (Mme Caneri).

« *Les impressionnistes au Musée* d'Orsay », 11 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« *Villa et atelier de Rodin à Meudon* », 14 h 15, RER Invalides, sortie côté quai d'Orsay (+ ticket RER ou rendez-vous sur place à 15 heures) (Didier Bouchard).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 10, *dans la cour (Christine Merle).*

« Versailles : à la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« La Marais, de la place des Vosges à *l'hôtel de Soubise* », *14 h 30*, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Ministère de la marine et nouveaux salons », 14 h 30, 2, rue Royale. Pièce d'identité (La France et son passé).

« La colline de Chaillot et l'architecture *néo-classique de l'entre-deux-guerres* », 14 h 30, métro Trocadéro, sortie (Arcus).

« Les cimetières Saint-Pierre et Saint-Vincent et promenade sur la butte Montmartre », 14 h 45, sortie supérieure du funiculaire (V. de Langlade).

« La Fondation de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse », 14 h 50, porte de la Fondation, RER jusqu'à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (L'Art pour tous).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Le mont Valérien inconnu », 15 heures, gare de Suresnes, sortie, train à la gare Saint-Lazare (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le vestibule, sous la statue de Lully.

« *Le Marais et ses restaurations* récentes », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, Champs-Elysées (*Tourisme culturel*).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30 ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de *la Roquette* (V. de Langlade).

« Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (Christine Merle).

« L'enclos tragique de Picpus et la Terreur », 14 h 45, 35, rue de Picpus (Dominique Fleuriot).

« Basilique de Saint-Denis et tombeaux des rois », 14 h 15, métro Saint-Denis-Basilique, *sortie* (Didier Bouchard).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« Les salons de *l'hôtel du Châtelet* », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Pierre-Yves Jaslet).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, *métro Abbesses* (Flâneries).

« Les salons de l'hôtel de la Marine », 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« Le château de Saint-Ouen », 15 heures, métro Mairie-de-Saint-Ouen sortie (*Tourisme culturel*).

« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (Marie-Christine Lasnier).

« Montmartre religieux, de l'abbaye des Bénédictines au Sacré-Cœur », 15 heures, métro Abbesses, sortie (Approche de l'art).

« L'abbaye de Port-Royal », 15 heures, métro Port-Royal, sortie (Ars conférences).

« L'hôtel de Cambacérès », 15 heures, 24, rue de l'Université. Carte d'identité (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'hôtel de Sully », *15 heures*, 62, rue Saint-Antoine.

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie.

« Histoire d'une demeure princière sur fond de grandes eaux : Saint-Cloud », 15 heures, terminus des autobus 72 et 52, Pont de Saint-Cloud.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le curé par qui les miracles arrivent », par Michel Jodin ; « Pèlerinage parisien : l'église Sainte-Marguerite et l'énigme de la tombe de Louis XVII », par Natya.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 septembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Michel Boujenah. 22.30 Magazine : Sirocco-express. 0.00 Journal et Bourse. 0.20 Série : Les envahisseurs. De 1.10 à 5.58 Rediffusions. 1.10 Feuilleton : La ballerina. 2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Magazine : Sirocco-express. 3.20 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 4.20 Musique. 4.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. Avec Jean Carmet, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel, Florent Pagny (3e épisode). 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures d'Hubert Reeves » (astrophysicien, directeur de recherches au CNRS, auteur de *la Patience dans l'Azur* et de *Poussière d'étoile*), sont invités : Michel Cazenave (*la Légende d'Aragor*), Loïc Depecker (*les Mots de la francophonie*), Joël de Rosnay (*l'Aventure du vivant*), Yves Laissus (*Buffon 1788-1988*). 22.55 Journal. 23.10 Cinéma : la Captive aux yeux clairs ■■ Film américain d'Howards Hawks (1952). Avec Kirk Douglas, Dewey Martin, Elizabeth Threatt. 1.05 Spécial Jeux olympiques. Athlétisme ; Natation.

FR 3

20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (12e épisode). 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Vous avez dit boycott ? Sujet sur la puissance maritime et la position géostratégique de l'Afrique du Sud. 22.15 Journal et Météo. 22.35 Spécial Jeux olympiques. 22.45 Documentaire : La guerre de Corée. D'Hubert Knapp, d'après Max Hastings. 3. De novembre 1950 au début 1951. 23.50 Musiques, musique. Trio opus 9 nº 3, en ut mineur, de Beethoven, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Double trahison. De Richard Colla, avec James Farentino. 22.00 Documentaire : Les ennemis de la Mafia. De Claude Goretta et Marcelle Padovani. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 0.40 Cinéma : Agent trouble ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Catherine Deneuve, Richard Bohringer. 2.05 Cinéma : Peur bleue □ Film américain de Daniel Attias (1985). Avec Gary Busey. 3.35 Téléfilm : Betty Ford, femme de président. 5.05 Cinéma : la Coccinelle à Monte-Carlo ■ Film américain de Vincent McEveety (1977). Avec Dean Jones, Don Knotts, Julie Sommars.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le crime dans le sang. De Richard Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader. 22.20 Série : L'inspecteur Derrick. 23.20 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (suite). 0.20 Capitaine Furillo (rediff.). 1.10 Les hommes de Rose (rediff.). 2.05 Janique aimée (rediff.). 2.30 Vive la vie ! (rediff.). 3.10 Anne, jour après jour (rediff.). 3.25 Voisin, voisine (rediff.). 4.25 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

20.35 Feuilleton : Dynastie. 21.30 Série : Clair de lune. ▶ 22.30 Magazine : Charmes. Nouvel habillage, nouvelle formule, le magazine a fait peau neuve. 23.00 Journal. 23.15 Série : Poigne de fer et séduction. 23.45 Série : Messieurs les jurés. 1.35 Sexy clip. 2.05 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Série : Messieurs les jurés. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les 120 *journées* SADE. 21.30 Musique : Black and blue. 22.40 Nuits magnétiques. Personnages des années 50. 4. Interroger le regard. *Pourquoi les 50's aujourd'hui ?* 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : *Coda*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert* (donné le 30 mai à la Philharmonie de Berlin) : Léonore II ouverture en ut majeur op. 72 b, de Beethoven ; Concerto pour alto et orchestre, de Bartok ; Symphonie nº 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Wolfram Chaist, alto. 22.20 Premières loges. Amelita Galli-Curci. Extraits du Barbier de Séville, de Rossini ; de La somnambule, de Bellini ; de La perle du Brésil, de David ; de Peer Gynt, de Grieg ; de Lakmé, de Delibes ; de Hamlet, de Thomas. 23.07 Club de la musique ancienne. Elisabeth Jacquet de la Guerre. 0.30 Poissons d'or. Œuvres de Reich, Gristle, Miereanu ; à 1.30, feuilleton : Arthur Bliss.

Samedi 24 septembre

TF 1

▶ 13.25 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. *Viva toro bravo ou l'histoire d'un taureau brave.* 14.00 La Une est à vous. *14.05 Série : Matt Houston.* 15.00 La Une est à vous (suite). 15.45 Tiercé à Evry. *15.50 La Une est à vous (suite).* 17.50 Trente millions d'amis. Emission de Jean-Pierre Hutin. Les bébés parlent le goéland ; Samy, une maîtresse en or ; Gros plan : Le siamois. 18.20 Spécial Jeux olympiques. 18.30 Série : Tgram police. 19.25 Série : Marc et Sophie.



20.00 Journal. 20.25 Les Français aux *Jeux olympiques.* 20.30 Météo, *Tapis vert et Loto.* 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou. Emission présentée par Patrick Sébastien. 22.25 Magazine : *Ushuaïa.* Sommaire : record de la mer de glace ; Le pôle Nord en planche à voile ; Vol acrobatique ; construction d'un téléphérique ; course de rennes en Laponie ; le plongeur comique. 23.20 Série : L'heure Simenon. Le rapport du gendarme, de Claude Goretta. 0.20 Journal et Météo. 0.35 Série : Les incorruptibles. De 1.25 à 5.58 Rediffusions. 1.25 Téléfilm : L'étrange nº 44. 2.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Magazine : L'assiette anglaise. Présenté par Bernard Rapp. *14.10 Série : Les mystères de l'Ouest.* La nuit hors du temps. 15.00 Samedi passion. Spécial Jeux olympiques : Cyclisme, escrime, haltérophilie, boxe. 17.50 Série : L'homme qui tombe à pic. La femme au couteau. 18.40 Feuilleton : Anges et loups. (3e épisode). 19.05 INC. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Alf. Vive la science. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : La nuit des Sept d'or. Emission présentée, en direct du Palais des congrès, par Eve Ruggiéri, Henry Chapier, William Leymergie, Alexandre Baloud, Guillaume Durand, Michel Denisot. 23.40 Journal. 23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches. De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Thierry Ardisson. 1.20 Spécial Jeux olympiques. Athlétisme, volley-ball, gymnastique, natation, aviron.

FR 3

13.00 Magazine : 12/14. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.30 Espace 3 : Profession franchise. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.15 Espace 3 : VVF. 15.30 Espace 3 : L'antenne est à nous. 15.45 Espace 3 : Top moteurs. 16.00 Magazine : Sports loisirs. Automobile : Formule Ford à Albi ; Montgolfières à Metz ; Motonautisme à Avignon ; Tractosaures : championnat d'Europe à Amboise. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney channel.

Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Mickey prend le train, Des fleurs et des arbres, Paul Bunyan, Pique-nique sur la plage. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Diplodo. Le rayon noir. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, La légende du rocher de Coyote, L'écureuil volant ; et à 21.05, un épisode de la série Super-Flics. 21.45 Journal et Météo. 22.10 Spécial Jeux olympiques. 22.20 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Claude Santelli. 22.40 Magazine : Musicales. Emission d'Alain Duault. Spécial Chopin. 23.35 Champions de légende. Emission de Marie-Christine Debourse. 23.40 Magazine : Sports 3. Spécial *Jeux olympiques.*

CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick L. Boulay. 14.00 Téléfilm : La grande course blanche. De Harvey Hart, avec Joey Cramer, Buddy Ebsen. 15.40 Documentaire : Les allumés du sport. L'olympiade des esquimaux. 16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : O'Hara. 17.50 Série : La malédiction du loup-garou. 18.10 Cabou cadin. Moi, Renart ; SOS fantômes ; Comte Mordicus ; Trip trap. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 20.30 Téléfilm : Mon enfant, mon amour. De Marvin Chomsky, avec Vanessa Redgrave. *Le désir d'enfant d'une mère de trois grandes filles.* 22.00 Documentaire : Julio Iglesias, le séducteur solitaire. De Claude Fléouter. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : le Monstre des profondeurs □ Film américain de Peter Carter (1981). Avec Chad Everett, Joseph Bottoms, Jennifer Warren. *Dans l'Antarctique, les plongeurs d'une plate-forme pétrolière rapportent un œuf conservé par le froid. On le fait éclore. L'embryon qui en naît devient un monstre terrifiant. Un thème de science-fiction qui a beaucoup servi. Il est, ici, médiocrement traité.* 0.30 Cinéma : les Durs à cuire ■ Film français de Jack Pinoteau (1964). Avec Jean Poiret, Roger Pierre, Michel Serrault. *Un auteur de comédies policières, persuadé qu'un membre de son entourage en veut à sa vie, entreprend de supprimer ceux qu'il soupçonne par des crimes parfaits. Histoire de fous racontée d'un point de vue subjectif. Un festival d'acteurs.* 1.55 Cinéma : Campus ■■ Film américain d'Albert Pyun (1986). Avec John Stokwell, J. Eddie Peck, Carey Lowell. 3.25 Cinéma : Onde de choc ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley. 5.00 Cinéma : le Colonel Chabert ■ Film français de René Le Hénaff (1943). Avec Raimu, Marie Bell, Fernand Fabre. 6.45 Dessin animé : Les contes du lapin.

LA 5

13.15 Le best off. 13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.10 Vas-y Julie ! 17.35 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.03 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le vengeur solitaire. De Lucio Fulci, avec Fabio Testi, Ivana Monti, Marcel Bozzuffi. *Un contrebandier de Naples confronté à un tueur marseillais.* 22.20 Magazine : Télé-matches. 22.25 Amicalement vôtre (rediff.). 23.25 Capitaine Furillo (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (suite.). 0.25 Bonanza (rediff.). 1.20 Michel Vaillant (rediff.). 1.45 Janique aimée (rediff.). 2.10 Vive la vie ! (rediff.). 2.35 Anne, jour après jour (rediff.). 3.00 Voisin, voisine (rediff.). 4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Série : Voisin, voisine.

M 6

12.45 Série : La petite maison dans la prairie. 13.40 Série : Messieurs les jurés L'affaire Perissac (rediff.). 15.35 Série : L'aventurier. 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Drôles de dames. 17.05 Série : Vegas. 18.00 Informations : M6 express. 18.05 Magazine : Adventure. Sommaire : Réminiscence ; Le vulcanologue cinéaste ; Drus express ; Le parapente. 18.35 Musique : Hit 92. Le hit parade européen. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Téléfilm : Mannequins sous surveillance. De Colin Eggleston, avec Jane Manelaus (2e partie). *Les rivalités se poursuivent pour la succession du président des industries Glamour.* 22.10 Téléfilm : Docteur Franken ou Les yeux de la mort. De Marvin Chomski, avec Robert Vaughn, Terri Garr. *Un docteur qui descend en droite ligne du célèbre Frankenstein.* 23.45 Journal. 0.00 Sexy clip. 0.30 Midnight chaud. 1.00 Série : Richelieu. 2.00 Série : Erreurs judiciaires. Un procureur clairvoyant. 2.30 Magazine : Charmes (rediff.). 3.00 Musique : Boulevard des clips. 4.30 Série : Richelieu (rediff.). 5.30 Série : Erreurs judiciaires (rediff.). 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE CULTURE

20.30 Photo-portrait. Anthony Palisser, peintre. 20.45 Musique : Opus. Eddie Palmieri. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 26 février à Munich) : Moïse en Egypte, mélodrame sacré en quatre actes, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre du Bayerische Staatsoper, dir. Wolfgang Sawallisch ; sol. : Ruggero Raimondi, Edoardo Villa, Bodo Brinkmann ; Francisco Araiza. 23.08 Musique de chambre. Bloch, Martinu, Schubert. 0.30 La terrasse des audiences au clair de lune. En compagnie de Jacqueline Ozanne.

Dimanche 25 septembre

TF 1

6.00 Spécial Jeux olympiques. 8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche 8.15 Dessin animé : Galaxie express. *8.45 Variétés :* Jacky show. Avec Sandy, Zap Shaker, Phil Barney, Claudia Philipps, Desireless. 9.05 Série : Tarzan. 10.00 Pas de pitié pour les croissants. *10.30 Les animaux du monde.* Emission de Marlyse de la Grange. Le gang des Meerkats. 11.00 Magazine : Auto-moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.15 Spécial Jeux olympiques. 13.30 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 14.20 Variétés : Interchallenges. De Guy Lux. 15.20 Tiercé à Longchamp. 15.30 Variétés : Interchallenges (suite). 15.50 Série : Pour l'amour du risque. La trappe. 16.45 Variétés : Interchallenges (suite). 17.10 Mondo Dingo. 17.40 Variétés : Interchallenges (suite). 18.30 Série : Vivement lundi.

TF1 - 18h30
Vivement Lundi !
Une production TELE IMAGES pour TF1

19.00 Magazine : 7 *sur* 7. *Présenté par* Anne Sinclair. Invité : Jean-Claude Cherman. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal et élections cantonales. 20.45 Spécial Jeux olympiques. 20.50 Météo et Tapis vert. 21.00 Cinéma : Les héros n'ont pas froid aux oreilles ■ Film français de Charles Nemos (1978). Avec Daniel Auteuil, Gérard Jugnot, Anne Jousset. *Deux cousins employés de banque vivent en célibataires dans le même appartement. Ils partent en week-end et rencontrent un fille en rupture de milieu familial. Observation sociale, esprit satirique, ironie sans méchanceté. Auteuil, Jugnot et des acteurs du « Splendid », quand ils n'étaient pas encore vedettes.* 22.30 Spécial élections cantonales. 23.30 Magazine : Sport dimanche. 0.50 Journal et Météo. 1.00 Débat en direct des Etats-Unis. Boush-Dukakis. De 2.05 à 5.58 Rediffusions. 2.05 ou 2.35 Téléfilm : Le voyage des innocents. 3.30 ou 4.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.55 Sous réserve, documentaire : Histoires naturelles. 4.20 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

8.30 Magazine : Calin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Barnabulle ; Non, non, non et non ! ; Alex ; Quick et Flupke ; Mimi Craca. 9.00 Connaître l'Islam. *9.15 Emissions israélites. 9.30* Foi et traditions des chrétiens orientaux. *10.00 Présence protestante. 10.30 Le* jour du Seigneur. 11.00 Messe. *12.05 Dimanche Martin.* Comme sur un plateau. 13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous. 15.00 Série : Magnum. La danseuse. *15.55 L'école des fans. 16.35 Série :* Quoi de neuf docteur ? 17.00 Documentaire : *Le commandant Cousteau.* A la redécouverte du monde. 3. Cap Horn, les eaux du vent. *17.50 Cyclisme.* Grand Prix des nations, en différé de *Cannes. 18.25 Magazine :* Stade 2. Basket-ball : championnat de France ; *Football : sujet sur l'équipe de France* avant France-Norvège ; Automobile : *Grand Prix du Portugal de formule 1.* 19.10 Spécial Jeux olympiques.

Antenne 2 - 19h30
MaGuY
Une production TELE IMAGES pour Antenne 2

19.35 Série : Maguy. Rives et châtiments. *20.00 Journal et élections*

Antenne 2 - 19h35
TEL PÈRE TEL FILS
Une production TELE IMAGES pour Antenne 2

cantonales. 20.35 Téléfilm : L'étrange Monsieur Ryder. De Jeff Bleckner, avec Judd Hirsh, Karen Carlson. *Tout allait bien pour Ben jusqu'à ce que son frère jumeau psychopathe... et meurtrier sorte de prison.* 22.10 Spécial élections cantonales. Avec Claude Sérillon, Albert du Roy, Gilles Leclerc. Débat politique avec Pierre Mauroy et Pierre Méhaignerie. Un plateau composé de : Marcel Debarge (PS), Bruno Mégret (FN), Gérard Longuet (PR), un leader du RPR et du PC. 23.30 Les enfants du rock. Planète rock. 0.05 Journal. 0.25 Documentaire : Le commandant Cousteau (rediff.). 1.15 Spécial Jeux olympiques. Natation.

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). 8.02 Amuse 3. *Mickey, Donald et Cie* ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature ; Petit ours brun ; Raconte-moi la Bible. 9.00 Documentaire : L'Inde revisitée. 2. Bientôt 900 millions de consommateurs. 10.00 Espace 3 : Entreprises. 10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Musicales (rediff.). 12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Documentaire : Les nouveaux guerriers massaïs (1re partie). 14.27 Champions de légende. Emission présentée par Marie-Christine Debourse. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Sports en scène : Le base-ball, de Lam Le ; à 14.40 : Spécial Jeux olympiques ; à 16.00 Tennis : Tournoi féminin RCF. 17.00 Flash d'informations. ▶ 17.03 Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. L'ours en Yougoslavie, un reportage de Christian Bouchardy, Jean-Louis Bessières et Jean-Pierre Ohl. 17.30 Amuse 3. Concours Nintendo ; Diplodo : Le rayon noir. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Série : Lady blue. Le tableau de chasse. 19.55 Flash d'informations. 19.58 Soirée spéciale élections cantonales. Premiers résultats (diffusion nationale). 20.10 Série : Benny Hill. 20.35 Soirée spéciale élections cantonales (suite). Décrochage régional : résultats du premier tour, analyses, commentaires. 22.00 Soirée spéciale élections cantonales (suite). Suite des résultats (diffusion nationale). 22.45 Spécial Jeux olympiques. 23.00 Cinéma : Impasse des deux anges ■ Film français de Maurice Tourneur (1948). Avec Paul Meurisse, Simone Signoret, Marcel Herrand. *Une vedette de music-hall qui est sur le point d'épouser un aristocrate retrouve l'homme qu'elle a aimé jadis et par avec lui, à la recherche de leurs souvenirs. Le dernier film tourné par Maurice Tourneur se rattache un peu, par son atmosphère, au « réalisme poétique ». Il oppose deux milieux sociaux d'une façon assez conventionnelle, mais les interprètes font croire à l'histoire d'amour.* 0.10 Musiques, Musique. Spécial guitare jazz : le Trio Jean-Marie Pallen.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 7.50 Cabou cadin. Moi, Renart ; Comte Mordicus. 8.45 Téléfilm : le Roi du Texas de Peter Levin, avec Sam Eliott, Mickaël Beck. La création de l'Etat libre du Texas par le général Sam Houston, de 1829 à 1836. 10.45 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. 12.30 Magazine : Avance sur image. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon Zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invitée : Françoise Hardy. 14.00 Série : Bergerac. 14.55 Magazine Exploits 15.05 Automobile. Grand Prix du Portugal de formule 1, en direct d'Estoril. 17.30 Football américain. 18.00 Cinéma : Une baraque à tout casser ■ Film américain de Richard Benjamin (1985). Avec Tom Hanks, Shelley Long, Alexander Godunov. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 20.30 Cinéma : Un homme amoureux ■■ Film français de Diane Kurys (1987). Avec Greta Scacchi, Peter Coyote, Claudia Cardinale. *Une jeune comédienne obtient le rôle féminin d'un film sur l'écrivain Cesare Pavese, tourné à Rome. Une idylle naît entre elle et son partenaire, acteur américain marié. Beaucoup d'ambitions : faire à la fois un film intellectuel et un film hollywoodien sur la fiction et la réalité. Ce n'est pas mal fait malgré beaucoup de clichés touristiques, et les acteurs sont excellents. Point faible : un scénario de mélodrame.* 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : l'Homme au chapeau rond ■ Film français de Pierre Billon (1946). Avec Raimu, Aimé Clariond, Lucy Valnor, Louis Seigner. *A la fin du siècle dernier, un ancien magistrat tourmente un homme qui fut l'amant de sa femme morte et qui est, peut-être, le père de sa petite-fille. Adaptation de l'éternel mari de Dostoïevski, écrite pour Raimu dont ce fut le dernier rôle au cinéma. Pierre Billon a réussi un solide drame psychologique.* 0.00 Cinéma : Onde de choc ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley. 1.35 Cinéma : l'Homme voilé ■ Film franco-libanais de Maroun Bagdadi (1987). Avec Bernard Giraudeau, Michel Piccoli, Laure Marsac.

LA 5

6.00 Le journal permanent. 7.30 Les aventures du petit Koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.20 Sandy Jonquille. 8.45 *Le magicien d'Oz.* 9.05 Le monde enchanté de Lalabel. 9.30 Robotech. 10.30 Série : Captain Power (rediff.). 10.55 Série : Matthew Star. *11.45 Série : Captain Power.* 12.10 Série : Insiders. 13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Un mannequin extralucide. D'Ivan Nagy, avec Deborah Raffin, David Ackroyd. 15.05 Téléfilm : L'engrenage. De Peter Werner, avec James Coburn. 16.40 Magazine : Télématches. 18.00 Série : L'homme qui valait 3 milliards. Le retour du scalpeur (1re partie). 18.55 Journal images. 19.05 Série : L'homme qui valait 3 milliards. Le retour du scalpeur (2e partie). 20.00 Journal. 20.15 Spécial élections cantonales. 20.30 Cinéma : Garde à vue ■■ Film français de Claude Miller (1981). Avec Lino Ventura, Michel Serrault, Guy Marchand. *Duel serré, dans le bureau d'un commissariat, pendant une nuit de Saint-Sylvestre, entre un policier et un notaire suspecté de viol et de meurtre. Mise en scène extrêmement fluide, justesse réaliste et psychologique des dialogues d'Audiard. Dans ce huis clos, la révélation progressive du secret d'une vie dépasse l'intrigue criminelle. Le face-à-face Ventura-Serrault s'élève à la tragédie.* 22.15 Spécial élections cantonales. Soirée présentée par Patrice Duhamel, Jacques Hébert, Pierre-Luc Séguillon, Guillaume Durand, Jérôme Jaffré (SOFRES). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Un mannequin extra-lucide (*rediff.*). 1.40 Insiders (rediff.). 2.10 Le clan Beaulieu (rediff.). 3.00 Série : Voisin, voisine.

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.45 Dessins animés : Graffi'6. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : Pierre Berger, directeur des Opéras de Paris. 11.30 Série : Père et impairs. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Infoconsommation. 12.10 Magazine : Ciné 6. 12.35 Variétés : Hexagone 60-80. 13.30 Série : Richelieu (rediff.). 14.30 Série : Erreurs judiciaires (rediff.). 15.00 Magazine : Ondes de choc. Thème : « Le business de Dieu ». 16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 16.10 Série : Clair de lune. 17.05 Série : Brigade de nuit. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Magazine : Turbo (rediff.). 18.35 Variétés : Studio 22. Avec Gold, Marie Myriam, Jacques Bastello, Princess Erika, Serge Guirao, Phil Barney, Sandra. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Bizarre. 20.35 Cinéma : Exterminator II □ Film américain de Mark Buntzman et William Sachs (1984). Avec Robert Ginty, Mario Van Peebles. *Un ancien du Vietnam, portant un masque de soudeur et armé d'un lance-flammes, s'en prend aux voyous des quartiers mal famés de New-York. Un justicier, l'apologie de l'autodéfense, une benne à ordures transformée en char d'assaut... Cela ressemble à une médiocre bande dessinée.* 22.10 Journal. 22.25 Investir (rediff.). 22.30 Cinéma : les Gauloises bleues ■■ Film français de Michel Cournot (1968). Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Kalfon, Bruno Cremer. *Pendant que sa femme accouche, un homme se laisse aller au flot des souvenirs de sa petite enfance – marquée par la douleur – et de sa jeunesse. L'unique film de Michel Cournot, poétique, provocant à la manière de Godard, mais aussi tendre, sensible, marqué par la peur de vivre, avec une écriture cinématographique profondément originale et une direction d'acteurs impeccable.* 0.10 Revenez quand vous voulez (rediff.). 1.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 1.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip (rediff.). 2.30 Magazine : Adventure (rediff.). 2.55 Magazine : Ondes de choc (rediff.). 3.45 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.10 Magazine : Charmes (rediff.). 4.40 Série : Le Saint. 5.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Trois voyages à l'Acadie. 2. Le grand cousinage. 22.35 Musique : Le concert. Musique traditionnelle de Fez. 0.05 Clair de nuit.

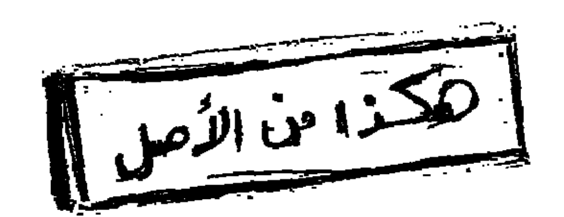
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 septembre au Conservatoire national supérieur de musique) : Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur, op. 47, de Schumann ; Quatuor pour piano et cordes nº 1 en sol mineur K 478, de Mozart ; Quatuor pour piano et cordes nº 1 en sol mineur op. 25, de Brahms, par l'ensemble Amadeus, Georges Pludermacher, piano. 23.05 Climats. Musiques traditionnelles. *L'enfance et l'adolescence en Afrique noire.* 0.30 Archives dans la nuit. La Société des concerts du Conservatoire. 3. 1940-1960.

Audience TV du 22 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.7	Santa-Barbara 24.7	0.0	Actuel. région. 9.1	Top 50 4.6	Porte magique 1.4	Routes paradis 2.0
19 h 45	49.4	Roue fortune 38.8	0.0	Reportage 3.2	Nulle part 2.3	Boulev. Bouvard 2.1	Routes paradis 3.5
20 h 16	64.4	Journal 35.1	Journal 8.0	La classe 11.2	Nulle part 0.6	Journal 4.2	Cosby show 4.1
20 h 55	69.0	Saint-Martin 22.4	Je hais... 14.8	Atlantis 18.1	Saint buveur 1.9	Mr. Goodbar 9.1	Rêve de singe 1.6
22 h 8	52.5	Saint-Martin 25.0	0.0	Journal 11.5	Saint buveur 1.6	Mr. Goodbar 10.2	Rêve de singe 1.9
22 h 44	32.7	Le Chat 9.8	0.0	Océaniques 5.3	La Coccinelle... 2.0	Mr. Goodbar 10.3	Le Saint 3.1



Société

La détresse des grands vieillards

« Mouroirs »

Leurs yeux voient la mort. Leur corps les a abandonnés. Leur esprit vagabonde, incohérent et résigné. Ce sont des vieux, ceux que l'on enferme dans des « mouroirs », exclus de la société qui n'en veut plus et qui les tient, la conscience tranquille, à bonne distance.

Il sont des centaines de milliers en France à attendre ainsi une mort qui tarde, pensionnaires grabataires de maisons de retraite ou placés dans des hôpitaux pour vieillards.

La société les a retranchés de la vie. Inutiles, encombrants et inesthétiques, ils ne sont rien, s'ils l'ont été. Ravalés au rang d'impotents végétatifs et hébétés, ils n'ont ni horizon ni espoir, sinon celui de ruser encore avec la camarde.

Cette maison de retraite, dans la grande banlieue de Paris, est l'une de ces antichambres du trépas, silencieuses et feutrées, où des filles de salle en blouse blanche morigènent, énervées, des vieillards à la démarche d'automate. Un règlement intérieur, affiché dans le salon d'accueil à l'ameublement petit bourgeois, met un garde les locataires : *« La pension ne comprend pas les salissures qui donnent lieu à indemnité imputable au cautionnement. » « En cas de décès, une indemnité basée sur quinze jours de pension sera retenue pour mobilisation du lit. Les frais de toilette et de transport du corps seront comptés en sus. »* La mort comme petit commerce, pour de petits bénéfices...

Du fond de la salle à manger où sont alignés, l'œil fixe, les mains à plat sur leurs genoux, d'autres pensionnaires, monte une toux rauque impossible à maîtriser. Une fille de salle fait *« Chut ! »*, par habitude, sans illusion.

Une petite vieille de quatre-vingt-un ans, placée là par ses enfants il y a quelques mois, triture machinalement le revers de son cardigan. Ses yeux voient mais demeurent fixes. Son esprit bat la campagne, irréversiblement. Le psychiatre qui l'a examinée a diagnostiqué *« une grave altération de l'état général avec amaigrissement, anorexie, asthénie physique, psychique et civile »*. *« Subconfuse depuis longtemps »*, elle présente, aujourd'hui, un *« état confusionnel »* extrême qui l'a coupée du monde mais l'a laissée en vie pour plusieurs années sans doute.

Délires

Aller à la rencontre de la vieillesse absolue, c'est aussi pénétrer dans un de ces mouroirs géants, tel celui-ci, de sept cents pensionnaires, installé au milieu de champs incultivés devenus pavillonnaires. Les chambres, prévues pour trois ou quatre grabataires, ouvrent sur d'interminables couloirs. Affaissée, édentée, ses maigres chairs à nu, une vieille femme s'abandonne, indifférente aux soins corporels que lui prodigue machinalement une fille de salle.

Partout règne une nauséeuse odeur d'urine. Des lits défaits exposent des alaises souillées par la nuit. La télévision déverse à grand bruit ses programmes du matin. Elle couvre la voix des vieillards qui délirent, crient ou murmurent, confuse expression d'insoupçonnables dérangements.

Les médecins et les infirmières adoucissent cette misère comme s'ils ne la voyaient pas. Comme s'il leur fallait s'endurcir contre une détresse insupportable pour qui la découvre soudain.

A l'heure des repas, une méchante odeur de cuisine monte des sous-sols. Traînés vers les salles à manger par leurs aides-soignantes, titubants ou poussés sur des fauteuils roulants jusqu'à des tables en formica, on les a sanglés sur leur chaise pour les empêcher de s'affaisser. Le silence est absolu, seulement troublé par les déglutitions. La déraison et l'âge les ont rendus muets et résignés.

BERTRAND LE GENDRE.

JUSTICE

« La Dernière Tentation du Christ » au tribunal de Paris

Pas d'interdiction mais un « avertissement » in fine

Au nom d'un *« nécessaire équilibre »* entre le droit au respect des croyances et le respect dû à l'œuvre artistique, le tribunal civil de Paris présidé par M. Robert Diet a rejeté, jeudi 22 septembre, les demandes formées en référé, le 20 septembre, par trois associations religieuses, qui souhaitaient obtenir l'interdiction de toute projection publique du film de Martin Scorsese *la Dernière Tentation du Christ* et dont la sortie en salle est prévue pour le 28 septembre (*le Monde* du 22 septembre).

Dans son jugement, le tribunal, exceptionnellement composé de cinq magistrats de haut grade, constate d'abord que Martin Scorsese *« a voulu expliquer sa démarche en affirmant que son œuvre n'est pas inspirée par les Evangiles, mais par une exploration fictive de l'éternel conflit spirituel »*. Cependant les juges notent que le film relate les événements les plus signifiants de la vie de Jésus, en observant : *« A l'évidence la vision personnelle de l'auteur le conduit à insister sur une image humaine du Christ, en montrant plus particulièrement ses faiblesses, ses fautes, sa violence et notamment dans la scène d'union charnelle avec Marie-Madeleine révélée ultérieurement comme l'expression d'une rêverie, ses tentations. »*

Aussi bien le tribunal considère *« qu'une telle représentation du Christ (...) est à l'évidence de nature à constituer pour des chrétiens et notamment pour les demandeurs une agression insupportable »*. Les magistrats ajoutent : *« Même si l'appréciation de l'authenticité historique et de la véracité des Evangiles ne relève pas du débat judiciaire et même si le tribunal ne peut apprécier la valeur de la foi ou des convictions de chacun, il demeure qu'une atteinte intolérable portée à une personne, que ce soit en raison de sa race ou de ses croyances, constitue un trouble manifestement illicite. »*

Toutefois les juges remarquent que *« s'il importe que soit assuré le droit au respect des croyances, une telle protection ne doit pas porter à la création artistique une atteinte injustifiée, et ce d'autant plus que l'initiative du spectateur participe de sa seule volonté »*.

Aussi la décision en arrive à la conclusion en spécifiant qu' *« il importe d'éclairer le public sur la propre perception de ceux qui s'estiment injustement blessés dans le tréfond de leur croyance et qui, au nom de leur foi, ont légitimement exprimé leur émotion »*. En conséquence le jugement ordonne que toute projection comporte à la fin du film *« pendant au moins une minute »* une image fixe d'un communiqué précisant que *« des catholiques, agissant personnellement ou par l'intermédiaire d'associations, se sont élevés contre la profonde atteinte portée à leur croyance par le film* la Dernière Tentation du Christ, *qu'ils considèrent comme une dénaturation de la véritable image de Jésus-Christ »*.

Les associations religieuses ont indiqué leur intention d'interjeter appel de ce jugement, les unes toujours dans l'espoir d'obtenir l'interdiction, les autres en vue d'une décision qui ordonne l'insertion de « l'avertissement » au début et non à la fin du film.

MAURICE PEYROT.

Dans les Alpes-Maritimes

Un curé inculpé de détournement de fonds

Le Père Julian Cieslak, cinquante-deux ans, curé de Sospel, un village des Alpes-Maritimes, a été inculpé par Mme Sylvie Arfinengo, juge d'instruction à Grasse, de détournement de fonds et d'abus de confiance.

Alors qu'il était vicaire de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Antibes, son poste précédent, le prêtre, d'origine polonaise, organisait des collectes pour « venir en aide au syndicat Solidarnosc ». Au cours des dix années qu'il a passées dans cette paroisse d'Antibes, il aurait ainsi recueilli environ 1 million de francs, mais, après enquête de la section économique du SRPJ de Nice, il a été constaté qu'aucune somme provenant des quêtes n'avait été expédiée en Pologne. Le curé de Sospel a expliqué qu'il disposait à sa guise des dons qui lui étaient faits et qu'il les redistribuait lors de voyages en Pologne où il se rendait effectivement chaque année pour visiter sa famille.

Le Père Cieslak a été écroué à la maison d'arrêt de Grasse.

A Nice

Septième inculpation dans l'affaire des pompes funèbres

M. Richard Sauzeau, cogérant d'une société de pompes funèbres à Nice, Azur Assistance, a été inculpé, jeudi 22 septembre, de corruption active et écroué à Nice. Il lui est notamment reproché d'avoir régulièrement versé des « gratifications » à des employés de la morgue de l'hôpital Pasteur de Nice, pour un *montant* d'environ 45 000 F par an.

Au total, ce sont ainsi sept inculpations pour corruption passive ou active, selon les cas, qui ont, à ce jour, été notifiées (*le Monde* du 22 septembre) dans cette affaire.

D'autre part, la Fédération française des pompes funèbres estime dans un communiqué publié jeudi que *« les pouvoirs publics et notamment les ministères de l'intérieur et de la justice ont fait preuve, depuis des années, de tant d'inertie que bon nombre d'infractions ont été rendues possibles »*. La Fédération dénonce *« l'absence d'un véritable contrôle d'accès à la profession par les préfectures et la lenteur de l'institution judiciaire envers les contrevenants qui permettent tous les abus »*.

REPÈRES

Catholicisme

L'opposition du pape au sacerdoce féminin

Le pape devrait rendre publique, le 30 septembre prochain, une lettre apostolique consacrée au rôle des femmes dans la société et dans l'Eglise catholique, intitulée : *« Mulieris Dignitatis »* (La dignité de la femme). Une agence italienne en a publié dès le jeudi 22 certains extraits.

Jean-Paul II y renouvelle son opposition à toute forme de discrimination visant la femme, mais justifie par l'attitude du Christ son hostilité au sacerdoce féminin. *« Le Christ n'a choisi que des hommes pour apôtres. Il l'a fait de manière totalement libre et souveraine »*, écrit le pape, ajoutant cependant : *« Il l'a fait avec la même liberté que celle avec laquelle il a montré, à travers ses actes, la dignité et la vocation de la femme, sans tenir compte des coutumes et des traditions en vigueur à cette époque. »*

Nucléaire

Un accord sur les dédommagements en cas d'accident

Un protocole sur la responsabilité civile en cas d'accident nucléaire dans une centrale atomique a été signé par dix-neuf pays, mercredi 21 septembre, à l'occasion de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne (Autriche). Cet accord, qui englobe en un protocole commun les conventions de Paris (1960) et de Vienne (1963), constitue une étape importante dans le programme de sûreté nucléaire que coordonne l'AIEA.

Aux termes de ce texte, la responsabilité civile des Etats est désormais engagée en cas d'accident nucléaire alors que seule, jusqu'à ce jour, était responsable l'entreprise qui exploitait l'installation nucléaire incriminée.

Le nouveau protocole devrait donc faciliter la tâche des Etats qui demandent des dédommagements pour les dégâts provoqués par un accident survenu dans un autre pays, et donner aux pays socialistes la possibilité d'adhérer au système d'indemnisation. Il entrera en vigueur lorsque au moins cinq pays, parties contractantes de la convention de Vienne ou de celle de Paris, l'auront ratifié. — *(AFP, Reuter.)*

Beurs

Une nouvelle association

Génération Beur, une nouvelle association qui veut faire des jeunes d'origine maghrébine des *« citoyens à part entière »*, a fait ses premiers pas, jeudi 22 septembre, à la Bourse du travail de Saint-Denis près de Paris. Devant plusieurs personnalités dont M. Anicet Le Pors, membre du Conseil d'Etat et ancien ministre, Me Jacques Vergès, les maires de Villepinte et du Raincy, ainsi que des représentants du premier secrétaire du Parti socialiste, de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, et de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, le président de l'association, M. Nordine Chérif, a présenté ses objectifs. *« Il faut que les beurs participent à la vie politique, que les partis placent des candidats de la seconde génération en position éligible »*, a-t-il déclaré. Génération Beur, veut aussi lutter contre l'échec scolaire, en étroite collaboration avec l'éducation nationale, développer la prévention de la toxicomanie, aider les jeunes à lutter contre les *« discriminations raciales et ethniques »* et rapprocher les différentes communautés.

ENVIRONNEMENT

Une plate-forme pétrolière en feu au large des côtes écossaises

LONDRES
de notre correspondant

La plate-forme de forage pétrolier *Ocean Odyssey*, stationnée en mer du Nord à environ 200 kilomètres au large des côtes écossaises, a été évacuée en catastrophe, jeudi 22 septembre en début d'après-midi, après une violente explosion de gaz suivie d'un incendie. Un homme a été porté disparu, mais les soixante-six autres personnes présentes à bord ont pu être évacuées. La plate-forme était encore en flammes vendredi 23 septembre en début de matinée.

L'explosion a eu lieu peu après qu'ait été percée, à 4 800 mètres sous le fond de la mer, une poche de gaz dont la pression s'est révélée incontrôlable. En raison du danger, le personnel avait été placé en état d'alerte et avait enfilé les combinaisons de survie. Les canots de sauvetage ont été mis à la mer immédiatement après l'explosion, mais une dizaine d'ouvriers ont dû sauter dans l'eau pour échapper aux flammes.

Un S.O.S. a été lancé peu avant 13 heures (14 heures à Paris), et les secours ont été coordonnés par les garde-côtes. Les hélicoptères venus des plates-formes pétrolières voisines ainsi que du porte-avions britannique *Illustrious*, qui rentrait de manœuvres de l'OTAN en Norvège, ont recueilli l'équipage rassemblé sur trois canots de sauvetage.

Ocean Odyssey appartient à la compagnie américaine Ocean Drilling and Operations Company (ODECO), mais le forage est effectué sous contrat par la société britannique Atlantic Richfield (ARCO). Il s'agit d'une plate-forme d'exploration semi-submersible capable de se déplacer par ses propres moyens entre deux sites de forage. Elle a été construite au Japon en 1983, d'abord stationnée au large de l'Alaska, elle était restée inutilisée pendant deux ans avant d'être remise en service, il y a un peu plus de deux mois, en mer du Nord.

Les experts pétroliers soulignent les différences entre *Ocean Odyssey* et *Piper Alfa*. La première est une plate-forme mobile de forage alors que la seconde était, avant la catastrophe du 6 juillet dernier qui a provoqué la mort de cent soixante-sept personnes, une plate-forme d'exploitation de grande taille dont les pieds étaient fixés au fond de la mer.

Ce nouvel accident a cependant suscité des réactions très vives de la part du Parti travailliste et des syndicats. 1988 est en effet, déjà, l'année la plus meurtrière dans l'histoire de l'activité pétrolière en mer du Nord. Et les compagnies sont accusées d'avoir réduit récemment les normes de sécurité pour faire face à la diminution de leurs bénéfices due à la baisse des prix du pétrole.

D. Dh.

Le budget du secrétariat d'Etat augmenté de 5,4 %

Le budget du secrétariat d'Etat à l'environnement, qui était de *733 millions de francs en 1988*, sera porté à 772 millions en 1989, soit une augmentation de 5,4 %. C'est moins que l'augmentation obtenue l'an dernier par M. Alain Carignon (*+ 10,6 %*), mais cela confirme le redressement de ce budget après cinq années consécutives de baisse. Le nouveau ministre, M. Brice Lalonde, a retenu comme priorité *« une meilleure maîtrise des risques et de la pollution »*. Ainsi, 15 millions de francs supplémentaires seront alloués au traitement des déchets industriels toxiques et 5 millions pour les interventions de l'ANRED (Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets). L'enveloppe consacrée à l'application de la « directive Seveso » (contrôle des sites industriels à haut risque) est augmentée de 72 % et celle attribuée aux réseaux de surveillance de la pollution atmosphérique est augmentée de 43 %. Un effort budgétaire particulier sera fait pour la recherche et la poursuite de l'informatisation des services.

FAITS DIVERS

Accident de TGV à Voiron (Isère)

1 mort, une dizaine de blessés

LYON
de notre bureau régional

La rame du TGV 736, reliant Grenoble à Lyon, est entrée en collision à Voiron (Isère), vendredi 23 septembre, à 11 heures, avec un convoi routier exceptionnel italien immobilisé sur la voie. Le conducteur du train, Roger Champaney, a été tué et une dizaine de voyageurs ont été blessés.

L'accident s'est produit un quart d'heure seulement après le départ du train de la gare de Grenoble, dans une portion de ligne où la vitesse du TGV est limitée à 120 kilomètres-heure. Lorsque le train s'est présenté à l'entrée de Voiron, un semi-remorque venait d'accrocher avec sa charge l'une des barrières d'un passage à niveau automatique. Sous le choc, la motrice s'est couchée sur la voie et six voitures ont déraillé.

Selon la SNCF, une dizaine de personnes, plus ou moins grièvement blessées, ont pu être rapidement évacuées en ambulance et en hélicoptère. Le préfet de l'Isère, M. Jean-Paul Proust, a déclenché aussitôt le plan rouge numéro deux.

C'est la seconde fois en moins d'un an que le TGV déraille entre Grenoble et Lyon. Le 2 février dernier, la rame no 641 avait heurté, au sud de l'agglomération lyonnaise, un bloc de pierre tombé d'un pont. Celui-ci avait été précipité sur la voie par un véhicule dont le propriétaire cherchait à simuler un accident pour escroquer sa compagnie d'assurances (*le Monde* du 19 février). Il n'y avait eu alors aucun blessé, mais le responsable de l'accident, depuis lors, a été condamné à deux ans de prison par le tribunal correctionnel de Vienne.

POLICE

Une vaste opération dans la banlieue parisienne

« Coup de poing » dans le vide

Bien que formellement responsable de l'opération, l'entourage du ministre de l'intérieur en est encore perplexe : à quoi pouvaient bien servir les contrôles menés dans la soirée du 21 septembre, en banlieue parisienne ? Ce soir-là, à l'initiative de la direction centrale des polices urbaines et des préfets concernés, plusieurs milliers de policiers des sept départements de la petite et de la grande couronne (Hauts-de-Seine, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-et-Marne et Yvelines) ont inspecté et contrôlé les transports en commun, les gares et leurs abords. Il s'agissait de rechercher et, à défaut, d'impressionner les auteurs potentiels d'actes de vandalisme ou d'agressions.

Comme souvent lors d'opérations identiques, le résultat ne semble pas avoir justifié les moyens déployés. En Seine-Saint-Denis, par exemple, trois cents policiers supplémentaires sont venus renforcer, le temps de l'opération, les deux cents fonctionnaires normalement de service. Bilan de la soirée : vingt mises en garde à vue, parmi lesquelles celles de seize étrangers en situation irrégulière, trois délits de ports d'armes et, suscité par le contrôle lui-même, un outrage à agent.

Le ministère de l'intérieur, en revanche, paraît craindre une répercussion politique plus fâcheuse. Déclenchée un peu par routine, l'opération a suscité des réactions mitigées parmi les élus locaux, qui restent circonspects sur ses conséquences à quelques jours des élections cantonales. Certaines personnes ont été contrôlées plusieurs fois dans la même soirée et ont manifesté leur mécontentement.

Bref, l'opération apparaîtrait inopportune et, surtout, en contradiction avec la doctrine proclamée place Beauvau d'éviter les opérations « coup de poing » qui impressionnent plus la population que les délinquants. *« Notre activité n'a d'intérêt que si elle rassure les gens »*, dit-on au ministère de l'intérieur.

G. M.

« Enfants volés, enfants vendus »

Une lettre de l'ambassadeur du Guatemala

A la suite de la publication de l'article sur les « trafics d'enfants » découverts au Guatemala par une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) (le Monde *du 21 septembre), nous avons reçu de M. Guillermo Putzeys Alvarez, ambassadeur du Guatemala, à Paris, une lettre par laquelle il nous apporte les précisions suivantes :*

L'article indique que [les représentants de la FIDH] ont trouvé, sous le couvert de la procédure d'adoption, et *« avec des complicités dans l'administration »*, un gigantesque trafic d'enfants (...). Le gouvernement du président Cerezo, dont les efforts positifs dans le domaine des droits de l'homme sont connus et reconnus au Guatemala comme à l'étranger, veille constamment pour l'application des lois en vigueur qui incluent celles qui régissent la procédure d'adoption des enfants. Contrairement à ce qu'affirme l'article du *Monde* au sujet de la complicité des autorités administratives, les actions de celles-ci relatées dans cet article démontrent clairement que cette accusation n'est absolument pas fondée.

MÉDICAMENTS

Une pilule abortive autorisée en France

La commission d'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM), réunie le vendredi 23 septembre, a émis un avis positif pour la commercialisation sur le marché français du RU 486.

Ce médicament contragestif peut remplacer l'interruption volontaire de grossesse réalisée par aspiration. Il doit toutefois être associé à un autre médicament (une prostaglandine). Son utilisation sera soumise à une série de règles très strictes.

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devait entériner, dès vendredi après-midi, l'avis de la commission d'AMM.


هكذا من الأصل

18

Le Monde CADRES

L'AGENDA

Animaux

CLUB VACANCES DES ANIMAUX
NAILLY par Sens 89100
(16) 86-97-01-96.

PENSION CHIENS CHATS
sur Paris 2 adresses :
CVA, 44, rue Garibaldi, 94100 Saint-Maur. Tél. : 42-83-44-40.
CVA, 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne. Tél. : 46-05-09-74.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
ALAIN LAFFITE
19, r. du Cardinal-Lemoine, 5e. Tél. : 46-34-73-25.
DISTRIBUE UN CATALOGUE.

Décoration

RÉNOVER VOTRE HABITATION A PARIS
CONSEILS
RÉALISATION DES TRAVAUX
TOUS CORPS D'ÉTAT
QUALITÉ-DÉLAIS
ARCHI-DÉCOR
T. (1) 47-63-47-12.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

VUE SUR LA PLACE dans les arbres, superbe 75 m², soleil, 1 700 000 F, 22, rue de Picardie. Sam. 14 h/17 h ou 46-44-86-07.

6e arrdt

CHAMP-DE-MARS SPLENDIDE 3 PIÈCES, IDÉAL PIED-A-TERRE OU PLACEMENT. PX RAPP. EXCEPT., 43-29-85-85.

7e arrdt

UNIVERSITÉ BOSQUET
5 pièces 150 m², TRÈS BON PLAN, 4 750 000 F. DORESSAY 46-24-93-33.

Mo ÉCOLE-MILITAIRE
CHAMP-DE-MARS
imm. récent., tt cft, calme, 4e ét., séj., 2 ch., entrée, cuis., bains, balc., s/rue, 78, rue de la Fédération. Sam.-dimanche, 14 h/17 h.

13e arrdt

GOBELINS, 30, rue des Cordelières, 5e et dernier ét., asc., soleil, séj. + 1 chbre, prix 1 125 000 F + parking. Sam. 14/17 h, 42-50-04-28.

14e arrdt

ALÉSIA
imm. récent, tout cft, calme, 7e étage, terrasse s/jdin, séj., 1 ch., entrée, cuis., bns, 11, RUE THIBAUD Sam.-Dimanche, 14 h/17 h.

15e arrdt

Mo PORTE-DE-VERSAILLES
imm. récent, tt cft, parking, salon, 2 chambres s/jardin, entrée, cuis., bains, balc. 374, RUE DE VAUGIRARD Sam.-Dimanche, 14 h/17 h.

16e arrdt

Particulier VEND BEAU 2 PIÈCES, 65 m², dans immeuble grand standing, cuisine équipée, balcon sud, cave + prkg. 1 800 000 F. 46-47-78-22 ap. 19 h h30.

RANELAGH 140 m², balcon, 3 chambres, étage élevé, SUD-OUEST, parking. PRIX 5 700 000 F. De Haviland 46-02-60-60.

17e arrdt

BATIGNOLLES
bon imm. calme, asc., salon, 2 chbres, entrée, cuis., bns, cabinet toilette, w.-c., 72 m², agréable, aménagé. 27, RUE LEMERCIER Vendredi 13 h/16 h. Sam.-Dimanche 14 h/17 h.

18e arrdt

IMMO MARCADET
recherche URGENT toutes surfaces, même à rénover, Paris ou portes.
Tél. : 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

St-Cloud bel appt en duplex, 120 m², séj. 42 m², balcon, 1 bur., 2 ch., parkg ss-sol. 3 000 000 NÉGOCIABLE. De Haviland 46-02-60-60.

94 Val-de-Marne

ORLY, 3 p., 70 m², terrasse, prkg, cave. Près de ligne RER C, proxim. immédiate commerces et écoles. 460 000 F. 46-53-23-81.

locations non meublées offres

Paris

Libre le 1-10-88, loft tout confort, 75 m², cuis. aménagée, s. de bains, cab. de toilette, dans petite maison, r.-de-ch. fond de cour, 4 000 F + charges. réfé. exigées, reprise. Visite sur place sam. 24-9 de 10 h à 12 h, 2, rue Pierre-Dupont, 75010 Paris.

maisons individuelles

JOINVILLE RER
proche bords de Marne splendide maison bourgeoise 5/6 p., jardin, 1 430 000 F.
LERMS 43-63-39-69.

ST-CLOUD 83 m² hab. sur 2 nivx, 237 m² jdin, TERRASSE, liv., 3 ch., grenier aménageable, 2 000 000 F. De Haviland 46-02-60-60.

propriétés

A VENDRE Belgique, Mons. Propriété boisée 54 ha avec maison, sablière 20 ha, avec permis expl. Rentabilité exception. Swaelens, 6570 BEAURAING. Tél. 32-82/71181 Fax. 32-2 82/7122948.

BRUNOY-PORTALIS maison de caractère en meulière, 1910, 170 m² hab., sur terrain de 1 200 m² clos, dépend., A RÉNOVER, 1 650 000 F. Sur place de 10 h à 18 h 24 et 25 sept., 19, av. de Bellevue, 91800 BRUNOY.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m², Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE COMPTANT 48-73-35-43.

immobilier information

IMMOB. VENTES DOM-TOM Profitez de la défiscalisation, possibil. de déduire 35 % du montant de votre investissement (16-1) 49-11-01-19.

ASSOCIATIONS

Appel

L'ÉCOLE ET LA VILLE
15, rue Danielle-Casanova Paris 1er.
Tél. : 42-61-72-95.
École de type associatif. Pédagogie adaptée aux problèmes de chaque élève, cours à petits effectifs de la 4e à la Terminale. Objectif : conjuguer efficacité et autonomie.

Var. Asso. Handicapés mentaux propose à familles concernées créer mini-centre familial d'avenir. Tél. : H.B. 94-60-89-19 H.R. 94-73-42-36.

Conférences

Conférences de Présentation de la Sté française de thérapie analytique - et - *corporelle individuelle et* de groupe DOMUS MEDICA 60, bd de Latour-Maubourg 75007 Paris 24 sept. 1988, 20 h 30, Dr GRISONI et Mme JOUNOT 28 sept. 1988, Drs BYRAMJEE et L'HÉREC

CERA-COSMOS cours d'ASTROLOGIE et NUMÉROLOGIE présente le mercredi 28 septembre 1988 à 19 h. au centre GRÉGOIRE salle des Commissions 28, rue de l'Abbé-Grégoire 75006 Paris - Mo Saint-Placide 1) Les Origines de l'ASTROLOGIE Diapos Commentées 2) La Numéro Caractérologie. Invit. sur demande : LIBRAIRIE ÉSOTÉRIQUE JADE 61, rue d'Hauteville 75010 Paris. Tél. : 48-24-86-57 ou 42-46-64-61. Participation aux frais 20 F par personne.

ROSE CROIX D'OR
« Le véritable pouvoir de penser »
Domus Medica
60, bd de Latour-Maubourg, Paris 7e.
MARDI 27 SEPTEMBRE 1988.
à 20 h 30

Sessions et stages

COURS D'ARABE
La journée, le soir, le samedi ateliers pour enfants.
AFAC. Tél. : 42-82-92-62.

JAPONAIS INTENSIF par la suggestopédie 24 oct. au 18 nov. 88, matin, contactez Matsumoto 43-35-24-59 ou 42-60-35-20.

NE RÉSISTEZ PLUS A VOTRE DÉSIR D'ÉCRIRE... les ateliers ALEPH, animés par des auteurs, éditeurs et *formateurs professionnels*, proposent une journée de sensibilisation en atelier d'écriture, un stage Écrire pour les enfants, des ateliers réguliers à Paris, des cycles d'approfondissement (Fiction, Écriture théâtrale et de scénario), un service de conseil. ALEPH, 14, rue Roger-Salengro, 94270 Le Kremlin-Bicêtre tél. 46-71-25-01.

עברית

INITIATION SÉRIEUSE A L'HÉBREU PAR professeurs universitaires cours en groupe à Paris ouverture : 18 octobre 1988 Institut Magnès 42-62-25-91

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 h, pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Cécile LACOMBE,
et
René DREYFUS,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Jean-Jacob,

le 31 août 1988.

Paris le 20 septembre.

Mariages

– M. et Mme Henri TECHER,
Jacques LUTFALLA,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Jean-Louis et Marie,

qui sera célébré le 24 septembre 1988, à Paris, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à 14 h 30.

– *Saint-Maur-des-Fossés*, ce 23 septembre.

Mitchiko KUNISAWA,
Henri SERBAT,

informent leurs amis, relations et connaissances.

Ils sont désormais mariés.

Ni fleurs ni couronnes, *félicitations* au

6, rue Grévin,
94100 Saint-Maur.

Décès

– M. et Mme Michel Amsler,
François-Régis, Frédéric, Pierre-Etienne et Sébastien Amsler,
M. et Mme Philippe Koechlin,
Sophie et Stéphane Koechlin,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Schulz,
M. et Mme Charles Schulz
et leurs enfants,
Mme Henri Walch
et ses enfants,
Les familles Sézary et de Girard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme André AMSLER,
née Louise Pauline Schulz,

survenu le 20 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 septembre, en l'église réformée de l'Oratoire, 4, rue de l'Oratoire, à 8 h 30.

« Ils se confiaient, tu les délivrais. »
Ps. XXII, 5.

– M. et Mme Robert Langlois-Meurinne,
Marie, Pierre, Luc et Laure,
M. et Mme Xavier Voillemot,
Laurence, Xavier, Romain, Matthieu et Marie-Astrid,
M. et Mme Jean Orizet,
Juliette et Anne,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Poussière,
Son frère,
Mme Maurice Poussière,
Véronique, Elisabeth, François-Xavier et Hélène,
sa belle-sœur et ses neveux,

font part du rappel à Dieu de

Mme Léon CONSTANTIN,
née Simone Poussière,

le 21 septembre 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Léger-en-Yvelines.

La Prairie,
24, route des Grands-Coins,
78160 Saint-Léger-en-Yvelines.

– Mme Pierrette Mari-Macchia
Et son fils,
ont la douleur de faire part de la disparition, le 18 septembre, de

Mme D. J. MARI,

dont les obsèques ont eu lieu à Nice, dans l'intimité familiale.

39, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Jeanne Pezaire,
sa femme,
Frédéric, Michel, Louis,
ses enfants,
Les familles Constantin, Blanc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François PEZAIRE,
ingénieur ETP (ME 1952),

survenu le 18 septembre 1988, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Ses cendres ont été déposées au Columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, chemin des Vieilles-Postes,
91000 Evry.

– Mme Jean Séloron,
Nadine et Henri Colombier,
leurs enfants et petits-enfants,
Françoise Séloron,
Martine et Philippe Girodet
et leurs filles,
Julie et Gérard Leclerc
et leurs enfants,
Nelly Séloron,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean SÉLORON,
ingénieur ECP,

survenu le 14 septembre 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »
Jean XV, 12.

15, boulevard Pasteur,
42100 Saint-Etienne.

Remerciements

– Mme Luc Darioseq,
Jean-Michel et Sylvie Darioseq,
très émus par les témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus lors du décès de

Luc DARIOSECQ,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

6, parc de la Bérangère,
92210 Saint-Cloud.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé.

Jacques BARBICHON.

– *« Hay quien mira la aurora,*
con sus ojos y otros
visten su piel,
y no lo saben. »

Félix C. COBO.

Pour ce cinquième anniversaire,
Sa femme,
Ses enfants,
Ses amis,
Ses compagnons de lutte.
In memoriam d'amour.

– Pour le vingtième anniversaire de la mort de

Gaston FOURNIER,

ceux qui l'ont aimé rappellent son souvenir à ceux qui l'ont connu.

Avis de messes

– L'archevêque catholique gallican de Paris et le clergé de la paroisse Sainte-Rita vous invitent à participer à la grand'messe pontificale, célébrée en latin, selon le rite de saint Pie V, suivie de la bénédiction des Roses, en l'honneur de la fête du pèlerinage de sainte Rita, patronne de notre église, le dimanche 25 septembre 1988, à 15 heures.

Eglise de la mission Sainte-Rita,
27, rue François-Bonvin,
75015 Paris.
Métro : Sèvres-Lecourbe et Volontaires.
Tél. : 43-34-21-56.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi 1er octobre 1988, à 11 heures, à l'intention de

Paul Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
croix de guerre avec Palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Communications diverses

– Scouts de France, 146e, Paris, groupe Saint-Philippe-de-Néri, fête du cinquantenaire, coll. Saint-Michel et Jambville, 1er et 2 octobre 1988. Renseignements : (1) 43-07-50-62.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VIII-Saint-Denis, le lundi 3 octobre, à 14 h 30, salle G 201, M. Pierre Cours-Salies : « La CFDT. Pratique syndicale et débats stratégiques depuis 1946 ».

– Université Paris-VIII-Saint-Denis, le mercredi 5 octobre, à 9 h 30, salle G 201 : « Sociologie des partis politiques. Essai méthodologique. Le cas du Parti communiste français (1920-1988) ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

ÉDUCATION

Les syndicats d'enseignants sont déçus par le projet de budget

La plupart des syndicats d'enseignants expriment leur déception après la publication du projet de budget de l'éducation nationale, qui, s'il prévoit de nombreuses créations de postes, ne contient pas de mesure générale de revalorisation des rémunérations (*le Monde* du 23 septembre). Seul le Syndicat des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC, FEN) *« apprécie l'annonce de l'ouverture d'un dialogue social sur la revalorisation de la situation matérielle et morale des enseignants »* et estime que la provision de 300 millions de francs, inscrite au budget comme signe de la bonne volonté gouvernementale, *« répond à sa revendication »*.

Pour le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, FEN) au contraire, cette somme est insuffisante, puisqu'elle ne représente qu'*« une augmentation de 100 F par mois pour tous les enseignants du second degré »*, et, estime qu'avec ce budget *« les conditions d'étude des jeunes et de travail des personnels (...) continueront de se détériorer »*. Le SNES, qui attend 100 000 élèves supplémentaires dans les lycées à la rentrée 1989, alors que le ministère n'en prévoit que 70 000, pense que *« la situation des sureffectifs sera encore aggravée »* en dépit des 4 200 postes créés dans les lycées.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup, FEN), considère que les 500 créations d'emplois dans les universités correspondent au quart des besoins, vu l'afflux d'étudiants.

Le SGEN-CFDT rappelle *« la nécessité (...) d'élaborer une loi de programmation »*, mais il regrette *« une insuffisance (...) dans les secteurs autres que les lycées »* et juge *« symboliques »* les mesures de revalorisation. Dans ce contexte, où *« la revalorisation des salaires (...) est une fois de plus renvoyée aux calendes grecques »*, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, CSEN) estime que *« la réalité des rémunérations risque, hélas, de dégonfler la campagne de recrutement »*.

AUTOMOBILE

Le « Monaco » des vieilles gloires

ANGOULEME
de notre envoyé spécial

Angoulême avait délaissé, le week-end dernier, pineau et cognac pour se couvrir le chef d'un casque de cuir et se parfumer à l'huile de ricin.

Chaque année, deux jours durant — depuis 1978 — le cœur historique et moyenâgeux de la cité angoumoisine, aujourd'hui entièrement rénové, bat au rythme trépidant du moteur à 4 temps.

L'espace d'un week-end, tout ce que l'Europe compte de joyaux de l'automobile de compétition, les Bugatti, Ferrari, Jaguar, Lotus, Aston-Martin, Austin Healey et autres bolides de la belle époque brillent de mille feux dans l'écrin mythique du fameux Circuit des *remparts*.

Un circuit qui, jusqu'en 1954, vit son drapeau à damier saluer les exploits des légendaires Juan-Manuel Fangio ou Maurice Trintignant. Un circuit hors du temps, sis en pleine ville, fait de pentes abruptes, de rues étroites bordées d'immeubles vénérables et de virages en épingle. Un court ruban de 1,300 kilomètre de bitume adossé aux remparts. Plus qu'un circuit, une légende...

Bien que non officielles, les épreuves n'en sont pas moins disputées. Deux catégories de gentlemen-drivers, Fangio d'un jour, s'y affrontent au volant de bolides dont le plus anonyme est une *pièce de musée*.

Les puristes — les moins nombreux — à la combinaison maculée de cambouis recherchent coûte que coûte la victoire. Quitte parfois à tutoyer d'un peu trop près quelque épaisse muraille. Les autres ne participent que d'un volant bonhomme à cette traditionnelle pétarade estivale.

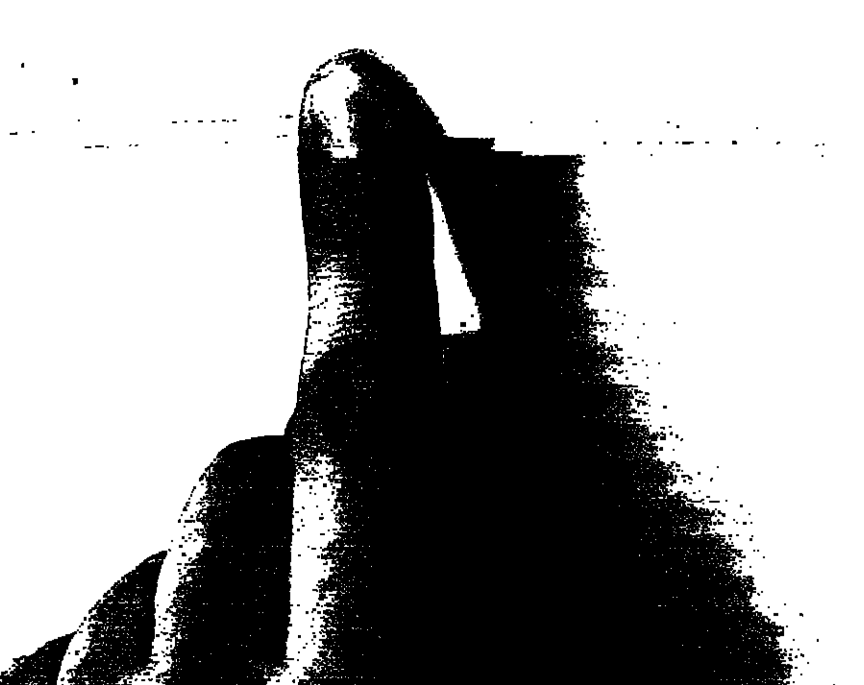
Pas de faux semblant pour M. Noveau, alerte septuagénaire, entré à quatorze ans comme apprenti chez Bugatti ; il tient à honorer comme il se doit cette « messe » de l'automobile. Il mène à un train d'enfer son inestimable cabriolet Bugatti 3B de 1936 : *« C'est dommage, s'excuse-t-il presque, je suis obligé de lever le pied, elle déjauge dans les virages. »*

« Les remparts », c'est l'enfant de Jean-Michel Boucheron, le maire d'Angoulême, qui *« salue le retour du mythe de la voiture dans la ville »*. Un plaisir sans pareil qui coûte 200 000 F à la municipalité.

Simple spectateur au bord de la piste, une légende vivante, Maurice Trintignant, qui constate au bruyant passage des Lotus Super-Seven *qu'« aujourd'hui ça discute bien... »*. Certains doivent même être trop bavards ; comme cet Anglais qui pulvérise l'avant de sa Lotus au sortir d'un virage, laissant Henri Pescarolo s'envoler vers la victoire. Sans un mot, sous les applaudissements nourris des 15 000 spectateurs qui se pressent à ce « Monaco » des vieilles gloires, il ramasse et empoche — dernier souvenir — un morceau de carrosserie...

GUY DUTHEIL.





SOMMAIRE

Les mauvais résultats du commerce extérieur n'affectent guère les marchés financiers

S'ils ont été impressionnés par les très mauvais résultats du commerce extérieur *français en août*, les marchés financiers n'en ont guère tiré les conséquences. Certes, la Bourse a accusé le coup, terminant la journée du jeudi 22 septembre par une baisse marginale de 0,05 % après l'avoir commencée sur une note euphorique et avoir effacé les dernières séquelles du krach boursier d'octobre. Même évolution en matière de change. Le deutschemark s'est raffermi, atteignant, le jeudi 22 septembre, 3,4030 francs pour un deutschemark contre 3,3970 avant l'annonce des chiffres de la balance commerciale. Ce qui, en d'autres temps, aurait sans doute provoqué un mouvement de défiance sérieux à l'égard du franc n'a finalement pas réveillé des marchés qualifiés de « morts », le vendredi 23 septembre, par un cambiste. La devise allemande, si elle demeurait ferme par rapport au franc, 3,4060 lors des premiers échanges interbancaires, restait dans des marges supportables. Quant à la Bourse, elle ouvrait même sur une note légèrement optimiste, gagnant 0,09 % lors des premières opérations.

Les aléas de la conjoncture française, *comme il y a* quatre mois les élections législatives, laisseraient-ils indifférents les investisseurs ? Ce serait conclure un peu vite. Les *opérateurs restent extrêmement prudents en cette* veille d'un week-end un peu particulier. Avant l'ouverture officielle de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, le mardi 27 septembre, à Berlin, les sept principales puissances industrielles doivent se rencontrer. La réunion du G7, prévue pour le samedi 24 septembre, sera l'occasion de réaffirmer la détermination de chacun à renforcer la concertation internationale pour éviter tout dérapage économique ou monétaire. Et chacun attendait un communiqué un peu plus complet à défaut d'être musclé. *La coopération pour la stabilisation des taux de change pourrait en effet s'accompagner d'une allusion à l'utilité de l'entente à sept sur un autre sujet d'importance, l'évolution des taux d'intérêt.*

***Il faudra donc attendre la fin des rencontres de Berlin,* le 29 septembre, pour que les investisseurs se penchent à nouveau sur les réalités économiques qui sous-tendent l'évolution des monnaies *et s'inquiéter éventuellement*, alors, des retombées de la fermeté du deutschemark sur la stabilité du système monétaire européen.**

Un déficit de 9 milliards de francs

Le déficit du commerce extérieur de la France s'est élevé à 9 milliards de francs au mois d'août, en données corrigées des variations saisonnières, *contre 3,4 milliards en juillet*. Ce très mauvais résultat, dont on ne trouve pas de précédent depuis janvier 1983, est dû à une très forte poussée des importations qui sont passées, toujours en données corrigées, de 85,8 milliards de francs *en juillet* à 97,7 milliards en août, soit une augmentation de 13,9 %. Les exportations au contraire sont restées stables, à hauteur de 81,7 milliards de francs. Sur les huit premiers mois de l'année, le déficit commercial atteint 23,6 milliards de francs, (comme pendant la même période de 1987) alors que le gouvernement a retenu dans ses dernières prévisions un trou de *26,5 milliards* de francs pout *toute* l'année après – 31,4 milliards de francs en 1987.

en milliards de francs CVS
Solde industriel*
Solde commercial
+2 / +1 / 0 / –1 / –2 / –3 / –4 / –5 / –6 / –7 / –8 / –9
+1,3 · +0,2 · +0,1 · +1,8 · –1,5 · –3,5 · –5,5 · –4,9 · –3,0 · –5,2 · –6,5 · –4,7 · –9
avril · mai · juin · juil. · août · sept. · oct. · nov. · déc. · janv. · fév. · mars · avril · mai · juin · juil. · août
1987 · 1988
* (y compris matériel militaire)

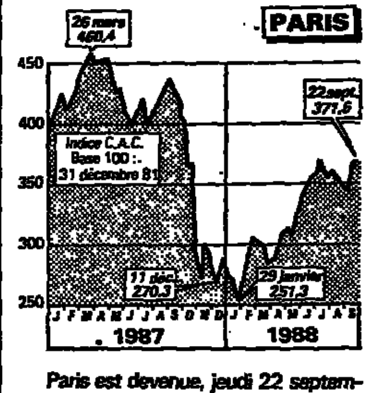
Le déficit du solde industriel s'est à nouveau creusé dans des proportions inattendues en dépit de la vente de quatre Airbus, un nombre très normal. Il est de 8 milliards de francs en août – et même de 10 milliards si *l'on retire le matériel* militaire – après un déficit de 4,7 milliards en juillet. Ces deux derniers résultats sont préoccupants dans la mesure où *ils marquent une détérioration* par rapport aux deux mois précédents (– 2,5 milliards en mai et – 2,2 milliards en juin) dont *les résultats correspondaient à la* moyenne mensuelle du premier semestre.

Le déficit s'est creusé de 2,3 milliards de francs pour les métaux et produits des métaux, de 1,3 milliard pour l'automobile (en raison d'un affaiblissement cette fois des exportations) et de 2,9 milliards pour les biens de consommation.

Cette dégradation de notre solde industriel peut être due à *une accélération de la demande* intérieure, les entreprises augmentant leurs stocks tandis que les ménages profitent de gains *de pouvoir d'achat consécutifs à une progression* des salaires et à une reprise de l'emploi.

Le solde traditionnellement très positif de l'agro-alimentaire s'est quelque peu amoindri, passant de + 3,6 milliards de francs en juillet à + 2,4 milliards de francs en août, ce qui – coïncidence – accentue le très mauvais résultat d'août. Le déficit énergétique s'est, lui, aggravé, s'élevant à 6,4 milliards de francs en août contre *5,9 milliards* de francs en *juillet*.

La Bourse de Paris a retrouvé jeudi son niveau d'avant le krach



Paris est devenue, jeudi 22 septembre, ne serait-ce qu'un instant, la troisième grande place boursière mondiale à reconstituer intégralement son *patrimoine* après le krach d'octobre 1987. Seules, avant elles, Bruxelles en février et Tokyo en avril ont tiré un trait sur une des pages les plus noires de leur histoire. Wall Street et surtout Londres en restent encore loin. Mais à la différence de ces grandes places qui ont chuté brutalement *en octobre, la baisse des valeurs* françaises s'est observée dès le mois de mai 1987. Après avoir atteint son plus haut historique le 26 *mars* 1987 (460,4), la Bourse a vivoté avant d'amorcer une bausse considérable. A la veille du krach, l'indice était déjà inférieur de 9 % à son niveau du début de l'année 1987. *Le recul s'est alors accéléré et la* Bourse a atteint son plus bas en janvier de cette année pour amorcer ensuite son *redressement. L'indice CAC reste* toutefois 19 % en deçà de son record de mars 1987.

هكذا من الأصل

18

Economie

Les réunions monétaires de Berlin

M. Camdessus plaide pour un doublement du capital du FMI

BERLIN-OUEST
de notre envoyé spécial

Coup d'envoi des réunions monétaires de Berlin, la conférence de presse qu'a donnée, jeudi 22 septembre, le directeur général du FMI, a fourni l'occasion à M. Michel Camdessus de relever, d'entrée de jeu, l'évolution, qui s'est produite depuis une année environ, de la notion de réduction du montant de la dette extérieure pour les pays les plus lourdement engagés à l'égard de leurs créanciers privés ou publics : *« Il s'agissait là naguère d'une notion tenue pour suspecte ; elle est désormais reconnue, et, même, elle est à la mode. »* Il convient toutefois, a-t-il ajouté, *« de ne pas succomber à cette dernière »*. Cela semble signifier, en particulier, aux yeux du directeur général, qu'il convient de garder à l'esprit une *« distinction fondamentale »* entre, d'une part, les pays à bas revenus et, de l'autre, les pays à revenus dits intermédiaires.

En ce qui concerne les dettes publiques, c'est-à-dire celles qui sont dues aux Trésors publics des pays riches, l'atténuation, voire la suppression, de la dette prend la forme d'une conversion de cette dernière. Mais cette méthode ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Ce qui importe le plus, c'est que ces pays soient à même de croître suffisamment pour que leur revenu par tête d'habitant puisse recommencer à augmenter, ce qu'il n'a pas fait depuis une vingtaine d'années en Afrique.

La dette aux banques commerciales ne peut évidemment être en partie réduite qu'à la condition que ces dernières le consentent. Le rapport du Fonds monétaire fait état de certaines opérations : c'est ainsi que la Bolivie a entrepris de racheter la moitié de sa dette bancaire avec une décote qui revient à payer 11 cents pour chaque dollar de valeur nominale des créances concernées. Le Mexique a procédé à l'échange de 3,7 milliards de dollars de créances bancaires contre 2,6 milliards de dollars de nouvelles obligations.

C'est d'ici au 30 avril 1989 que les cent cinquante pays membres du Fonds monétaire doivent décider s'il est opportun ou non d'augmenter leurs quotas auprès du Fonds monétaire. M. Michel Camdessus a formulé le problème de la façon suivante : *« S'il s'agissait simplement d'augmenter les ressources du Fonds monétaire proportionnellement à l'accroissement de l'économie mondiale, une augmentation globale de 50 % des quotas serait suffisante. »* Mais une autre préoccupation s'ajoute à celle-ci : il serait préférable que le Fonds puisse financer la totalité de ses opérations sur ses ressources propres, au lieu de devoir, comme il le fait actuellement, emprunter une partie des sommes dont il a besoin. Pour rendre inutiles de nouveaux emprunts, c'est à un doublement des quotas qu'il faudrait procéder : *« J'aimerais que cette solution soit adoptée »*, a ajouté encore M. Camdessus en souriant.

Le rôle du deutschemark

Faisant allusion à sa présence récente à Francfort, à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de la Bundesbank, le directeur général du Fonds monétaire a fait un éloge appuyé (et inhabituel) du rôle important joué par le deutschemark pour stabiliser le système monétaire international (le mot employé par M. Camdessus a été exactement : pour *« ancrer »* le système...). Ce rôle est particulièrement manifeste à l'intérieur du système monétaire européen, et il a bénéficié à l'ensemble des pays participants. Mais, a encore dit M. Camdessus, *« il serait naïf »* de chercher à transposer l'expérience du système monétaire européen à l'échelle mondiale.

Aussi la question demeure-t-elle de savoir comment on pourra donner une ancre au système monétaire international pour stabiliser les taux de change entre les grandes devises. Quelle sera à cet égard la fonction du droit de tirage spécial que les statuts du Fonds monétaire considèrent comme devant être l'instrument de réserve le plus important du système ? Faudrait-il, dans cette perspective, *« profondément modifier »* la composition de ces droits de tirage spéciaux (DTS), lesquels sont actuellement un panier de monnaies, comme c'est le cas pour l'ECU ? *« Ce sont là autant de questions mais pas de propositions »*, a précisé M. Camdessus.

Une rencontre avec les évêques

En ce qui concerne les prévisions pour l'année prochaine, le directeur général du Fonds monétaire a déclaré que l'on n'avait pas encore tiré les conclusions des *« frémissements négatifs »* que l'on peut percevoir actuellement, mais, a-t-il ajouté, *« nous sommes optimistes »*, car la croissance se déroule *« sans emballement, bien que les tensions inflationnistes soient légèrement plus fortes que nous ne l'avions prévu : de l'ordre de 3 % »*.

Enfin, M. Michel Camdessus a consacré une partie de sa conférence de presse à parler de celle à laquelle il avait assisté dans la matinée du jour même, en présence des représentants des Eglises catholique et évangélique allemandes. Les évêques allemands avaient tenu en effet à cet échange de vues à cause des vives inquiétudes qu'ils éprouvent à l'égard de la situation des pays pauvres. Pour M. Camdessus, le Fonds monétaire ne doit pas être un *« bouc émissaire »*. Du reste, a-t-il dit, les évêques reconnaissent la légitimité, au regard de l'éthique, de la conditionnalité des concours financiers accordés par le Fonds monétaire ; cela n'aurait aucun sens, a dit en substance M. Camdessus — et, sur ce point, nous sommes tous d'accord, — de dépenser de l'argent si les pays bénéficiaires ne faisaient pas les efforts nécessaires pour améliorer leur gestion et leurs résultats. Mais, a dit encore M. Camdessus, trouver la juste mesure est une tâche difficile, *« les ordinateurs du Fonds ne fournissant aucune indication sur le meilleur dosage »*. Et d'ajouter : *« La pire des solutions pour les pauvres serait l'absence de politique d'ajustement ; mais il ne faut pas non plus que l'ajustement ait pour résultat de tuer le malade. »*

M. Camdessus a conclu ce chapitre en déclarant que, si les évêques demandaient la poursuite du dialogue, le Fonds monétaire était lui-même demandeur.

PAUL FABRA.

Le Brésil a signé l'accord de rééchelonnement de sa dette

Le Brésil a signé, jeudi 22 septembre à New-York, l'accord de rééchelonnement de sa dette extérieure pour un montant de 82 milliards de dollars avec ses banques commerciales créancières, qui lui permettra de réintégrer le système financier international.

Le vice-président de la Citibank et président du comité de gestion des banques créancières du Brésil, M. William Rhodes, a qualifié cet accord d'*« historique »*, pour son ampleur et pour la rapidité avec laquelle il a été conclu, soulignant qu'il permettra au Brésil de réduire sa dette de 18 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Selon M. Rhodes, quelque quatre-vingt-cinq banques, sur un total de deux cent trente, ont opté pour le système des « bons de sortie », qui permettent d'échanger des créances à hauteur de 15 milliards de dollars par des bons sur vingt-cinq ans portant un taux d'intérêt de 6 % par an, et finalement transformables en obligations du Trésor brésilien.

TRANSPORTS

Nouvelle grève à Air Inter les 27 et 28 septembre

L'intersyndicale des pilotes et officiers mécaniciens d'Air Inter (SPNC, SPAC, SNOMAC) ne se résigne pas à la défaite, pourtant inévitable depuis que M. Michel Delebarre, ministre des transports, a décidé, le 13 septembre, que l'Airbus A 320 serait piloté comme prévu à deux pilotes et non à trois comme l'exigeaient depuis des mois ces syndicats. S'appuyant sur le mot d'ordre lancé par la CGT à l'ensemble des professions du transport aérien, l'intersyndicale a décidé un arrêt de travail de quarante-huit heures, le mardi 27 et le mercredi 28 septembre, pour *« protester contre l'intervention partiale du ministre des transports »*.

Celui-ci a reçu, le 22 septembre, M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, venu lui rendre compte des négociations en cours au sein de son entreprise pour mettre fin à ce conflit. M. Delebarre a rappelé *« qu'il recevra favorablement les propositions de la direction permettant de garantir aux usagers que le service public du transport aérien sera assuré dans les meilleures conditions »*. Autrement dit, Air Inter sera autorisé à affréter les avions et les équipages nécessaires pour assurer les trois cent trente vols prévus le 27 septembre et les trois cent soixante prévus le 28.

Deux référendums sur ce conflit se disputent actuellement les suffrages des équipages d'Air Inter. Le premier, organisé par l'intersyndicale, aurait suscité cent cinquante réponses se déclarant à 58 % favorables à une riposte *« à l'agression du ministre »*. Le second, organisé par des pilotes indépendants, mais hostiles à l'intersyndicale, aurait collecté quatre cent soixante-six réponses dont le contenu sera connu le 23 septembre.

● **Delta commande deux cent quinze avions à Boeing et McDonnell Douglas.** — Le PDG de la compagnie américaine Delta Air Lines, M. Ron Allen, a annoncé, jeudi 22 septembre, une commande de deux cent quinze appareils Boeing et McDonnell Douglas, dont dix-huit achetés ferme. Si les cent quatre-vingt-dix-sept options se traduisaient par des commandes fermes, le montant total de l'opération serait d'environ 10 milliards de dollars (64 milliards de francs). La compagnie Delta, qui emploie cinquante et un mille personnes, a enregistré un bénéfice net de 307 millions de dollars (2 milliards de francs) de juin 1987 à juin 1988, pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars (44 milliards de francs).

La polémique sur l'augmentation des cartes de paiement

M. Pierre Bérégovoy invite les banques à revenir sur leur décision

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a invité les banques à *« revenir sur la décision inopportune et mal venue »* d'augmenter les cotisation des cartes bancaires, en s'adressant, jeudi 22 septembre en duplex sur la Cinq, au président de l'Association des banques (AFB), M. Dominique Chatillon.

Le ministre a indiqué à M. Chatillon qu'il était *« encore temps de revenir sur cette erreur »*. Il a même agité une menace implicite en précisant qu'une telle décision faciliterait la discussion à l'Assemblée nationale de *« la suppression de la taxe sur les encours bancaires, qui rapporte 1,4 milliard de francs à l'Etat »*, et qu'il comptait présenter dans le budget 89 *« pour des raisons d'harmonisation européenne »*.

Tempérant, *« avec un vocabulaire différent »*, les propos vifs du ministre du budget Michel Charasse, qui avait la veille reproché aux banquiers de *« prendre le blé »* de la clientèle, M. Bérégovoy a rappelé sa décision de saisir le Conseil de la concurrence. Car, a-t-il souligné : *« les banques se sont concertées, je suis bien informé, et c'est contraire aux lois de la concurrence »*. Il a déploré *« ce dérapage en matière de hausse des prix »* des services.

Le ministre de l'économie a estimé que *« les banquiers avaient manqué de jugeote »*, en décidant *« sans concertation avec les consommateurs d'augmenter »* la tarification bancaire, au moment même où *« ils ont des rapports difficiles avec les utilisateurs »*.

De son côté, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a souligné *« les incohérences »* qu'il y a dans le comportement des banques qui augmentent le prix des cartes de crédit.

« Il m'arrive de prendre ma voiture et de passer au péage des autoroutes. Je vois qu'on y a installé des lecteurs de cartes bancaires. Alors maintenant on me dit qu'il ne faut pas nous en servir. Tout ceci ne tient pas debout », a déclaré l'ancien ministre du budget.

M. Juppé a ajouté que *« si les banques se sont mises d'accord pour fixer leur tarif, c'est tout à fait répréhensible »*. Il a rappelé l'existence du Conseil de la concurrence, qui, a-t-il dit, a été créé par le gouvernement de M. Jacques Chirac.

Un rappel de M. Michel Charasse

Les Français peuvent utiliser leurs perceptions comme des agences bancaires

Critiquant la décision de certaines banques d'augmenter les cotisations annuelles sur les cartes de crédit, M. Michel Charasse, ministre du budget, a déclaré que les Français disposaient, avec les perceptions, d'un réseau bancaire qui fonctionnait comme un véritable service public.

Ce qu'on appelle le réseau des comptables publics s'étend sur la France entière avec quatre mille deux cents guichets implantés dans les perceptions à l'échelle du canton, dans les recettes des finances et trésoreries principales à l'échelle de l'arrondissement et dans les trésoreries générales à celle des départements. Outre leurs fonctions classiques (recouvrement des impôts directs, paiement des dépenses de l'Etat, gestion des comptes de dépôt des collectivités locales, du Trésor et des établissements publics), ils reçoivent, depuis très longtemps, des dépôts du public. Ces dépôts atteignaient, au 30 juin 1988, 16,5 milliards de francs, dont 12,4 milliards de francs à vue et 4,1 milliards de francs à terme, soit 1,2 % du marché français. Le réseau place, également, des titres : 3 milliards de francs d'obligations et 4 milliards de francs de bon du Trésor en 1987, plus 700 milliards de francs dans les opérations de privatisation.

Les six cent cinquante mille comptes ouverts dans ces guichets ont pour titulaires des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, des retraités (essentiellement de l'Etat), des membres des professions libérales, des commerçants, des artisans, des associations et des entreprises ayant obtenu des marchés publics.

Ces quatre mille deux cents guichets des comptables publics limitent leurs activités aux opérations de banque simples, sans frais particuliers : collecte des dépôts, délivrance de carnets de chèques, virements, domiciliations de traites, de billets et de règlements. Par la remise de cartes bancaires à leurs clients, vingt mille depuis peu, ils permettent à ces derniers d'accéder aux réseaux correspondants et à leurs automates (distributeurs automatiques de billets et guichets automatiques de banque). Il est possible d'y effectuer des opérations classiques : retraits d'espèces, virements de compte à compte, etc.

Ces guichets des comptables publics, en revanche, n'ont pas le droit d'accorder des crédits ni des prêts personnels, sauf les comptes ou plans d'épargne-logement du Crédit foncier de France. Selon l'article premier de la loi bancaire de 1984, ils ne sont pas soumis aux dispositions de cette loi, mais, s'ils veulent accorder des crédits, ils sont alors assujettis aux règlements du comité de réglementation bancaire, au terme d'un décret en Conseil d'Etat, qui n'a pas été pris.

Sur le plan pratique, les responsables de ces guichets affirment qu'ils seraient en mesure d'accepter une augmentation de leurs dépôts, et que leur informatique pourrait encaisser le choc, ce que contestent les banques commerciales. En tout cas, la menace agitée par M. Charasse, qui propose ces perceptions, n'est pas vaine, bien que le public n'ait pas pour habitude de penser au percepteur comme banquier de tous les jours. S'il s'adresse au secteur public, c'est essentiellement aux guichets des PTT, avec leurs services de chèques postaux et de caisses d'épargne.

F. R.

LOGEMENT

« Le rythme actuel de la construction ne doit pas être cassé » *déclare M. Maurice Faure*

« Je ne crois pas qu'il faille se livrer à un combat mythologique loi Quilliot-loi Méhaignerie », a déclaré M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, en répondant à une question sur les intentions du gouvernement en matière de loyers, lors de la présentation à la presse du projet de budget de son ministère.

« Sur les 6,7 % de hausse des loyers constatée sur toute la France, 3,2 % sont dus à la progression de l'indice du coût de la construction, 2,5 % aux loyers totalement libres des appartements vides et 1 % à l'application de la loi Méhaignerie. Mais la hausse est concentrée sur la région parisienne et à un moindre titre à Lyon et à Marseille. Nous n'avons pas l'illusion de nous en sortir avec notre décret (le Monde *daté 18-19 septembre), mais l'obligation de justifier la hausse est en soi importante. Les commissions départementales de conciliation ont pour tâche de juger du nombre de références et de leur bien-fondé. On aurait pu envisager la prorogation de la période transitoire, mais, comme elle dure jusqu'en 1995, une telle annonce en 1988 n'aurait eu aucune signification. Quant à la nécessité de recourir à la voie législative, ce serait plutôt du domaine de Mme Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation.*

» *Nous allons engager*, a poursuivi le ministre, *des pourparlers avec les professionnels, propriétaires institutionnels, administrateurs de biens, pour aboutir à des contrats de modération. Et nous allons faire une meilleure politique d'information des locataires en multipliant les points de consultation de l'Observatoire des loyers afin que les gens sachent où on peut se renseigner. Nous souhaitons, dans un domaine où le phénomène psychologique joue énormément, ne pas casser le rythme actuel de la construction par des décisions hâtives ou mal adaptées. »*

AFFAIRES

Pechiney cède ses intérêts aux Japonais

La fin des ambitions françaises dans la fibre de carbone

Avec le retrait de Pechiney des *fibres de carbone*, la France abandonne ses grandes ambitions nationales dans ce secteur. Sous réserve de l'autorisation des pouvoirs publics, le producteur nationalisé d'aluminium va céder sa participation de 34 % dans la Soficar, détenue à 68 % par la Fimac, société commune entre Elf et Pechiney, et à 32 % par le Japonais Toray, qui devrait récupérer la part de Pechiney.

Au début de la décennie 1980, les Français, confiants dans l'avenir de la fibre de carbone, avaient lancé deux projets. D'un côté Elf s'associait (à hauteur de 65 %), en 1982, au Japonais Toray pour investir dans l'usine d'Abidos (Pyrénées-Atlantiques), d'une capacité d'environ 300 tonnes par an. De l'autre, Pechiney coopérait avec l'américain Hercules. Cette concurrence franco-française devait bientôt cesser avec l'abandon du deuxième projet et l'association de Pechiney à Elf dans la Fimac, l'étroitesse du marché des fibres de carbone ne justifiant pas deux investissements. Les applications sophistiquées qui étaient attendues de ce matériau, dans l'aéronautique notamment, ont fait long feu. Elles exigeaient en particulier que les avionneurs changent tous leurs équipements industriels. Les gros débouchés actuels dans les seules raquettes de tennis, les clubs de golf ou les skis haut de gamme, expliquent la situation surcapacitaire de cette industrie.

Du coup, la Soficar n'enregistrait pas des résultats très brillants. Pour 1987, les pertes se sont élevées à 70 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 110 millions de francs. Pechiney, qui a choisi de se développer dans les composites à matrice métallique, n'y voyait plus son intérêt. En revanche, bien que restant *minoritaire*, Elf *considère qu'elle* peut tirer profit de l'investissement (les polymères, secteur d'activité d'Elf, pouvant être renforcés par des fibres de carbone). En outre, la redistribution des cartes entraînant une plus grande implication du japonais Toray, la Soficar devrait désormais intervenir de façon plus importante dans sa politique commerciale mondiale. La Soficar pourra notamment vendre ses produits dans le monde entier et non plus seulement en Europe (sans la Grande-Bretagne) comme c'était le cas précédemment. Une ouverture internationale qui devrait permettre de faire tourner l'usine d'Abidos à pleine capacité, contre 60 % actuellement.

C. B

FISCALITÉ

M. Barre regrette que M. Rocard n'engage pas une réforme « de longue portée »

« Je regrette que la France ne se dote pas d'un programme de réforme fiscale cohérent et de longue portée (...), ce pouvait être la grande œuvre d'un septennat », a déclaré M. Raymond Barre, interrogé par la *Tribune de l'expansion* sur le projet de budget 1989 de M. Rocard.

L'ancien premier ministre a poursuivi : *« Plutôt que de créer une TVA à 5,5 %, il aurait mieux valu supprimer progressivement les taux majorés pour se rapprocher de la norme européenne. »* Par ailleurs, il regrette *« qu'on ne fasse rien pour encourager les investissements »*.

M. Barre ajoute qu'il n'est *« pas opposé à l'institution d'un prélèvement proportionnel sur l'ensemble des revenus, si cela se révélait nécessaire — par exemple pour financer certaines prestations sociales. Je regrette par ailleurs qu'un homme comme Michel Rocard n'introduise pas en France le prélèvement à la source de l'impôt direct, comme c'est le cas dans la plupart des grands pays »*.

A propos de la conjoncture, M. Barre n'est *« pas totalement rassuré sur ce qui va se passer aux Etats-Unis. Je crains un ralentissement de l'activité économique et une baisse du dollar après l'élection présidentielle »*. La hausse des taux d'intérêt semble à M. Barre le *« problème majeur »* de l'économie mondiale. Néanmoins, ajoute l'ancien premier ministre, *« j'ai tendance à penser qu'il n'y a pas à court terme un risque de krach financier »*.

AGRICULTURE

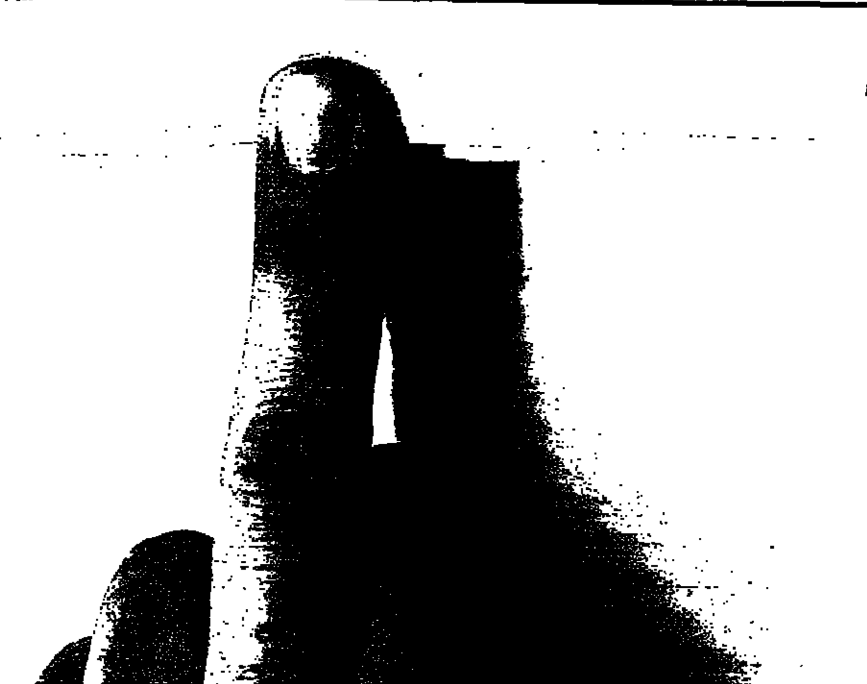
La CEE perd une bataille au GATT

La Communauté européenne a provisoirement échoué dans ses tentatives d'obtenir l'arbitrage du GATT sur les privilèges agricoles dont bénéficient les Etats-Unis par le truchement d'une dérogation qui leur a été concédée il y a trente-trois ans, en 1955. Le conseil, organe exécutif du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), réuni jeudi 22 septembre à Genève, a refusé de statuer sur une requête de la CEE, visant à la création d'un groupe de travail (panel) chargé d'apprécier le caractère et les conséquences des pratiques américaines.

La dérogation, prolongée d'année en année, permet au président des Etats-Unis de modifier, en fonction des besoins, la liste des produits protégés, parmi lesquels figurent aujourd'hui le coton, certains produits laitiers, le sucre et les arachides. Le dispositif met en cause l'ensemble du système *multilatéral*, estime la CEE. Les « effets cumulatifs » de ces mesures entraînent des distorsions dans le commerce agricole et expliquent la crise qui affecte certains produits spécifiques.

● **Aide alimentaire : les stocks épuisés.** — Le programme alimentaire mondial (PAM), organisme dépendant des Nations unies, a complètement épuisé ses réserves alimentaires d'urgence pour faire face aux dernières pénuries et catastrophes dans le monde, a averti jeudi 22 septembre à Rome son directeur exécutif, M. James Ingram. Les fournitures alimentaires d'urgence assurées par le PAM ont en effet battu cette année tous les records en vingt-cinq ans d'activité, épuisant les stocks constitués pour ces cas d'urgence.

Le PAM a besoin immédiatement de 100 000 tonnes d'aide alimentaire pour les sinistrés du Bangladesh, de l'Ethiopie, du Malawi et de la Somalie, et il lui faudra au total 300 000 tonnes d'ici à la fin de l'année pour répondre aux besoins des réfugiés dans le monde. Un appel est lancé aux pays donateurs.



Economie

SOCIAL

Dans son rapport annuel sur les « perspectives de l'emploi »

L'OCDE confirme l'augmentation des créations de postes et l'orientation du chômage à la baisse

Pour l'ensemble des pays membres, le chômage devrait reculer faiblement et l'emploi progresser légèrement, selon l'OCDE, qui publie, le 23 septembre, son rapport annuel sur les *« perspectives de l'emploi »* jusqu'à la fin 1989. Les prévisions seraient même plus satisfaisantes que ne le laissent envisager les évaluations consignées dans le document, car, indique l'OCDE dans une notte additionnelle, la conjoncture a continué d'évoluer favorablement depuis la fin du travail d'analyse effectué sur les données de mai dernier. *« La croissance de l'économie mondiale durant le premier semestre de 1988 semble avoir été plus rapide qu'on le pensait il y a quelques mois. Selon les premières estimations, le produit intérieur brut aurait progressé plus vite que prévu aux Etats-Unis, au Japon, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni »*, est-il souligné.

Quoi qu'il en soit, et d'après les premières projections, les indices étaient déjà rassurants. Pour l'ensemble de la zone OCDE, le taux de chômage devrait être ramené de 7,9 % de la population active en 1987, à 7,5 % en 1989. Dans le même temps, il stagnerait dans la Communauté européenne avec des baisses faibles en RFA, en Grande-Bretagne, et plus fortes en Espagne (18,5 %, contre 20,6 % en 1987). Seules l'Italie (de 11 % à 12 % en 1989) et la France (de 10,6 % à 11,5 %) verraient leur situation s'aggraver, essentiellement pour des raisons démographiques dans le cas de notre pays. Pour leur part, les Etats-Unis resteraient à leur niveau actuel (5,5 %) et le Japon descendrait jusqu'à 2,5 %.

De son côté, le mouvement de création d'emplois se poursuivrait. De 1,6 % en 1987, la croissance de l'emploi serait de 1 % en 1989 pour la zone OCDE, de 0,5 % pour la CEE (contre 0,9 % en 1987). Rares seraient les pays qui continueraient de perdre des postes de travail, comme l'Irlande, l'immense majorité enregistrant des augmentations ou, au pire, comme la France, demeurant dans une position stable. *« En Europe (...) »*, est-il souligné, le chiffre *« atteint par la croissance de l'emploi en 1986 comme en 1987 est le meilleur résultat enregistré depuis 1973 et est bien supérieur au taux annuel de 0,3 % enregistré sur le long terme entre 1960 et 1985 »*. Après leurs spectaculaires exploits de 1987 (+ 2,6 %), les Etats-Unis reviendraient à une progression de 1,5 %, tandis que le Japon se satisferait d'un « modeste » 0,5 % (après 1 % en 1987).

Démarrée en 1983, *« la reprise en cours »* est, fait observer l'OCDE, *« aujourd'hui la plus longue qui ait été enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale »*. Depuis la relance, ajoute-t-elle, *« la croissance de l'emploi (...) atteint les niveaux les meilleurs qui aient été enregistrés dans le passé »*.

Plusieurs raisons expliqueraient ces succès qui dépassent les espérances, dont *« la fermeté de l'investissement productif, le dynamisme de la consommation et, dans certains pays, les mesures spéciales de lutte contre le chômage »*. En quelques occasions, l'OCDE cite d'ailleurs la France parmi les exemples de politique sociale.

Les ombres au tableau

Mais le constat, réjouissant, s'accompagne de quelques ombres au tableau, dont certaines avaient été oubliées pendant tout le temps de la crise. Ainsi réapparaît, notamment en Europe, une augmentation du nombre des emplois proposés et non pourvus, parfois à des hauteurs qui dépassent les *« pics conjoncturels de 1979-1980 »*, en Belgique, en Espagne ou en Grande-Bretagne. *« Déconcertant »*, le phénomène révèle que les chômeurs *« ne semblent pas avoir les compétences voulues pour occuper les emplois disponibles »*.

Parallèlement – et cela est au moins aussi préoccupant, – les experts de l'OCDE constatent que la reprise de l'emploi se conjugue avec une aggravation persistante du chômage de longue durée, lequel se concentre sur des catégories bien précises de la population. Une explication à cela : le retour dans le travail concerne ceux qui sont les mieux préparés, alors que le chômage de longue durée fonctionne comme un piège. *« C'est du gaspillage de ne s'attaquer au chômage que lorsqu'il se prolonge »*, insiste l'OCDE à ce propos.

Avec des raisonnements moins tranchés, les experts découvrent aussi les mérites de la micro-économie, qui *« peut contribuer à faire progresser l'emploi total »* et deviennent prudents à l'égard des mécanismes macro-économiques, qui risquent de conduire *« à la conclusion pessimiste que la politique du marché du travail ne peut avoir aucun effet sur le niveau global d'emploi »*. L'acalmie actuelle a donc des conséquences heureuses. Les voies de la sagesse et de la tolérance s'en trouvent renforcées.

ALAIN LEBAUBE.

● **Nouvelle baisse du chômage en Grande-Bretagne.** – Le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne a, en chiffres corrigés des variations saisonnières, diminué de 45 400 personnes en août, pour se situer à 2 266 900. Ce nombre représente 8 % de la population active, contre 8,2 % en juillet. Il s'agit du vingt-cinquième recul mensuel consécutif du chômage, qui retrouve son niveau du printemps 1981, après avoir atteint plus de 3,2 millions (11,7 %) à l'été 1986. – *(AFP.)*

Neuf cents emplois supprimés dans la métallurgie

Plusieurs centaines de suppressions d'emploi ont été décidées depuis dix jours dans diverses branches de la métallurgie. Dernière en date, annoncée au cours de la réunion du comité central d'entreprise de Neiman, la suppression de 400 emplois en 1989, contre 189 à l'usine Klaxon d'Evreux. Des suppressions d'emploi redoutées dès l'an dernier, nous indique notre correspondant à Evreux, lorsque Neiman, détenu jusque-là par Paribas, est passé sous le contrôle du groupe Valéo, leader de l'équipement automobile.

Les Aciéries et laminoirs de Beautor (ALB), dans l'Aisne, filiale du groupe belge Cockerill-Sambre, qui fournissent des tôles d'emboutissage pour l'automobile, vont supprimer 130 emplois (sur 530) par préretraites, mi-temps, congés de conversion et retour de salariés étrangers au pays. Solex, fabricant de carburateurs, contrôlé par Fiat (65 %) et Matra (35 %), abandonnant l'activité de découpe fine dans le secteur mécanique de sa fonderie de Limay (Yvelines), va supprimer 91 postes d'ouvrier (sur 216), une partie des salariés concernés pourrait être reclassé dans les usines d'Evreux ou d'Argentan (Orne), parallèlement à des congés de conversion.

De son côté, l'établissement pyrénéen de la SEB, un des leaders français des appareils ménagers, a décidé de supprimer 88 emplois sur 558 à Lourdes (Hautes-Pyrénées) et 24 sur 148 à Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) afin de réduire *« une surcapacité de 20 % et des prix trop élevés de 25 %)* à l'exportation, notamment pour les cafetières et les mini-robots.

Outre des préretraites (33 à Lourdes, 14 à Mourenx), la direction a proposé une aide au reclassement, une prime de 45 000 F aux créateurs d'entreprise, de 20 000 F pour les mutations dans d'autres usines et des congés de conversion avec maintien de 90 % du salaire pendant un an, nous indique notre correspondant à Tarbes. Les syndicats CGT et CFDT ont dénoncé l'accélération des cadences et protesté contre les transferts de production vers les usines de Selongey (Côte-d'Or) et Sainte-Mac (Vosges), où, disent-ils, ont été engagés 300 intérimaires ; ils réclament la récupération de la fabrication des yaourtières des sorbetières et des petits volumes sur la sous-traitance.

Enfin, le groupe grenoblois Neyrpic, filiale à 50 %-50 % d'Alsthom et de Framatome, a annoncé la suppression de 169 emplois d'ici à juillet 1989, en raison d'une baisse des commandes (en particulier de turbines hydrauliques, spécialité d'origine de la firme) de 787 millions de francs en 1986 ; à 680 millions de francs en 1987 : même si elle espère parvenir à 720 millions de francs en 1988, la société, qui a déjà réduit ses effectifs à deux reprises depuis 1983, entend accroître encore sa productivité, en même temps qu'elle fait d'importants investissements en informatique.

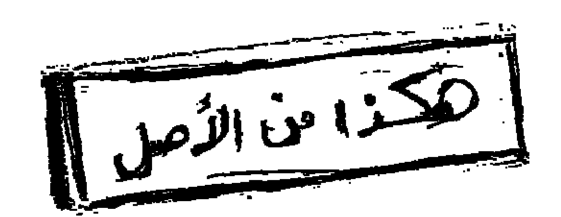
Mesures salariales à la RATP, à la SNCF et à EDF-GDF

Pour tenir compte de la hausse des prix supérieure aux prévisions, la SNCF et la RATP ont décidé jeudi 22 septembre, à l'issue de réunions avec les syndicats signataires des accords salariaux pour 1988 (CFTC et les cadres autonomes pour la SNCF, CFTC, FO-encadrement, indépendants, autonomes sauf le groupement autonome toutes catégories à la RATP), d'avancer les augmentations de salaires prévues par les accords (*le Monde* du 23 septembre).

A la SNCF, l'augmentation de 0,9 %, prévue au 1er octobre, a été avancée au 1er septembre ; à la RATP, celle de 1,1 %, prévue au 1er décembre, a été avancée au 1er octobre. Dans les deux cas, de nouvelles réunions sont prévues avec les syndicats signataires des accords : au cours du dernier trimestre à la SNCF, à la fin de l'année pour la RATP.

A EDF-GDF, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, UNCM-CGC) ont repoussé les propositions des directions, qui correspondaient à une augmentation en niveau de 2,2 % sur l'année, comme à la SNCF et à la RATP. Les directions ont décidé unilatéralement d'augmenter les salaires de 1 % à compter du 1er septembre, et de porter rétroactivement à 1 % l'augmentation de 0,7 % accordée le 1er avril à titre conservatoire. Mais un bilan de 1988 doit être fait lors de la négociation salariale 1989.

Les hausses en niveau accordées restent inférieures au glissement des prix prévu officiellement (2,8 % contre 2,5 % auparavant), mais elles entraînent des augmentations en masse de 0,555 % à EDG-GDF, 0,18 % à la RATP et 0,075 % à la SNCF.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

LVMH est transformée en société à directoire

Comme prévu, l'assemblée générale extraordinaire de LVMH Moët-Hennessy-Louis-Vuitton, destinée à modifier les statuts du groupe, s'est déroulée dans le calme jeudi 22 septembre. La transformation de la firme en société à conseil de surveillance et directoire a été approuvée par les actionnaires qui ont pris connaissance de la répartition exacte du capital non dilué.

Les familles Moët, Hennessy, Chandon, Mercier détiennent 13,9% des parts, le groupe Vuitton 23,1% (dont 10,5% pour les familles et 12,6% pour VIG, Vuitton Investissement Gestion), et Jacques Rober (le holding détenu à 60% par M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache et à 40% par le britannique Guinness) 32,4%. Chacun des représentants des trois groupes d'actionnaires a affirmé son accord avec la stratégie menée par LVMH et par son président Alain Chevalier. Celui-ci devrait en toute vraisemblance être nommé à la présidence du directoire dont la composition sera annoncée lundi prochain. Au cours de l'assemblée générale, il a tenu à présenter les résultats semestriels de la firme, rappelant que, malgré les remous sur le capital, *« le groupe a continué de fonctionner »*. Le bénéfice net est en hausse de 44,5% à 634 millions de francs avec un chiffre d'affaires consolidé en progression de 29%. Pour l'ensemble de l'année, la croissance du résultat devrait être supérieure à 30%.

Deux des frères Hunt recourent à la loi sur les faillites

Deux des frères Hunt, les célèbres *millionnaires texans accusés d'avoir* manipulé le marché de l'argent en 1979 et 1980, ont demandé la protection de la loi américaine sur les faillites (chapitre 11) au tribunal fédéral de Dallas. Condamnés le mois dernier à payer 130 millions de dollars de dommages et intérêts à Minpeco, entreprise minière publique péruvienne, Nelson Bunker et William Herbert Hunt cherchent *ainsi à éviter le dépôt d'une caution* de 225 millions de dollars nécessaire pour faire appel de ce jugement. Le troisième frère, Lamar Hunt, dont la responsabilié dans cette affaire a été jugée moindre, n'a pas recouru au chapitre 11. Ultérieurement, ce recours devrait permettre aux frères Hunt de se protéger contre d'autres demandes de dommages et intérêts dans plusieurs procès engagés contre eux, notamment à la suite de la plainte groupée de dix-sept mille investisseurs touchés par le krach du marché de l'argent consécutif aux manipulations des frères Hunt.

Arrêt des spéculations sur Tractebel

Le ou les mystérieux acheteurs qui depuis trois mois faisaient grimper le cours des actions du holding belge Tractebel (ingénierie, énergie, communication) ont soudainement disparu, jeudi 22 septembre, et le titre a reculé de 22 % en une seule séance, à 7 750 francs belges (1 255 francs français) contre 9 900 *francs belges la veille. Ce renversement* de tendance a suivi la publication d'un communiqué commun des trois principaux actionnaires de Tractebel; la Société générale de Belgique, le groupe Bruxelles Lambert et la Sofina, filiale de la première, qui détiennent 53 % du capital, affirmaient leur désir de ne pas voir cette majorité affectée.

Depuis le début du mois de juillet, le titre Tractebel avait progressé de 38 % et, au total, ce sont près de 1 million 200000 actions qui ont changé de main, soit environ 10 % du capital du holding.

Selon les rumeurs circulant en Bourse à Bruxelles, l'acheteur n'était autre que le groupe Bruxelles Lambert qui souhaitait aligner sa participation (21 %) sur celle de la *Générale (32 % avec la Sofina)*. Le communiqué commun signifie la fin des hostilités.

NEW-YORK, 22 septembre ⬇

Marché très prudent

Le cœur n'y est pas à Wall Street. En effet, le marché américain ne parvient pas à décoller des niveaux auxquels il évolue depuis plusieurs semaines. Jeudi ce fut de nouveau le cas. L'indice Dow Jones a eu un accès de *faiblesse, perdant du terrain* durant toute la séance, avant de clôturer à 2 080, 01, soit une baisse de 10,49 points. Mercredi cet indice avait gagné 3 points.

Le volume des échanges était modéré avec 152,31 millions de titres échangés et le nombre des baisses a été nettement supérieur à celui des hausses : 866 contre 539 et 530 titres au cours inchangé.

Les investisseurs ne portent donc que très peu d'intérêt au marché. Ils estiment notamment que les perspectives économiques ne sont pas aussi brillantes que le laissent entrevoir les dernières statistiques. Ils redoutent surtout une reprise de l'inflation qui aurait pour effet une hausse des taux d'intérêt. L'approche des élections présidentielles américaines le 8 novembre prochain, invite également les opérateurs à la prudence. Certains estiment que les résultats de ce scrutin pourraient modifier l'horizon économique en 1989. Parmi les principales hausses, on relève celles d'Hilton, d'Honeywell et de Warner Lambert. En revanche, IBM, General Motors et McGraw Hill ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Alcoa	50 1/2	50 1/4
A.T.T.	26 1/2	26 3/8
Boeing	60 7/8	60 3/8
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30 5/8
Du Pont de Nemours	81	80 5/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 3/8
Exxon	45	44 1/2
Ford	50	49 3/8
General Electric	43	42 7/8
General Motors	73 3/4	72 5/8
Goodyear	51 1/2	57
I.B.M.	113 1/4	112
I.T.T.	48 3/4	48 5/8
Mobil Oil	43 3/8	43 3/8
Pfizer	55	55
Schlumberger	33 7/8	33 3/8
Texaco	46 3/4	46 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	94 1/4	93 7/8
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	27 5/8	27 3/4
Westinghouse	52 3/4	53 1/4
Xerox Corp.	54 3/4	54 5/8

LONDRES, 22 septembre ⬇

Repli

La Bourse de Londres était en baisse jeudi en raison notamment du recul de Wall Street à son ouverture et de l'arrêt des achats spéculatifs liés à l'offre d'achat de Minorco sur Consolidated Gold Fields.

La Bourse de Londres est également préoccupée avant l'annonce la semaine prochaine des chiffres de la balance des paiements courants britanniques. En effet, les analystes ne s'attendent pas à une amélioration par rapport aux chiffres de juillet, qui marquaient un record dans ce domaine.

En fin de journée, l'indice Footsie des cents valeurs cédait 8,1 points à 1 788,7 points.

La crainte d'une saisine de la *commission anti-monopole* au sujet de l'OPA de Minorco sur Gold Fields a pesé sur la tendance. Après la forte progression de la veille, le titre de cette mine d'or a chuté de 50 pence à 1 350. Les autres valeurs minières se sont également repliées Quasiment tous les secteurs ont fini en baisse. *Les Fonds d'Etat* étaient irréguliers.

PARIS, 23 septembre ⬆

Surprise

Surprise vendredi au Palais Brongniart. Au lendemain de la publication du mauvais chiffre du commerce extérieur, tout laissait à penser que la Bourse en subirait les conséquences et donc qu'elle baisserait. Il n'en fut rien et, au contraire, dès les premiers échanges, l'indicateur instantané s'orientait à la hausse. A 14 heures, il se stabilisait aux alentours de + 0,94 %. Tout comme sur le marché des changes le calme est donc revenu très rapidement après l'annonce des 9 milliards de déficit. La douche froide qui avait entraîné un recul des valeurs jeudi en fin d'après-midi aura été de courte durée. Toutefois, cette poursuite du mouvement de hausse observée depuis maintenant quinze jours satisfait les gestionnaires tout en les laissant perplexes. A quelle mauvaise nouvelle réagira la *place ?*

Comme la veille, les volumes d'échanges sont demeurés à nouveau très élevés, preuve du retour en masse des investisseurs étrangers et aussi des particuliers. *« Il a fallu longtemps pour les convaincre de revenir »*, confiait un agent de change. *« Et depuis cette semaine notre clientèle privée nous passe d'importants ordres d'achats »*.

Le montant des transactions, qui dépassait les 3,8 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel, se situait dans les mêmes niveaux en cette dernière journée de la semaine. Les principaux échanges portaient *encore sur les valeurs bancaires* comme le CI BNP, Parisienne de Réescompte, et Suez, et agro-alimentaires, Pernod Ricard et Olida Participation. Les principales hausses étaient emmenées par la SCOA. En revanche, parmi les baisses, on notait certaines valeurs supports comme L'Air liquide.

Après l'annonce d'un projet d'opération financière concernant la Société Binet Feutre, cotée sur le second marché, les cotations étaient suspendues, la SICAV AGF 5 000 annonçait détenir 5,23 % du capital de Frandev.

Si une certaine fermeté s'observait sur le marché des actions, un repli sensible était enregistré sur le MATIF.

TOKYO

Marché clos

La Bourse de Tokyo et les marchés des changes étaient fermés vendredi, jour férié au Japon. La Bourse sera ouverte samedi pour la demi-séance.

Création de l'indice OMF 20

L'indice OMF 50, créé il y a un an par un groupe de banques, sera dorénavant révisé tous les trois mois et construit à partir des cinquante valeurs les plus liquides du marché continu électronique et à la criée. A partir du 1er octobre, la révision de cet indice sera annoncée avec un mois d'avance. D'autre part, un nouvel indicateur va être créé, OMF 20, diffusé sur écran électro*nique et qui sera constitué des vingt* valeurs les plus actives du marché continu. OMF 20 sera diffusé de 10 heures à 17 heures et OMF 50 de 11 heures à 16 heures. Les vingt valeurs qui entrent dans la composition d'OMF 20 sont les suivantes : LVMH, BSN, Générale des eaux, L'Oréal, Carrefour, Canal Plus, Sanofi, Pernod Ricard, Source Perrier, Havas, Lyonnaise des eaux, Chargeurs, Navigation mixte, Alcatel, Valéo, Bouygues, Béghin-Say, Club Méditerranée, Arjomari et Moulinex.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Générale occidentale vend des actifs forestiers aux Etats-Unis.** – La Générale occidentale (groupe CGE) va céder au groupe papetier américain James River Corp. sa filiale Dofi, propriétaire d'un patrimoine forestier de 320 000 hectares dans l'Etat du Maine (Etats-Unis).

Aux termes d'un accord intervenu le 21 septembre, James River va verser comptant 25 millions de dollars (157 millions de francs) pour acheter 23 % du capital de Dofi et bénéficiera d'une promesse d'achat irrévocable du solde du capital dilué dans cinq ans au prix de 198 millions de dollars environ (1,24 milliard de francs).

Cette cession s'inscrit dans la stratégie de recentrage sur le secteur de la communication, entamée par Générale occidentale depuis sa prise de contrôle par la CGE pendant l'été 1987, et illustrée par la vente de la chaîne de distribution Grand Union à ses cadres ainsi que par la sortie progressive des secteurs forestier et pétrolier.

● **Saint-Gobain : hausse de 49 % du résultat semestriel.** – Le groupe français Saint-Gobain a enregistré au premier semestre une hausse de 49 % de son résultat net consolidé, part du groupe, à 1,74 milliard de francs.

Les ventes ont pour leur part diminué, sur la période, de 38,4 milliards de francs à 29,6 milliards, du fait du désengagement de la Société générale d'entreprises, reprise par la Générale des eaux et qui n'est plus consolidée par intégration globale dès le premier semestre de l'année en cours. *A structures comparables, le chiffre d'affaires* a progressé de 7,1 %. Le résultat d'exploitation s'élève à 4 milliards de francs au premier semestre contre 3,6 milliards au premier semestre 1987 et le résultat net avant intérêts minoritaires s'inscrit en hausse de 43,7 %, à 2,33 milliards de francs contre 1,62 milliard.

L'autofinancement est de 3,39 milliards de francs et couvre largement les investissements industriels (2,08 milliards), pourtant en hausse de 21,8 %. Pour la société mère, le résultat courant est de 444 millions de francs au premier semestre contre 268 millions pour la même période de l'année dernière.

● **Schneider vend ses activités pompes à Dresser.** – Jeumont-Schneider, filiale à 100 % de Schneider, va vendre ses activités pompes, installées à Arnage, près du Mans, à la filiale du groupe américain Dresser (mécanique). Les pompes d'Arnage représentent un chiffre d'affaires de 140 millions de francs environ et emploient deux cent trente-cinq salariés.

La transaction, qui doit encore recevoir l'aval du Trésor français, s'inscrit dans la stratégie de recentrage de Jeumont-Schneider, après la vente de sa division ferroviaire à Alsthom en 1987 et de son téléphone à l'ouest-allemand Bosch quelques mois plus tard.

● **Le Crédit agricole dans le capital de Sema Group.** – L'Union d'études et d'investissements (UI), banque d'affaires du Crédit agricole, a pris une participation de 4 % dans le capital de Sema Group, nouveau nom donné à Semacap à la suite de la fusion entre la société de service informatique Sema Metra et le britannique Cap Group (*le Monde* du 31 mars).

Le capital de Sema Group se répartit à peu de chose près comme suit : *40 % pour Paribas (qui a accru sa participation de 2 % pendant l'été)*, 4 % pour UI, 3 % pour Schneider, 13,6 % chez Cap Gemini Sogeti et 4 % entre les mains du néerlandais Volmac. Les intérêts britanniques dépassent les 10 %. Il semble, en revanche, que Tractebel ait cédé sa participation (3,8 %).

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,30 % novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1987 au 1er octobre 1988 seront payables, à partir du 2 octobre 1988, à raison de 83,70 F par titre de 1 000 F, contre détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 F (montant brut : 93 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 13,94 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 1,86 F, faisant ressortir un net de 67,90 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F (démunies de coupons).

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa 2, de la loi du 30 décembre *1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit* du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations à taux fixe ajustable octobre 1986
Taux : 8,90 %

Les intérêts courus du 20 octobre 1987 au 19 octobre 1988 seront payables, à partir du 20 octobre 1988, à raison de 400.50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,50 F (montant brut : 445 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 66,72 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 8,90 F, faisant ressortir un net de 324,88 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94, alinéa 2, de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 8,70 % avril 1987

Les intérêts courus du 13 octobre 1987 au 12 octobre 1988 seront payables, à partir du 13 octobre 1988, à raison de 435 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 108,75 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 8,70 F, faisant ressortir un net de 317,55 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94, alinéa 2, de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations à taux variable octobre 1987-1997
Tranche A

Les intérêts courus du 12 octobre 1987 au 11 octobre 1988 seront payables, à partir du *12 octobre 1988*, à raison de *389,16 F* par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire de 25 % sera de *97,29 F* auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 7,78 F, faisant ressortir un net de *284,09 F. Ces retenues* ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94, alinéa 2, de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire *habilité choisi par lui.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	299	300	Le gd livre du mois	269	285
Amault & Associés	....	515	Loca Investissement	259	259
Asystel	265	285	Locamic	....	178
B.A.C.	440	430	Marlin Immobilier	....	244
B. Demachy & Assoc.	432	432	Metallurg. Minière	121	120 80
B.I.C.M.	544	544	Mécalogie Internat.	480	470
B.I.P.	....	560	Mécroservice	117	120
Boiron	384	383	M.M.B.M.	565	559
Bolloré Technologies	900	896	Molex	250	250
Boitoni	1060	1050	Navale-Delmas	....	778
Câbles de Lyon	1590	1590	Olivetti-Logabax	....	168
Calberson	725	725	Om. Gest. Fin.	....	306
Cardif	865	870	P.F.A.S.A.	430	425
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	270	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	94
C.A.T.C.	136 50	138 50	Présence Assurance	405	401
C.D.M.E.	1110	1154	Publicat. Filipacchi	....	465
C. Equip. Elect.	291	290	Rexel	837	867
C.E.G.I.D.	761	770	St-Gobain Emballage	....	1415
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	209	212
C.E.P.-Communication	1500	1550	S.C.G.P.M.	....	309 70
C.G.I. Informatique	810	818	Segin	364	365
Ciments d'Origny	538	530	Sema-Metra	510	546
C.N.I.M.	....	398	S.E.P.	1400	1418
Concept	245	249	S.E.P.R.	....	1280
Conforama	....	890	S.M.T. Goupil	....	340
Crealis	447 20	460	Sodinforg	880	880
Dafsa	182	188 30	Supra	....	335
Dauphin	975	....	TF 1	248	250
Devanlay	890	890	Unilog	166	166 50
Deville	595	600	Union Financ. de Fr.	404	403
Dumênil-Leblé	1090	1080	Valeurs de France	320	320
Editions Belfond	114	114			
Elysées Investiss.	28	28 50			
Finacor	259	250			
Guintoli	509	515			
I.C.C.	....	222 50			
IDIA	226	224			
I.G.F.	107 80	....			
IN2	156	165 10			
Int. Metal Service	....	400			
La Commande Electro.	320	325			

Marché des options négociables le 22 septembre 1988

Nombre de contrats : 21 554.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	15	35	–	16,50
CGE	320	31	38	–	6,50
Elf-Aquitaine	320	23,50	36	–	5,50
Lafarge-Coppée	1 400	39	103	7,50	46
Michelin	200	1	12,80	11	20,80
Midi	1 355	119	185	–	63
Paribas	440	7	27,10	6,20	22,95
Peugeot	1 200	64	130	2,20	42
Saint-Gobain	520	28	49	1,50	12
Société générale	440	10	30	6	25
Thomson-CSF	180	15	24,50	–	5,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 sept. 1988

Nombre de contrats : 76 797.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	107,15	106,20	105,70
Précédent	106,60	105,65	105

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	4,22	–	0,10	0,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,39 F ⬆

Marché extrêmement calme vendredi 23 sur l'ensemble des places financières. A Tokyo, le dollar progressait à 134,47 yens, contre 134,37 la veille. A Paris, la devise américaine se raffermissait plus nettement, atteignant 6,397 F contre 6,3745 F à la clôture des échanges interbancaires de jeudi et 6,3730 F quelques heures auparavant au fixing.

FRANCFORT	22 sept.	23 sept.
Dollar (en DM)	1,8805	1,8787
TOKYO	**22 sept.**	**23 sept.**
Dollar (en yens)	134,37	134,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 sept.) ..... 7 5/16-7 7/16 %
New-York (22 sept.) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	21 sept.	22 sept.
Valeurs françaises	128,9	129,9
Valeurs étrangères	117,7	117,2
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	366,6	371,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 390,01	1 395,87

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 sept.	22 sept.
Industrielles	2 090,50	2 080,01

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 sept.	22 sept.
Industrielles	1 442,8	1 440,7
Mines d'or	165,2	162,7
Fonds d'Etat	87,01	86,97

TOKYO

	22 sept.	23 sept.
Nikkei Dow Jones	27 428,31	Clos
Indice général	2 188,55	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3995	6,4025	– 40	– 25	– 75	– 45	– 190	– 110
$ can.	5,2472	5,2518	– 123	– 94	– 241	– 200	– 649	– 542
Yen (100)	4,7456	4,7514	+ 83	+ 109	+ 199	+ 239	+ 662	+ 760
DM	3,4058	3,4087	+ 66	+ 83	+ 148	+ 173	+ 437	+ 499
Florin	3,0203	3,0232	+ 45	+ 57	+ 100	+ 119	+ 336	+ 386
FB (100)	16,2465	16,2624	+ 22	+ 102	+ 47	+ 196	+ 334	+ 685
FS	4,0332	4,0369	+ 138	+ 155	+ 283	+ 313	+ 814	+ 893
L (1 000)	4,5580	4,5634	– 182	– 148	– 327	– 275	– 774	– 679
£	10,6552	10,6666	– 374	– 330	– 796	– 715	– 2199	– 2005

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Florin	5 1/8	5 5/8	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/16	7 3/8	7 1/8	7 7/16	7 5/16	7 5/8
F.S.	2 1/4	2 1/2	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	11 1/8	12 1/8	11 1/2	12	11 1/8	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	11	11 1/4	11 5/8	11 3/4	11 15/16	12 1/16	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 3/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3820	C.N.E. 3% ★	3810	3815	3790	– 0 52
1025	B.N.P. T.P.	1025	1021	1021	– 0 39
1110	C.C.F. T.P.	1110	1110	1110	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1123	1124	1124	+ 0 09
1370	Renault T.P.	1370	1371	1371	+ 0 07
1728	Rhône-Poul. T.P.	1728	1729	1729	+ 0 06
1249	St-Gobain T.P.	1249	1253	1253	+ 0 32
1231	Thomson T.P.	1231	1233	1233	+ 0 16
490	Accor	490 90	487	489	– 0 39
540	Air Liquide	540	536	534	– 1 11
2100	Alcatel ★	2100	2101	2130	+ 1 43
1390	Als. Superm.	1387	1400	1400	+ 0 94
300	A.L.S.P.I.	300	300	305 80	+ 1 97
340	Alsthom ★	335	340	340	+ 1 49
1950	Arjom. Prioux ★	1966	1980	1990	+ 1 22
520	Aussedat-Rey ★	501	515	522	+ 4 19
990	Aux. Entrepr. ★	979	980	1000	+ 2 15
685	Av. Dassault ★	670	680	688	+ 2 69
370	BAFIP ★	383 90	385	394	+ 2 63
290	Bail-Equipem. ★	291	295	295	+ 1 37
805	Bail Investiss.	805	810	800	– 0 62
280	B.N.P. C.I. ★	304	301	315 20	+ 3 68
470	Cie Bancaire ★	460	445	460 10	+ 0 02
440	Bazar H.-V.	450	437	440 50	– 2 11
480	Béghin-Say ★	470	474	487	+ 3 62
1060	Berger (Me)	1065	1035	1035	– 1 90
820	Bic ★	796	808	815	+ 2 39
1730	B.I.S.	1750	1797	1812	+ 3 54
2570	Bongrain S.A. ★	2600	2640	2620	+ 0 77
470	Bouygues ★	463	470	467	+ 0 86
58	B.P. France ★	60	63	64	+ 6 67
5500	B.S.N. ★	5450	5380	5430	– 0 37
645	Canal Plus	636	629	629	– 1 10
2400	Cap Gem. S. ★	2400	2380	2415	+ 0 63
475	Carnaud ★	465	465	472 50	+ 1 61
2620	Carrefour ★	2645	2801	2691	+ 1 74
152	Casino	151	151 50	155 10	+ 2 72
108	Casino A.D.P.	111 40	113 90	113 50	+ 1 89
1240	C.C.M.C.	1240	1210	1210	– 2 42
670	Cetelem	678	676	670	– 0 89
415	Cerus ★	398	400	415	+ 4 27
1600	C.F.A.O. ★	1610	1583	1580	– 1 86
340	C.G.E.	349	348	348	– 0 29
1250	C.G.I.P. ★	1201	1240	1249	+ 4
1170	Chargeurs S.A ★	1195	1211	1239	+ 3 68
1030	Ciments franç. ★	1035	1009	1060	+ 2 42
420	Club Méditerr. ★	426 50	425	430	+ 0 82
155	Codetel ★	155	155	155 10	+ 0 06
280	Cofimeg	280 20	285	283	+ 1
570	Colas ★	591	586	619	+ 4 74
220	Compt. Entrepr.	211	220	221	+ 4 74
785	Compt. Mod. ★	767	750	770	+ 0 39
765	Créd. Foncier ★	775	776	779	+ 0 52
400	C. F. Internat. ★	410	400	424	+ 3 41
136	C.C.F.	135 10	134 50	135	– 0 07
500	Cr. Lyon. (CI) ★	516	501	516	....
900	Crédit Nat. ★	881	890	885	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	CSEE (exSign.) ★	560	546	570	+ 1 79
395	Crouzet ★	387	391	393	+ 1 55
2760	Damart S.A. ★	2765	2780	2762	– 0 11
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1565	1650	1581	+ 1 02
190	Dév. P.d.C. (Li)	190	195	195	+ 2 63
430	D.M.C.	426	425	432	+ 1 41
355	Drouot Assur. ★	345 10	349	353	+ 2 29
2100	Docks France ★	2090	2100	2090	....
700	Dumez ★	685	700	697	+ 1 75
1480	Eaux (Gén.)	1420	1435	1445	+ 1 76
1690	Ecco ★	1680	1670	1700	+ 0 59
785	Electrofinanc. ★	800	762	810	+ 1 25
460	El. S. Dassault	463	468	464 10	+ 0 24
340	Elf-Aquitaine	341	338 50	338	– 0 88
290	– (certific.) ★	281	281 50	282	+ 0 36
790	Epeda-B-Faure ★	794	795	814	+ 2 52
2890	Essilor	2670	2716	2647	– 0 86
1710	Essilor int. (DP)	1673	1697	1693	+ 1 20
305	Esso S.A.F. ★	300	300	301	+ 0 33
1510	Eurafrance	1535	1490	1550	+ 0 98
1190	Eurocom ★	1198	1200	1200	+ 0 17
2290	Euromarché	2282	2290	2298	+ 0 70
560	Europe nº 1 ★	548	578	575	+ 4 93
33	Eurotunnel ★	33	33 40	33 80	+ 2 42
1190	Exor ★	1160	1190	1200	+ 3 45
865	Facom	856	880	870	+ 1 64
950	Fichet-bauche	950	952	952	+ 0 21
190	Finextel ★	191	191	193	+ 1 05
129	Fives-Lille ★	132	130	132	....
1400	Fromageries Bel	1405	1449	1425	+ 1 42
1050	Gal. Lafayette ★	1060	1043	1055	– 0 47
340	Gascogne	340	355 10	360	+ 5 88
1510	Gaz et Eaux	1513	1540	1547	+ 2 25
410	Géophysique ★	424 90	420	426	+ 0 26
545	Gerland	542	570	573	+ 5 72
2850	Groupe Cité ★	2909	2875	2950	+ 1 41
650	GTM-Entrepose	646	645	653	+ 1 08
690	Guyenne-Gas. ★	694	690	696	+ 0 29
230	Hachette ★	236	236	230	– 2 54
690	Havas ★	695	699	698	....
540	Hénin (La)	550	560	555	+ 0 91
1120	Hutchinson ★	1125	1120	1138	+ 1 16
235	Imétal ★	232 10	246 90	247 10	+ 6 46
305	Imm. Plaine-M.	305	310	310	+ 1 64
435	Ingénico ★	430	439	441	+ 2 56
3870	Inst. Mérieux	3880	3945	4070	+ 4 90
530	Interbail ★	540	540	540	....
1130	Intertechnique	1140	1140	1140	....
940	J. Lefebvre	961	946	972	+ 1 14
880	Labinal ★	854	855	856	+ 0 12
1380	Lab. Bellon	1424	1410	1449	+ 1 76
1400	Lafarge-Coppée	1426	1400	1425	– 0 07
1160	Lebon ★	1165	1105	1160	– 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3120	Legrand ★	3050	3050	3100	+ 1 64
2500	Legrand (DP) ★	2550	2570	2530	– 0 78
845	Leroy-Somer ★	869	875	895	+ 2 99
2100	Lesieur	2080	2120	2120	+ 1 92
660	Locabail Immob.	666	660	660	– 0 90
400	Locafrance ★	400	400	400	....
820	Locindus	833	836	845	+ 1 44
280	Luchaire	285	289	280	– 1 75
3060	L.V.M.H. ★	3015	3000	3051	+ 1 19
1460	Lyonn. Eaux ★	1498	1460	1465	– 2 20
87	Mais. Phénix	88 10	89	89	+ 1 32
230	Majorette (Ly)	232	236	236	+ 1 72
365	Mar. Wendel ★	370	375	380	+ 2 70
185	Matra ★	180	185	185	+ 2 78
2820	Merlin-Gerin ★	2910	2930	2980	+ 2 41
189	Michelin	186 50	186	187	+ 0 27
1470	Midi (Cie)	1450	1445	1450	....
169	Midland Bk SA ★	166	168	167	+ 0 60
460	Min. Salsig. (Ma)	449	449	449	....
68	M.M. Penarroya	71 90	72	73 90	+ 2 78
115	Moulinex	112 50	113 90	115 50	+ 2 67
1110	Navig. Mixte ★	1110	1110	1124	+ 1 26
113	Nord-Est ★	111	109 50	111	....
375	Nordon (Ny)	377	378	378	– 0 27
420	Nouvelles Gal.	421 50	419	415 10	– 1 52
750	Occid. (Gén.) ★	755	758	770	+ 1 99
1100	Omn.F.Paris	1150	1150	1185	+ 3 04
320	Olida-Caby ★	327 90	325	347	+ 5 82
3600	Oréal (L')	3600	3540	3570	– 0 83
435	Paribas	440	430	435	– 1 14
415	Paris-Réesc. ★	402	406	428	+ 6 47
1120	Pechelbronn ★	1135	1121	1120	– 1 32
360	Penhoet	352	355	357	+ 1 42
1040	Pernod-Ricard ★	1050	1080	1124	+ 7 05
1250	Peugeot S.A.	1254	1248	1234	– 1 59
580	Poliet ★	560	554	564	+ 0 71
1040	Prétabail Sic.	1051	1059	1070	+ 1 81
600	Primagaz	609	611	618	+ 1 48
600	Printemps ★	600	580	604	+ 0 67
2170	Promodès	2215	2250	2239	+ 1 08
715	Radiotechn. ★	714	715	742	+ 3 92
63	Raff. D. Total ★	62 70	65	65 10	+ 3 83
2840	Redoute (La) ★	2880	2840	2880	....
335	Robur financière	335	338	338	+ 0 90
1230	Roussel-Uclaf ★	1270	1247	1326	+ 4 33
850	R.-Uclaf-CNI ★	830	841	850	+ 2 41
3600	R. Impériale (Ly)	3600	3600	3600	....
164	Sade	164	164 90	164 90	+ 0 55
1630	Sagem ★	1620	1609	1640	+ 1 23
540	Saint-Gobain	547	545	545	– 0 37
940	St-Louis ★	945	959	967	+ 2 33
1800	Salomon	1800	1806	1806	+ 0 33
695	Salvepar	695	695	695	....
775	Sanofi ★	771	778	778	+ 0 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
750	S.A.T. ★	760	770	760	....
240	Saul.-Chât. (B) ★	230 10	223 50	228	– 0 91
1290	Saupiquet (Na)	1295	....	....	....
490	Schneider ★	480	485	490	+ 2 08
57	S.C.O.A.	55 55	58 10	59	+ 6 21
570	S.C.R.E.G. ★	581	580	608	+ 4 65
820	Seb ★	826	810	821	– 0 61
390	Sefimeg ★	381	381	381	....
1400	S.F.I.M.	1399	1350	1390	– 0 64
35	S.G.E.	33 20	33 80	33 80	+ 1 81
710	Silic	709	701	685	– 3 39
480	Simco-U.P.H. ★	461	465	464	+ 0 65
1010	Skis Rossignol	1002	1000	1020	+ 1 80
920	Sligos ★	901	910	920	+ 2 11
435	Société Générale	447	439	429	– 4 03
148	Sodecco	146	150	150	+ 2 74
169	Sodero (Na)	169	....	....	....
2880	Sodexho ★	2879	2870	2897	+ 0 63
105	Sogenal (Ny)	105	107	107	+ 1 90
240	Sogerap	240	240	245	+ 2 08
2060	Somm-Allib. ★	2046	2050	2082	+ 1 76
1160	Source Perrier ★	1180	1161	1191	+ 0 93
735	Sovac ★	736	740	738	+ 0 27
400	Spie-Batignol. ★	396 50	395 10	398	+ 0 38
575	Strafor ★	577	595	595	+ 3 12
290	Suez	296 50	300	306	+ 3 20
375	Synthélabo ★	374	380	374	....
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4500	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	196	191 50	193	– 1 53
330	Total (CFP) ★	323	315 50	321	– 0 62
72	– (certific.)	72 50	73	73 50	+ 1 38
1050	T.R.T. ★	1050	1080	1055	+ 0 48
380	U.F.B.-Locab. ★	383	382	386	+ 0 78
710	U.I.C. ★	721	738	730	+ 1 25
495	U.I.F. ★	498	509	498	....
790	U.I.S.	792	798	800	+ 1 01
165	U.C.B. ★	163 10	164	169 80	+ 4 11
640	Unibail	640	646	647	+ 1 09
585	Valéo ★	579	588	592	+ 2 25
142	Vallourec ★	142	141 80	145 20	+ 2 25
340	Via Banque	346 80	343	349	+ 0 63
720	Elf-Gabon ★	709	720	735	+ 3 67
125	Amax Inc.	125 10	126 40	126 40	+ 1 04
177	Amer. Express	177	177	175	– 1 13
168	Amer. Teleph.	168	169 90	169 90	+ 1 13
83	Anglo Amer. C.	83 10	85 50	85 50	+ 2 89
390	Amgold	391	400	401	+ 2 56
925	BASF (Akt)	930	918	918	– 1 29
1040	Bayer	1041	1049	1050	+ 0 86
80	Buffelsfont.	80 30	80 95	80 95	+ 0 81
190	Chase Manh.	190 60	194	194	+ 1 84
105	Echo Bay Mines	104 10	105 60	105 60	+ 1 44
63	De Beers	62 80	63 80	63 80	+ 1 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1740	Deutsche Bank	1762	1765	1763	+ 0 06
970	Dresdner Bank	970	986	990	+ 2 06
51	Driefontein Cst	51 30	52 95	52 95	+ 3 22
520	Du Pont-Nem.	519	518	518	– 0 19
285	Eastman Kodak	284 90	284	284	– 0 32
28	East Rand	28 15	29	29	+ 3 02
240	Electrolux	240 50	245 30	245 30	+ 2
285	Ericsson	293	293	294	+ 0 34
285	Exxon Corp.	285	282	282	– 1 05
320	Ford Motors	320	318	318	– 0 63
41	Freegold	41 40	42 50	42 50	+ 2 66
81	Gencor	81	81 50	81 50	+ 0 62
275	Gén. Electr.	274 50	274 50	274 50	....
690	Gén. Belgique	680	695	695	+ 2 21
475	Gen. Motors	473	469	469	– 0 85
144	Goldfields	142 30	137 50	138	– 3 02
53	GdMetropolitain	52 90	53 50	53 50	+ 1 13
34	Harmony	34 30	36	36	+ 4 96
81	Hitachi	80 70	80 75	80 75	+ 0 06
1000	Hoechst Akt.	1000	1019	1019	+ 1 90
109	Imp. Chemical	109 20	109 60	109 40	+ 0 18
720	IBM	720	715	715	– 0 69
310	ITT	311	311	311	....
187	Ito-Yokado	188 50	187 50	188	– 0 27
300	Mac Donald's	300	301	301	+ 0 33
120	Matsushita	118 60	121 50	121	+ 2 02
375	Merck	365	370	370	+ 1 37
405	Minnesota M.	406	406	406	....
275	Mobil Corp.	276	275	275	– 0 36
245	Morgan J.P.	244	248	248	+ 1 64
34780	Nestlé	34750	34800	34800	+ 0 14
1500	Nixdorf	1518	1504	1520	+ 0 13
195	Norsk Hydro	197	196 30	193	– 2 03
110	Ofsit	110	112 10	112 10	+ 1 91
2370	Petrofina	2340	2250	2275	– 2 78
620	Philip Morris	620	622	622	+ 0 32
98	Philips	97 20	97 20	96 90	– 0 31
76	Placer Dome	76 90	77 95	77 95	+ 1 37
350	Quilmès	352	334 40	340	– 3 41
360	Randfontein	356	379	379	+ 6 46
680	Royal Dutch	675	671	675	....
47	Rio Tinto Zinc	47	46 55	46 55	– 0 96
36	Saat. & Saatchi	36 60	36 60	36 60	....
42	St Helena Co	42	42 50	42 50	+ 1 19
215	Schlumberger	216	213 80	213 80	– 1 02
105	Shell transp.	105 50	104 40	104 40	– 1 04
1580	Siemens A.G.	1583	1590	1586	+ 0 19
320	Sony	323 10	319 50	320	– 0 96
47	Telefonica	46 90	46 70	46 50	– 0 85
215	T.D.K.	215 20	211 50	211 50	– 1 72
53	Toshiba Corp.	52 90	53 35	53 35	+ 0 85
345	Unilever	346	344	347	+ 0 29
245	Unit. Techn.	243	249 50	249 50	+ 2 67
360	Vaal Reefs	360	370 60	370	+ 2 78
355	Volvo	356 50	361 50	357	+ 0 14
150	West Deep	151	156	156	+ 3 31
350	Xerox Corp.	348	350	350	+ 0 57
191	Yamanouchi	191 10	192	192	+ 0 47
2 02	Zambia Corp.	2 01	2 08	2 13	+ 5 97

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 45	2 980
9,80 % 78/93	103 30	1 987
10,80 % 79/94	106 50	0 592
13,25 % 80/90	106 54	4 102
13,80 % 81/89	101 80	9 539
16,20 % 82/90	108 70	11 287
16 % juin 82	112 10	4 690
14,60 % fév. 83	113 48	8 616
13,40 % déc. 83	119 95	10 178
12,20 % oct. 84	112 80	11 733
11 % fév. 85	112 65	6 492
10,26 % mars 86	107 45	5 509
ORT 12,75 % 83	1946 50	..
OAT 10 % 2000	106 25	3 288
OAT 9,90 % 1997	107 55	7 736
OAT 9,80 % 1996	106 05	6 373
Ch. France 3 %	152	..
CNB Bquesjanv. 82	102 77	2 148
CNB Paribas	102 77	2 148
CNB Suez	102 74	2 148
CNI janv. 82	102 77	2 148
PTT 11,20 % 85	110 70	8 372
CFF 10,30 % 86	104 90	6 281
CNE 11,50 % 85	109 30	3 204
CNT 9 % 86	99 29	3 773
CRH 10,90 % déc. 85	108 46	7 210
C.N.C.A. T.P.	1136	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	234
Micrologie I. 6 % 6/7	82 20	8 220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté. Fin.)	....	1945
A.G.F. (St Cent.)	....	617
Applic. Hydraul.	....	710
Arbel	468	487
Astorg	190	185 10
Avenir Publicité	722	721
Bain C. Monaco	289	282
Banque Hypoth. Eur.	320	328
Béghin-Say (C.I.)	381	385
B.G.L.	873	....
Blanzy-Ouest	606	606
B.N.P. Intercontin.	254 90	254 90
Bénédictine	6030	....
Bon-Marché	898	894
B.T.P.	....	119
CdF	590	590
Cambodge	....	691
C.A.M.E.	152	153
Carbone-Lorraine	570	570
Case-Poclain	21 20	21 95
C.E.G.Frig.	....	518
Centen. Blanzy	1350	1350
Centrest (Ny)	211	210
Cerabati	135	135

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	141 60	144
C.I.C. (Financ. de)	146	148
C.I. Maritime	720	721
Cimen (B)	2200	....
Clause	....	700
Cofradel (Ly)	1125	1125
Cogif	318	318 20
Comiphos	319	320
Cie Industrielle	....	2454
Comp. Lyon-Alem.	....	465
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	21 30	20 40 o
Créd. Gén. Ind.	540	540
Cr. Universel (Cie)	....	580
Créditel	141	140 90
Darblay S.A.	698	700
Degremont	214 10	214
Delalande S.A.	1384	1400
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1924
Didot-Bottin	....	915
Eaux Bass. Vichy	1010	1000
Eaux Vittel	2400	2400
E.C.I.A.	1248	1260
Electro-Banque	....	303 60
Elf-Antargaz	710	730
E.L.M. Leblanc	680	675
Emaill-Bretagne	....	238
Entrepôts Paris	441	....
Epargne (B)	3630	3865
Europ. Accumul.	58 30	59
Europe Soutien Indust.	121	121
Eternit	2300	2300
Finalens	225	224
FIPP	425	430
Fonc	745	730
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	448	445
Foncina	....	385
Forinter	1095	1085
Fougerolle	....	338
France I.A.R.D.	283	282
France (La)	6000	6000
From. Paul Renard	....	860
GAN	....	745
G.F.I.I.	278 20	267
Gaumont	800	800
Gévelot	732	735
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	545
Groupe Victoire	630	638
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	385	370 10
Immoinvest	250	....
Immobail	351	365
Immobanque	640	642
Immob. Marseille	....	8630
Immofice	448	447
Invest. (Sté Cent.)	715	743
Jaeger	177	184 10
Lafitte-Bail	417	420
Lambert Frères	....	306 10
Lille-Bonnières	....	720
Locs-Expansion	244 50	240
Locafinancière	....	330
Locatel	740	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	650	655
Louvre (Sté)	1800	1800
Lucia	1199	....
Machines Bull	....	94 50
Magasins Uniprix	133 30	131
Magnant S.A.	108	107
Maritimes Part.	329	325
Métal Déployé	415	415
Mors	106	108
Navig. (Nat. de)	....	97
Nozal	215	218
Optorg	410 80	427 20
Oréal (L') C.I.	2570	2570
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	....	497
Paluel Marmont	557	550
Parfinance	188	189 60
Paribas-CIP	393	392
Paris France	240	230 40
Paris-Orléans	....	210
Partenha	....	284
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	288	286
Piles Wonder	1240	1240
Piper-Heidsieck	2130	2200
P.L.M.	....	....
Porcher	415	420
Promodès	1475	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	3100	3110
Rhône-Poul. (c. inv.)	413	425
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette-Cenpa	65	65
Rosario (Fin.)	790	782
Roudière	190	....
Rougier et Fils	106	107 50
Sacer	572	572
SAFAA	306	300
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1692	1692
Saga	....	233
Salins du Midi	460	455
Santa-Fé	106 30	....
Satam	....	103
Savoisienne (M)	208 50	206 50
SCAC	520	525
Senelle Maubeuge	....	360
S.E.P. (M)	157	159
Sicli	....	329
Sietel	....	282
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	260	260
Siph (Plant. Hévéas)	328	325 20
Sofal financière	1706	1726
Sofical	....	980
Soffo	620	610
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	159	152 80
Sofragi	870	860
Sopagri	163 50	163
Souders Autog.	479	....
Sovabail	....	590
Suez (Fin. de)-CIP	261 80	263
Stami	780	....
Taittinger	2550	2550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	199	....
Tour Eiffel	....	360
Ufiner S.M.D.	526	533
U.A.P.	325	325
U.T.A.	1690	1747
Vicat	....	1700
Viniprix	....	1101
Virax	112	107 60
Waterman S.A.	695	690
Bras. du Maroc	132	130
Étrangères		
A.E.G.	680	670
Akzo	421	....
Alcan Alum	178	177
Algemene Bank	118	121
American Brands	318 50	316
Am. Petrofina	415	416
Arbed	390	....
Asturienne Mines	143 50	....
Banco de Santander	340	346
Bco Pop Espanol	429 90	422
Banque Ottomane	2100	2200
B. Régl. Internat.	42000	41900
Br. Lambert	540	540
Canadian-Pacific	105	108
Chrysler corporation	145	....
CIR	25 10	25
Commerzbank	805	810
Dart. and Kraft	367 70	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	559	564
Gén. Belgique	680	695
Gevaert	1200	1170
Glaxo	109	109
Goodyear	379	362 60
Grace and Co	160	160
GTE corporation	285	282 50
Honeywell Inc.	371	....
I. C. Industries	224	....
Johannesburg	754	700
Kubota	36 70	36 70
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43	44
Mineral-Ressourc.	81 60	78
Noranda	110	108 30
Olivetti	24 35	....
Pakhoed Holding	270	260
Pfizer Inc.	342 60	343
Procter Gamble	502	502
Ricoh Cy Ltd	60	58
Rolinco	265	263
Robeco	279 90	276 50
Rodamco	460	463
Saipem	9 20	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	309	....
Steel Cy of Can.	111	112
Squibb	423	425 40
Tenneco	295	298 90
Thorn EMI	66 80	67 50
Toray indust. inc	38	....
Vieille Montagne	1260	....
Wagons-Lits	850	....
West Rand	8 10	8 20
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	172	185
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	....
Cogedor	98	98
C. Occid. Forestière	180	....
Copterex	355	354
Dubois Inv. (Casto.)	851	851
Gachot	72	72
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Matroservice (bons)	10 50	11 55
Nicolas	860	860 d
Particip. Percier	352	....
Rémy et Associés	259	258 90
Rorento-N.V.	176	175
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	560	....
Ufipar	380	....
Union Brasseries	127	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/9	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 373	6 390	....	....
ECU	7 045	7 048	....	....
Allemagne (100 DM)	339 700	340 380	....	....
Belgique (100 F)	16 209	16 241	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 320	301 860	....	....
Danemark (100 krd)	88 620	88 730	....	....
Norvège (100 k)	92 040	92 190	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 655	10 655	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 194	4 202	....	....
Italie (1 000 lires)	4 563	4 558	....	....
Suisse (100 fr.)	402 320	402 780	....	....
Suède (100 krs)	98 330	98 020	....	....
Autriche (100 sch)	48 294	48 378	....	....
Espagne (100 pes.)	5 111	5 123	....	....
Portugal (100 esc.)	4 124	4 129	....	....
Canada ($ can 1)	5 226	5 238	....	....
Japon (100 yens)	4 746	4 750	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	81000	82350
Or fin (en lingot)	81900	82600
Pièce française (20 fr)	485	486
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	514
Pièce latine (20 fr)	476	476
Souverain	801	810
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1460	1520
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3120	3115
Pièce de 10 florins	494	494
Or Londres	399 60	.....
Or Zurich	396 50	.....
Or Hongkong	398 55	.....
Argent Londres	.....	.....

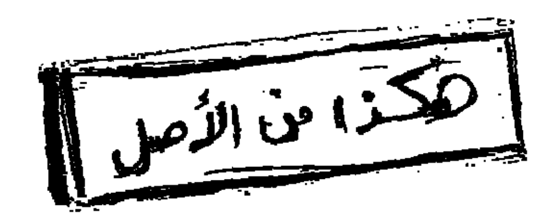
SICAV (sélection) 22/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	870 41	849 18
Actifco	210 96	205 22
Actions France	454 26	437 84
Actions sélectionnées	553 72	533 71
Aedificandi	583 06	561 99
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1071 14	1045 01
A.G.F. 5000	557 79	544 19
A.G.F. ECU	1073 18	1052 55
A.G.F. Foncier	102 76	100 24
A.G.F. Interfonds	427 34	416 92
A.G.F. Invest	112 82	110 07
A.G.F. OBLIG.	1080 01	1074 64
A.G.F. Sécurité	10567 08	10567 08
Agfimo	587 46	573 13
Altefi	214 34	208 59
A.L.T.O.	184 62	177 95
Amérique-Gan	5569 77	5317 20
America-Valor	883 56	866 89
Amplitude	543 13	527 31
Arbitrages court terme	5533 31	5527 78
Associc	1179 22	1179 22
Atout Futur	302 12	292 18
Autocic	1377 23	1337 12
Avenir C.I.C.	103 68	100 66
Axa Europe	115 37	110 14
Axa Investissements	112 05	106 97
Bred Associations	2632 05	2624 18
Capital Plus	1714 79	1714 79 ◆
Cardan-Plans	27 84	26 64
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5067 20	5058 61
Compterrnoic	110 62	107 40
Convertimmo	346 37	333 06
Credinter	491 20	476 89
Drouot-France	681 65	650 74
Drouot-Investiss.	999	953 70
Drouot-Sécurité	252 30	240 86
Drouot-Sélection	138 55	132 27
Ecocic	1191 59	1173 98
Ecureuil Monétaire	30621 22	30621 22
Ecureuil Prévoyance	355 20	344 85
Energie	232 22	221 69
Eparcic	2777 51	2777 51
Eparcourt Sicav	4238 68	4228 01
Epargne Associations	24977 16	24939 75
Epargne-Capital	8222 49	8141 08
Epargne Court-Terme	501 23	501 23
Epargne Croissance	1505 87	1465 57
Epargne-Industr.	74 32	70 95
Epargne Inter	608 14	589 92
Epargne J.	54226 84	54226 84
Epargne Long-Terme	176 37	171 65
Epargne Monde	1128 71	1098 50
Epargne Première	12981 12	12864 49
Epargne-Oblig.	196 83	191 56
Epargne-Ouest	1099 10	1069 68
Epargne-Unie	1212 18	1168 37
Epargne-Valeur	423 92	412 48
Eparoblig	1303 02	1300 42
Epsilon	1112 30	1101 29
Eurinvest Croissance	1177	1123 63
Eurinvest Rendement	1137 87	1086 27
Eurocic	9270 68	9133 67
Eurodyn	1029 17	995 33
Euro-Gan	5338 01	5095 95
Euro-Melf	26 16	25 76
Fincri Placement	60616 18	60616 18
Fincri Valorisation	13760 21	13480 60
Fonsicav (div. par 10)	11002 34	11002 34
Foncival	248 70	240 87
France-Gan	6843 96	6342 68
France-Garantie	277 02	276 47
France-Investiss.	386 75	369 21
France-Obligations	451 93	447 48
Francic	391 41	380 01
Francic Pierre	98 21	95 35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1019 83	980 13
Fructi-Associations	27 75	27 75
Fructi-Epargne	27 73	27 05
Fructicapi	32 56	32 08
Fructicourt	109893 38	109893 38
Fructidor	248 51	242 87
Fructifrance	784 01	745 38
Fructimmo	26 33	25 69
Fructivar	4287 34	4276 65
Fructi ECU	574 67	566 18
Fructi-Première	11156 58	10891 70
Futuroblig	1114 77	1078 11
Gestilion	58924 50	58777 58
Gestion Associations	149 89	146 59
Horizon	1083 33	1051 78
Interoblig.	12082 79	11618 07
Intersélect France	444 93	431 97
Invest. net	15128 73	15098 53
Invest. Obligataire	18539 91	18502 90
Japacic	188 16	182 68
Jeune Épargne	238 36	232 87
Laffitte-Amérique	243 74	232 69
Laffitte-Europe	247 86	236 62
Laffitte-Expansion	275 37	282 88
Laffitte-France	306 97	293 06
Laffitte-Immobilière	230 07	219 64
Laffitte-Japon	383 07	365 70
Laffitte-Oblig.	146 53	139 89
Laffitte-Rend.	205 51	197 16
Laffitte-Tokyo	352 20	336 23
Latitude	5115 29	5107 63
Lion-Associations	11708 27	11708 27
Lion-Institutionnels	23880 16	23621 11
Lionplus	754 15	746 68
Lion Trésor	2084 12	2063 48
Livret Bourse Investis.	447 94	434 89
Livret portefeuille	648 89	630 77
[illegible]	160 90	153 60
Mondiale Investissem.	420 11	401 06
Monecic	5581 52	5581 52
Monedan	52084 64	52084 64
Moné.J.	55823 99	55823 99
Morgan court terme	14349 57	14349 57
Mutuelle Unie Sél.	148 46	141 73
Natio.-Assoc.	6834 18	6820 64
Natio.-Epargne	13978 25	13840 88
Natio.-Court terme	215725	215725
Natio.-Inter.	1220 19	1187 53
Natio.-Obligations	557 86	542 93
Natio.-Patrimoine	1365 17	1328 63
Natio.-Placements	66399 99	66399 99
Natio.-Revenu	1062 18	1051 66
Natio.-Sécurité	11621 05	11621 05
Natio.-Valeurs	693 44	674 88
Nippon-Gan	5799 23	5536 26
Nord-Sud Développ.	1198 11	1196 72
Normatif	13365 75	13103 68
Obli Association	124 67	123 44
Oblicic Régions	1056 73	1041 11
Obligations Convert.	421 75	402 63
Oblig. toutes catég.	157 97	153
Oblilion	1113 50	1102 48
Opimavalor	200 68	195 79
Oraction	1200 44	1180 87
Orvalor	5686 32	5490 78
Paribas Croissance	586 50	562 69
Paribas Epargne	16062 95	16030 89
Paribas France	94 52	91 77
Paribas Obtimonde	1012 01	987 05
Paribas Opportunités	110 60	107 28
Paribas Patrimoine	521 59	500 33
Paribas Revenu	95 36	94 42
Parnasse-Valor	1099 27	1098 17
Patrimoine Retraite	1727 08	1683 22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Penelor	605 59	587 95
Phénix Placements	252 57	251 31
Pierre Investiss.	664 55	634 42
Placement A	927 17	927 17
Placement crt-terme	72593 16	72593 16
Placement J	55532 23	55532 23
Placement Premier	54403 88	54403 88
Pléiade	111 87	108 88
Première Obligations	10802 38	10780 83
Prévoyance Ecureuil	111 11	108 14
Priv'Association	22590 12	22590 12
Quartz	111 71	108 96
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	185 32	182 88
Revenus Trimestriels	5574 90	5519 70
Revenu Vert	1192 79	1175 16
St-Honoré Assoc.	14468 59	14396 61
St-Honoré Bio-aliment.	768 32	733 46
St-Honoré Pacifique	538 65	514 22
St-Honoré P.M.E.	476 72	455 10
St-Honoré Réel	11694 19	11647 60
St-Honoré Rendement	11881 05	11821 94
St-Honoré Services	503 30	483 94
St-Honoré Technol.	746 79	711 97
St-Honoré Valor	12261 16	12261 16
Sécuricic	10983 31	10972 34
Sécuri Taux	10760 18	10760 18
Sélection Croissance	510 89	496 01
Sicaden (Carden BP)	731 59	720 78
Sicav-Associations	1428	1423 86
S.F.I. fr. et étr.	629 54	611 20
Sicav 5000	351 81	342 39
S.I. Est	1328 42	1268 18
S.I.G.	785 57	749 70 ◆
Slivafrance	563 99	548 90
Slivam	411 91	400 89
Slivarente	210 45	208 37
Slivinter	423 58	412 24
S.N.I.	1156 75	1123 06
Sogeparge	380 59	366 83
Sogevar	1031 66	984 88
Soginter	1325 80	1285 68
Soleil Investissement	492 82	470 47
Stratégie Actions	1068 84	1027 73
Stratégie Rendement	1133 35	1087 68
Technocic	1124 66	1091 90
Techno-Gan	5867 74	5697 13
Transcontinents	83 07	81 44
Tilleo	5399 42	5245 96
U.A.P. Investiss.	413 27	398 33
Uni-Associations	114 93	114 93
Unifrance	478 42	461 13
Unifoncier	1180 82	1138 14
Uni-Garantie	1374 28	1347 29
Uni-Régions	2760 93	2661 14
Unisic	2335 48	2258 69
Univer	187 45	187 45
Univers-Actions	1071 76	1036 52
Univers-Obligations	1601 08	1548 43
Valorem	508 12	495 73
Valorg	1603 05	1601 45
Valrexa	41018 77	40998 27
Vaxben	23355 77	23332 41

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Rédactrice au « Monde »

Marie-Christine Robert est morte

Notre collaboratrice Marie-Christine Robert est décédée jeudi 22 septembre des suites d'un accident. *Elle était âgée de trente-huit ans.*

Frêle et énergique, passionnée, Marie-Christine Robert avait, dans son métier de journaliste, un terrain de prédilection : l'enquête. Entrée au *Monde* en 1975, après avoir collaboré aux publications du groupe Bayard-Presse, elle avait fait ses premières armes au service équipement-régions avant de rejoindre le service économique, en 1984. Auparavant, elle avait, selon un choix qui la dépeignait bien, demandé à être correspondante permanente du *Monde* en Bretagne.

Exigeante, elle s'acharnait à comprendre pour faire comprendre, pour informer. Elle avait, ces derniers mois, cherché à élargir sa palette en s'intéressant aux phénomènes de société, désirant que *le Monde* marie mieux l'économie et la sociologie. Le 6 septembre, elle signait une longue enquête-reportage sur le marché des organismes de formation des cadres. On y retrouvait toute sa curiosité et son esprit critique rapide à déceler les excès et les prétentions de « modernisme » de nos sociétés.

Le Monde présente à sa famille, à ses deux enfants, ses condoléances les plus émues.

F.S.

La grève dans l'audiovisuel public

Négociations tous azimuts

Grève très largement suivie à FR 3 et à Radio-France, un peu plus incertaine à Antenne 2 ; assemblées générale, et négociations tous azimuts... Jeudi 23 septembre fut assurément encore une journée agitée dans l'audiovisuel public, où la crise prend un tour imprévisible. L'inquiétude des dirigeants de chaîne est en effet à la mesure de leur incapacité à répondre à certaines revendications des grévistes concernant les salaires, la balle étant pour l'essentiel dans le camp des pouvoirs publics. En témoignent les discussions entamées jeudi soir entre les représentants syndicaux du personnel des différentes sociétés et les ministères concernés : celui du budget et celui, surtout, de la communication. *« Il faut que la raison l'emporte »*, devait déclarer le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, en évoquant le *« malaise »* précipité, selon lui, par la loi Léotard.

La journée de jeudi avait commencé dans un relatif désenchantement. *« Je ne suis pas optimiste sur l'issue du conflit »*, laissait tomber Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, lors de la présentation à la presse du budget de l'audiovisuel. Le conflit, a-t-elle souligné, *« exprime en termes classiques de revendications salariales des problèmes plus profonds touchant à la fois à l'organisation du travail, à la gestion financière des entreprises et à leurs perspectives d'avenir »*.

Mais, pour l'immédiat, pas question pour elle de se substituer aux directions des chaînes dans la négociation salariale en cours. *« Même si*, comme elle le reconnaissait, *le budget 1989 ne permet pas de répondre à toutes les revendications telles qu'elles sont formulées aujourd'hui. »* Une prise de distance à l'égard du conflit, dont la suite de cette nouvelle « folle » journée allait montrer que les choses n'étaient peut-être pas aussi simples...

Tôt le matin, les responsables des chaînes avaient pris la mesure de la participation au mouvement : un quart de grévistes à Antenne 2, selon sa direction, près de 55 % selon la CFDT ; un quart à Radio-France-Paris selon la direction, 60 % selon les syndicats, au moins autant en province ; 60 % à FR 3 selon la présidence, 80 % selon le SNJ, seuls les journaux de la chaîne étant encore concernés.

Dans chacune des sociétés, à la suite d'assemblées générales, les syndicats mettaient le cap sur le ministère du budget. Une délégation de représentants syndicaux d'Antenne 2 et Radio-France y est reçue en début d'après-midi par le directeur du cabinet de M. Charasse, lequel ne s'estime pas l'interlocuteur idéal. Rendez-vous est donc pris chez Mme Tasca, dont le directeur du cabinet accepte à son tour de recevoir, séparées, les délégations des sociétés : Antenne 2 à 16 h 30, Radio-France à 17 h 30, FR 3 une heure plus tard. On y évoque la possibilité d'un rattrapage budgétaire sur plusieurs années (quatre ou cinq ans) pour les disparités salariales entre les sociétés. Aux patrons de chaînes, cependant, de régler dans l'immédiat le problème interne des bas salaires.

S'étant jointe à la rencontre avec FR 3, Mme Tasca se montre plus réservée et souligne la nécessité de l'aval du ministère des finances pour tout rattrapage entre les sociétés. La réunion du collège des employeurs de l'ensemble de l'audiovisuel public doit, suggère-t-elle, être avancée. Conseil suivi : la réunion, selon les sources syndicales, s'est vu fixée pour 14 heures vendredi. M. Goyou-Beauchamps, son président, était d'autre part reçu tard dans la soirée de jeudi par le ministre.

En tout cas, les effets négatifs de la grève sur l'audience et l'image d'Antenne 2 troublent visiblement le personnel, et les journalistes estiment avoir reçu de la direction quelques débuts de réponses satisfaisantes. La décision de poursuite du mouvement était différée à vendredi dans la matinée. En revanche à Radio-France et à FR 3, la grève était reconduite dès jeudi soir. Vendredi 23 septembre, les grévistes des différentes sociétés se réunissaient à nouveau, tandis qu'on apprenait qu'un préavis de grève était déposé à l'INA pour mercredi prochain et qu'une assemblée générale se tenait à TF 1. Ayant rencontré à deux reprises leur PDG, M. Claude Contamine, et munis d'une note du directeur général de la chaîne comportant plusieurs engagements (augmentation des salaires au cas par cas, programme d'avancements et de promotions...), les journalistes d'Antenne 2 étaient tentés de suspendre le mouvement. Mais c'est une autre assemblée générale du personnel — après une rencontre avec le collège des employeurs — qui devaient décider, à 16 heures, de la poursuite ou de l'arrêt de la grève.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

Sur le vif

Puce ou cafard ?

— Allô, c'est toi ? C'est Crafougnat. Non, c'est simplement pour savoir : ça va durer longtemps, ces billets débiles sur tes bakchichs et tes brushings ? On s'en tamponne, je vais te dire. Tu ferais mieux de pousser un grand coup de gueule contre les petites boîtes noires dans les bagnoles.

— Pourquoi ? On en met bien dans les locomotives et les avions. En cas d'accident...

— Justement, là, c'est différent, accident ou pas, tu vas plus pouvoir prendre la route sans te faire piquer par les flics. Rangez-vous sur le bas-côté. Ouvrez votre capot... Alors, l'indic, tu nous la balances, cette nana ? Elle roulait à combien ? Est-ce qu'elle s'est arrêtée pour pisser ? *La ligne jaune, elle l'a franchie*, oui ou merde ? Et sa main droite, où elle était ? Sur le volant ou sur la cuisse de son passager ?

— Faut pas pousser, c'est un simple moyen de contrôle...

— Tu rigoles ? Encore s'ils se contentaient *de moucharder*, ces mouchards, mais t'as vu un peu ce qu'elles racontent, les autos qui parlent ? Moi, la mienne, elle est mytho, têtue, caractérielle. Elle arrête pas de se plaindre, de rouspéter, de me bassiner avec des histoires complètement bidon de portières mal fermées et de surchauffe, alors qu'elle couche dehors depuis quarante-huit heures par moins 10°. Là, ils vont débloquer comme des dingues, ces cafards de puces ! Sans compter qu'ils sont achetés.

— *Par qui ?*

— Par les constructeurs. Ils vont les aligner sur des compteurs truqués à la hausse, juste pour nous vendre des vitesses de 250 km/h d'autant plus grotesques qu'elles sont interdites.

— Oh la la ! Ce que c'est compliqué, ton truc. Moi, tout ce que je vois, c'est la courbe des morts et des blessés. Elle, elle grimpe à des vitesses pas possibles et crois-moi, ça, c'est pas truqué.

— Et c'est en mettant un mouton *dans* ton moteur que tu vas la freiner, c'est ça ?

CLAUDE SARRAUTE.

L'Elysée dément envisager un freinage ou une réduction du programme Hadès

L'Elysée et le ministère de la défense ont qualifié d'*« infondées »* les informations publiées vendredi 23 septembre par l'*International Herald Tribune* et selon lesquelles le président de la République songerait à retarder de deux ou trois ans ou à réduire le programme Hadès, du nom du missile nucléaire sol-sol d'une portée de 480 kilomètres qui doit remplacer le Pluton et qui doit commencer à être déployé en 1992.

Le quotidien américain se réfère, pour étayer ses affirmations, à *« un officiel français proche du président Mitterrand mais qui n'a pas voulu être identifié »* et affirme qu'une telle décision est envisagée pour *« tester la volonté de Moscou de réduire ses forces stationnées en Europe de l'Est »*. Le *Financial Times* du même jour publie, mais avec beaucoup plus de prudence, des informations allant dans le même sens et précise qu'il ne s'agit à ce stade que d'une *« réflexion »*.

Si l'on reconnaît bien à l'Elysée qu'un proche du président de la République s'est entretenu jeudi avec plusieurs représentants de la presse étrangère, on affirme que ce responsable n'a jamais évoqué un freinage du programme Hadès et qu'il n'est pas question de le réduire. On fait également remarquer que je budget de la défense maintient le financement prévu du Hadès comme d'ailleurs celui du missile air-sol ASMP, les deux systèmes étant complémentaires. La confusion, ajoute-t-on, vient sans doute de l'opposition de M. Mitterrand, dans le contexte Est-Ouest actuel, à la modernisation de certaines armes nucléaires de l'OTAN. Mais les armes françaises, comme on le sait, ne sont pas sous le commandement de l'OTAN.

Cela dit, il est exact que l'Elysée est en pleine réflexion sur les questions de sécurité et de désarmement, ne serait-ce qu'en prévision des deux discours de politique étrangère et de défense que M. Mitterrand doit bientôt prononcer, l'un devant les Nations unies le 28 septembre, l'autre, le 10 octobre, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale.

Mais, affirme-t-on, dans l'entourage du président, il n'est pas question d'établir un lien entre les programmes nucléaires français et l'évolution des négociations sur la réduction des armes conventionnelles en Europe. La seule fois où le président de la République a établi un tel lien, c'est lorsqu'il a pris position en faveur de la non-modernisation de certaines armes nucléaires de l'OTAN, conseillant à *ses partenaires de se donner deux ou* trois ans pour juger de la bonne volonté soviétique en matière de désarmement.

● **Le Luxembourg et la Sarre demandent l'arrêt de Cattenom.** — Le ministère luxembourgeois des affaires étrangères a indiqué, jeudi 22 septembre, que, après la décision de la Cour européenne de justice déclarant que la France n'avait pas respecté certaines règles communautaires, la procédure d'autorisation de la centrale nucléaire de Cattenom devait être entièrement reprise et qu'il était *« difficilement imaginable »* que la centrale continue de fonctionner. Le ministre sarrois de l'environnement a pris une position analogue. Du côté français, on est d'accord pour reprendre la procédure, mais un arrêt de la centrale n'est pas évoqué.

● **Incendie dans un entrepôt de produits chimiques en Yougoslavie.** — Un entrepôt contenant 17 000 tonnes d'engrais chimiques a pris feu le vendredi 23 septembre à Sibenik, sur la côte adriatique yougoslave. La ville, qui compte soixante mille habitants, était en cours d'évacuation dans la matinée. Les touristes, encore nombreux à cette saison, ont été invités à se mettre à l'abri, et les navires à quai au port ont pris le large pour éviter les fumées toxiques. — *(Reuter.)*

PAYS-BAS : l'« affaire des passeports »

Une crise gouvernementale évitée de justesse

LA HAYE
de notre correspondant

Une crise gouvernementale, en relation avec l'*« affaire des passeports »*, (*le Monde* du 14 septembre) a été évitée de justesse, le vendredi 23 septembre, aux Pays-Bas. Les groupes parlementaires des partis de centre-droite ayant finalement renoncé à exiger une auto critique du ministre des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek. Celui-ci était assuré du soutien du chef du gouvernement chrétien-démocrate, M. Ruud Lubbers, qui, à la surprise de tous les députés, avait lié son sort à celui du ministre. La démission de M. Lubbers aurait donc entraîné la chute de sa coalition avec les libéraux-conservateurs. Les parlementaires des deux partis gouvernementaux ont cédé sous la pression. Ainsi prenait fin un étrange débat entre, d'une part, MM. Lubbers et Van Den Broek et, d'autre part, la Chambre des députés, débat qui avait transformé une rocambolesque affaire des passeports en test politique vital.

Fin août, une commission d'enquête parlementaire avait sévèrement critiqué les vains efforts gouvernementaux pour introduire de nouveaux passeports infalsifiables avant le 1er janvier prochain. Ses conclusions avaient mis en cause deux membres du gouvernement : le ministre de la défense et le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui furent contraints de démissionner au début de ce mois.

M. Lubbers était décidé à ne pas faire porter le chapeau par son ministre des affaires étrangères, qui avait refusé d'approuver une des conclusions de l'enquête parlementaire, selon laquelle il avait sciemment induit en erreur les députés. Son honneur d'homme politique était en jeu. Personne en tout cas aux Pays-Bas n'avait pensé que cette affaire des passeports pourrait mettre en danger l'existence de la coalition gouvernementale.

RENÉ TER STEEGE.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE : le « oui » de la Ligue des droits de l'homme.** — *La Ligue des droits de* l'homme *« se félicite qu'il soit mis un terme au processus de violence »* et que la Nouvelle-Calédonie *« retrouve le chemin de la paix civile et de la tolérance mutuelle »*. Elle *« approuve pleinement la volonté du gouvernement de mettre en œuvre une politique concrète de réduction des inégalités, tout en préservant le droit du peuple canaque à son indépendance »*. Elle estime, que, *« compte tenu des multiples reniements du passé, il appartient au peuple français, par la voie du référendum, de garantir aux communautés de Nouvelle-Calédonie le respect des accords passés »*, et elle appelle donc tous les citoyens *« à participer nombreux à cette consultation et à se prononcer en faveur des accords qui leur sont soumis »*.

● **GRANDE-BRETAGNE : expulsion de trois diplomates tchécoslovaques.** — Le Foreign Office a annoncé, jeudi 22 septembre, que le major Bedrich Kramar, attaché militaire adjoint à l'ambassade de Tchécoslovaquie en Grande-Bretagne, le major Vlastimil Netolicky, membre du bureau militaire, et M. Pavel Moudry, de la section commerciale, avaient quatorze jours pour quitter le pays, leurs activités étant *« incompatibles avec leur statut diplomatique »*.

Le numéro du « Monde » daté 23 septembre 1988 a été tiré à 518 446 exemplaires

A C D E F G H

